



*Au service
des peuples
et des nations*

Evolution de la pauvreté, des inégalités et polarisation des revenus des ménages au Bénin

Evolution de la pauvreté, des inégalités et polarisation des revenus des ménages au Bénin

Préface

Le Bénin a changé de modèle économique et politique au début des années 90 en optant pour une économie de marché et un système de démocratie pluraliste. Depuis lors, le processus de démocratisation suit son cours et le pays jouit d'une bonne image de paix et de stabilité au sein de la communauté internationale. Toutefois, les avancées démocratiques n'ont pas permis d'améliorer significativement les conditions de vie des populations.

La croissance économique, qui a été en moyenne de 3,84% sur la période 2006-2010, s'est quelque peu relevée à 5,2% en moyenne tout au long de la période 2011-2015. Concomitamment, la croissance démographique, loin de s'inverser, s'est accrue pour atteindre une moyenne de 3,5% sur la même période, a engendré une demande sociale relativement importante. En outre, l'évolution de la croissance économique s'est accompagnée d'une accentuation des inégalités de revenus. Le Bénin affiche un indicateur de développement humain de 0,48 sur une échelle de 0 à 1, ce qui le classe à la 166^{ème} position sur un ensemble de 188 Pays. La pauvreté monétaire touche encore une partie importante de la population dans la mesure où 40,1% des Béninois vivent en dessous du seuil de pauvreté. Par ailleurs, les inégalités de revenu sont encore marquées : l'indice de Gini, est passé de 0,472 en 2007 à 0,463 en 2009 et à 0,50 en 2015 avec des niveaux très différenciés selon les départements. En revanche, la pauvreté non monétaire, caractéristique des conditions de vie non liées au revenu des individus, s'inscrit dans une tendance baissière.

Prenant conscience de la situation, le Bénin vient de lancer le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) pour la période 2016-2021. Le PAG traduit l'ambition du Président de la République de « *relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin* » à l'horizon 2021. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) se sent également interpellé dans le cadre de son mandat à lui confié par les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies dont le but est de contribuer à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités et l'exclusion. C'est pour donner une réponse satisfaisante à cette interpellation que sont formalisées, dans cette publication, les réflexions et les travaux de recherche sur le développement humain dans lesquels le PNUD a été impliqué au côté du Gouvernement du Bénin ces dernières années. Une telle initiative répond à plusieurs objectifs, au nombre desquels deux mériteraient d'être mentionnés.

Premièrement, le Bénin achève plus d'une décennie d'expérimentation des stratégies de lutte contre la pauvreté dont il convenait de faire le bilan, sur la base des dernières données d'enquêtes disponibles, en particulier celles issues de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV 2015). Sous cet angle, l'interrogation essentielle est de mettre en rapport l'évolution de la croissance économique et le profil de la pauvreté et des inégalités, afin d'établir dans quelle mesure la croissance économique a profité aux pauvres.

Deuxièmement, le Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021 intervient à l'aune de l'Agenda 2030 sur les Objectifs de développement durable (ODD). L'adoption des ODD exige un changement qualitatif dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques au niveau des Pays. Ceci est également valable pour les institutions internationales qui sont partenaires aux Pays. Ainsi, dans le cadre de la planification du développement, l'urgence d'assurer la prise en compte des ODD et ses cibles dans les stratégies et plans nationaux et locaux de développement devient une nécessité. Il conviendra également de s'assurer aussi et surtout que la budgétisation est conforme aux objectifs de développement retenus. L'intégration des ODD dans les politiques et stratégies publiques comprend également le traitement adéquat des questions importantes liées au financement du développement et l'efficacité de la dépense publique. En plus d'accroître la mobilisation des ressources intérieures, les pays doivent explorer des sources de financement innovant pour le financement des ODD. Des réformes

de politiques économiques sont également nécessaires pour accélérer la croissance économique et la transformation structurelle ainsi que la participation citoyenne pour un meilleur contrôle de l'action publique. C'est seulement ce changement de paradigme qui conduira au succès de l'Agenda 2030 pour lequel nous nous sommes tous engagés.

Puisse la présente publication servir de *stimulus* à ce changement de paradigme afin que personne, absolument personne ne soit laissée pour compte. C'est aussi à cette condition que les populations ressentiront l'impact positif de nos actions sur leur quotidien

Abdoulaye Bio Tchané

Ministre du Plan et du Développement

Siaka Coulibaly

Coordonnateur résident du SNU
Représentant résident du PNUD

Avant-propos

Cet ouvrage est le deuxième de la série publiée pour la première fois en 2011 sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement¹, sous la direction technique de Janvier P. Alofa, Cosme Vodounou et Olivier Manlan. A l'instar de la première édition, il tire sa source de la synthèse de différentes contributions sur la thématique de la pauvreté et du développement humain, conduites entre 2007 et 2015, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique (INSAE).

L'ouvrage est subdivisé en deux livres. Le premier livre est consacré à l'analyse des tendances de la pauvreté tandis que le second discute de la problématique des inégalités et de la polarisation des revenus des ménages au Bénin. En vue d'identifier les facteurs qui influent sur l'évolution de la pauvreté, les auteurs de l'ouvrage utilisent une approche descriptive couplée avec une analyse des déterminants de la pauvreté monétaire. En ce qui concerne l'analyse des inégalités et la polarisation des revenus, la méthodologie s'appuie sur l'examen de trois indicateurs : l'indice de Gini pour les inégalités et les indices de Foster et Wolfson (1992) et de Duclos, Esteban et Ray (2004) pour la polarisation en considérant les dépenses par tête et un modèle explicatif du revenu par tête – assorti de variables spatiales, sociodémographiques et économiques.

Les variables ayant contribué de façon significative à l'inégalité et par ricochet à la polarisation sont par ordre décroissant de leur contribution moyenne, la taille du ménage (21,6%), le département de résidence (8,7%), le confort du logement (6,5%), le milieu de résidence (3,1%), les équipements de logement possédés par le ménage (3,0%), les moyens de communication et d'information possédés par le ménage (2,2%), le niveau d'instruction du Chef de ménage (1,9%) , les moyens de transport possédés par le ménage (1,4%) et le statut socioprofessionnel (0,8%). L'analyse des facteurs explicatifs du revenu par tête des ménages élargit le spectre des actions à entreprendre avec une problématique plus large visant le développement des villes et des territoires départementaux concomitamment avec le renforcement du capital humain dont l'éducation et la formation professionnelle constituent le socle et, le développement des infrastructures, en particulier celles liées aux technologies de l'information et des communications.

La présente œuvre n'aurait pas vu le jour sans l'accompagnement et le soutien de l'équipe de direction du PNUD. En particulier, il s'agit de Monsieur Siaka Coulibaly, actuel Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin et Représentant Résident du PNUD, Madame Rosine Sori-Coulibaly, ex-Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin et Représentant Résident du PNUD, Gilbert Poumangué, Représentant Résident Adjoint du PNUD. C'est le lieu de remercier également tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de l'ouvrage. Nous tenons à remercier particulièrement Alexandre Biaou, Ginette Mondongou-Camara, Diane Maurissen, Christiane Nikobamye, Grégoire Balaro, Saint-Martin Mongan, Valentin Glele-Ahanhanzo pour leurs précieuses contributions.

El Hadji FALL

Janvier P. ALOFA

¹ Politiques de croissance pro-pauvre : Contraintes et défis au Bénin, PNUD, 2011

Les tendances de la pauvreté au Bénin sur la période 2007-2015

Listes des graphiques et encadrés	11
Résumé exécutif	13
1. Introduction	15
2. Méthodologie	17
3. Données	19
4. Résultats empiriques	21
4.1 - Les tendances de la pauvreté : une baisse continue de la pauvreté non monétaire	21
4.2 - Part du 5ième le plus pauvre : Une baisse de plus de la moitié sur une décennie	25
4.3 - Extrême pauvreté en 2015 : proportion de la population disposant de 1,90 dollars par jour en PPA	25
4.4 - Dynamique de la pauvreté monétaire	27
4.5 - Profil dynamique de la pauvreté	28
4.6 - Profil dynamique du noyau de pauvreté	34
5. Ciblage des zones pauvres	37
5.1 Ciblage des zones pauvres	37
5.2 Ciblage des zones prioritaires	37
5.3 - Ciblage des départements et des communes	39
5.4 - Hiérarchisation des zones	42
6. Facteurs explicatifs de la variation des indices de la pauvreté monétaires	43
7. Conclusion	45
Annexe des tableaux	47
Annexe des cartes	82

Graphiques

Graphique 1	<i>Évolution de l'incidence de pauvreté au niveau national et selon les départements (en %)</i>	21
Graphique 2	<i>Évolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence</i>	22
Graphique 3	<i>Evolution de l'Écart de pauvreté et de l'indice de sévérité par département</i>	24
Graphique 4	<i>Évolution par département de la part du 5ième le pauvre</i>	25
Graphique 5	<i>Proportion (en %) de la population disposant de 1,90 dollars par jour en PPA selon le département</i>	26
Graphique 6	<i>Décomposition de la variation de l'incidence de pauvreté en composantes de croissance et de redistribution</i>	27
Graphique 7	<i>Incidence de pauvreté selon l'âge du Chef de ménage sur la période 2007-2015</i>	29
Graphique 8	<i>Incidence de pauvreté selon le niveau d'instruction du Chef de ménage</i>	30
Graphique 9	<i>Incidence de pauvreté selon la taille du ménage</i>	32
Graphique 10	<i>Incidence de pauvreté selon le sexe du chef de ménage</i>	33
Graphique 11	<i>Profil dynamique du noyau de pauvreté</i>	35
Graphique 12	<i>Evolution par département du taux net de scolarisation (TNS) des enfants de 6-11 ans dans le primaire</i>	40
Graphique 13	<i>Evolution par département de la parité entre Filles et Garçons dans le primaire</i>	41

Encadrés

Encadré 1	Conversion en FCFA du seuil de pauvreté extrême de 1,90 USD par jour en PPA	26
Encadré 2	Indicateur de ciblage des zones pauvres	38
Encadré 3	Les 17 objectifs de développement durable	39

La lutte contre la pauvreté est au cœur de la problématique de développement du Gouvernement du Bénin depuis 2006. Dans cette perspective, ce dernier a élaboré et mis en œuvre des Stratégies de croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) dont la troisième génération qui couvre la période 2011-2015 est alignée sur les OMD.

En 2015, une analyse de l'évolution de la pauvreté et des inégalités entre 2011 et 2015 révèle leurs accentuations au niveau national et met en exergue le fait que les différentes actions publiques mises en œuvre en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités n'ont pas produit les effets escomptés.

La présente étude longitudinale sur la pauvreté est réalisée en vue d'accompagner le processus d'élaboration de la nouvelle génération de la SCRP dans un contexte de Développement Durable en exploitant les données des enquêtes réalisées auprès des ménages sur la période 2007-2015 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

La méthodologie de l'étude est articulée autour d'une approche descriptive couplée avec une analyse des déterminants de la pauvreté monétaire en vue d'identifier les facteurs qui influent sur la pauvreté. L'approche descriptive repose en premier lieu, sur l'analyse de l'évolution des indices de pauvreté pour l'ensemble du Bénin et selon le milieu de résidence et les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage.

Les résultats globaux ont montré que la pauvreté non monétaire objective est en recul sur la période 2007-2015, et contraste avec la pauvreté monétaire objective qui a augmenté de façon continue avec une incidence passant de 33,3% en 2007 à 40,1% en 2015. L'analyse de l'évolution des variations des indices de la pauvreté monétaire révèle que le facteur déterminant de son aggravation est la composante de redistribution, la composante de croissance ayant un impact faible.

L'analyse dynamique du profil de pauvreté en fonction de différentes variables (milieu de résidence, sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage, taille du ménage, niveau d'instruction du chef de ménage), confirme le caractère rural de la pauvreté et la relation de décroissance avec le niveau d'instruction.

La relation avec le sexe du chef de ménage et la taille du ménage reste mitigée. En effet, l'analyse traditionnelle fondée sur l'examen des indices de pauvreté met en évidence avec la taille du ménage une relation croissante dans la sphère monétaire et décroissante avec l'approche non monétaire. S'agissant du sexe du chef de ménage, l'incidence de pauvreté monétaire dans les ménages dont le chef est du sexe masculin est en moyenne 1,22 fois plus élevée que celle des ménages dont le chef est du sexe féminin sur la période 2007-2015. Cette relation est inversée avec l'approche non monétaire avec plus d'acuité sur la période 2011-2015. Sur cette période, l'incidence de pauvreté des ménages dirigés par les femmes est au moins 1,40 fois plus élevée que celle des ménages dirigés par les hommes.

Avec l'âge du chef de ménage, la relation obtenue avec l'approche objective non monétaire est cohérente avec l'idée du cycle de vie. En effet, les indices de pauvreté élevés pendant la période de jeunesse diminuent progressivement et remontent après la retraite. Il en est ainsi aussi pour l'approche monétaire.

En moyenne 12,9% de la population présentent les deux formes de pauvreté sur la période 2007-2015. Le début de la période caractérisée par une faible proportion relative du noyau contraste avec les années 2011 et 2015 qui affichent des proportions croissantes de population souffrant des deux formes de pauvreté.

L'analyse du noyau de pauvreté avec les caractéristiques sociodémographiques met en évidence le fait que sa prévalence augmente avec la taille du ménage et décroît avec le niveau d'instruction du chef de ménage.

Le ciblage des zones pauvres en fonction des objectifs 1, 4, 5 et 6 des ODD visant respectivement à i) éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, ii) assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un

ped d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, iii) parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles et iv) garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau, a permis d'identifier les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Mono et du Couffo comme prioritaires en matière de réduction de la pauvreté.

La détermination des facteurs explicatifs de la variation des indices de pauvreté est faite sur la base des résultats de régressions du logarithme de la dépense par tête sur des variables spatiales, sociodémographiques, économiques et de niveau de vie du ménage. Ces résultats mettent en exergue l'effet positif permanent du milieu de résidence sur le revenu et suggèrent la mise en œuvre des actions structurantes visant le développement des villes et l'aménagement des territoires départementaux afin de stimuler les activités économiques et sociales.

S'agissant des variables sociodémographiques, le niveau d'instruction du chef de ménage est apparu comme l'un des facteurs influençant aussi positivement de façon permanente le revenu des ménages. En tant que déterminant principal du capital humain, il est le socle du développement et par ricochet un levier en matière de réduction de la pauvreté lorsque les conditions de création d'emploi sont réunies. Dans cette perspective, les politiques efficaces de création d'emploi devront être des alternatives pour l'absorption du stock de capital humain que constituent les jeunes diplômés.

Enfin, la prise en compte des variables économiques et de niveau de vie telles que le confort du logement, les moyens de transport et les moyens de communication, les possédés par le ménage, notamment le téléphone portable et l'accès à internet, montre que toutes ces variables apparaissent comme celles ayant de façon constante un impact positif significatif sur le revenu des ménages et suggère la mise en place de politiques visant à faciliter l'accès à coût réduit aux différents services de télécommunication.

Au total, dans la perspective de réduction de la pauvreté, le spectre des actions à entreprendre est élargi à une problématique plus large visant le développement des villes et des territoires départementaux concomitamment avec le renforcement du capital humain dont l'éducation et la formation professionnelle constituent le socle et, le développement des infrastructures, en particulier celles liées aux technologies de l'information et des communications.

La lutte contre la pauvreté est au cœur de la problématique de développement du Gouvernement du Bénin depuis 2000. Dans cette perspective, ce dernier a élaboré et mis en œuvre le document de prospective « Bénin 2025, ALAFIA » dans la recherche de l'atteinte de son ultime objectif qu'est l'amélioration de façon durable des conditions de vie des populations. Ce document est opérationnalisé à travers la mise en œuvre des différents documents de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (SRP). Dans la troisième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la pauvreté alignée sur les OMD couvrant la période 2011-2015, la pauvreté et l'inégalité compte tenu de leurs niveaux, de leurs déterminants ont pris une place importante et des stratégies, mesures ou actions ont été proposées pour lutter contre sa persistance.

En 2015, une analyse de l'évolution de la pauvreté et des inégalités entre 2011 et 2015 révèle leurs accentuations au niveau national. A cet égard, on note que l'incidence de pauvreté monétaire est passée de 33,3% en 2007 à 36,2% en 2011 puis à 40,1% en 2015. Pour l'inégalité, l'indice de Gini, il est passé de 0,472 en 2007 à 0,463 en 2009 et à 0,464 en 2011 avec plus d'homogénéité dans les dépenses de consommation en milieu urbain qu'en milieu rural, une accentuation des inégalités au niveau des femmes et des niveaux d'inégalités très différenciés selon les départements.

Ces résultats mettent en exergue le fait que les différentes actions publiques mises en œuvre en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités n'ont pas produits les résultats escomptés. Avec la disponibilité des bases de données des différentes enquêtes ménages (2009, 2011 et 2015), il importe de réaliser une étude longitudinale sur la pauvreté en vue d'accompagner le processus d'élaboration de la nouvelle génération de la SCRP dans un contexte de Développement Durable.

La présente étude est organisée en six sections en dehors de l'introduction. La section 2 présente de façon succincte la méthodologie. La section 3 a trait aux données utilisées. On y indique le choix qui est fait d'utiliser la dépense par tête comme proxy du revenu par tête des ménages ainsi que la stratification en trois groupes des variables explicatives (variables spatiales, variables sociodémographiques, variables économiques et de niveau de vie) de celle-ci. La section 4 présente les résultats empiriques. On y analyse successivement les tendances de la pauvreté dans les dimensions monétaire et non monétaire, la dynamique de la pauvreté en décomposant en particulier les variations des indices de pauvreté monétaire en composantes de croissance et de redistribution. Le profil de la pauvreté et le noyau de pauvreté sont examinés dans une perspective dynamique. Dans la section 5, on s'intéresse au ciblage des zones pauvres et la section 6 identifie par des résultats de régression les facteurs clés influençant permanemment de façon positive le revenu par tête des ménages et qui constituent des leviers important en matière de réduction de la pauvreté. La section 7 présente la conclusion en faisant la synthèse des résultats et ouvre des perspectives sur des actions durables à entreprendre en matière de réduction de la pauvreté.

L'étude est articulée autour d'une approche descriptive couplée avec une analyse des déterminants de la pauvreté monétaire en vue d'identifier les facteurs qui influent sur la pauvreté. L'approche descriptive repose en premier lieu, sur l'analyse de l'évolution des indices de pauvreté pour l'ensemble du Bénin et selon le milieu de résidence et les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage. La variation des indices de pauvreté monétaire est décomposée en composante de croissance et de redistribution.

L'approche explicative est fondée sur un modèle de consommation afin de déduire l'impact d'une variation d'une variable explicative sur la pauvreté.

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(1 - \frac{C_i}{z}\right)^\alpha \mathbb{1}(C_i < z) \text{ est un indice de pauvreté } \alpha = 0,1,2$$

$$\frac{\partial P_\alpha}{\partial x} = \begin{cases} -\frac{f(c)}{z} \frac{\partial C}{\partial x}, & \alpha = 0 \\ -\frac{\alpha P_{\alpha-1}}{z} \frac{\partial C}{\partial x}, & \alpha \geq 1 \end{cases}$$

$C_i = C(x)$ représente la fonction de consommation du ménage i .

Les données utilisées sont issues des bases de données des enquêtes EMICOV réalisées en 2006, 2007, 2011 et 2015 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). Ces enquêtes portent sur des échantillons variant de 18000 à 22000 ménages représentatifs tant au niveau des 77 communes qu'au niveau du milieu de résidence (urbain/rural). La disponibilité de ces données autorise des analyses transversales sur plusieurs périodes afin de faire ressortir les dynamiques d'évolution des déterminants des dépenses par tête et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour réduire la pauvreté.

La variable dépendante est la dépense totale annuelle par tête des ménages considérée comme proxy du revenu annuel par tête des ménages. Les variables explicatives sont réparties en trois groupes : i) Variables spatiales (milieu de résidence, département de résidence) ; ii) variables sociodémographiques (sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage restreint au 15-64 ans, taille du ménage, niveau d'instruction du chef de ménage) ; iii) variables économiques et de niveau de vie (branches d'activité, statut socioprofessionnel du chef de ménage, confort du logement, moyens de transport possédés par le ménage, moyens de communication et d'information possédés par le ménage, patrimoine immobilier possédé par le ménage).

4. Résultats empiriques

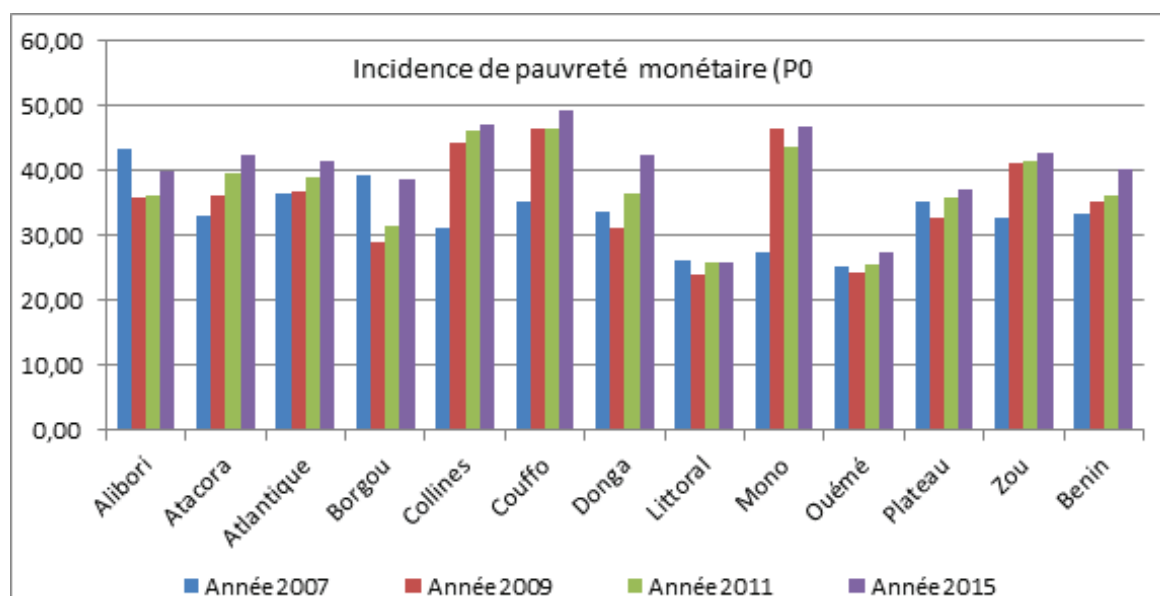
4.1 - Les tendances de la pauvreté : une baisse continue de la pauvreté non monétaire

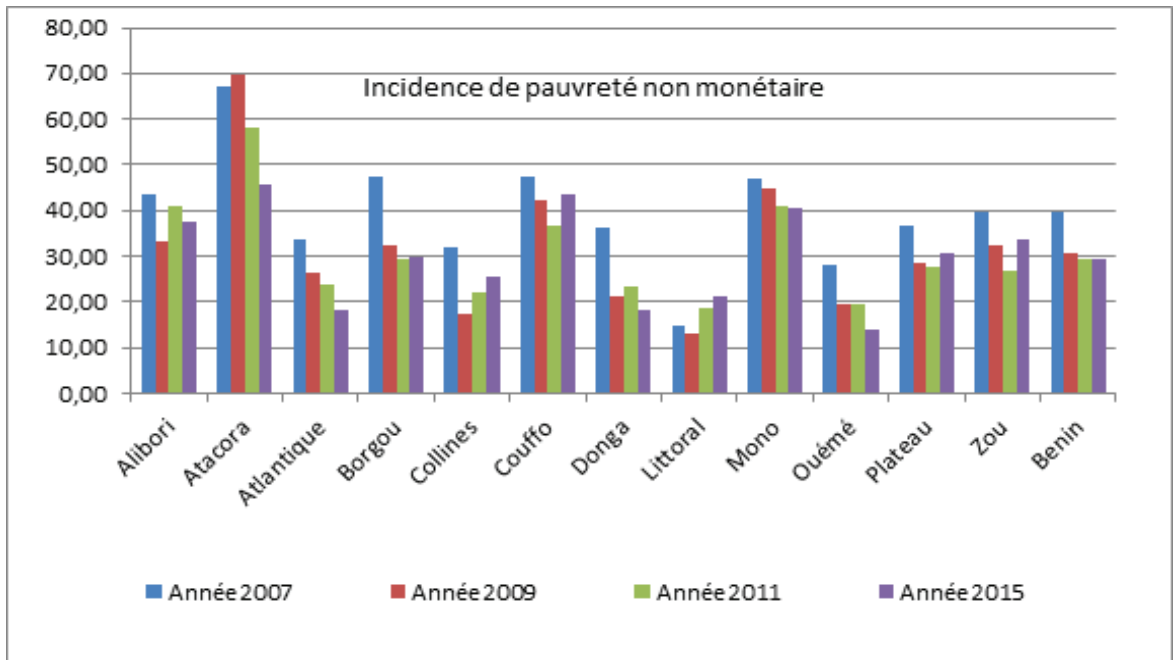
Les politiques publiques mises en œuvre (gratuité de la scolarité dans le primaire, microfinance aux plus pauvres, gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes, ...) depuis 2006 par le gouvernement n'ont pas permis d'avoir les effets escomptés en matière de lutte contre la pauvreté.

La pauvreté objective monétaire s'est aggravée sur la période 2007-2015. En effet l'incidence de pauvreté est passée de 33,3% en 2007 à 35,2% en 2009, puis de 36,2% en 2011 à 40,1% en 2015. L'écart de pauvreté mesurant la distance moyenne entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen des pauvres s'est aussi creusé passant de 28,5% du seuil de pauvreté en 2007 à 45,6% du seuil de pauvreté en 2015 après un léger fléchissement en 2011. En outre, l'indice de sévérité de pauvreté qui est une mesure de l'inégalité parmi les pauvres, est resté stable sur la période 2007-2011 autour de 0,04 et s'est accrue à 0,12 en 2015 (Graphique 3).

A l'opposé, la pauvreté objective non monétaire fondée sur un indice de richesse a connu une évolution qui contraste avec celle de la pauvreté monétaire. L'incidence de pauvreté qui était de 39,8% en 2007 s'est considérablement réduite, en passant de 30,8% en 2009 à 29,6% en 2011 puis à 29,4% en 2015. Sur la même période, l'écart de pauvreté non monétaire a connu deux pics. Il est passé de 25,2% du seuil de pauvreté en 2007 à 41,2% en 2009; puis à 40,2% en 2011 et à 27,4% en 2015; et ceci concomitamment avec une baisse des inégalités parmi les pauvres (graphique 3).

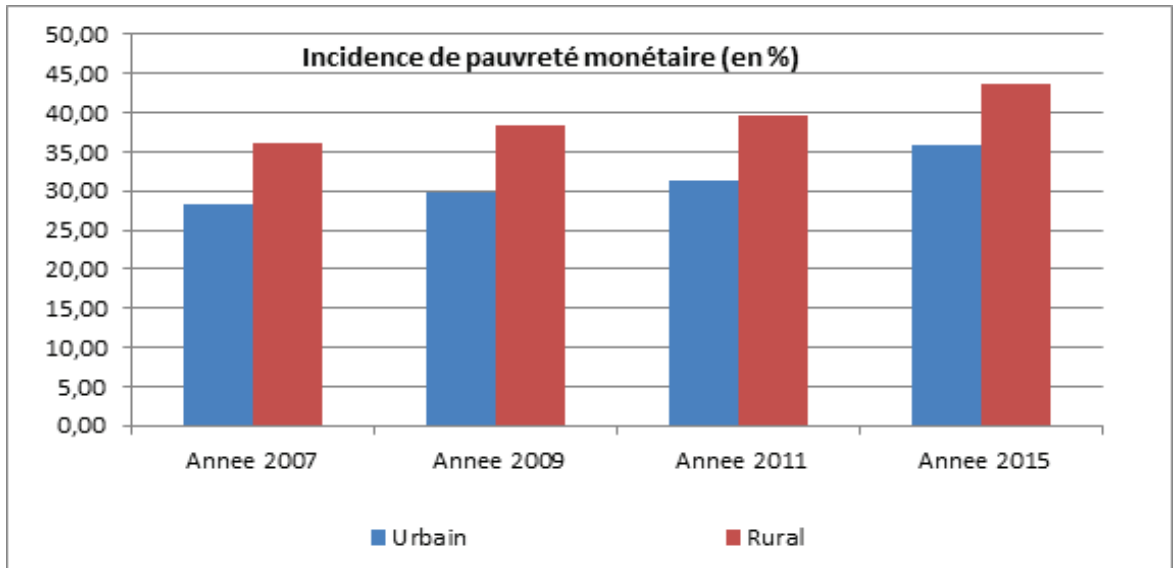
Graphique 1 : Évolution de l'incidence de pauvreté au niveau national et selon les départements (en %)

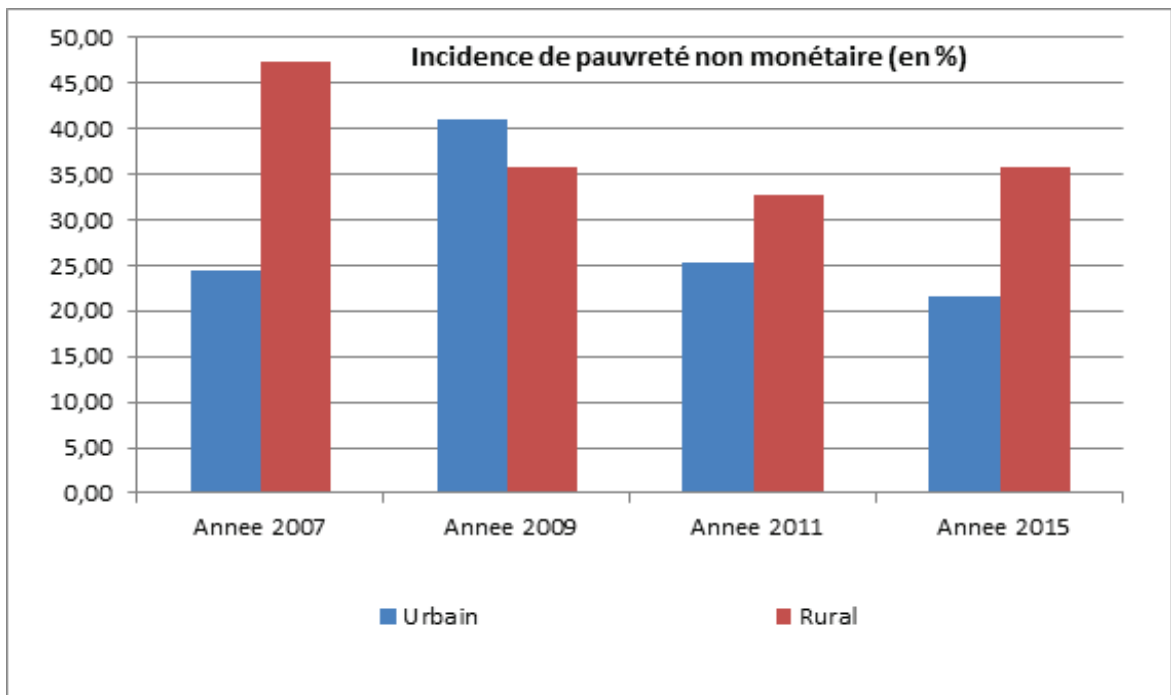




Une pauvreté rurale persistante : Le caractère rural de la pauvreté est persistant dans les deux dimensions avec une évolution croissante très marquée dans la sphère monétaire. Dans la dimension non monétaire la tendance baissière des indices de pauvreté a influencé l'évolution de l'incidence de pauvreté qui est en « V » plus inclinée à gauche.

Graphique 2 : Évolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence



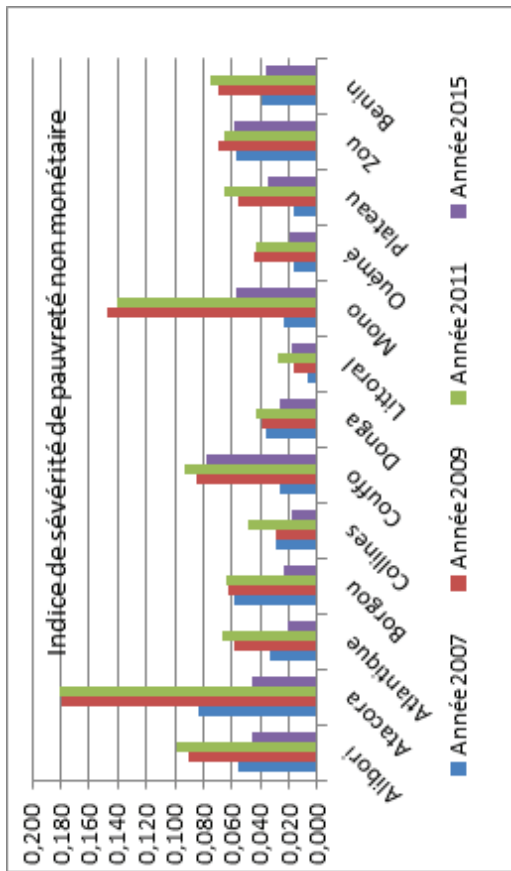
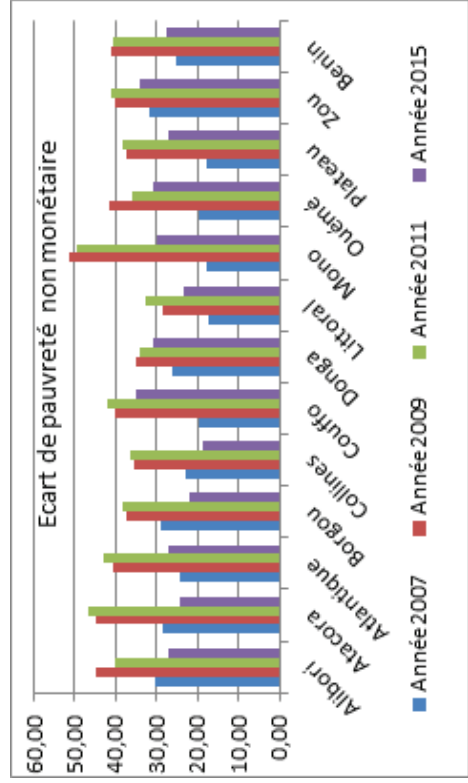
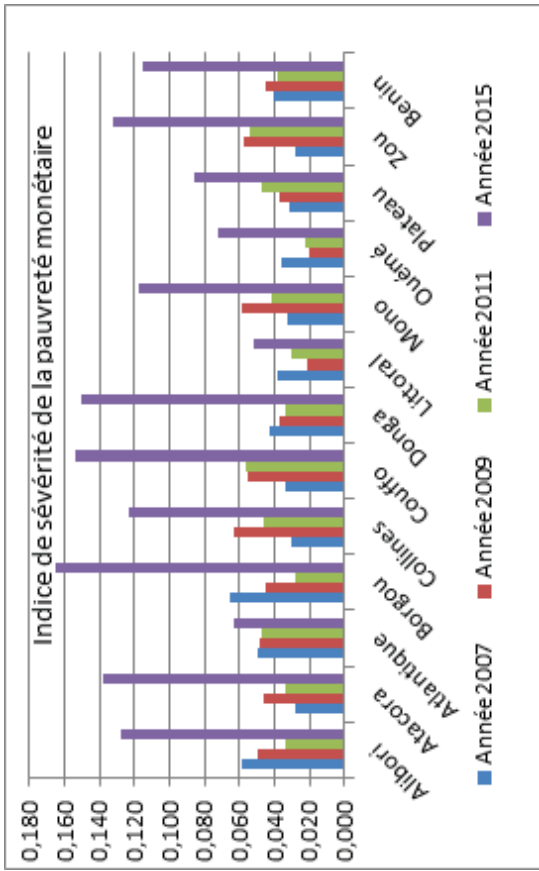
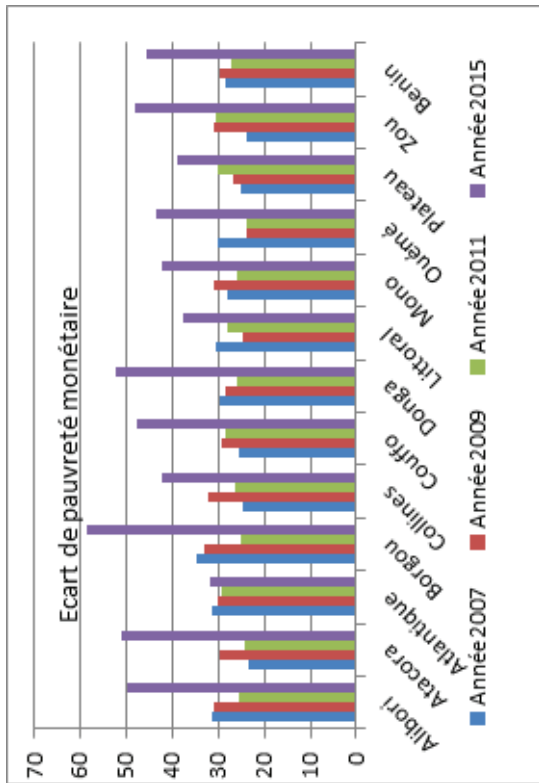


Sur le plan géographique, on peut classer les départements en quatre groupes selon leur comportement permanent ou transitoire par rapport au phénomène de pauvreté. Sur le plan monétaire, les départements de l'Ouémé et du Littoral affichent de façon permanente des indices de pauvreté faible. A l'opposé, les départements à indices de pauvreté très élevés depuis 2009 sont les départements du Zou, des Collines, du Mono et du Couffo. Les départements de l'Atlantique, de l'Atacora et de la Donga constituent le troisième groupe et peuvent être considérés comme ceux affichant des indices de pauvreté monétaire moyennement élevés. Le reste des départements (Borgou, Plateau) sont ceux présentant des indices moyennement faibles avec une tendance généralement à la hausse (Graphique 3).

Dans la sphère non monétaire, les départements de l'Ouémé et du Littoral restent toujours moins pauvres avec des tendances différentes : évolution à la hausse dans le Littoral et à la baisse dans l'Ouémé. A l'opposé, les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Mono et du Couffo, malgré leur tendance baissière, sont les départements les plus pauvres. Les autres départements présentent des indices moyennement élevés ou faibles.

La comparaison des comportements des départements dans les deux dimensions de la pauvreté, permet de distinguer trois groupes : i) l'Ouémé et le Littoral comme des départements qui sont structurellement à faible niveau de pauvreté quelle que soit la dimension; ii) Le Mono et le Couffo sont des départements à niveau élevé de pauvreté quelle que soit la dimension; iii) l'Atacora, l'Alibori, le Zou et les Collines sont des départements à niveau élevé de pauvreté dans l'une des dimensions ; iv) le reste des départements ont des comportements transitoires tantôt à la hausse tantôt à la baisse dans l'une ou l'autre des dimensions. Ceci appelle à des traitements différenciés en matière de ciblage des zones pauvres.

Graphique 3 : Evolution de l'Écart de pauvreté et de l'indice de sévérité par département

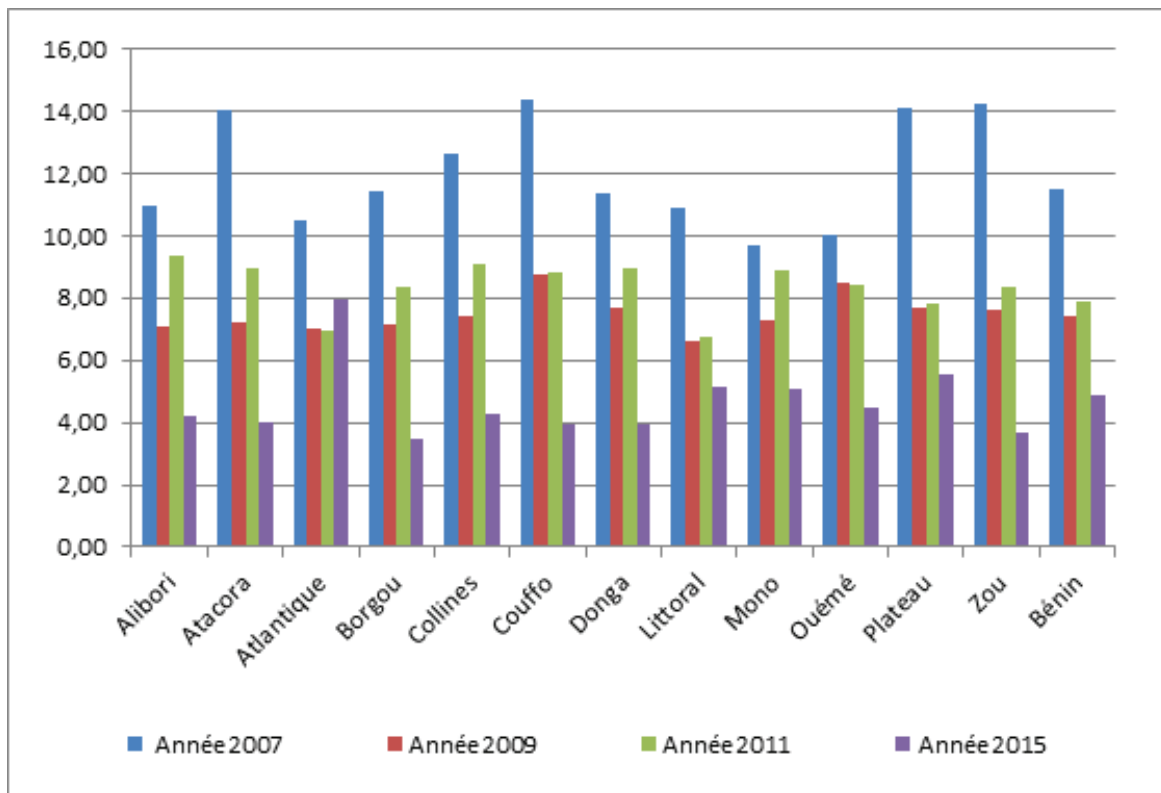


4.2 - Part du 5^{ème} le plus pauvre : Une baisse de plus de la moitié sur une décennie

La part du 5^{ème} le plus pauvre est un indicateur d'inégalité des revenus. Au niveau national, cet indicateur a baissé de plus de la moitié sur la période 2007-2015, passant de 11,5% en 2007 à 7,4% en 2009; puis de 7,9% en 2011 à 4,9% en 2015. En considérant les dépenses de consommation comme un proxy des revenus, l'évolution ci-dessus met en évidence l'aggravation des inégalités de revenus sur la période.

Sur le plan géographique, seul le département de l'Atlantique a connu une amélioration de cet indicateur en 2015. Tous les autres départements sont caractérisés par une tendance à la baisse.

Graphique 4 : Évolution par département de la part du 5^{ème} le pauvre

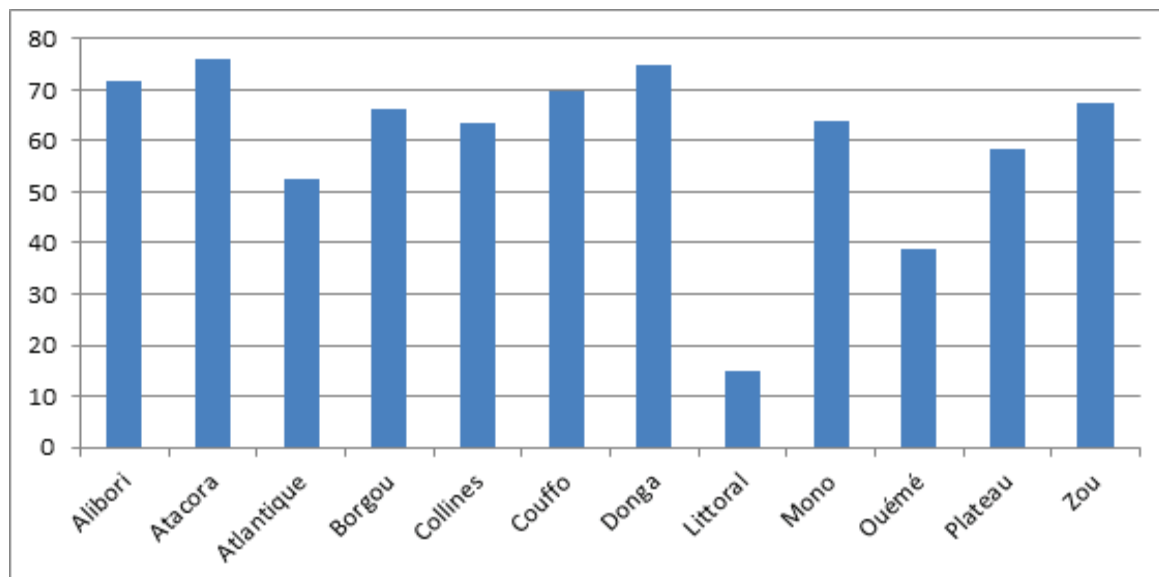


4.3 - Extrême pauvreté en 2015 : proportion de la population disposant de 1,90 dollars par jour en PPA

La proportion de la population disposant de 1,90 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) est évaluée à 59,9% en 2015. Cette proportion avec un seuil de 1 dollar par jour en PPA était de 53,9% en 2011 contre 40,8% en 2009 et 51,6% en 2007.

Au niveau spatial, quatre départements seulement présentent une relative faible incidence de pauvreté extrême : Littoral, Ouémé et Atlantique et Plateau. Tous les autres départements présentent une situation préoccupante avec une proportion de plus de 60%.

Graphique 5 : Proportion (en %) de la population disposant de 1,90 dollars par jour en PPA selon le département



Encadré 1 : Conversion en FCFA du seuil de pauvreté extrême de 1,90 USD par jour en PPA

Le seuil de pauvreté extrême en PPA est donné en 2015 en dollar US par la formule (Banque Mondiale(2015), Kakwani et Son (2015))

$$\text{Seuil local en USD} = 1,90 \times 365 \times \frac{\text{Indice des prix 2015}}{\text{Indice des prix 2011}}$$

La Banque Mondiale utilise le taux de change en PPA de 1 USD = 224,917 FCFA pour la conversion du seuil dessus en FCFA; ce qui

$$\text{Seuil local en FCFA Banque Mondiale} = 224,917 \times 1,90 \times 365 \times \frac{\text{Indice des prix 2015}}{\text{Indice des prix 2011}}$$

En l'absence d'information sur la période à laquelle l'estimation de la BM a été faite pour le taux de conversion, l'hypothèse d'avant fin 2015 a été retenue. Dans cette perspective, l'analyse comparative de l'évolution du taux de change Dollar US et FCFA permet de retenir qu'en moyenne 1 USD = 600,02 FCFA en 2015 contre

Sur cette base, le taux de conversion est réajusté pour tenir compte de cette évolution. Par ailleurs, l'évolution des prix à la consommation obtenue de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)

$$\frac{\text{Indice des prix 2015}}{\text{Indice des prix 2011}} = 1,0688$$

La conversion en FCFA du seuil de l'extrême pauvreté de 1,90 USD par jour en PPA est donc ajustée comme

$$\text{Seuil local en FCFA ajustée} = 267,142 \times 1,90 \times 365 \times 1,0688 = 497,653$$

C'est ce seuil ajusté qui est utilisé dans cette étude.

4.4 - Dynamique de la pauvreté monétaire

Dans cette section, les variations des indices de pauvreté monétaire sur deux périodes successives sont décomposées en composante de croissance et en composante de redistribution selon l'approche de Shapley.

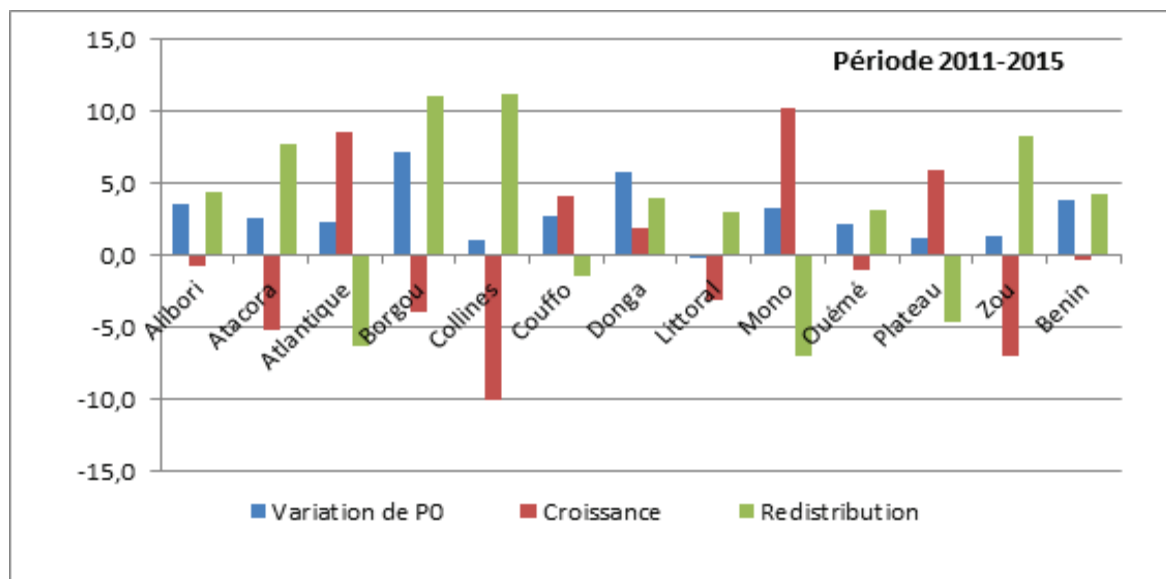
Comme on l'a vu ci-dessus l'incidence de pauvreté monétaire s'est accrue sur la période 2007-2015 et sur chacune des sous-périodes 2007-2009, 2009-2011 et 2011-2015. La décomposition de la variation de l'incidence de pauvreté au niveau national attribue la source de l'aggravation de la pauvreté à la composante de redistribution (graphique 6).

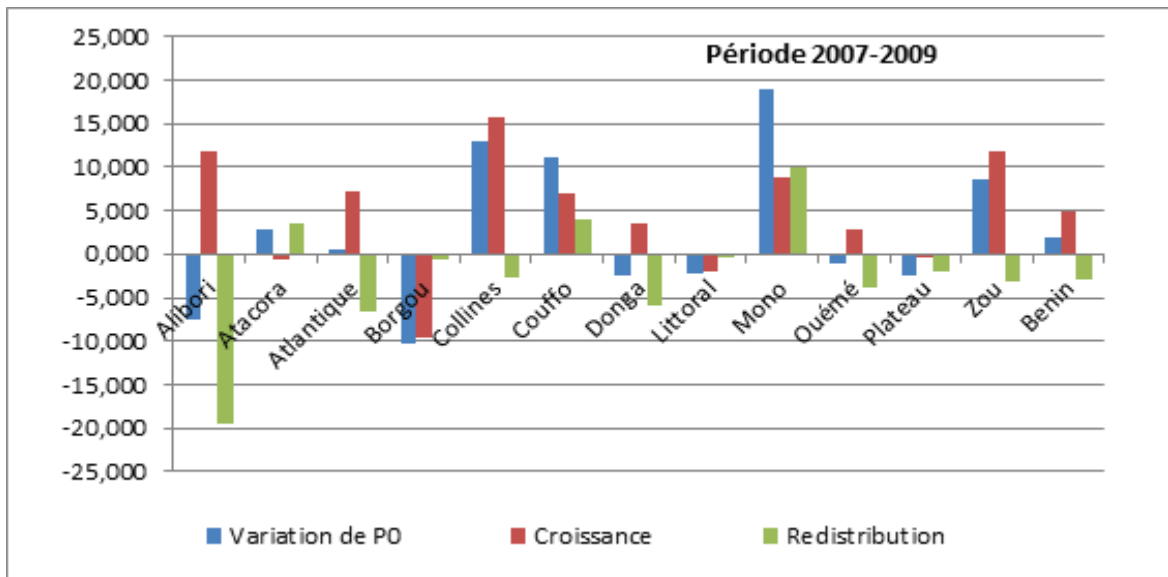
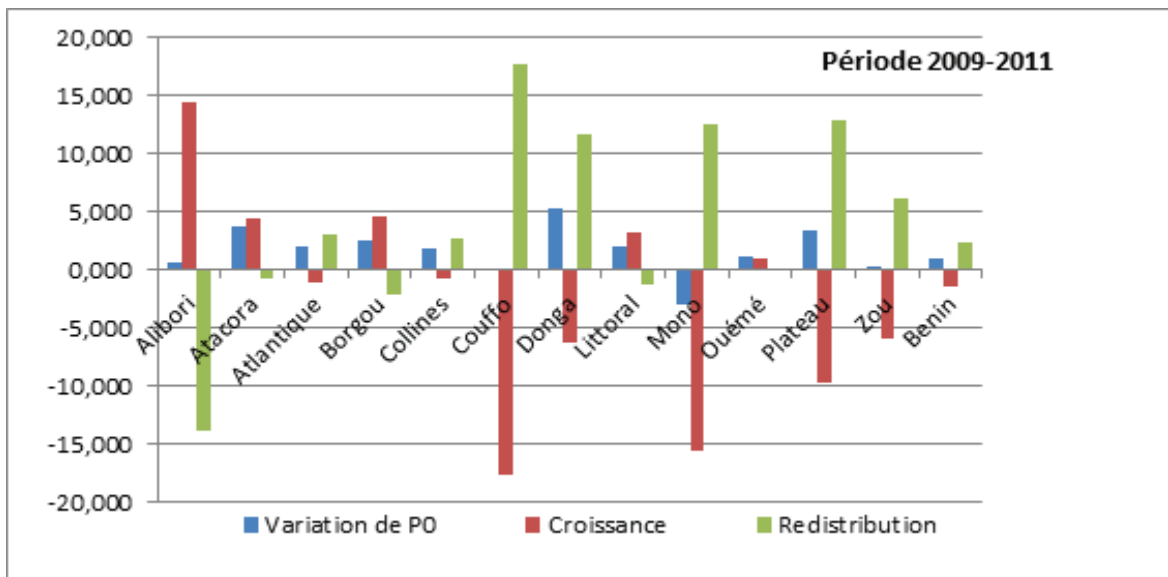
Au niveau spatial, le signe des variations de l'incidence de pauvreté est attribué à l'une ou l'autre des composantes sur la période retenue. En effet, sur la période 2011-2015, seule l'incidence de pauvreté du Littoral a légèrement baissé en raison de la composante de croissance qui l'emporte sur la composante de redistribution. Dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, des Collines, de l'Ouémé et du Zou, la composante de redistribution l'emporte sur celle de la croissance. Par contre dans l'Atlantique, le Mono et le Plateau, c'est la composante de croissance qui prend le dessus.

La période 2009-2007, l'aggravation de l'incidence de pauvreté est attribuée à la composante de redistribution au niveau national et au niveau des départements du Zou, du Plateau et de la Donga. Elle est attribuée à composante de croissance dans les départements du Borgou, de l'Atacora et de l'Alibori. Par contre, la réduction de la pauvreté dans le département du Mono est attribuée à la composante de croissance.

Le graphique 6 met en évidence sur la période 2007-2009, la composante qui explique le signe de la variation de l'incidence de pauvreté.

Graphique 6 : Décomposition de la variation de l'incidence de pauvreté en composantes de croissance et de redistribution





4.5 - Profil dynamique de la pauvreté

Dans cette section, la dynamique du profil des pauvres est présentée suivant les deux dimensions de la pauvreté selon quelques variables socioéconomiques et démographiques.

Pauvreté et âge du chef de ménage : une relation non linéaire

La théorie du cycle de vie suggère une augmentation des revenus pendant les périodes d'intense activité et une baisse pendant la période de retraite. De ce point de vue, on s'attend intuitivement à une relation non linéaire en « V » en fonction de l'âge du chef de ménage.

A cet égard, la relation obtenue avec l'approche objective non monétaire est cohérente avec l'idée du cycle de vie : les indices de pauvreté élevés pendant la période de jeunesse correspondant au démarrage

des activités, diminuent progressivement et remontent après la retraite. Les conditions matérielles d'habitation et le patrimoine des ménages à la base de l'approche non monétaire permettent d'analyser la pauvreté sous l'angle de résultats plutôt que de moyens comme le soulignent Razafindrakoto et Roubaud (2001). La pauvreté objective non monétaire s'inscrit dans la durée contrairement à l'approche monétaire qui peut être considérée comme une analyse conjoncturelle en raison des fluctuations auxquelles sont soumises les dépenses de consommation.

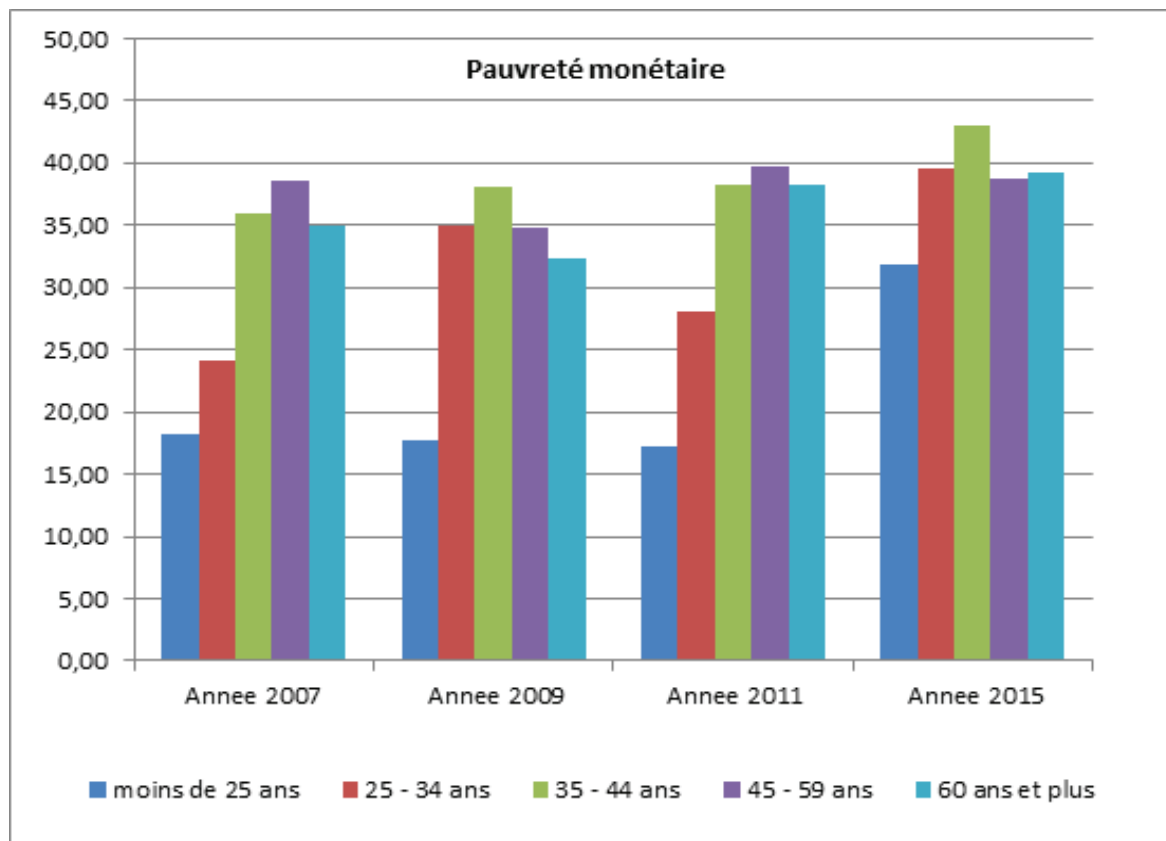
On note ainsi avec l'approche objective monétaire que la relation entre la pauvreté et l'âge est en « V » inversé sur la période 2007-2015 : l'incidence de pauvreté augmente jusqu'aux tranches d'âge variant entre 25-49 ans et diminue par la suite. Ceci met en exergue l'analyse conjoncturelle issue des données des enquêtes transversales ; analyse qui contraste avec l'approche non monétaire.

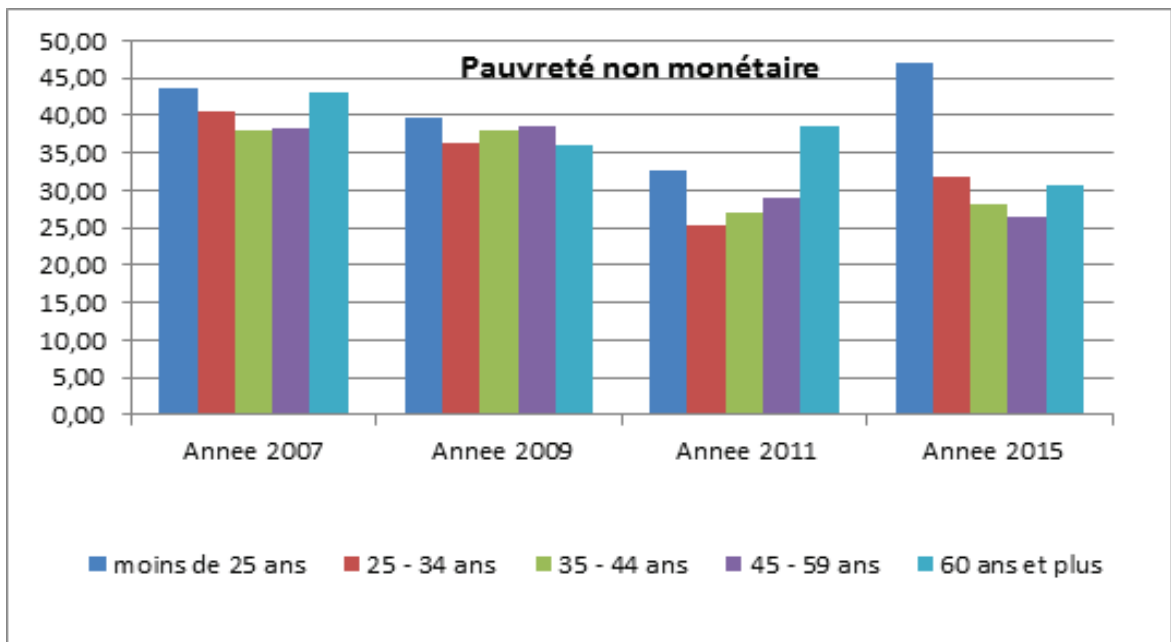
Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage : une relation structurellement décroissante

Le niveau d'instruction est une variable importante du capital humain qui peut être à la fois considérée comme un moyen ou un résultat dans l'appréciation du niveau de vie individuel. Ici, on note que quelles que soient la dimension et la période, le niveau de pauvreté baisse lorsqu'augmente le niveau d'instruction : les ménages dont le chef a le niveau secondaire ou supérieur sont moins pauvres que ceux dont le chef n'a jamais fréquenté ou a le niveau du primaire.

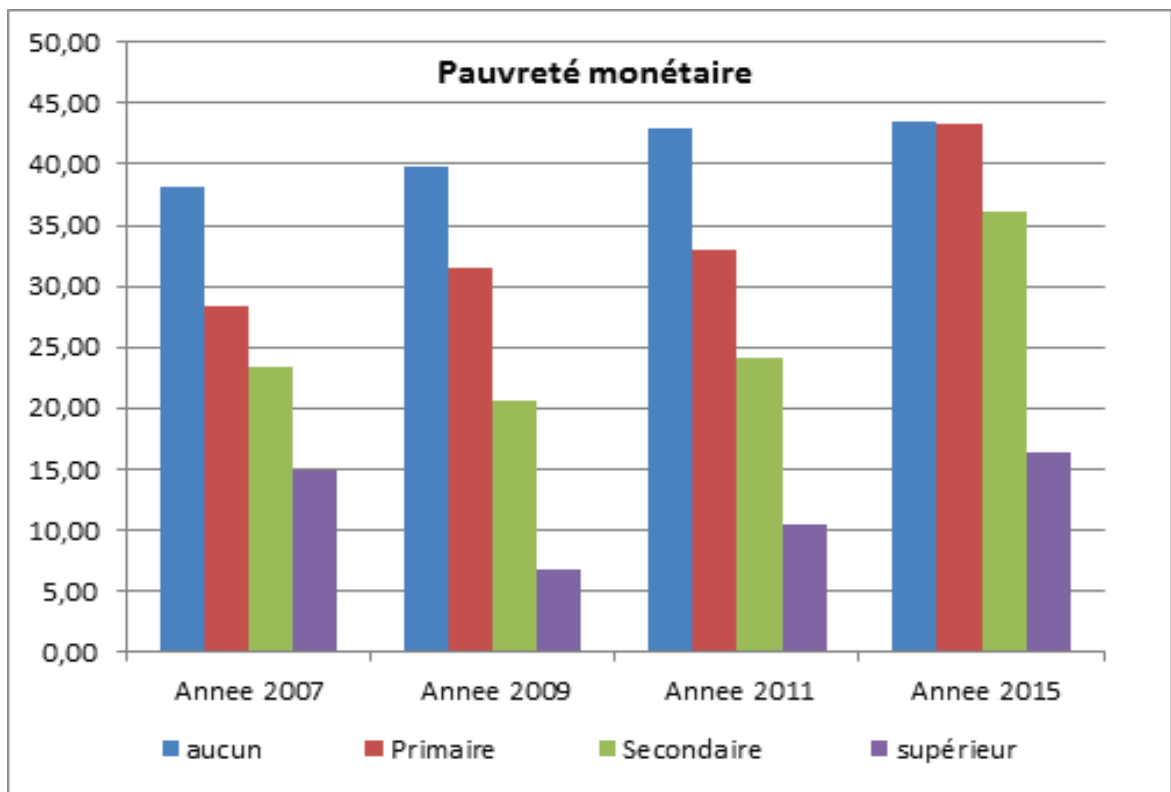
Ceci suggère le rôle important que joue l'éducation comme stratégie de réduction de la pauvreté.

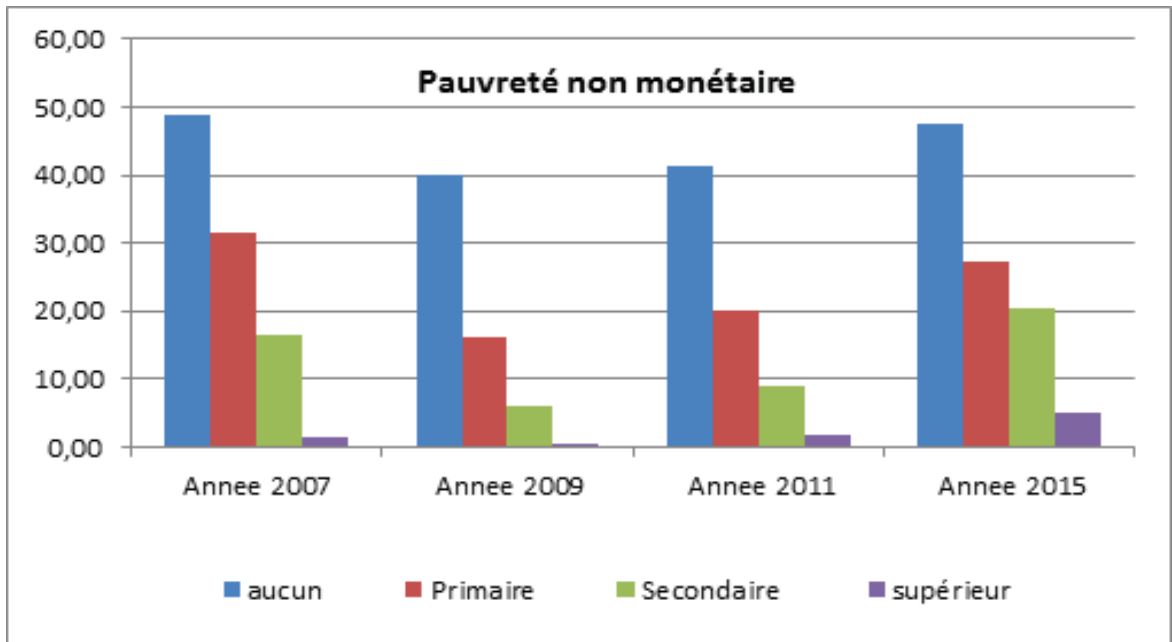
Graphique 7 : Incidence de pauvreté selon l'âge du Chef de ménage sur la période 2007-2015





Graphique 8 : Incidence de pauvreté selon le niveau d'instruction du Chef de ménage



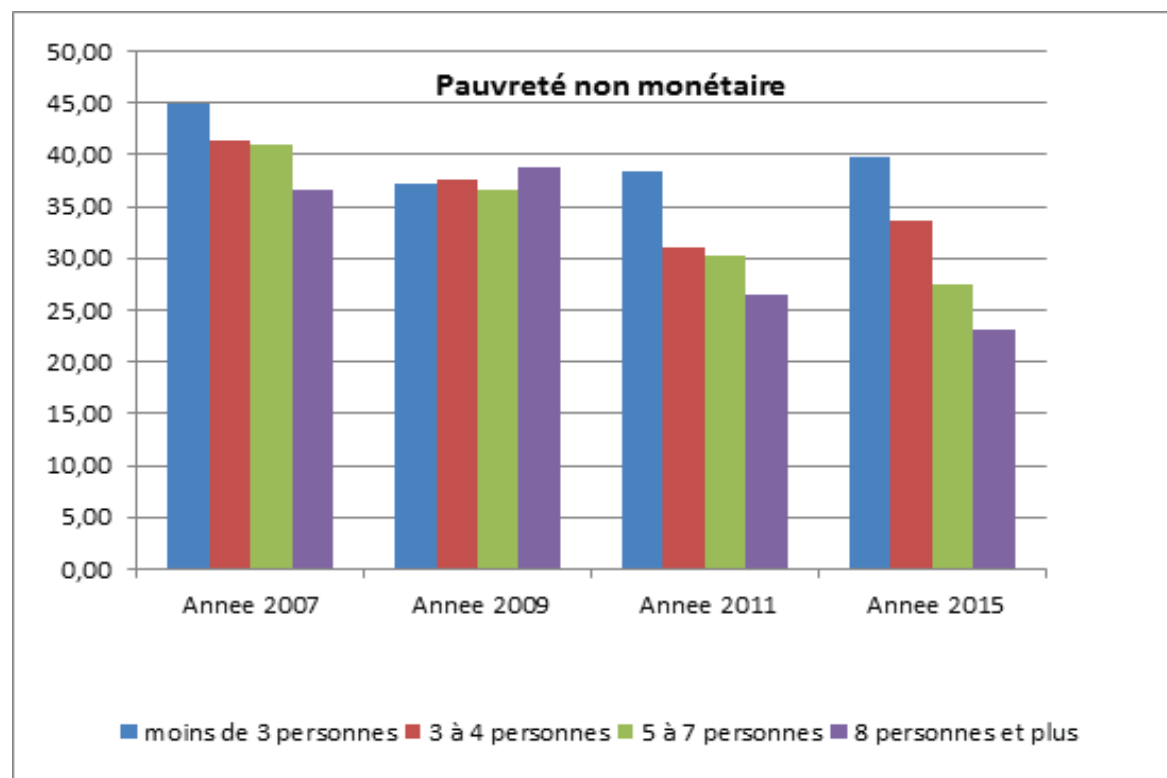
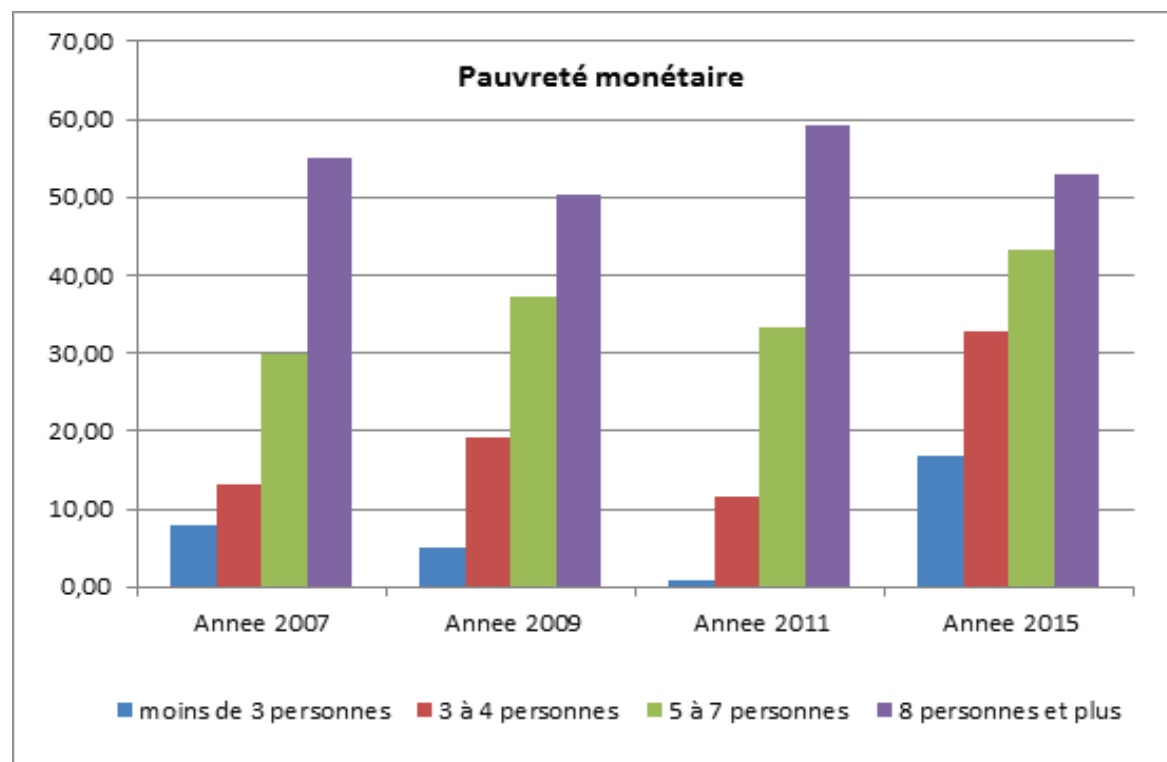


Pauvreté et taille du ménage : une relation mitigée

La taille du ménage a une influence aussi bien sur les dépenses de consommation que les conditions de vie et d'habitation. Le sens de la relation avec la pauvreté varie suivant les pays. On trouve généralement que la grande taille est une caractéristique des ménages pauvres. On trouve aussi dans certains cas (Voir l'étude sur la pauvreté non monétaire en Centrafrique) que ce sont plutôt les ménages riches qui sont de grande taille.

Dans le cas d'espèce, l'analyse traditionnelle fondée sur l'examen des indices de pauvreté met en évidence une relation croissante dans la sphère monétaire et décroissante avec l'approche non monétaire. On ne saurait conclure à une relation de cause à effet entre la taille du ménage et la pauvreté.

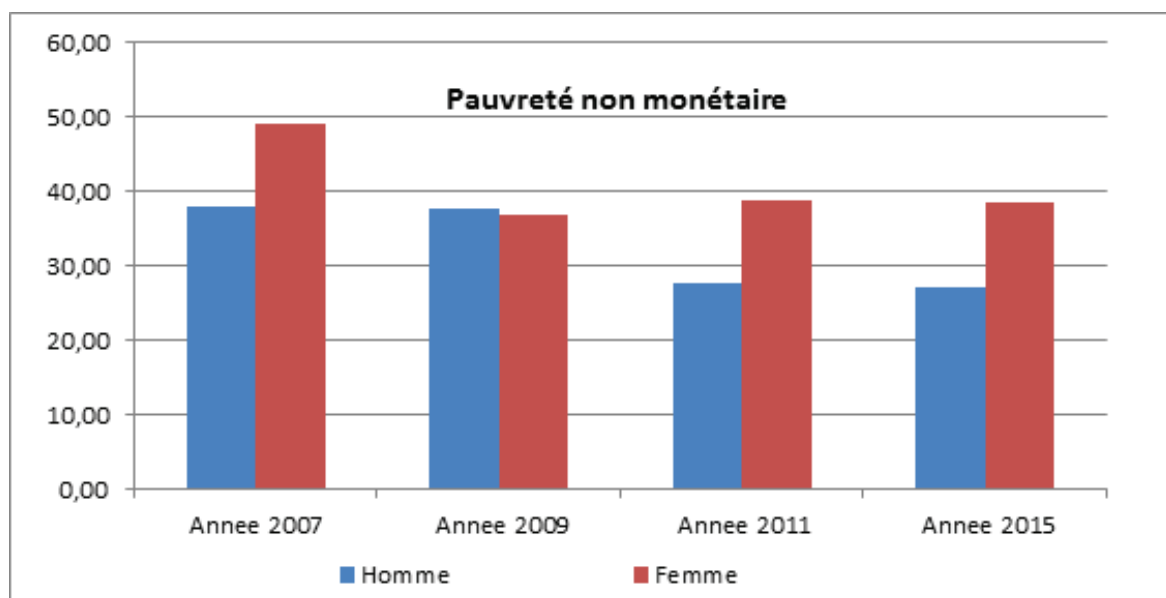
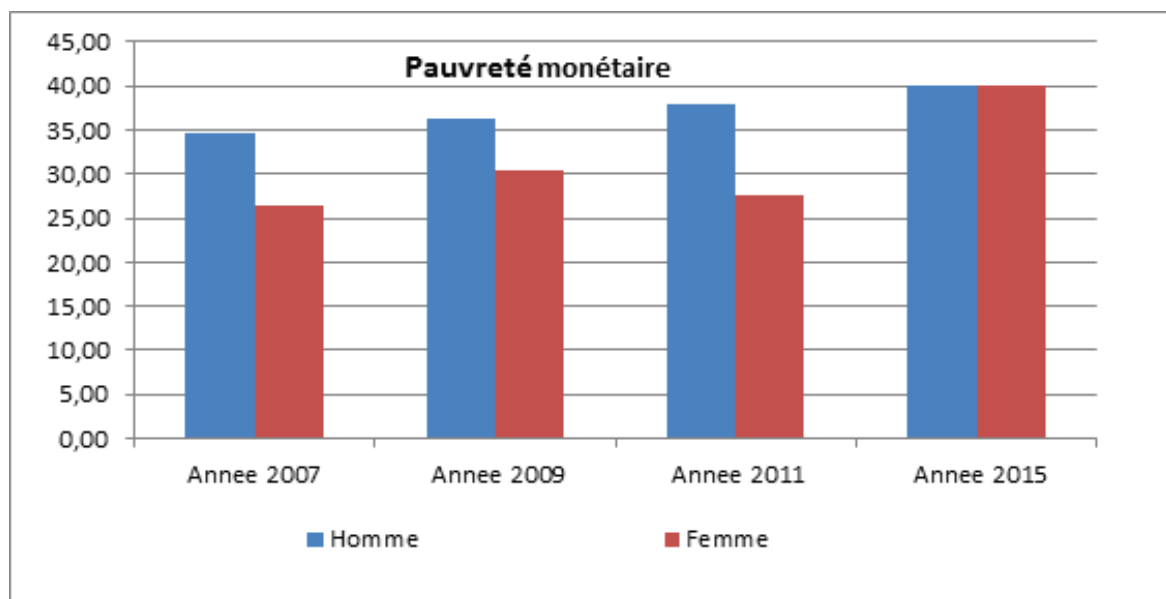
Graphique 9 : Incidence de pauvreté selon la taille du ménage



Pauvreté et sexe du chef de ménage : une relation mitigée

La relation entre la pauvreté et le sexe du chef de ménage varie selon l'approche objective retenue. Sur le plan monétaire, l'incidence de pauvreté dans les ménages dont le chef est du sexe masculin est en moyenne 1,22 fois plus élevée que celle des ménages dont le chef est du sexe féminin sur la période 2007-2015. Le résultat est inversé avec l'approche non monétaire avec plus d'acuité sur la période 2011-2015. Sur cette période, l'incidence de pauvreté des ménages dirigés par les femmes est au moins 1,40 fois plus élevée que celle des ménages dirigés par les hommes.

Graphique 10 : Incidence de pauvreté selon le sexe du chef de ménage



4.6 - Profil dynamique du noyau de pauvreté

En moyenne 12,9% de la population présentent les deux formes de pauvreté sur la période 2007-2015. Le début de la période caractérisée par une faible proportion relative du noyau contraste avec les années 2011 et 2015 qui affichent des proportions croissantes de population souffrant des deux formes de pauvreté.

Sur le plan spatial, le caractère rural de la pauvreté est perceptible au niveau du noyau de pauvreté. En effet, la proportion de population appartenant au noyau représente sur la période 2007-2015, en moyenne 1,5 fois celle du milieu urbain (Graphique 11).

Sur le plan géographique, l'analyse de l'évolution du noyau permet de classer les départements en quatre groupes (Graphique 11). Le premier groupe est celui des départements à noyau structurellement plus important au sens où la proportion de population présentant les deux formes de pauvreté est supérieure à la moyenne nationale sur toute la période ; il regroupe les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Couffo et du Mono. Le second groupe est caractéristique des départements à noyau moyennement plus important au sens où la proportion de la population appartenant au noyau dépasse 1 fois sur 2 celle du niveau national sur la période; il regroupe les départements du Borgou et des Collines.

Le troisième groupe composé des départements de l'Atlantique, de la Donga, du Plateau et du Zou correspond à ceux présentant de façon transitoire (1 fois sur 4) une proportion de population présentant les deux formes de pauvreté supérieure à la moyenne nationale. Le dernier groupe est caractéristique des départements à noyau faible. Il comprend le département du Littoral et celui de l'Ouémé.

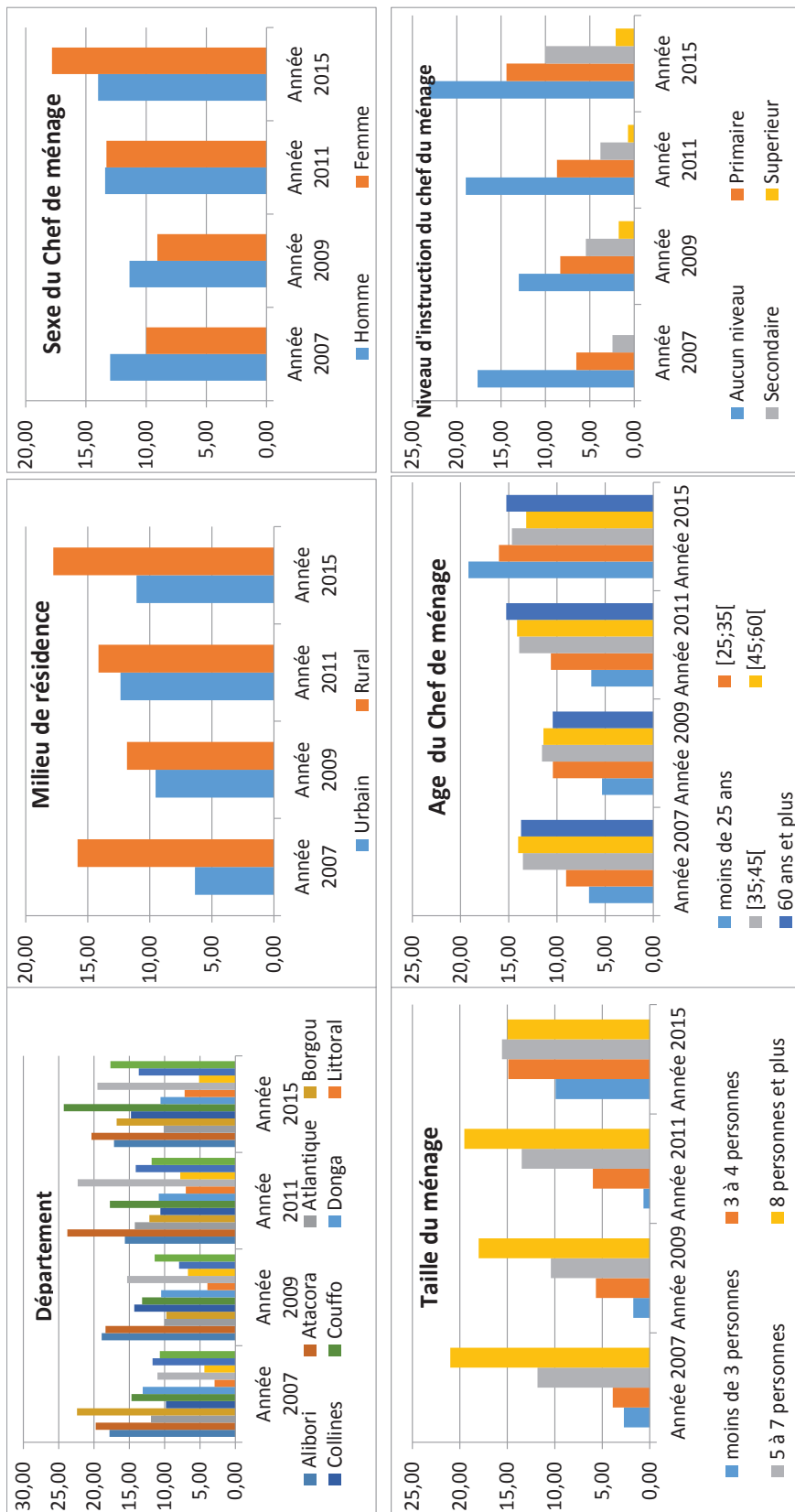
La relation entre le noyau de pauvreté et le sexe du chef de ménage reste floue. En effet malgré la persistance d'une proportion plus élevée de la population présentant les deux formes de pauvreté sur la période 2007-2011, on assiste à un renversement de tendance plus marquée en faveur des ménages dirigés par les femmes en 2015.

S'agissant de la taille du ménage, la relation est croissante avec le noyau de pauvreté (Graphique 11) et met en lumière une stratégie de ciblage des pauvres couplant les deux formes de pauvreté avec la taille du ménage.

L'influence de l'âge du chef de ménage sur le noyau de pauvreté est déterminée à la fois par l'analyse conjoncturelle des dépenses de consommation qui se traduit par l'évolution en « V » inversé de l'incidence du noyau sur la période 2007-2011 et l'aspect durée révélé par la forme en « V » observée en 2015.

Enfin la relation décroissante avec le niveau d'instruction met en évidence la baisse de l'incidence du noyau lorsqu'augmente le niveau d'instruction du chef de ménage et traduit l'importance du niveau d'instruction comme facteur clé de réduction durable de la pauvreté.

Graphique 11 : Profil dynamique du noyau de pauvreté



Lecture : Proportion (en %) de la population présentant les deux formes de pauvreté selon les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage

5. Ciblage des zones pauvres

Le ciblage des zones prioritaires articule celui des zones pauvres avec la possibilité pour certaines zones en difficulté d'atteindre les OMD après 2015. Dans cette perspective, les indices de pauvreté sont combinés avec le taux net de scolarisation dans le primaire, l'accès à l'eau potable et l'accès à l'électricité.

5.1 Ciblage des zones pauvres

La démarche s'appuie sur le fait que les autorités gouvernementales ont en général une grande aversion pour la pauvreté. Sous cette hypothèse, les zones pauvres sont ciblées en fonction de l'objectif visé en matière de réduction de la pauvreté. Ainsi lorsqu'on considère la réduction de la proportion de la population pauvre, les zones à cibler sont celles qui regroupent plus de vulnérables. En revanche, lorsque c'est l'indice d'écart de pauvreté qui est visé, les zones à cibler sont celles pour lesquelles l'incidence de pauvreté est plus forte. Enfin, si l'on choisit l'indice de sévérité, on cible les zones affichant un indice d'écart de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale [voir encadré 2].

5.2 Ciblage des zones prioritaires

Le ciblage des zones prioritaires est fondé sur le taux net de scolarisation des enfants de 6-11 ans dans le primaire, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et la proportion des ménages ayant accès à l'électricité.

Par rapport à l'accès à l'eau potable, une zone serait susceptible d'atteindre les objectifs ODD si la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable est inférieure à la moyenne nationale.

S'agissant de l'éducation et de la parité, une zone qui n'aurait pas encore atteint l'objectif d'universalité de l'instruction dans l'enseignement primaire avec une parité entre les filles et garçons a des chances d'atteindre cet objectif après 2015 lorsque le taux net de scolarisation des enfants de 6-11 ans (respectivement la parité entre filles et garçons (nombre de filles pour 100 garçons dans le primaire)) est supérieur à la moyenne nationale. La même logique vaut pour l'accès des ménages à l'électricité.

Le couplage de cette démarche avec le ciblage des zones pauvres fondé sur les indices de pauvreté basés sur les approches monétaire et non monétaire conduit enfin à la hiérarchisation des zones prioritaires.

Encadré 2 : Indicateur de ciblage des zones pauvres

Le ciblage d'une zone pauvre est fondé sur la statistique de Kakwani (1988) dont Vodounou (2003) a étudié les propriétés asymptotiques. Cet indicateur est donné par

$$\hat{T}_{k,P} = \frac{\hat{P}_{k,1}}{\hat{P}_1} \text{ si } 0 \leq \hat{T}_{k,P} \leq \frac{\hat{f}_k(z)}{\hat{f}(z)} \text{ si } 0 < \hat{T}_{k,P} < 1 \text{ où } k \text{ est l'indice de la commune (ou du$$

au seuil de pauvreté de la fonction de densité de l'indicateur de niveau de vie (dépense par équivalent ou indice composite de richesse) du groupe k et $\hat{f}(z)$ celle calculée en considérant la fonction de densité de l'ensemble des groupes ou des communes.

Les indices de pauvreté utilisés sont ceux de la classe de Foster et al. (1984). Ils sont définis par

$$P_0 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N (1 - \frac{y_i}{z}) \text{ est le paramètre d'aversion pour la pauvreté. Si } P_0 = 0 \text{ alors } P_0 \text{ est l'incidence}$$

P_1 est l'indice de profondeur de pauvreté et P_2 est l'indice de sévérité qui permet d'apprécier l'inégalité parmi les pauvres.

La statistique utilisée pour le ciblage est donnée par $\hat{T}_{k,P} = 1 - \sqrt{Vas \hat{T}_{k,P}}$

$$N \text{ Vas } \hat{T}_{k,P} = \frac{1}{\hat{P}_1^2} \hat{P}_{k,2} - \frac{\hat{P}_{k,1}^2}{\hat{P}_1^2} = \frac{\hat{P}_{k,1}^2}{\hat{P}_1^4} P_2 - \frac{\hat{P}_{k,1}^2}{\hat{P}_1^2}$$

$$= 2 \frac{\hat{P}_{k,1}^2}{\hat{P}_1^3} - \frac{\hat{P}_{k,1}^2}{\hat{P}_1^2}$$

L'unité géographique est ciblée dès que la statistique $\hat{T}_{k,P} = 1 - \sqrt{Vas \hat{T}_{k,P}}$

5.3 - Ciblage des départements et des communes

Le ciblage des zones pauvres est fondé sur l'écart de pauvreté en rapport à l'objectif 1 des ODD défini dans l'encadré 3. Il est réalisé sur les départements et les communes en considérant les deux formes de pauvreté : pauvreté monétaire et non monétaire.

Encadré 3 : Les 17 objectifs de développement durable
Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable
Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Les tableaux 11 et 12 présentent le ciblage des départements pour les années 2011 et 2015.

Il montre qu'en se fondant sur une politique de réduction des inégalités parmi les pauvres, les autorités publiques pourraient orienter leurs actions dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Couffo, du Mono et du Zou lorsqu'on considère en 2015 les deux formes de pauvreté à la fois.

L'analyse du ciblage sur la période 2011-2015 suggère d'accorder la priorité aux quatre départements (Alibori, Atacora, Couffo, Mono) retenus sur les deux périodes.

Au niveau des communes, les cartes d'incidence et de profondeur de pauvreté monétaire et non monétaire

présentent une vue spatiale du phénomène de pauvreté. L'analyse de ces cartes en rapport aux indicateurs de ciblage des zones pauvres conduit à l'identification de celles-ci.

Globalement, 44 communes sont ciblées en 2015 contre 48 en 2011 et 41 en 2007 sur le plan monétaire. Sur le plan non monétaire, on en dénombre aussi 44 communes en 2015 contre 47 en 2011 et 50 en 2007. Dans les deux dimensions, le nombre de communes ciblées est réduit à 27 en 2015 contre 34 en 2011 et 33 en 2007

Sur la période 2007-2015, les cartes 2 à 9 mettent en relief l'évolution de l'incidence et de la profondeur de pauvreté monétaire, les cartes 30 à 37 présentent les zones pauvres ciblées et conduisent à l'identification des zones prioritaires définies par rapport à la possibilité de réduire l'écart de pauvreté après 2015.

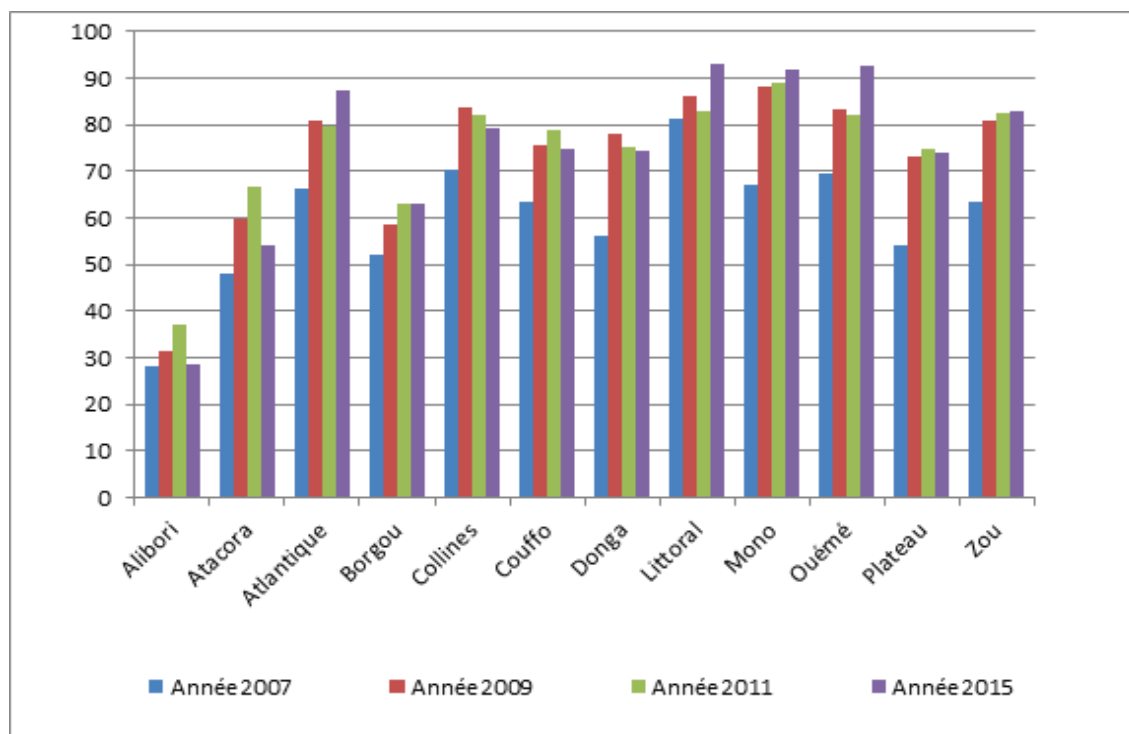
Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Le taux net de scolarisation (TNS) des enfants de 6-11 ans a connu une croissance régulière entre 2007 et 2011 avec un léger fléchissement en 2015. Au niveau national, le TNS est passé de 60,2% en 2007 à 72,1% en 2009, à 74,4% en 2011 et à 74,1% en 2015. Au niveau des départements, la tendance croissante de l'évolution du TNS est observée partout à l'exception de l'Alibori et de l'Atacora. Pour ces deux départements, la courbe d'évolution est en « V » inversé avec des TNS faibles (Graphique 12).

La carte 58 présente un aperçu spatial de la situation par commune. On note entre 2007 et 2015, une divergence de plus en plus grande du sentier des OMD est observée. En effet, en 2015, l'évolution du TNS de scolarisation dans 20 communes n'est pas compatible avec le sentier des OMD. En 2007, on dénombrait 5 communes dans ce cas: Natitingou, Parakou, Ouaké, Ouinhi et Cotonou. En 2011, Cotonou et Parakou n'ont pas amélioré de façon significative leur TNS et se retrouvent en dehors du sentier des OMD.

Graphique 12 : Evolution par département du taux net de scolarisation (TNS) des enfants de 6-11 ans dans le primaire



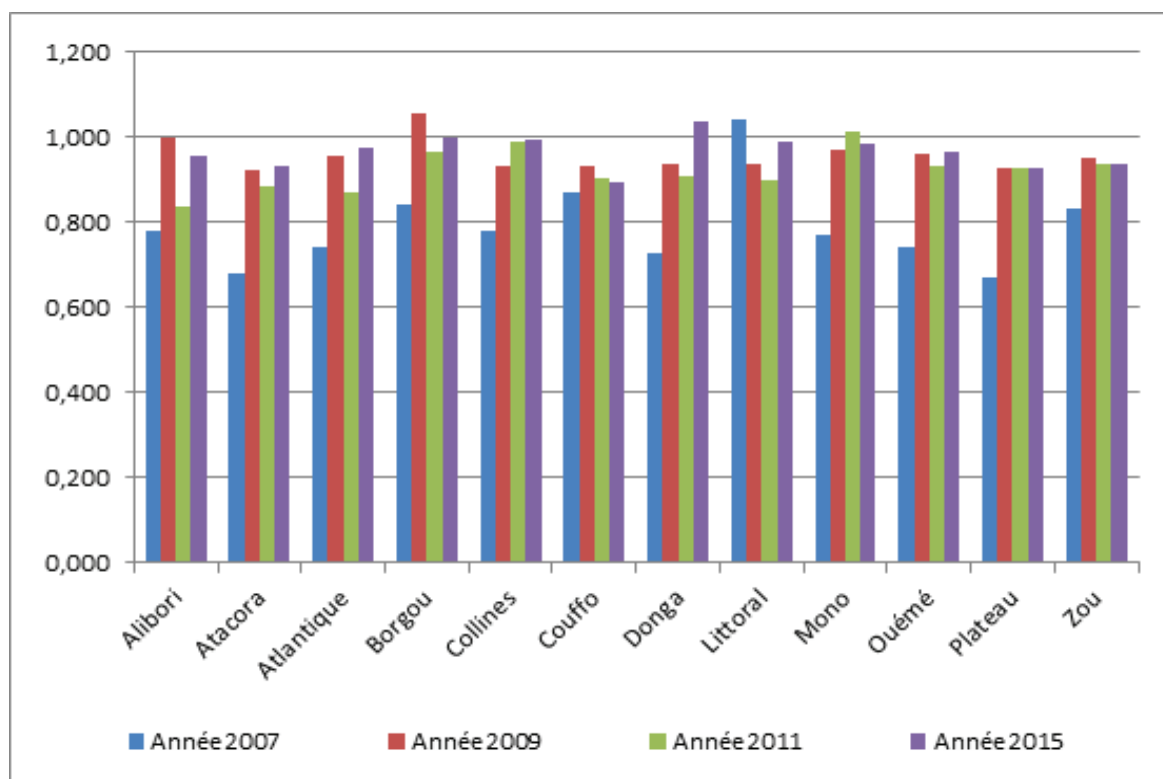
Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Le rapport du TNS des filles à celui des garçons dans le primaire s'est amélioré de façon significative entre 2007 et 2015. Il a connu une tendance à la hausse depuis 2007 avec un léger recul en 2011. On a dénombré en 2015, 98 filles pour 100 garçons contre 93 en 2011, 96 en 2009 et 79 en 2007.

Au niveau géographique la situation est très contrastée tant au niveau des départements qu'au niveau des communes (Voir graphique 13 et carte 59).

Graphique 13 : Evolution par département de la parité entre Filles et Garçons dans le primaire



Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



La proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable est globalement en baisse quel que soit le milieu de résidence. Au niveau national, elle est passée de 33,7% en 2007 à 27,5% en 2009. En milieu urbain, cette proportion s'est réduite de 1,1 point en passant de 21,5% en 2007 à 20,4% en 2009. En milieu rural la baisse est plus importante (7,0 points). La proportion de population n'ayant pas accès à l'eau potable s'est établie à 32,6% en 2009 en raison notamment des actions mises en œuvre par rapport au forage de nouveaux puits et à la réhabilitation des puits non fonctionnels.

La carte n°60 présente une vue spatiale des communes par rapport à l'eau potable. On note que l'évolution de la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable est compatible au sentier des OMD dans 32 communes en 2011 contre 41 communes en 2007.

5.4 - Hiérarchisation des zones

Pour hiérarchiser les zones notamment les communes, on a dénombré comme en 2009, le nombre d'indicateurs dont les sentiers d'évolution ne sont pas compatibles à ceux des OMD. Le classement par ordre décroissant met en relief le degré de difficulté pour l'atteinte des OMD et oriente sur le choix des zones prioritaires en couplage avec le ciblage des zones pauvres.

Ainsi en 2011, parmi les 9 communes suivantes : Abomey-Calavi, Parakou, Dangbo, Porto-Novo, Péhunco, Ouidah, Klouékanme, Copargo, Cotonou, dont l'évolution du TNS de scolarisation des 6-11 ans dans le primaire, de la parité entre filles et garçons dans le primaire et de la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable n'est pas compatible avec le sentier des OMD, la priorité serait d'abord accordée à Péhunco, Klouékanme, Copargo, ciblées dans les deux dimensions monétaire et non monétaire lorsqu'on se fixe comme objectif de réduire l'écart de pauvreté. Les 6 autres communes pourront être retenues par la suite.

En 2007, on avait la situation suivante : 9 communes (Kandi, Malanville, Ségbana, Ouessè, Djougou, Athiémé, Comé, Adja-ouèrè, Covè) avaient 3 objectifs non atteints ; viennent 37 communes pour 2 objectifs non atteints et 22 communes pour 1 objectif non atteint.

Les 9 communes qui étaient en difficulté en 2007 ont connu des évolutions différentes. En effet, l'évolution des trois indicateurs est significative à Covè qui a renoué avec le sentier des OMD. Athiémé, Comé et Adja-Ouèrè ne sont pas sur le sentier des OMD pour un seul indicateur : eau potable pour la première et parité entre filles et garçons pour les deux dernières. Enfin, Kandi, Malanville, Ségbana, Ouessè, Djougou se sont écartés du sentier des OMD pour 2 indicateurs.

La synthèse de la situation est présentée dans le tableau 15 qui pourrait être exploitée pour affiner la hiérarchisation du choix des communes en ce qui concerne notamment les actions à entreprendre pour optimiser l'atteinte des OMD.

6. Facteurs explicatifs de la variation des indices de la pauvreté monétaires

La détermination des facteurs explicatifs est faite sur la base des résultats de quatre régressions relatives aux périodes 2007, 2009, 2011 et 2015, du logarithme de la dépense par tête sur des variables spatiales, sociodémographiques, économiques et de niveau de vie du ménage présentés dans les tableaux 16, 17, 18 et 19.

Pour les variables spatiales (milieu de résidence, département de résidence), les résultats mettent en évidence l'effet positif permanent du milieu de résidence sur le revenu et suggèrent la mise en œuvre des actions structurantes visant le développement des villes et l'aménagement des territoires départements afin de stimuler les activités économiques et sociales.

S'agissant des variables sociodémographiques, le niveau d'instruction du chef est apparu comme l'un des facteurs influençant aussi positivement de façon permanente le revenu des ménages. En tant que déterminant principal du capital humain, il est le socle du développement et par ricochet un levier en matière de réduction de la pauvreté lorsque les conditions de création d'emploi sont réunies. Dans cette perspective, les politiques efficaces de création d'emploi devront être des alternatives pour l'absorption du stock de capital humain que constituent les jeunes diplômés.

Le sexe du chef de ménage est de moindre importance dans l'appréciation de l'évolution du revenu à long terme. En outre, la taille du ménage et l'âge du chef de ménage ont des effets non linéaires mais mitigés sur le revenu du ménage.

En ce qui concerne les variables économiques et de niveau de vie, le confort du logement, les moyens de transport et les moyens de communication possédés par le ménage, notamment le téléphone portable et l'accès à internet, apparaissent comme des variables ayant de façon constante un impact positif significatif sur le revenu des ménages. Ceci suggère la mise en place de politiques visant à faciliter l'accès à coût réduit aux différents services de télécommunication.

Dans cette étude, on a analysé les tendances de la pauvreté dans les dimensions monétaire et non monétaire sur la période 2007-2015 et identifié les facteurs clés ayant un effet positif permanent sur le revenu des ménages.

Les résultats ont montré que la pauvreté objective non monétaire est en recul sur la période, ce qui contraste avec la pauvreté objective monétaire qui a augmenté de façon continue avec une incidence passant de 33,3% en 2007 à 40,1% en 2015. L'analyse de l'évolution des variations des indices de la pauvreté monétaire révèle que le facteur déterminant de son aggravation est la composante de redistribution, la composante de croissance ayant un impact faible.

L'analyse dynamique du profil de pauvreté en fonction de différentes variables (milieu de résidence, sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage, taille du ménage, niveau d'instruction du chef de ménage), confirme le caractère rural de la pauvreté et la relation décroissance avec le niveau d'instruction. La relation avec le sexe du chef de ménage et la taille du ménage reste mitigée et celle avec l'âge est non linéaire. Au niveau du noyau de pauvreté, la prévalence augmente avec la taille du ménage et décroît avec le niveau d'instruction du chef de ménage.

Le ciblage des zones pauvres en fonction des objectifs 1, 4, 5 et 7 des ODD visant respectivement à i) éliminer de la pauvreté sous toutes ses formes, ii) assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, iii) parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles et iv) garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau, a permis d'identifier les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Mono et du Couffo comme prioritaires en matière de réduction de la pauvreté.

Enfin, l'analyse des facteurs explicatifs du revenu par tête des ménages élargit le spectre des actions à entreprendre avec une problématique plus large visant le développement des villes et des territoires départementaux concomitamment avec le renforcement du capital humain dont l'éducation et la formation professionnelle constituent le socle et, le développement des infrastructures, en particulier celles liées aux technologies de l'information et des communications.

Glossaire

N° d'ordre	Indicateurs	Lecture
1	Incidence de pauvreté (P0) (en %)	Proportion de population pauvre
2	Indice d'écart de pauvreté ou de profondeur de pauvreté (P1)	C'est un nombre sans dimension compris entre 0 et 1 qui indique la moyenne pondérée de la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense par tête du ménage normalisée (divisée) par le seuil de pauvreté
3	Ecart de pauvreté (P1/P0) en % du seuil de pauvreté	Cet indicateur est plus parlant que l'indice P1. Il mesure l'écart entre le seuil de pauvreté et la moyenne des dépenses par tête des pauvres normalisé par le seuil de pauvreté
4	Indice de sévérité de la pauvreté (P2)	C'est un nombre sans dimension compris entre 0 et 1 qui indique la moyenne pondérée du carré de la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense par tête du ménage normalisée (divisée) par le seuil de pauvreté. C'est une mesure de l'inégalité des dépenses par tête parmi les pauvres.
5	Noyau de pauvreté	Population cumulant toutes les formes de pauvreté (pauvreté monétaire et pauvreté non monétaire)
6	Prévalence du noyau de pauvreté	Proportion de la population cumulant toutes les formes de pauvreté

Tableau 1 : Tendance de la pauvreté monétaire selon le département

Département	2007				2009			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Alibori	43,30	0,136	0,059	31,47	35,73	0,111	0,050	31,10
Atacora	33,16	0,077	0,028	23,29	36,05	0,107	0,046	29,79
Atlantique	36,38	0,113	0,050	31,17	36,93	0,111	0,048	30,01
Borgou	39,23	0,136	0,065	34,73	28,92	0,095	0,045	32,96
Collines	31,17	0,077	0,031	24,59	44,16	0,142	0,064	32,16
Couffo	35,38	0,090	0,034	25,53	46,47	0,136	0,055	29,37
Donga	33,62	0,100	0,043	29,79	31,27	0,088	0,037	28,29
Littoral	26,24	0,080	0,038	30,32	23,92	0,059	0,022	24,81
Mono	27,56	0,077	0,033	27,9	46,47	0,143	0,059	30,83
Ouémé	25,33	0,076	0,036	30,18	24,27	0,057	0,020	23,62
Plateau	35,23	0,089	0,032	25,21	32,69	0,088	0,037	26,88
Zou	32,68	0,078	0,028	23,97	41,24	0,128	0,057	31,11
Total	33,26	0,095	0,040	28,54	35,21	0,104	0,045	29,66

Tableau 1: Tendance de la pauvreté monétaire selon le département (suite et fin)

Département	2011				2015			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Alibori	36,29	0,0925	0,0334	25,48	39,88	0,1983	0,1275	49,72
Atacora	39,74	0,0958	0,0336	24,12	42,33	0,2157	0,1374	50,95
Atlantique	39,01	0,1146	0,0477	29,37	41,34	0,1309	0,0634	31,67
Borgou	31,46	0,0791	0,0277	25,16	38,63	0,2263	0,1649	58,58
Collines	46,07	0,1218	0,0465	26,45	47,20	0,1988	0,1229	42,12
Couffo	46,58	0,1331	0,0561	28,58	49,31	0,2342	0,1537	47,50
Donga	36,64	0,0954	0,0341	26,04	42,48	0,2224	0,1500	52,36
Littoral	25,88	0,0719	0,0307	27,77	25,73	0,0970	0,0523	37,68
Mono	43,53	0,1126	0,0417	25,87	46,83	0,1967	0,1174	42,00
Ouémé	25,43	0,0610	0,0229	24,00	27,55	0,1193	0,0720	43,30
Plateau	36,01	0,1078	0,0472	29,93	37,27	0,1445	0,0855	38,78
Zou	41,49	0,1260	0,0540	30,37	42,80	0,2047	0,1328	47,83
Total	36,19	0,0981	0,0388	27,11	40,08	0,1826	0,1154	45,55

Tableau 2 : Tendance de la pauvreté non monétaire

Département	2007				2009			
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)
Alibori	43,63	0,132	0,055	30,37	33,27	0,149	0,090	44,88
Atacora	67,29	0,192	0,084	28,53	69,66	0,313	0,179	44,97
Atlantique	33,54	0,081	0,033	24,23	26,45	0,107	0,058	40,43
Borgou	47,37	0,137	0,058	28,89	32,24	0,120	0,062	37,19
Collines	31,97	0,073	0,028	22,97	17,26	0,061	0,030	35,43
Couffo	47,36	0,093	0,027	19,67	42,25	0,169	0,085	40,06
Donga	36,34	0,096	0,036	26,31	21,41	0,074	0,039	34,76
Littoral	15,02	0,026	0,008	17,28	13,01	0,037	0,016	28,64
Mono	47,20	0,084	0,023	17,72	44,91	0,230	0,147	51,26
Ouémé	28,16	0,055	0,017	19,57	19,50	0,081	0,045	41,75
Plateau	36,58	0,066	0,017	17,95	28,71	0,107	0,056	37,22
Zou	39,87	0,127	0,056	31,77	32,26	0,130	0,069	40,23
Total	39,84	0,100	0,039	25,19	30,84	0,127	0,070	41,24

Tableau 2 : Tendance de la pauvreté non monétaire (suite et fin)

Département	2011				2015			
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)
Alibori	41,10	0,1651	0,0981	40,16	37,57	0,101	0,046	26,93
Atacora	58,12	0,2721	0,1808	46,83	45,57	0,110	0,045	24,17
Atlantique	23,62	0,1009	0,0661	42,70	18,38	0,050	0,021	27,06
Borgou	29,26	0,1113	0,0641	38,03	29,79	0,066	0,023	22,01
Collines	22,01	0,0804	0,0484	36,52	25,45	0,048	0,018	18,88
Couffo	36,73	0,1534	0,0930	41,78	43,57	0,152	0,078	34,77
Donga	23,42	0,0792	0,0433	33,84	18,06	0,055	0,027	30,63
Littoral	18,88	0,0614	0,0270	32,54	21,31	0,049	0,018	23,22
Mono	40,88	0,2013	0,1411	49,23	40,40	0,121	0,056	30,05
Ouémé	19,56	0,0702	0,0433	35,91	14,05	0,043	0,020	30,85
Plateau	27,49	0,1055	0,0654	38,37	30,58	0,083	0,035	27,03
Zou	26,87	0,1100	0,0656	40,93	33,63	0,114	0,059	33,92
Total	29,57	0,1207	0,0744	40,82	29,41	0,081	0,036	27,44

Tableau 3 : Tendance de la pauvreté monétaire selon la commune

Département	2007				2009			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Banikoara	49,01	0,155	0,064	31,66	26,98	0,100	0,053	37,09
Gogounou	50,82	0,168	0,070	33,06	31,78	0,089	0,040	27,93
Kandi	32,28	0,093	0,041	28,84	29,66	0,056	0,016	18,89
Karimama	43,88	0,140	0,058	31,97	53,85	0,213	0,104	39,63
Malanville	39,63	0,143	0,072	36,19	39,27	0,115	0,046	29,26
Ségbana	46,23	0,111	0,040	23,97	46,96	0,152	0,067	32,43
Boukoumbe	35,76	0,083	0,027	23,10	41,10	0,131	0,054	31,78
Cobly	21,86	0,053	0,022	24,13	28,42	0,057	0,019	19,94
Kérou	30,61	0,072	0,030	23,66	29,82	0,122	0,069	41,06
Kouandé	36,77	0,100	0,043	27,09	44,71	0,161	0,075	35,97
Matéri	39,47	0,086	0,030	21,84	34,52	0,089	0,030	25,77
Natitingou	27,96	0,061	0,021	21,85	37,98	0,131	0,063	34,56
Péhunco	29,81	0,067	0,022	22,38	22,74	0,061	0,022	26,70
Tanguiéta	34,75	0,095	0,038	27,40	36,20	0,062	0,018	17,24
Toucountouna	45,52	0,088	0,025	19,31	50,41	0,144	0,057	28,63
Abomey-Calavi	25,84	0,082	0,037	31,58	18,00	0,040	0,014	22,20
Allada	42,96	0,131	0,053	30,54	46,84	0,142	0,062	30,28
Kpomasse	29,27	0,106	0,049	36,07	34,51	0,076	0,022	21,98
Ouidah	32,37	0,126	0,069	39,00	48,41	0,172	0,078	35,56
So-Ava	55,20	0,183	0,084	33,23	53,18	0,161	0,069	30,26
Toffo	42,25	0,103	0,037	24,34	53,23	0,170	0,075	31,87

Département	2007				2009			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Torri-Bossito	42,67	0,088	0,027	20,63	47,46	0,179	0,098	37,79
Ze	47,31	0,163	0,076	34,42	56,34	0,192	0,094	34,05
Bembereke	43,13	0,190	0,101	43,98	27,92	0,102	0,052	36,65
Kalale	38,16	0,143	0,078	37,47	23,15	0,092	0,051	39,69
N'dali	51,18	0,201	0,102	39,18	39,33	0,116	0,053	29,39
Nikki	50,13	0,152	0,065	30,36	38,65	0,144	0,069	37,16
Parakou	21,81	0,066	0,029	30,05	22,46	0,075	0,036	33,47
Perere	42,31	0,103	0,039	24,27	25,78	0,067	0,023	26,16
Sinende	41,40	0,161	0,081	38,84	26,31	0,059	0,021	22,50
Tchaourou	43,90	0,146	0,065	33,27	31,20	0,090	0,039	28,87
Bante	41,81	0,086	0,029	20,68	46,95	0,141	0,060	30,08
Dassa-Zoume	32,47	0,090	0,039	27,84	41,25	0,135	0,059	32,65
Glazoue	27,41	0,061	0,027	22,40	51,29	0,175	0,081	34,19
Ouesse	39,58	0,110	0,047	27,92	46,40	0,132	0,053	28,34
Savalou	22,42	0,062	0,025	27,75	46,14	0,163	0,079	35,23
Save	25,16	0,053	0,019	21,09	24,50	0,068	0,028	27,74
Aplahoue	35,54	0,078	0,026	21,94	60,97	0,192	0,079	31,49
Djakotomey	41,75	0,113	0,045	27,09	55,17	0,188	0,086	34,15
Dogbo	27,80	0,067	0,024	23,95	34,89	0,089	0,030	25,51
Klouékanme	36,24	0,101	0,040	27,92	35,37	0,099	0,037	27,91
Lalo	33,76	0,095	0,036	28,21	50,12	0,155	0,069	31,00
Toviklin	38,04	0,084	0,031	22,18	43,47	0,084	0,025	19,25
Bassila	31,99	0,090	0,035	28,21	30,42	0,104	0,044	34,09
Copargo	35,28	0,076	0,027	21,46	48,15	0,151	0,069	31,44
Djougou	35,21	0,116	0,053	32,93	30,02	0,077	0,031	25,61
Ouake	26,94	0,070	0,027	25,87	20,11	0,049	0,016	24,33
Cotonou	26,24	0,080	0,038	30,32	23,92	0,059	0,022	24,81
Athieme	27,82	0,065	0,020	23,41	53,39	0,130	0,045	24,32
Bopa	38,61	0,099	0,036	25,53	44,58	0,144	0,062	32,34
Come	27,92	0,096	0,049	34,51	42,18	0,129	0,054	30,60
Grand-Popo	21,15	0,101	0,065	47,96	48,12	0,172	0,075	35,81
Houeyogbe	28,35	0,066	0,024	23,21	49,60	0,165	0,072	33,26
Lokossa	19,82	0,051	0,020	25,90	42,19	0,119	0,045	28,28
Adjarra	20,92	0,060	0,021	28,61	29,32	0,065	0,021	22,28
Adjohoun	30,58	0,064	0,021	21,01	20,60	0,066	0,029	31,96
Aguegues	29,33	0,091	0,044	30,96	32,66	0,112	0,045	34,35
Akpro-Missere	25,77	0,065	0,024	25,36	30,46	0,081	0,030	26,72
Avrankou	26,53	0,064	0,023	24,28	20,54	0,038	0,010	18,68
Bonou	34,18	0,077	0,025	22,52	33,10	0,100	0,040	30,21
Dangbo	27,86	0,065	0,020	23,40	35,34	0,094	0,039	26,60
Porto-Novo	20,22	0,088	0,056	43,46	19,14	0,033	0,010	17,27
Seme-Kpodji	28,69	0,094	0,047	32,65	18,15	0,037	0,010	20,24
Adja-Ouere	32,97	0,105	0,044	31,92	24,12	0,054	0,018	22,19
Ifangni	35,89	0,095	0,033	26,52	25,95	0,062	0,022	24,00

Département	2007				2009			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Ketou	36,32	0,078	0,027	21,43	33,93	0,095	0,046	27,96
Pobe	34,98	0,079	0,024	22,54	46,52	0,145	0,068	31,18
Sakete	35,95	0,086	0,030	23,90	34,95	0,091	0,033	25,94
Abomey	27,96	0,078	0,033	27,97	27,99	0,070	0,031	25,00
Agbangnizoun	31,63	0,064	0,019	20,15	41,96	0,142	0,066	33,80
Bohicon	35,23	0,096	0,036	27,24	37,81	0,126	0,059	33,42
Cove	28,29	0,064	0,021	22,46	45,49	0,168	0,083	36,92
Djidja	40,11	0,087	0,030	21,77	36,52	0,075	0,025	20,55
Ouinhi	35,09	0,090	0,033	25,72	46,60	0,124	0,049	26,61
Zagnanado	41,55	0,123	0,045	29,55	49,38	0,166	0,073	33,71
Za-Kpota	26,63	0,051	0,015	19,34	46,55	0,150	0,062	32,22
Zogbodomey	32,46	0,081	0,029	24,90	45,74	0,154	0,076	33,76
Total	33,26	0,095	0,040	28,54	35,21	0,104	0,045	29,66

Tableau 3 : Tendance de la pauvreté monétaire selon la commune (Suite et fin)

Département	2011				2015			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Banikoara	27,55	,0599	,0172	21,76	30,44	,1565	,1056	51,42
Gogounou	33,65	,0862	,0292	25,61	41,63	,2281	,1549	54,80
Kandi	31,79	,0521	,0129	16,38	36,92	,1751	,1066	47,44
Karimama	53,74	,1553	,0631	28,91	50,42	,2669	,1696	52,93
Malanville	42,46	,1268	,0513	29,87	47,80	,1990	,1193	41,64
Ségbana	48,04	,1459	,0620	30,37	49,42	,2878	,1907	58,24
Boukoumbe	47,48	,1150	,0377	24,23	44,91	,2792	,1825	62,17
Cobly	34,81	,0578	,0145	16,60	34,00	,1765	,1035	51,90
Kérou	35,82	,0687	,0183	19,17	39,05	,2066	,1298	52,91
Kouandé	50,88	,1564	,0631	30,74	49,33	,2439	,1612	49,45
Matéri	31,26	,0625	,0179	20,00	38,68	,2196	,1513	56,77
Natitingou	40,06	,0932	,0319	23,28	45,16	,2307	,1482	51,08
Péhunco	47,13	,1717	,0850	36,43	51,74	,2187	,1335	42,26
Tanguiéta	33,94	,0795	,0250	23,41	33,39	,1211	,0624	36,26
Toucountouna	38,67	,0746	,0210	19,29	37,83	,2285	,1576	60,41
Abomey-Calavi	18,36	,0564	,0270	30,72	24,37	,0867	,0395	35,59
Allada	46,88	,1200	,0422	25,60	43,64	,1315	,0640	30,14
Kpomasse	32,50	,0745	,0227	22,93	37,77	,0825	,0291	21,84
Ouidah	54,03	,1939	,0946	35,89	52,68	,1878	,1061	35,65
So-Ava	60,98	,1438	,0449	23,58	58,53	,1841	,0868	31,45
Toffo	56,96	,1958	,0885	34,38	58,57	,1550	,0628	26,46

Département	2011				2015			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Torri-Bossito	51,60	,1306	,0474	25,31	46,52	,2042	,1295	43,90
Ze	61,19	,1811	,0706	29,59	64,79	,1611	,0715	24,86
Bembereke	28,26	,0740	,0265	26,19	34,65	,1517	,0925	43,77
Kalale	37,85	,1008	,0357	26,62	48,45	,3090	,2239	63,79
N'dali	33,02	,0787	,0286	23,84	40,64	,2470	,1764	60,77
Nikki	43,87	,1058	,0335	24,11	52,13	,3237	,2359	62,09
Parakou	22,53	,0593	,0218	26,33	24,85	,0897	,0474	36,09
Perere	28,08	,0558	,0157	19,85	33,19	,1604	,1173	48,33
Sinende	28,93	,0671	,0208	23,21	30,62	,1425	,0921	46,54
Tchaourou	34,11	,0892	,0338	26,16	44,18	,3434	,2889	77,74
Bante	44,88	,1447	,0614	32,25	46,97	,2242	,1468	47,72
Dassa-Zoume	44,98	,0973	,0316	21,63	49,81	,1565	,0738	31,41
Glazoue	54,80	,1706	,0720	31,12	52,84	,1936	,1175	36,65
Ouesse	50,48	,1119	,0362	22,17	51,49	,2876	,2067	55,86
Savalou	45,55	,1296	,0515	28,44	42,55	,1695	,0954	39,84
Save	30,18	,0474	,0118	15,71	36,04	,1324	,0726	36,74
Aplahoue	49,77	,1459	,0599	29,31	49,82	,2157	,1378	43,29
Djakotomey	55,18	,2184	,1169	39,58	55,11	,2399	,1525	43,53
Dogbo	49,83	,1338	,0485	26,86	52,70	,2140	,1206	40,60
Klouékanme	38,39	,1052	,0425	27,40	42,25	,1967	,1247	46,54
Lalo	39,57	,0653	,0158	16,51	47,30	,3043	,2253	64,33
Toviklin	44,17	,0959	,0291	21,72	48,57	,2468	,1727	50,82
Bassila	32,14	,0784	,0266	24,41	40,34	,2316	,1620	57,40
Copargo	45,54	,1243	,0463	27,29	49,96	,2411	,1591	48,26
Djougou	39,83	,1060	,0383	26,60	47,42	,2611	,1793	55,05
Ouake	20,24	,0447	,0138	22,10	25,90	,0862	,0432	33,27
Cotonou	25,88	,0719	,0307	27,77	25,73	,0970	,0523	37,68
Athieme	50,43	,1197	,0427	23,73	46,25	,2571	,1793	55,59
Bopa	43,52	,1077	,0353	24,74	47,83	,1741	,0939	36,39
Come	45,18	,1555	,0706	34,42	41,31	,1363	,0700	33,00
Grand-Popo	47,67	,1432	,0632	30,03	48,80	,2213	,1383	45,34
Houeyogbe	41,19	,0725	,0178	17,60	47,35	,1627	,0790	34,36
Lokossa	38,05	,1018	,0362	26,75	48,94	,2446	,1607	49,97
Adjara	34,81	,1149	,0522	33,01	31,90	,1036	,0522	32,49
Adjohoun	20,18	,0442	,0137	21,88	32,81	,1681	,0987	51,24
Aguegues	32,20	,0483	,0102	15,01	38,84	,2215	,1468	57,03
Akpro-Misserete	34,26	,0872	,0335	25,47	30,99	,1635	,1062	52,75
Avrankou	24,25	,0846	,0430	34,90	23,93	,1277	,0892	53,36
Bonou	39,86	,0634	,0156	15,92	36,08	,1431	,0866	39,67
Dangbo	32,50	,0543	,0148	16,71	32,79	,1877	,1326	57,26
Porto-Novo	19,06	,0461	,0171	24,16	22,47	,0879	,0487	39,13
Seme-Kpodji	19,30	,0397	,0110	20,55	24,12	,0797	,0425	33,02
Adja-Ouere	31,64	,1055	,0524	33,34	34,50	,1462	,0938	42,38
Ifangni	33,36	,0856	,0344	25,65	38,42	,1891	,1161	49,21
Ketou	33,00	,0960	,0430	29,08	31,16	,1047	,0573	33,60

Département	2011				2015			
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Ecart de pauvreté monétaire (P1/P0) (en % du seuil de pauvreté)
Pobe	44,67	,1372	,0572	30,72	49,59	,1665	,1005	33,58
Sakete	35,69	,1104	,0479	30,92	34,94	,1182	,0616	33,82
Abomey	29,47	,0701	,0285	23,79	32,42	,1140	,0607	35,17
Agbangnizoun	42,95	,1415	,0673	32,94	46,90	,2540	,1703	54,15
Bohicon	40,10	,1032	,0376	25,74	42,63	,1533	,0788	35,95
Cove	54,78	,1394	,0476	25,45	49,99	,2377	,1549	47,56
Djidja	38,23	,1160	,0496	30,34	37,15	,1844	,1208	49,63
Ouinhi	43,98	,1121	,0414	25,49	44,00	,2418	,1698	54,96
Zagnanado	48,50	,1330	,0488	27,43	46,72	,2198	,1418	47,05
Za-Kpota	46,16	,1639	,0747	35,50	48,81	,2969	,2129	60,84
Zogbodomey	40,55	,1591	,0811	39,25	43,82	,2606	,1944	59,47
Total	36,19	,0981	,0388	27,11	40,08	,1826	,1154	45,55

Tableau 4: Tendance de la pauvreté non monétaire selon la commune

Département	2007				2009			
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)
Banikoara	40,50	,1120	,0433	27,66	37,56	0,122	0,061	32,49
Gogounou	25,42	,0519	,0135	20,42	21,85	0,094	0,056	42,93
Kandi	34,41	,1040	,0436	30,23	20,73	0,088	0,051	42,28
Karimama	82,81	,3440	,1667	41,55	59,83	0,334	0,215	55,86
Malanville	57,33	,1687	,0685	29,43	33,58	0,185	0,127	55,04
Ségbana	26,50	,0526	,0157	19,86	28,37	0,103	0,045	36,25
Boukoumbe	95,97	,3964	,2011	41,30	85,58	0,415	0,245	48,45
Cobly	74,92	,2389	,1058	31,89	93,17	0,508	0,319	54,57
Kérou	43,11	,1014	,0401	23,53	65,81	0,239	0,119	36,33
Kouandé	65,18	,1544	,0568	23,68	46,93	0,166	0,081	35,46
Matéri	68,06	,1461	,0519	21,46	70,04	0,341	0,206	48,61
Natitingou	53,04	,1159	,0397	21,85	57,99	0,206	0,094	35,44
Péhunco	59,68	,1128	,0311	18,89	45,33	0,141	0,058	31,01
Tanguiéta	61,84	,1974	,1097	31,91	68,00	0,282	0,160	41,54
Toucountouna	90,87	,3346	,1687	36,82	97,35	0,601	0,404	61,74
Abomey-Calavi	23,73	,0648	,0283	27,30	5,88	0,023	0,013	39,69
Allada	53,80	,1111	,0400	20,66	49,54	0,195	0,104	39,28
Kpomasse	7,00	,0055	,0008	7,82	32,39	0,144	0,084	44,49
Ouidah	4,04	,0067	,0013	16,70	8,05	0,025	0,011	30,65
So-Ava	14,15	,0432	,0179	30,54	52,46	0,228	0,131	43,54
Toffo	62,74	,1580	,0659	25,18	38,13	0,146	0,073	38,21
Torri-Bossito	51,21	,0985	,0321	19,24	39,79	0,144	0,071	36,25
Ze	57,26	,1516	,0631	26,48	50,09	0,209	0,117	41,79
Bembereke	48,40	,1008	,0367	20,83	38,38	0,120	0,057	31,26
Kalale	71,58	,2204	,1022	30,79	61,39	0,247	0,134	40,17
N'dali	55,74	,1437	,0556	25,77	24,47	0,074	0,034	30,32
Nikki	56,90	,1721	,0710	30,25	37,27	0,142	0,079	37,99
Parakou	7,20	,0129	,0040	17,91	6,32	0,024	0,014	37,66
Perere	30,53	,0827	,0313	27,09	12,32	0,030	0,012	24,18
Sinende	41,97	,1213	,0528	28,91	32,05	0,137	0,073	42,73
Tchaourou	67,37	,2225	,0998	33,03	44,20	0,165	0,078	37,25
Bante	29,30	,0532	,0185	18,17	15,54	0,054	0,024	34,75
Dassa-Zoume	20,63	,0317	,0076	15,37	13,54	0,053	0,026	38,83
Glazoue	20,96	,0351	,0095	16,74	15,84	0,043	0,017	27,16
Ouesse	46,19	,1626	,0856	35,20	24,23	0,089	0,043	36,57
Savalou	45,13	,1198	,0458	26,55	19,46	0,076	0,039	39,02
Save	26,97	,0353	,0070	13,08	14,12	0,047	0,025	33,19
Aplahoue	31,33	,0449	,0091	14,33	45,63	0,183	0,094	40,20
Djakotomey	44,63	,0826	,0224	18,50	60,97	0,254	0,124	41,60
Dogbo	46,71	,0835	,0223	17,88	26,28	0,090	0,038	34,15
Klouékanme	53,72	,1304	,0414	24,26	36,35	0,134	0,062	36,78
Lalo	51,39	,0886	,0232	17,24	51,90	0,243	0,148	46,88
Toviklin	57,84	,1264	,0410	21,86	36,70	0,139	0,066	37,96

Département	2007				2009			
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)
Bassila	28,00	,0887	,0367	31,69	25,05	0,101	0,064	40,49
Copargo	42,36	,1041	,0372	24,58	33,52	0,128	0,072	38,25
Djougou	41,63	,1059	,0389	25,45	19,37	0,062	0,028	32,00
Ouake	19,17	,0526	,0204	27,41	11,40	0,028	0,008	24,36
Cotonou	15,02	,0260	,0075	17,28	13,01	0,037	0,016	28,64
Athieme	52,87	,1011	,0289	19,13	39,90	0,181	0,109	45,45
Bopa	66,34	,1129	,0294	17,02	73,64	0,370	0,233	50,19
Come	40,13	,0535	,0114	13,33	43,76	0,225	0,142	51,35
Grand-Popo	33,25	,0741	,0205	22,27	33,49	0,164	0,113	49,06
Houeyogbe	51,11	,1016	,0329	19,87	35,80	0,197	0,130	55,05
Lokossa	31,68	,0484	,0111	15,28	36,27	0,198	0,125	54,53
Adjarra	16,57	,0312	,0097	18,81	10,47	0,041	0,022	39,01
Adjohoun	54,08	,1130	,0353	20,90	43,21	0,208	0,128	48,06
Aguegues	23,50	,0423	,0091	18,01	57,62	0,227	0,120	39,42
Akpro-Missere-rete	27,15	,0479	,0132	17,64	18,27	0,061	0,027	33,45
Avrankou	27,84	,0639	,0232	22,96	16,06	0,061	0,033	38,24
Bonou	33,08	,0500	,0151	15,12	22,08	0,090	0,044	40,72
Dangbo	34,84	,0646	,0192	18,54	56,11	0,273	0,162	48,62
Porto-Novo	14,89	,0347	,0110	23,34	5,52	0,019	0,010	34,37
Seme-Kpodji	18,03	,0255	,0046	14,13	7,32	0,026	0,013	35,26
Adja-Ouere	37,63	,0515	,0098	13,68	37,48	0,151	0,079	40,29
Ifangni	27,82	,0568	,0173	20,40	22,74	0,087	0,044	38,44
Ketou	46,98	,0972	,0265	20,68	29,77	0,093	0,050	31,12
Pobe	44,22	,0865	,0217	19,55	31,28	0,118	0,057	37,67
Sakete	31,14	,0469	,0121	15,06	23,35	0,088	0,050	37,65
Abomey	21,15	,0570	,0222	26,93	15,08	0,040	0,017	26,52
Agbangnizoun	57,02	,1901	,0847	33,33	31,86	0,129	0,064	40,42
Bohicon	27,12	,0511	,0165	18,84	11,28	0,033	0,012	28,84
Cove	15,14	,0263	,0082	17,36	12,71	0,034	0,016	27,06
Djidja	39,12	,1039	,0398	26,56	44,06	0,200	0,118	45,50
Ouinhi	43,44	,1467	,0720	33,77	65,54	0,341	0,210	51,98
Zagnanado	48,90	,1992	,1030	40,73	55,79	0,232	0,119	41,53
Za-Kpota	44,66	,1571	,0713	35,18	32,55	0,097	0,042	29,82
Zogbodomey	49,00	,1799	,0857	36,71	42,20	0,198	0,115	46,99
Total	39,84	0,100	0,039	25,19	30,84	0,127	0,070	41,24

Tableau 4 : Tendance de la pauvreté monétaire selon la commune (Suite et fin)

Département	2011				2015			
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)
Banikoara	43,57	,1584	,0816	36,36	42,44	,1146	,0554	27,01
Gogounou	36,97	,1521	,0901	41,13	26,92	,0669	,0264	24,83
Kandi	29,97	,1017	,0597	33,92	22,39	,0429	,0135	19,14
Karimama	63,22	,2983	,2097	47,19	70,65	,2796	,1479	39,57
Malanville	41,00	,1935	,1287	47,19	38,12	,0980	,0417	25,72
Ségbana	36,13	,1166	,0510	32,27	43,53	,0940	,0375	21,59
Boukoumbe	82,01	,4557	,3296	55,57	39,19	,0687	,0178	17,52
Cobly	80,02	,4254	,2887	53,16	38,53	,0821	,0271	21,31
Kérou	45,40	,1740	,0922	38,32	50,96	,1193	,0455	23,41
Kouandé	39,15	,1414	,0779	36,13	55,37	,1850	,0959	33,41
Matéri	57,30	,2318	,1519	40,45	50,85	,0813	,0258	15,99
Natitingou	43,92	,1867	,1215	42,51	35,87	,0873	,0348	24,33
Péhunco	33,60	,0914	,0362	27,20	38,79	,0896	,0351	23,11
Tanguiéta	81,15	,4567	,3335	56,28	44,01	,0900	,0329	20,44
Toucountouna	89,90	,5057	,3723	56,25	57,11	,1799	,0856	31,50
Abomey-Calavi	8,03	,0321	,0194	40,05	5,58	,0134	,0051	24,06
Allada	23,26	,0786	,0399	33,80	16,67	,0389	,0146	23,34
Kpomasse	33,84	,0938	,0562	27,70	50,93	,1385	,0567	27,19
Ouidah	7,33	,0099	,0031	13,44	6,91	,0127	,0045	18,39
So-Ava	54,06	,2336	,1581	43,22	21,05	,0567	,0185	26,94
Toffo	40,77	,2139	,1556	52,46	43,13	,1010	,0376	23,41
Torri-Bossito	33,58	,1196	,0640	35,63	60,00	,1952	,0909	32,53
Ze	51,40	,2806	,2000	54,58	30,11	,1041	,0536	34,57
Bembereke	34,48	,1131	,0574	32,81	36,83	,0791	,0277	21,47
Kalale	51,27	,2199	,1287	42,89	31,67	,0659	,0215	20,82
N'dali	29,10	,0887	,0542	30,49	29,71	,0627	,0233	21,10
Nikki	47,74	,2138	,1297	44,79	42,29	,0913	,0329	21,59
Parakou	10,24	,0209	,0071	20,41	13,23	,0309	,0125	23,33
Perere	21,70	,0629	,0267	28,97	17,14	,0274	,0075	15,96
Sinende	31,27	,1329	,0826	42,49	12,12	,0189	,0046	15,58
Tchaourou	23,20	,0924	,0585	39,82	46,29	,1134	,0419	24,49
Bante	13,74	,0383	,0169	27,90	30,35	,0630	,0254	20,76
Dassa-Zoume	26,65	,0969	,0606	36,37	19,10	,0248	,0060	12,97
Glazoue	19,72	,0843	,0595	42,75	21,00	,0350	,0123	16,66
Ouesse	21,83	,0814	,0547	37,30	32,28	,0562	,0194	17,42
Savalou	29,93	,1086	,0582	36,28	30,08	,0797	,0354	26,49
Save	17,45	,0615	,0338	35,26	16,52	,0194	,0045	11,76
Aplahoue	34,56	,1308	,0711	37,84	44,25	,1427	,0688	32,24
Djakotomey	31,91	,1304	,0736	40,88	60,67	,2783	,1747	45,87
Dogbo	67,85	,3216	,2185	47,40	48,59	,1361	,0516	28,00
Klouékanme	29,93	,1024	,0524	34,21	33,11	,1248	,0652	37,69
Lalo	32,21	,1508	,1037	46,80	37,68	,0913	,0344	24,23
Toviklin	25,26	,1014	,0543	40,16	32,46	,1112	,0553	34,25
Bassila	13,32	,0406	,0189	30,44	20,30	,0760	,0419	37,41

Département	2011				2015			
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Ecart de pauvreté non monétaire P1/P0 (en %)
Copargo	54,37	,2024	,1121	37,23	15,64	,0451	,0197	28,87
Djougou	20,39	,0686	,0385	33,66	20,86	,0584	,0261	27,99
Ouake	13,23	,0312	,0157	23,61	9,12	,0214	,0079	23,45
Cotonou	18,88	,0614	,0270	32,54	21,31	,0495	,0177	23,22
Athieme	51,74	,2858	,1936	55,24	42,63	,1355	,0670	31,80
Bopa	74,33	,4085	,3179	54,96	31,62	,0576	,0216	18,20
Come	31,24	,1201	,0678	38,46	49,07	,1416	,0573	28,86
Grand-Popo	30,06	,1298	,0930	43,18	46,00	,2152	,1333	46,78
Houeyogbe	23,62	,0918	,0594	38,86	56,67	,1713	,0758	30,23
Lokossa	32,92	,1633	,1069	49,58	24,73	,0672	,0251	27,15
Adjarra	14,26	,0431	,0226	30,24	10,69	,0242	,0100	22,68
Adjohoun	35,90	,1792	,1309	49,92	25,47	,0842	,0389	33,07
Aguegues	55,10	,2278	,1451	41,35	31,99	,0958	,0378	29,95
Akpro-Missere	22,66	,0632	,0299	27,90	34,98	,1132	,0539	32,37
Avrankou	17,10	,0477	,0275	27,87	26,85	,0894	,0421	33,32
Bonou	21,59	,0657	,0409	30,45	18,97	,0566	,0245	29,82
Dangbo	50,47	,2352	,1674	46,60	21,54	,0607	,0291	28,17
Porto-Novo	6,89	,0163	,0063	23,63	1,29	,0031	,0013	23,93
Seme-Kpodji	10,63	,0213	,0064	20,04	4,50	,0156	,0080	34,55
Adja-Ouere	33,15	,1484	,0942	44,77	34,36	,0983	,0452	28,62
Ifangni	13,26	,0511	,0319	38,54	23,67	,0630	,0235	26,61
Ketou	23,07	,0637	,0290	27,63	34,14	,0788	,0269	23,08
Pobe	42,00	,1783	,1243	42,45	38,60	,0944	,0371	24,45
Sakete	23,39	,0773	,0408	33,06	24,58	,0828	,0414	33,70
Abomey	16,43	,0390	,0160	23,75	26,56	,0800	,0400	30,12
Agbangnizoun	16,97	,0611	,0308	35,98	34,86	,1402	,0795	40,23
Bohicon	12,03	,0426	,0225	35,43	14,32	,0348	,0146	24,32
Cove	14,02	,0692	,0464	49,37	10,73	,0163	,0041	15,22
Djidja	35,53	,1280	,0633	36,04	33,69	,0981	,0458	29,13
Ouinhi	36,30	,1446	,0777	39,85	31,24	,0831	,0353	26,60
Zagnanado	40,66	,2257	,1787	55,51	70,45	,3001	,1762	42,60
Za-Kpota	42,59	,1709	,1004	40,13	30,05	,0751	,0265	24,99
Zogbodomey	32,80	,1717	,1175	52,33	38,94	,1259	,0580	32,32
Total	29,57	,1207	,0744	40,82	29,41	0,081	0,036	27,44

Tableau 5 : Part du 5ième le plus pauvre selon le département dans la dépense de consommation totale

	Part du 5ième le plus pauvre dans la dépense de consommation totale			
	2007	2009	2011	2015
Alibori	10,95	7,11	9,38	4,19
Atacora	14,01	7,19	8,97	4,00
Atlantique	10,48	7,03	6,96	7,95
Borgou	11,44	7,17	8,36	3,48
Collines	12,64	7,40	9,12	4,30
Couffo	14,40	8,78	8,80	3,92
Donga	11,38	7,66	8,94	3,96
Littoral	10,87	6,62	6,77	5,16
Mono	9,69	7,29	8,91	5,11
Ouémé	10,01	8,52	8,40	4,46
Plateau	14,08	7,70	7,80	5,52
Zou	14,27	7,61	8,38	3,65
Total	11,52	7,41	7,90	4,85

Tableau 6 : Part du 5ième le plus pauvre selon la commune dans la dépense de consommation totale

Commune	Part du 5ième le plus pauvre dans la dépense de consommation totale			
	2007	2009	2011	2015
Banikoara	10,37	6,07	9,73	3,93
Gogounou	14,39	6,00	8,94	3,71
Kandi	12,64	7,55	11,11	4,37
Karimama	10,46	7,06	8,49	4,85
Malanville	6,64	8,47	8,23	4,30
Ségbana	14,95	7,11	9,20	4,86
Boukoumbe	17,61	7,30	9,89	4,41
Cobly	14,08	9,65	11,13	4,43
Kérou	12,28	4,74	8,15	4,25
Kouandé	11,46	6,23	8,70	3,52
Matéri	14,33	8,71	10,29	3,74
Natitingou	14,95	5,69	8,53	2,41
Péhunco	12,49	7,50	7,16	4,25
Tanguiéta	11,48	9,64	8,54	6,71
Toucountouna	20,56	8,20	9,79	2,97
Abomey-Calavi	9,40	7,14	5,98	7,83
Allada	12,33	4,94	8,70	7,76
Kpomasse	8,00	9,02	9,62	11,42
Ouidah	7,30	7,13	6,21	5,78
So-Ava	12,05	8,21	11,50	9,35
Toffo	16,04	6,79	7,58	10,21
Torri-Bossito	17,38	6,49	9,80	4,40
Ze	15,19	6,55	10,08	9,94
Bembereke	7,67	7,28	9,15	5,07
Kalale	10,02	7,17	8,61	3,34
N'dali	9,66	6,65	9,80	2,45
Nikki	13,30	7,29	8,90	3,08
Parakou	12,29	6,29	7,49	4,35
Perere	10,74	9,65	9,79	3,73
Sinende	8,81	8,86	7,37	4,32
Tchaourou	12,94	7,38	8,53	0,83
Bante	13,01	7,89	8,06	2,94
Dassa-Zoume	11,48	6,68	9,69	5,35
Glazoue	13,29	7,17	8,40	4,42
Ouesse	13,26	7,97	10,63	1,95
Savalou	12,64	7,11	8,81	6,35
Save	12,30	7,97	9,93	5,06
Aplahoue	14,61	8,38	8,64	4,45
Djakotomey	17,06	8,00	5,80	3,70
Dogbo	14,42	8,64	8,18	5,26
Klouékanme	13,89	9,57	9,35	4,96
Lalo	14,06	7,59	11,30	2,85
Toviklin	12,18	10,46	10,50	1,95
Bassila	12,48	6,63	7,88	2,42
Copargo	16,84	7,90	10,08	4,52
Djougou	8,47	8,12	8,83	3,59

	Part du 5ième le plus pauvre dans la dépense de consommation totale			
Ouake	16,24	7,23	9,64	6,60
Cotonou	10,87	6,62	6,77	5,16
Athieme	12,25	9,76	10,65	3,25
Bopa	13,33	6,96	10,34	6,00
Come	9,15	8,61	6,31	7,03
Grand-Popo	4,42	4,80	6,95	3,43
Houeyogbe	15,59	7,65	10,87	6,20
Lokossa	10,27	7,52	7,99	3,70
Adjarra	13,99	9,31	6,37	3,18
Adjohoun	16,36	6,58	10,63	3,16
Aguegues	13,42	6,70	12,70	2,68
Akpro-Misserete	14,38	8,54	9,31	3,60
Avrankou	13,52	9,63	6,29	4,50
Bonou	16,93	8,05	11,87	6,07
Dangbo	15,16	7,28	11,45	2,87
Porto-Novo	5,74	9,05	8,16	4,70
Seme-Kpodji	10,07	8,13	7,77	6,15
Adja-Ouere	10,88	9,06	7,03	4,67
Ifangni	14,96	8,28	10,03	3,57
Ketou	16,02	6,56	7,05	6,74
Pobe	14,92	5,71	7,09	6,13
Sakete	13,68	8,56	8,30	6,52
Abomey	12,21	9,40	9,12	4,40
Agbangnizoun	14,53	6,42	7,02	3,33
Bohicon	12,94	7,13	8,93	3,78
Cove	20,70	6,51	9,45	3,70
Djidja	18,31	8,62	7,31	3,28
Quinhi	13,59	9,01	9,31	3,17
Zagnanado	16,17	7,07	9,82	4,03
Za-Kpota	17,79	7,43	9,23	2,97
Zogbodomey	12,06	6,06	5,73	2,62
Total	11,52	7,41	7,90	4,85

Tableau 7 : Décomposition de la variation des indices de pauvreté monétaire en composante de croissance et en composante de redistribution

	Variation 2011 -2015			Composante de croissance			Composante de redistribution		
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)
Alibori	3,590	0,106	0,094	-0,748	0,004	0,005	4,338	0,101	0,089
Atacora	2,587	0,120	0,104	-5,140	-0,013	-0,004	7,727	0,133	0,108
Atlantique	2,333	0,016	0,016	8,576	0,030	0,013	-6,243	-0,013	0,002
Borgou	7,165	0,147	0,137	-3,979	0,000	0,006	11,144	0,147	0,131
Collines	1,127	0,077	0,076	-10,126	-0,043	-0,025	11,254	0,120	0,102
Couffo	2,735	0,101	0,098	4,113	0,018	0,011	-1,378	0,083	0,087
Donga	5,835	0,127	0,116	1,842	0,003	0,003	3,993	0,124	0,113
Littoral	-0,147	0,025	0,022	-3,098	-0,010	-0,005	2,950	0,035	0,026
Mono	3,306	0,084	0,076	10,267	0,043	0,022	-6,961	0,041	0,053
Ouémé	2,122	0,058	0,049	-1,006	-0,005	-0,004	3,127	0,064	0,053
Plateau	1,252	0,037	0,038	5,881	0,015	0,006	-4,629	0,021	0,033
Zou	1,316	0,079	0,079	-7,039	-0,031	-0,016	8,356	0,110	0,095
Total	3,886	0,084	0,077	-0,391	0,000	0,001	4,278	0,084	0,076

Tableau 7 : Décomposition de la variation des indices de pauvreté monétaire en composante de croissance et en composante de redistribution (Suite et fin)

	Variation 2011 -2015			Composante de croissance			Composante de redistribution		
	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)
Allbori	0,560	-0,019	-0,016	14,403	0,056	0,029	-13,843	-0,074	-0,045
Atacora	3,695	-0,012	-0,012	4,422	0,018	0,011	-0,727	-0,029	-0,023
Atlantique	2,079	0,004	-0,001	-1,043	0,003	0,004	3,122	0,000	-0,005
Borgou	2,541	-0,016	-0,017	4,641	0,018	0,009	-2,100	-0,034	-0,027
Collines	1,914	-0,020	-0,017	-0,823	-0,011	-0,007	2,737	-0,009	-0,010
Couffo	0,108	-0,003	0,001	-17,672	-0,088	-0,050	17,780	0,085	0,051
Donga	5,375	0,007	-0,003	-6,240	-0,026	-0,013	11,615	0,033	0,011
Littoral	1,963	0,013	0,009	3,189	0,011	0,005	-1,226	0,002	0,004
Mono	-2,940	-0,031	-0,017	-15,551	-0,073	-0,036	12,611	0,042	0,018
Ouémé	1,164	0,004	0,003	0,985	0,004	0,002	0,179	0,000	0,000
Plateau	3,323	0,020	0,011	-9,640	-0,039	-0,022	12,963	0,059	0,032
Zou	0,245	-0,002	-0,003	-5,865	-0,035	-0,022	6,110	0,033	0,019
Total	0,982	-0,006	-0,006	-1,445	-0,009	-0,005	2,427	0,002	-0,001

Tableau 8 : Dynamique de profil de pauvreté monétaire

	2007			2009		
	Incidence de pauvreté monétaire	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire	Sévérité de la pauvreté 2007	Incidence de pauvreté monétaire	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire	Indice de sévérité de la pauvreté monétaire
Milieu de résidence						
Urbain	28,31	0,0846	0,0388	29,76	0,0847	0,0355
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
Rural	36,08	0,1008	0,0410	38,36	0,1158	0,0498
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0001
Sexe du chef de ménage						
Homme	34,66	0,0986	0,0415	36,17	0,1081	0,0462
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0000
Femme	26,51	0,0771	0,0339	30,39	0,0860	0,0363
	0,04	0,0002	0,0001	0,05	0,0002	0,0001
Age du chef de ménage						
moins de 25 ans	18,22	0,0512	0,0236	17,78	0,0386	0,0133
	0,08	0,0003	0,0002	0,13	0,0004	0,0002
25 - 34 ans	24,08	0,0658	0,0276	35,04	0,1038	0,0447
	0,04	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0001
35 - 44 ans	35,88	0,1030	0,0441	38,14	0,1161	0,0497
	0,04	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
45 - 59 ans	38,55	0,1127	0,0475	34,72	0,1029	0,0437
	0,04	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
60 ans et plus	34,90	0,0981	0,0413	32,26	0,0915	0,0390
	0,04	0,0002	0,0001	0,05	0,0002	0,0001
Taille du ménage						
moins de 3 personnes	7,84	0,0216	0,0096	5,05	0,0107	0,0039
	0,04	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0000
3 à 4 personnes	13,04	0,0362	0,0158	19,07	0,0454	0,0168
	0,03	0,0001	0,0001	0,04	0,0001	0,0001
5 à 7 personnes	29,97	0,0781	0,0320	37,23	0,1056	0,0436
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
8 personnes et plus	54,93	0,1661	0,0713	50,40	0,1656	0,0748
	0,03	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0001
Niveau d'instruction						
aucun	38,07	0,1096	0,0462	39,88	0,1206	0,0521
	0,02	0,0001	0,0001	0,02	0,0001	0,0001
Primaire	28,39	0,0766	0,0320	31,50	0,0882	0,0362
	0,04	0,0001	0,0001	0,05	0,0002	0,0001
Secondaire	23,39	0,0693	0,0311	20,64	0,0565	0,0228
	0,04	0,0002	0,0001	0,05	0,0002	0,0001
supérieur	14,86	0,0447	0,0209	6,79	0,0166	0,0061
	0,09	0,0003	0,0002	0,06	0,0002	0,0001
Total	33,26	0,0949	0,0402	35,21	0,1044	0,0446
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0000

Sources: EMICoV 2007, 2009, 2011 et 2015; en dessous de chaque ligne figurent les écarts types

Tableau 8 : Dynamique de profil de pauvreté monétaire (Suite et fin)

	2011			2015		
	Incidence de pauvreté monétaire	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire	Sévérité de la pauvreté	Incidence de pauvreté monétaire	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire	Indice de sévérité de la pauvreté monétaire
Milieu de résidence						
Urbain	31,35	0,0880	0,0364	35,83	0,1382	0,0743
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0001
Rural	39,69	0,1054	0,0405	43,56	0,2189	0,1491
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0001
Sexe du chef de ménage						
Homme	37,96	0,1038	0,0412	40,07	0,1857	0,1184
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0001
Femme	27,59	0,0705	0,0267	40,12	0,1702	0,1038
	0,04	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0002
Age du chef de ménage						
moins de 25 ans	17,17	0,0487	0,0211	31,87	0,1414	0,0878
	0,08	0,0003	0,0002	0,09	0,0005	0,0004
25 - 34 ans	28,14	0,0675	0,0241	39,54	0,1769	0,1108
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0002	0,0002
35 - 44 ans	38,20	0,1021	0,0396	42,96	0,1990	0,1259
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0002	0,0001
45 - 59 ans	39,79	0,1117	0,0454	38,70	0,1772	0,1138
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0002	0,0001
60 ans et plus	38,19	0,1086	0,0446	39,16	0,1755	0,1094
	0,04	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0002
Taille du ménage						
moins de 3 personnes	0,99	0,0013	0,0002	16,93	0,0611	0,0356
	0,01	0,0000	0,0000	0,04	0,0002	0,0001
3 à 4 personnes	11,58	0,0251	0,0090	32,77	0,1342	0,0805
	0,02	0,0001	0,0000	0,03	0,0002	0,0001
5 à 7 personnes	33,21	0,0776	0,0274	43,32	0,1952	0,1222
	0,03	0,0001	0,0000	0,03	0,0001	0,0001
8 personnes et plus	59,16	0,1784	0,0747	52,99	0,2728	0,1821
	0,03	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0002
Niveau d'instruction						
aucun	42,86	0,1191	0,0478	43,47	0,2147	0,1423
	0,02	0,0001	0,0000	0,03	0,0002	0,0002
Primaire	33,03	0,0858	0,0326	43,32	0,1974	0,1234
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
Secondaire	24,17	0,0607	0,0225	36,05	0,1522	0,0933
	0,04	0,0001	0,0001	0,03	0,0002	0,0001
supérieur	10,52	0,0281	0,0134	16,28	0,0578	0,0324
	0,05	0,0002	0,0001	0,06	0,0003	0,0002
Total	36,19	0,0981	0,0388	40,08	0,1826	0,1154
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0001

Sources : EMICoV 2007, 2009, 2011 et 2015; en dessous de chaque ligne figurent les écarts types

Tableau 9 : Dynamique de profil de pauvreté non monétaire

	2007			2009		
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2
Milieu de résidence						
Urbain	24,45	0,0575	0,0215	41,09	0,1777	0,1005
	0,03	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0001
Rural	47,36	0,1213	0,0477	35,67	0,1561	0,0893
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
Sexe du chef de ménage						
Homme	38,00	0,0930	0,0357	37,68	0,1641	0,0934
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0001
Femme	49,16	0,1376	0,0563	36,81	0,1611	0,0918
	0,05	0,0002	0,0001	0,05	0,0003	0,0002
Age du chef de ménage						
moins de 25 ans	43,61	0,1176	0,0477	39,70	0,1719	0,0975
	0,12	0,0005	0,0003	0,18	0,0009	0,0007
25 - 34 ans	40,63	0,1075	0,0435	36,32	0,1577	0,0893
	0,05	0,0002	0,0001	0,05	0,0003	0,0002
35 - 44 ans	38,14	0,0946	0,0362	37,95	0,1645	0,0938
	0,04	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0001
45 - 59 ans	38,43	0,0929	0,0352	38,67	0,1713	0,0991
	0,04	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0002
60 ans et plus	43,01	0,1092	0,0427	36,01	0,1541	0,0854
	0,05	0,0002	0,0001	0,05	0,0003	0,0002
Taille du ménage						
moins de 3 personnes	44,98	0,1264	0,0524	37,23	0,1636	0,0931
	0,08	0,0003	0,0002	0,09	0,0005	0,0003
3 à 4 personnes	41,39	0,1074	0,0427	37,67	0,1634	0,0929
	0,05	0,0002	0,0001	0,05	0,0003	0,0002
5 à 7 personnes	40,99	0,1019	0,0398	36,69	0,1576	0,0893
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0002	0,0001
8 personnes et plus	36,60	0,0892	0,0334	38,77	0,1724	0,0989
	0,04	0,0001	0,0001	0,04	0,0002	0,0002
Niveau d'instruction						
aucun	48,77	0,1289	0,0513	37,08	0,1614	0,0921
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
Primaire	31,60	0,0692	0,0249	37,57	0,1670	0,0956
	0,04	0,0001	0,0001	0,06	0,0003	0,0002
Secondaire	16,48	0,0304	0,0099	39,16	0,1698	0,0953
	0,05	0,0001	0,0001	0,07	0,0004	0,0003
supérieur	1,40	0,0008	0,0001	44,94	0,1838	0,1023
	0,04	0,0000	0,0000	0,15	0,0008	0,0006
Total	39,84	0,1003	0,0391	37,55	0,1636	0,0932
	0,02	0,0001	0,0000	0,02	0,0001	0,0001

Tableau 9 : Dynamique de profil de pauvreté non monétaire (Suite et fin)

	2011			2015		
	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2	Incidence de la pauvreté non monétaire (P0) en (%)	Profondeur de la pauvreté non monétaire P1	Sévérité de la pauvreté non monétaire P2
Milieu de résidence						
Urbain	25,34	0,0944	0,0502	21,61	0,0566	0,0238
	0,02	0,0001	0,0001	0,02	0,0001	0,0000
Rural	32,62	0,1397	0,0919	35,78	0,1004	0,0459
	0,02	0,0001	0,0001	0,02	0,0001	0,0001
Sexe du chef de ménage						
Homme	27,70	0,1096	0,0666	27,11	0,0700	0,0297
	0,02	0,0001	0,0001	0,02	0,0001	0,0000
Femme	38,73	0,1751	0,1128	38,52	0,1233	0,0605
	0,04	0,0002	0,0002	0,04	0,0002	0,0001
Age du chef de ménage						
moins de 25 ans	32,74	0,1317	0,0789	46,92	0,1497	0,0736
	0,10	0,0005	0,0004	0,10	0,0005	0,0003
25 - 34 ans	25,42	0,1024	0,0631	31,92	0,0865	0,0375
	0,03	0,0002	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
35 - 44 ans	27,08	0,1065	0,0638	28,15	0,0761	0,0336
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
45 - 59 ans	29,01	0,1175	0,0723	26,41	0,0707	0,0311
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
60 ans et plus	38,71	0,1679	0,1071	30,70	0,0874	0,0403
	0,04	0,0002	0,0002	0,04	0,0001	0,0001
Taille du ménage						
moins de 3 personnes	38,35	0,1759	0,1162	39,76	0,1374	0,0712
	0,07	0,0004	0,0003	0,06	0,0003	0,0002
3 à 4 personnes	31,09	0,1365	0,0880	33,71	0,0990	0,0452
	0,04	0,0002	0,0002	0,03	0,0001	0,0001
5 à 7 personnes	30,34	0,1283	0,0804	27,56	0,0706	0,0300
	0,02	0,0001	0,0001	0,02	0,0001	0,0000
8 personnes et plus	26,41	0,0941	0,0530	23,05	0,0529	0,0210
	0,03	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
Niveau d'instruction						
aucun	41,34	0,1766	0,1115	47,59	0,1365	0,0632
	0,02	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
Primaire	20,14	0,0685	0,0382	27,30	0,0725	0,0313
	0,03	0,0001	0,0001	0,02	0,0001	0,0001
Secondaire	9,02	0,0290	0,0145	20,45	0,0548	0,0238
	0,02	0,0001	0,0001	0,03	0,0001	0,0001
supérieur	1,93	0,0048	0,0019	5,25	0,0126	0,0050
	0,02	0,0001	0,0000	0,04	0,0001	0,0001
Total	29,57	0,1207	0,0744	29,41	0,0807	0,0359
	0,02	0,0001	0,0001	0,02	0,0001	0,0000

Tableau 10 : Dynamique de l'incidence du noyau de pauvreté (en %)

	2007	2009	2011	2015
Département				
Alibori	17,81	18,92	15,63	17,17
Atacora	19,76	18,38	23,78	20,36
Atlantique	11,94	10,01	14,23	10,15
Borgou	22,40	9,77	12,16	16,80
Collines	9,81	14,3	10,61	14,77
Couffo	14,70	13,2	17,76	24,27
Donga	13,10	10,5	10,83	10,58
Littoral	2,93	3,95	7,01	7,18
Mono	11,02	15,32	22,31	19,51
Ouémé	4,37	6,7	7,79	5,14
Plateau	11,72	7,97	14,1	13,67
Zou	10,69	11,42	11,84	17,68
Milieu de résidence				
Urbain	6,36	9,53	12,36	11,07
Rural	15,83	11,84	14,14	17,78
Sexe du chef de ménage				
Homme	12,99	11,38	13,41	13,99
Femme	9,98	9,07	13,3	17,82
Taille du ménage				
moins de 3 personnes	2,73	1,74	0,66	9,91
3 à 4 personnes	3,90	5,67	5,99	14,89
5 à 7 personnes	11,82	10,42	13,49	15,56
8 personnes et plus	21,01	18,02	19,52	14,97
Age du Chef de ménage				
moins de 25 ans	6,67	5,33	6,44	19,18
[25;35[9,06	10,42	10,63	16,02
[35;45[13,53	11,55	13,91	14,67
[45;60[14,02	11,4	14,13	13,19
60 ans et plus	13,72	10,44	15,26	15,25
Niveau d'instruction du chef de ménage				
Aucun niveau	17,65	13,01	18,98	23,16
Primaire	6,52	8,33	8,71	14,39
Secondaire	2,44	5,45	3,81	9,97
Supérieur	0,00	1,75	0,7	2,10
Total	12,48	11,00	13,39	14,76

Lecture : proportion de population présentant les 2 formes de pauvreté pour chaque modalité

Tableau 11 : Ciblage des départements fondé sur l'écart de pauvreté en 2011

	P0	P1	P1/P0	Ciblage non monétaire		P0	P1	P1/P0	Ciblage monétaire	Ciblage dans les 2 dimensions
Alibori	0,411	0,17	40,16	1		0,363	0,092	25,5	1	1
Atacora	0,581	0,27	46,83	1		0,397	0,096	24,1	1	1
Atlantique	0,236	0,1	42,7	0		0,39	0,115	29,4	1	0
Borgou	0,293	0,11	38,03	1		0,315	0,079	25,2	0	0
Collines	0,22	0,08	36,52	0		0,461	0,122	26,4	1	0
Couffo	0,367	0,15	41,78	1		0,466	0,133	28,6	1	1
Donga	0,234	0,08	33,84	0		0,366	0,095	26	1	0
Littoral	0,189	0,06	32,54	0		0,259	0,072	27,8	0	0
Mono	0,409	0,2	49,23	1		0,435	0,113	25,9	1	1
Ouémé	0,196	0,07	35,91	0		0,254	0,061	24	0	0
Plateau	0,275	0,11	38,37	0		0,36	0,108	29,9	1	0
Zou	0,269	0,11	40,93	0		0,415	0,126	30,4	1	0
Ensemble	0,296	0,12	40,82			0,362	0,098	27,1		

1= département ciblé ; 0=département non ciblé

Tableau 12 : Ciblage des départements fondé sur l'écart de pauvreté en 2015

	P0	P1	P1/P0	Ciblage non monétaire		P0	P1	P1/P0	Ciblage monétaire	Ciblage dans les 2 dimensions
Alibori	0,376	0,101	0,046	1		0,399	0,198	0,127	1	1
Atacora	0,456	0,110	0,045	1		0,423	0,216	0,137	1	1
Atlantique	0,184	0,050	0,021	0		0,413	0,131	0,063	0	0
Borgou	0,298	0,066	0,023	0		0,386	0,226	0,165	1	0
Collines	0,254	0,048	0,018	0		0,472	0,199	0,123	1	0
Couffo	0,436	0,152	0,078	1		0,493	0,234	0,154	1	1
Donga	0,181	0,055	0,027	0		0,425	0,222	0,150	1	0
Littoral	0,213	0,049	0,018	0		0,257	0,097	0,052	0	0
Mono	0,404	0,121	0,056	1		0,468	0,197	0,117	1	1
Ouémé	0,141	0,043	0,020	0		0,276	0,119	0,072	0	0
Plateau	0,306	0,083	0,035	1		0,373	0,145	0,086	0	0
Zou	0,336	0,114	0,059	1		0,428	0,205	0,133	1	1
Ensemble	0,294	0,081	0,036			0,401	0,183	0,115		

1= département ciblé ; 0=département non ciblé

Tableau 13 : Taux net de scolarisation des 6-11 ans et Parité entre Filles et Garçons par Département

Département	Taux net de scolarisation des 6-11 ans				Parité entre filles et garçons			
	Année2007	Année2009	Année2011	Année2015	Année2007	Année2009	Année2011	Année2015
Alibori	28,30	31,66	36,96	28,49	0,78	0,996	0,838	0,954
Atacora	48,30	59,74	66,57	54,11	0,68	0,921	0,885	0,930
Atlantique	66,30	80,80	79,79	87,36	0,74	0,957	0,869	0,975
Borgou	52,20	58,71	62,98	63,14	0,84	1,056	0,967	1,000
Collines	70,30	83,61	82,00	79,21	0,78	0,933	0,988	0,995
Couffo	63,50	75,85	78,96	74,99	0,87	0,934	0,904	0,896
Donga	56,40	78,21	75,13	74,48	0,73	0,939	0,907	1,036
Littoral	81,40	86,35	82,88	92,95	1,04	0,938	0,900	0,988
Mono	67,20	88,40	88,95	91,69	0,77	0,970	1,011	0,984
Ouémé	69,40	83,24	82,16	92,59	0,74	0,962	0,934	0,964
Plateau	54,30	73,12	74,67	73,95	0,67	0,929	0,926	0,926
Zou	63,60	80,83	82,51	82,86	0,83	0,950	0,938	0,935
Bénin	60,20	72,09	74,44	74,08	0,79	0,956	0,926	0,978

Parité= rapport TNS Filles / TNS Garçons

Tableau 14 : Taux net de scolarisation des 6-11 ans et Parité entre Filles et Garçons par Commune

Département	Taux net de scolarisation des 6-11 ans				Parité entre filles et garçons			
	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015
BANIKOARA	26,60	45,29	40,35	29,67	0,82	0,928	0,773	1,050
GOGOUNOU	24,20	42,35	37,13	25,31	0,94	1,036	0,697	0,954
KANDI	36,90	19,08	46,99	27,06	0,83	0,999	1,081	0,693
KARIMAMA	19,20	17,44	16,85	15,22	0,78	0,941	0,800	1,220
MALANVILLE	23,70	24,41	19,03	30,04	0,72	1,080	0,842	0,832
SEGBANA	40,90	44,58	66,19	41,60	0,59	1,194	0,938	1,095
BOUKOUMBE	45,90	39,57	62,41	58,68	0,79	0,801	0,963	1,154
COBLY	39,20	51,75	61,65	56,02	0,46	0,879	0,591	0,772
KEROU	47,20	49,34	59,85	32,12	0,65	1,132	0,866	0,929
KOUANDE	45,50	62,89	72,81	48,18	0,72	0,973	0,910	1,114
MATERI	46,90	74,24	70,82	55,41	0,77	0,987	0,946	0,815
NATITINGOU	56,10	61,82	75,42	63,29	0,71	1,033	0,919	0,874
PEHUNCO	57,90	65,89	65,69	64,63	0,74	0,952	1,107	0,933
TANGUIETA	40,70	71,80	59,36	61,05	0,67	0,762	0,766	0,960
TOUCOUNTOUNA	55,50	57,14	71,28	46,08	0,54	0,749	0,879	1,049
ABOMEY-CALAVI	79,10	86,28	81,67	97,20	0,79	0,935	0,862	1,005
ALLADA	50,80	75,66	79,56	91,31	0,7	0,890	0,828	0,919
KPOMASSE	77,00	85,89	88,65	72,20	0,9	1,042	0,940	0,938
OUIDAH	83,20	88,44	88,76	85,55	0,81	1,029	0,901	1,077
SO-AVA	41,50	64,09	64,20	57,79	0,58	0,830	0,880	0,791

Département	Taux net de scolarisation des 6-11 ans				Parité entre filles et garçons			
	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015
TOFFO	65,80	84,15	76,75	78,02	0,72	1,116	0,861	0,773
TORI-BOSSITO	64,50	78,08	81,10	86,61	0,62	0,797	0,812	1,083
ZE	58,40	75,43	77,79	83,30	0,61	0,976	0,892	1,077
BEMBEREKE	51,90	49,13	65,82	60,87	1,01	1,272	1,099	1,015
KALALE	26,90	29,06	31,80	49,93	0,9	0,978	0,834	1,010
N'DALI	62,50	52,95	58,92	68,47	0,73	1,028	1,046	0,996
NIKKI	37,70	56,82	52,33	44,52	0,75	0,953	0,887	1,155
PARAKOU	84,20	82,87	84,46	88,38	0,84	0,937	0,934	0,896
PERERE	49,70	72,61	76,15	53,82	0,66	1,079	0,932	0,964
SINENDE	38,20	54,34	55,54	74,44	1,17	1,637	1,144	0,901
TCHAOUROU	53,40	76,87	73,72	57,55	0,78	0,868	0,963	1,076
BANTE	74,10	83,93	83,64	92,70	0,74	0,892	0,824	1,072
DASSA-ZOUME	67,40	82,41	84,49	80,52	0,81	0,932	1,058	1,056
GLAZOUE	77,60	89,66	86,59	83,24	0,78	0,931	0,921	1,029
OUESSE	63,80	76,08	69,70	55,86	0,67	0,833	1,114	0,897
SAVALOU	65,00	82,61	85,86	82,27	0,8	0,988	1,035	0,995
SAVE	74,40	88,10	81,79	82,67	0,85	1,006	0,988	0,897
APLAHOUE	65,70	74,21	79,50	75,89	0,8	0,917	0,974	1,002
DJAKOTOME	55,70	75,05	78,13	82,34	0,71	0,960	0,904	0,870
DOGBO	74,90	84,46	90,77	80,65	0,84	0,932	0,975	0,903
KLOUEKANME	60,60	78,37	72,38	79,25	1,05	1,010	0,782	0,875
LALO	57,70	50,98	77,08	64,58	0,84	0,737	0,931	0,682
TOVIKLIN	68,20	87,88	80,04	67,39	1	0,974	0,880	1,041
BASSILA	62,50	75,59	88,37	70,38	0,76	0,966	0,939	1,054
COPARGO	42,10	68,72	52,96	48,40	0,74	0,941	0,763	1,181
DJOUGOU	53,20	78,70	73,72	79,96	0,73	0,901	0,926	1,019
OUAKE	79,20	91,23	88,06	84,68	0,66	1,032	0,915	0,993
COTONOU	81,40	86,35	82,88	92,95	1,04	0,938	0,900	0,988
ATHIEME	81,30	92,42	94,81	90,16	0,75	1,034	0,981	0,944
BOPA	47,30	75,91	78,71	88,33	0,84	0,918	1,008	0,983
COME	82,10	93,96	89,99	92,61	0,58	1,034	1,075	0,990
GRAND-POPO	72,20	95,61	92,54	89,68	0,89	1,040	0,982	0,931
HOUEYOGBE	57,50	87,79	90,75	93,77	0,74	0,939	1,051	1,033
LOKOSSA	78,90	92,01	91,78	95,71	0,87	0,927	0,942	1,000

Département	Taux net de scolarisation des 6-11 ans				Parité entre filles et garçons			
	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015
ADJARRA	70,10	87,86	85,96	98,41	0,71	1,098	1,091	1,008
ADJOHOUN	58,40	88,53	82,62	92,24	0,51	0,951	0,993	0,955
AGUEGUES	53,80	61,27	66,22	83,02	0,6	0,703	0,913	0,845
AKPRO-MISSERETE	61,20	84,47	82,49	95,31	0,67	0,967	0,924	1,008
AVRANKOU	61,60	88,00	84,72	91,63	0,6	0,932	1,006	0,970
BONOU	73,90	86,41	87,10	80,48	0,76	0,917	0,903	0,878
DANGBO	57,60	68,30	66,62	84,12	0,74	0,914	0,939	1,028
PORTO-NOVO	80,30	89,04	84,41	95,76	0,99	0,940	0,878	0,953
SEME-KPODJI	76,30	81,38	85,91	93,90	0,79	1,069	0,962	0,966
ADJA-OUERE	60,10	77,20	79,18	54,58	0,56	0,876	0,977	0,904
IFANGNI	53,60	78,55	82,98	87,29	0,6	0,941	0,931	0,909
KETOU	48,00	66,91	64,89	70,50	0,77	0,967	0,813	0,980
POBE	51,60	70,23	67,94	73,06	0,87	1,132	1,038	0,804
SAKETE	59,30	71,92	82,26	87,64	0,64	0,827	0,883	1,005
ABOMEY	75,40	92,41	84,04	96,64	1,07	0,915	0,944	1,030
AGBANGNIZOUN	73,60	82,27	89,54	88,24	0,75	0,963	0,970	0,937
BOHICON	73,80	83,39	84,29	92,34	0,88	0,964	0,994	0,956
COVE	72,40	93,68	89,60	94,28	0,99	0,870	0,907	0,957
DJIDJA	42,60	80,05	84,09	55,97	0,91	0,918	1,017	1,008
OUIHI	68,20	65,65	78,57	85,13	0,67	1,030	0,982	0,886
ZAGNANADO	67,00	75,07	90,22	87,75	0,88	1,040	0,962	1,029
ZA-KPOTA	50,60	82,30	73,27	76,19	0,85	0,963	0,827	0,826
ZOGBODOMEY	57,70	72,17	84,46	84,89	0,59	0,863	0,887	0,879

Tableau 15 : Synthèse des indicateurs de ciblage fondés sur l'écart de pauvreté (monétaire et non monétaire), le taux net de scolarisation, la parité filles/garçons et atteinte OMD post 2015 par commune en 2015

Communes	Pauvreté non monétaire	Pauvreté monétaire	Les 2 formes de pauvreté	Atteinte OMD par rapport à l'incidence de pauvreté monétaire (P0)	Atteinte OMD post 2015 taux net de scolarisation	Atteinte OMD post 2015 Parité Fille/garçon au primaire	Atteinte OMD post 2015 eau potable	Nombre d'objectifs pouvant ne pas être atteints parmi les 3 listés en dehors de la pauvreté
Banikoara	1	0	0	0	0	1	0	2
Gogounou	0	1	0	0	0	0	0	3
Kandi	0	0	0	0	0	0	1	2
Karimama	1	1	1	0	0	1	0	2
Malanville	1	1	1	0	0	0	0	3
Ségbana	1	1	1	0	0	1	1	1
Boukoumbe	0	1	0	1	0	1	1	1
Cobly	1	1	1	0	0	0	1	2
Kérou	1	1	1	0	0	0	0	3
Kouandé	1	1	1	0	0	1	0	2
Matéri	1	1	1	0	0	0	1	2
Natitingou	1	1	1	0	0	0	1	2
Péhunco	1	1	1	0	0	0	0	3
Tanguiéta	1	0	0	0	0	0	0	3
Toucountouna	1	1	1	0	0	1	0	2
Abomey-Calavi	0	0	0	1	1	1	0	1
Allada	0	0	0	1	1	0	1	1
Kpomasse	1	0	0	0	0	0	0	3
Ouidah	0	1	0	0	1	1	1	0
So-Ava	0	1	0	0	0	0	1	2
Toffo	1	0	0	0	1	0	1	1
Torri-Bossito	1	1	1	0	1	1	0	1
Ze	1	0	0	0	1	1	0	1
Bembereke	1	0	0	0	0	1	1	1
Kalale	0	1	0	1	0	1	1	1
N'dali	0	1	0	0	0	1	0	2
Nikki	1	1	1	0	0	1	1	1
Parakou	0	0	0	0	1	0	1	1
Perere	0	0	0	0	0	0	1	2
Sinende	0	0	0	1	1	0	1	1
Tchaourou	1	1	1	0	0	1	1	1
Bante	0	1	0	0	1	1	1	0
Dassa-Zoume	0	0	0	0	1	1	1	0
Glazoue	0	1	0	0	1	1	1	0
Ouesse	0	1	0	0	0	0	1	2
Savalou	1	0	0	0	1	1	1	0
Save	0	0	0	0	1	0	1	1
Aplahoue	1	1	1	0	1	1	0	1
Djakotomey	1	1	1	0	1	0	0	2
Dogbo	1	1	1	0	1	0	1	1
Klouékanme	1	1	1	0	1	0	0	2
Lalo	1	1	1	0	0	0	0	3
Toviklin	1	1	1	0	0	1	0	2

Communes	Pauvreté non monétaire	Pauvreté monétaire	Les 2 formes de pauvreté	Atteinte OMD par rapport à l'incidence de pauvreté monétaire (P0)	Atteinte OMD post 2015 taux net de scolarisation	Atteinte OMD post 2015 Parité Fille/garçon au primaire	Atteinte OMD post 2015 eau potable	Nombre d'objectifs pouvant ne pas être atteints parmi les 3 listés en dehors de la pauvreté
Bassila	0	1	0	0	0	1	0	2
Copargo	0	1	0	1	0	1	0	2
Djougou	0	1	0	0	1	1	0	1
Ouake	0	0	0	1	1	1	0	1
Cotonou	0	0	0	0	1	1	1	0
Athieme	1	1	1	0	1	0	1	1
Bopa	0	0	0	1	1	1	1	0
Come	1	0	0	0	1	1	1	0
Grand-Popo	1	1	1	0	1	0	0	2
Houeyogbe	1	0	0	0	1	1	0	1
Lokossa	0	1	0	0	1	1	1	0
Adjarra	0	0	0	0	1	1	0	1
Adjohoun	1	0	0	1	1	0	1	1
Aguegues	1	1	1	0	1	0	1	1
Akpro-Misserete	1	0	0	0	1	1	0	1
Avrankou	1	0	0	0	1	0	1	1
Bonou	0	0	0	0	1	0	0	2
Dangbo	0	1	0	0	1	1	1	0
Porto-Novo	0	0	0	1	1	0	1	1
Seme-Kpodji	0	0	0	1	1	0	1	1
Adja-Ouere	1	0	0	0	0	0	1	2
Ifangni	0	1	0	0	1	0	1	1
Ketou	1	0	0	0	0	1	1	1
Pobe	1	0	0	0	0	0	1	2
Sakete	1	0	0	0	1	1	0	1
Abomey	1	0	0	0	1	1	1	0
Agbangnizoun	1	1	1	0	1	0	0	2
Bohicon	0	0	0	0	1	0	1	1
Cove	0	1	0	0	1	0	1	1
Djidja	1	1	1	0	0	1	1	1
Ouinhi	1	1	1	0	1	0	1	1
Zagnanado	1	1	1	0	1	1	0	1
Za-Kpota	0	1	0	0	1	0	0	2
Zogbodomey	1	1	1	0	1	1	1	0

(**): 1 = sur le sentier des OMD 0 = hors du sentier des OMD

Tableau 16 : Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage en 2007

Variable dépendante : log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
constante	13,940	81,30	***
Milieu de résidence (variable indicatrice)			
milieu urbain	0,140	11,32	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)			
sexe féminin	-0,046	-3,26	***
Age du chef de ménage			
Age en année révolue	-0,002	-1,44	
Age au carré	-0,019	-59,33	***
Age au cube	0,001	42,55	***
Taille du ménage			
taille	-0,052	-3,92	***
Taille au carré	0,001	3,12	**
Taille au cube	-0,000	-2,31	**
Niveau d'instruction du Chef de ménage			
Aucun niveau			
niveau primaire	0,048	3,83	***
niveau secondaire	0,051	3,34	***
niveau supérieur	0,121	4,01	***
Département de résidence (variable indicatrice)			
Alibori			
atacora	-0,517	-20,23	***
atlantique	-0,606	-24,57	***
borgou	-0,750	-29,48	***
collines	-0,379	-14,25	***
couffo	-0,843	-26,59	***
donga	-0,599	-19,90	***
littoral	-0,311	-9,75	***
mono	-0,654	-19,94	***
oueme	-0,570	-17,90	***
plateau	-0,912	-26,95	***
zou	-0,811	-33,23	***
Confort du logement (variables indicatrices)			
sol en matériau moderne	0,082	6,05	***
mur en matériau moderne	0,060	4,16	***
toit en matériau moderne	0,046	3,42	***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,108	6,97	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,008	0,77	
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,027	0,72	
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,067	2,72	**
Branches d'activité (variables indicatrices)			
Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,099	-4,61	***
Industrie	-0,048	-1,69	*
Eau, électricité, gaz	-0,042	-0,48	
BTP	-0,036	-0,32	
Commerce, Hôtel et restauration	-0,039	-1,55	
Transport et communication	-0,027	-1,28	
Banques et assurances	0,005	0,06	

Variable dépendante : log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
Autres services et non déclaré			
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)			
Salarié du public	-0,032	-0,52	
Salarié du privé formel	-0,051	-1,33	
Salarié du privé informel	0,039	1,05	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,071	1,82	*
Agriculteurs vivriers	0,016	0,36	
Eleveurs	0,129	2,07	**
Pêcheurs	-0,031	-1,10	
Indépendants et employeurs non agricoles	0,062	1,03	
Inactif et chômeur	ref		
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède une voiture	0,081	6,61	***
possède une motocyclette	-0,046	-3,90	***
possède une bicyclette	0,062	2,15	**
possède une pirogue	0,030	2,31	**
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède un ordinateur	-0,008	-0,19	
possède un téléphoné fixe	0,107	6,58	***
possède un téléphone portable	0,115	5,54	***
le ménage a accès à l'internet	0,093	2,86	**
possède un poste radio	0,022	0,93	
possède un poste TV	0,070	2,26	**
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une chaine HiFi	-0,037	-1,45	
Possède un vcd/dvd	0,101	4,51	***
Possède un magnétoscope	0,068	1,98	**
Possède un réfrigérateur	0,097	2,19	**
Possède une cuisinière	0,090	3,76	***
Possède une machine à laver	0,086	2,93	**
Possède un Groupe électrogène	0,063	3,05	**
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une terre cultivable ou une maison en location	-0,111	-8,89	***
résidu			
Nombre d'observations	12051		
R2 ajusté	0,577		

Tableau 17 : Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage en 2009

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
constante	14,274	72,71	***
Milieu de résidence (variable indicatrice)			
milieu urbain	0,082	7,40	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)			
sexe féminin	-0,028	-2,43	**
Age du chef de ménage			
Age en année révolue	-0,070	-4,66	***
Age au carré	0,002	4,96	***
Age au cube	-0,000	-5,01	***
Taille du ménage			
taille	-0,440	-48,08	***
Taille au carré	0,035	26,87	***
Taille au cube	-0,001	-18,13	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage			
Aucun niveau			
niveau primaire	0,057	4,31	***
niveau secondaire	0,092	5,64	***
niveau supérieur	0,240	7,27	***
Département de résidence (variable indicatrice)			
Alibori			
atacora	-0,335	-14,01	***
atlantique	-0,425	-18,71	***
borgou	-0,269	-11,53	***
collines	-0,402	-16,56	***
couffo	-0,628	-25,79	***
donga	-0,475	-17,22	***
littoral	-0,022	-0,82	
mono	-0,504	-19,76	***
oueme	-0,115	-4,84	***
plateau	-0,492	-18,74	***
zou	-0,674	-29,49	***
Confort du logement (variables indicatrices)			
sol en matériau moderne	0,008	0,63	
mur en matériau moderne	0,048	3,77	***
toit en matériau moderne	0,041	3,20	***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,091	6,01	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,027	2,83	**
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,068	2,26	**
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	-0,016	-0,86	
Branches d'activité (variables indicatrices)			
Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,025	-1,30	
Industrie	0,036	1,51	
Eau, électricité, gaz	0,096	0,92	
BTP	0,046	1,52	
Commerce, Hôtel et restauration	0,075	3,76	***
Transport et communication	0,019	0,79	
Banques et assurances	0,127	1,63	*

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
Autres services et non déclaré	ref		
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)			
Salarié du public	0,063	1,16	
Salarié du privé formel	0,089	2,48	**
Salarié du privé informel	0,045	1,32	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,008	0,21	
Agriculteurs vivriers	-0,026	-0,59	
Eleveurs	0,093	2,09	**
Pêcheurs	-0,013	-0,47	
Indépendants et employeurs non agricoles	-0,049	-1,08	
Inactif et chômeur	ref		
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède une voiture	0,218	7,64	***
possède une motocyclette	0,127	11,86	***
possède une bicyclette	0,000	0,04	
possède une pirogue	0,201	7,21	***
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède un ordinateur	0,121	3,18	***
possède un téléphone fixe	0,023	0,64	
possède un téléphone portable	0,090	7,86	***
le ménage a accès à l'internet	0,050	1,64	*
possède un poste radio	0,035	3,13	**
possède un poste TV	0,111	6,07	***
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une chaîne HiFi	0,030	1,25	
Possède un vcd/dvd	0,057	3,01	**
Possède un magnétoscope	0,051	2,20	**
Possède un réfrigérateur	0,162	5,91	***
Possède une cuisinière	0,124	3,65	***
Possède une machine à laver	-0,031	-0,37	
Possède un Groupe électrogène	0,018	0,75	
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une terre cultivable ou une maison en location	-0,001	-0,11	
résidu			
Nombre d'observations	14820		
R2 ajusté	0,585		

Tableau 18 : Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage en 2011

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
constante	13,531	93,29	***
Milieu de résidence (variable indicatrice)			
milieu urbain	0,048	5,614	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)			
sexe féminin	-0,010	-0,958	
Age du chef de ménage			
Age en année révolue	-0,022	-1,899	*
Age au carré	0,001	2,365	**
Age au cube	-0,000	-2,583	**
Taille du ménage			
taille	-0,452	-72,622	***
Taille au carré	0,031	41,477	***
Taille au cube	-0,001	-29,020	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage			
Aucun niveau	ref		
niveau primaire	0,046	5,095	***
niveau secondaire	0,065	5,629	***
niveau supérieur	0,191	8,128	***
Département de résidence (variable indicatrice)			
Alibori	ref		
atacora	-0,064	-3,611	***
atlantique	-0,231	-13,443	***
borgou	-0,055	-3,141	**
collines	-0,172	-9,429	***
couffo	-0,214	-11,572	***
donga	-0,190	-9,445	***
littoral	0,203	9,718	***
mono	-0,144	-7,511	***
oueme	0,067	3,715	***
plateau	-0,130	-6,629	***
zou	-0,307	-17,869	***
Confort du logement (variables indicatrices)			
sol en matériau moderne	0,067	7,161	***
mur en matériau moderne	0,026	2,694	**
toit en matériau moderne	0,109	5,594	***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,114	11,748	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,002	0,204	
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,035	1,610	
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,110	7,102	***
Branches d'activité (variables indicatrices)			
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,023	0,970	
Industrie	-0,021	-1,326	
Eau, électricité, gaz	0,023	0,425	
BTP	0,021	0,895	
Commerce, Hôtel et restauration	0,060	3,611	***
Transport et communication	0,007	0,345	
Banques et assurances	0,081	1,091	

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
Autres services et non déclaré	ref		
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)			
Salarié du public	0,090	3,245	***
Salarié du privé formel	0,131	3,424	***
Salarié du privé informel	0,032	1,146	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,014	0,342	
Agriculteurs vivriers	-0,023	-0,727	
Eleveurs	0,081	1,629	*
Pêcheurs	0,077	1,810	*
Indépendants et employeurs non agricoles	0,042	1,627	*
Inactif et chômeur	ref		
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède une voiture	0,215	9,565	***
possède une motocyclette	0,107	13,080	***
possède une bicyclette	0,023	2,684	**
possède une pirogue	-0,077	-3,265	***
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède un ordinateur	0,101	3,512	***
possède un téléphone fixe	-0,086	-2,480	**
possède un téléphone portable	0,097	10,592	***
le ménage a accès à l'internet	0,064	1,494	
possède un poste radio	0,043	5,429	***
possède un poste TV	0,042	2,845	**
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une chaine HiFi	0,134	6,889	***
Possède un vcd/dvd	0,111	7,424	***
Possède un magnétoscope	-0,001	-0,048	
Possède un réfrigérateur	0,130	5,692	***
Possède une cuisinière	0,098	4,027	***
Possède une machine à laver	-0,128	-1,287	
Possède un Groupe électrogène	-0,033	-2,389	**
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une terre cultivable ou une maison en location	0,022	2,117	**
Nombre d'observations	14639		
R2 ajusté	0,706		

Source : Emicov 2011; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 19 : Coefficients de régression du logarithme de la consommation par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage en 2015

Variable dépendante : log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
Constante	12,176	47,055	***
Milieu de résidence (variable indicatrice)			
milieu urbain	0,333	21,865	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)			
sexe féminin	0,002	0,098	
Age du chef de ménage			
Age en année révolue	0,015	0,732	
Age au carré	0,000	-0,443	
Age au cube	0,000	0,329	
Taille du ménage			
taille	-0,356	-32,604	***
Taille au carré	0,024	18,194	***
Taille au cube	0,000	-12,096	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage			
Aucun niveau			
niveau primaire	0,068	3,805	***
niveau secondaire	0,093	4,666	***
niveau supérieur	0,228	6,398	***
Département de résidence (variable indicatrice)			
Alibori			
atacora	-0,092	-2,877	***
atlantique	-0,033	-0,943	
borgou	-0,125	-4,007	***
collines	-0,015	-0,423	
couffo	-0,213	-6,187	***
donga	-0,218	-5,578	***
littoral	0,305	7,965	***
mono	-0,104	-2,897	***
oueme	0,038	1,119	
plateau	-0,072	-1,957	**
zou	-0,209	-5,970	***
Confort du logement (variables indicatrices)			
sol en matériau moderne	0,156	9,135	***
mur en matériau moderne	0,058	3,157	***
toit en matériau moderne	0,009	0,267	
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,088	4,533	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,039	2,501	**
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,109	3,083	***
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,097	3,703	***
Branches d'activité (variables indicatrices)			
Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,048	-1,513	*
Industrie	-0,017	-0,580	
Eau, électricité, gaz	-0,106	-0,941	
BTP	-0,024	-0,567	
Commerce, Hôtel et restauration	0,004	0,130	

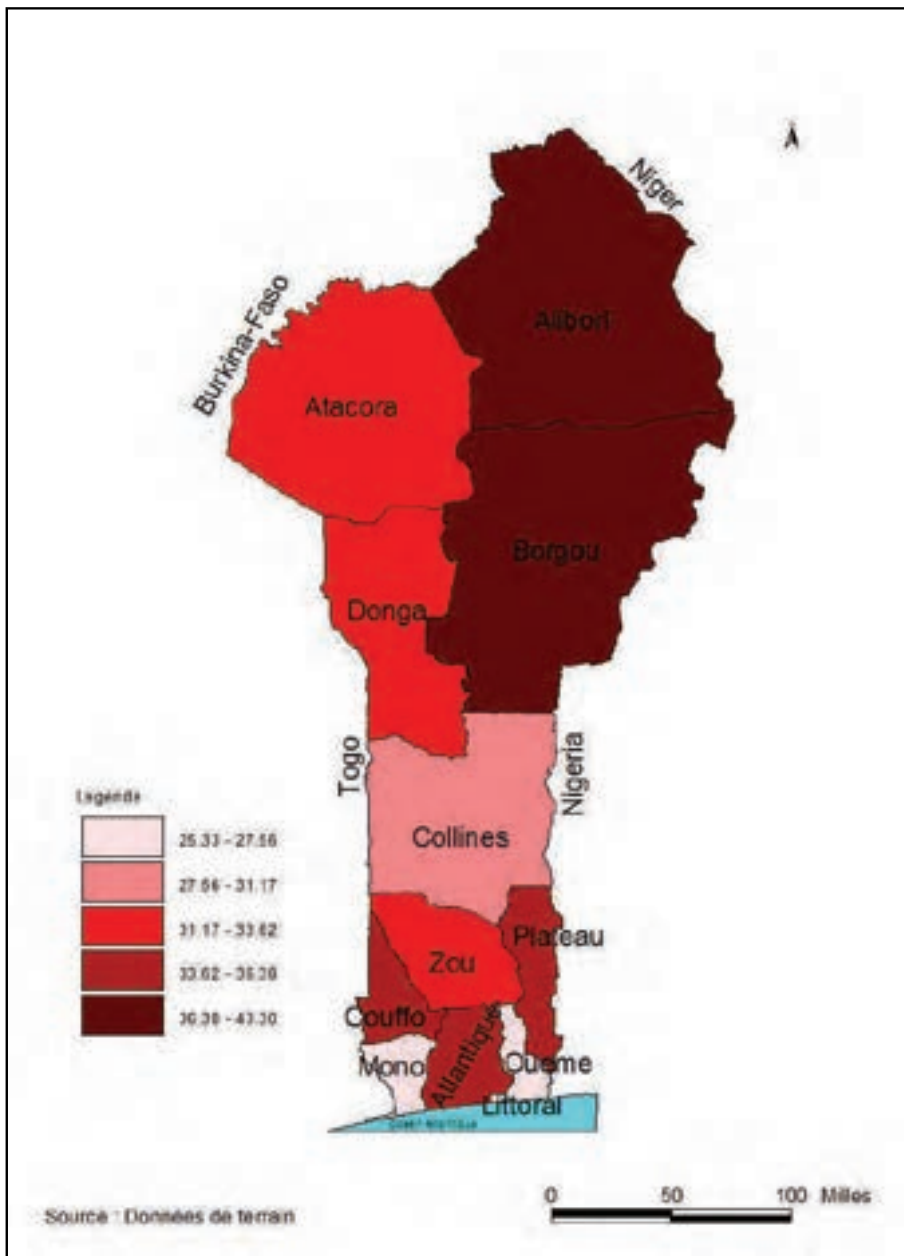
Variable dépendante : log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig
Transport et communication	0,016	0,465	
Banques et assurances	0,075	1,119	
Autres services et non déclaré			
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)			
Salarié du public	0,018	0,464	
Salarié du privé formel	0,018	0,481	
Salarié du privé informel	-0,002	-0,064	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	-0,052	-1,346	
Agriculteurs vivriers	0,035	1,530	*
Eleveurs	-0,068	-1,155	
Inactif et chômeur	ref		
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède une voiture	0,253	6,351	***
possède une motocyclette	0,149	9,634	***
possède une bicyclette	-0,005	-0,294	
possède une pirogue	0,193	3,843	***
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)			
possède un ordinateur	0,051	1,147	
possède un téléphoné fixe	-0,196	-2,777	***
possède un téléphone portable	0,139	7,134	***
le ménage a accès à l'internet	0,178	3,591	***
possède un poste radio	0,055	3,636	***
possède un poste TV	0,032	1,248	
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une chaine HiFi	0,020	0,587	
Possède un vcd/dvd	0,167	6,311	***
Possède un magnétoscope	0,087	2,100	**
Possède un réfrigérateur			
Possède une cuisinière	0,168	3,906	***
Possède une machine à laver	-0,277	-1,758	*
Possède un Groupe électrogène	0,026	0,928	
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)			
Possède une terre cultivable ou une maison en location	0,148	8,744	***
Nombre d'observations	18137		
R2 ajusté	0,40		

Source: Emicov 2015; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

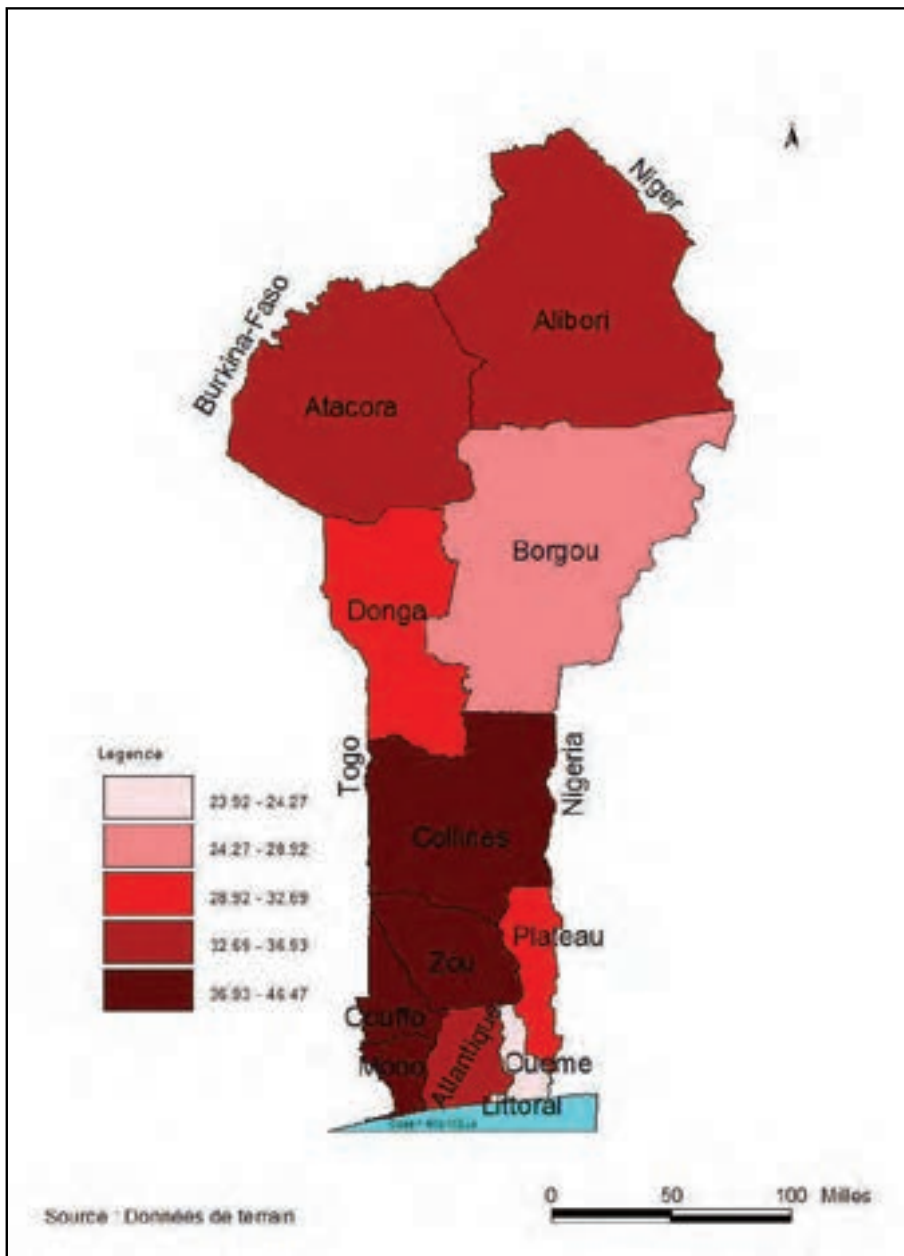
Carte 1 : Carte administrative



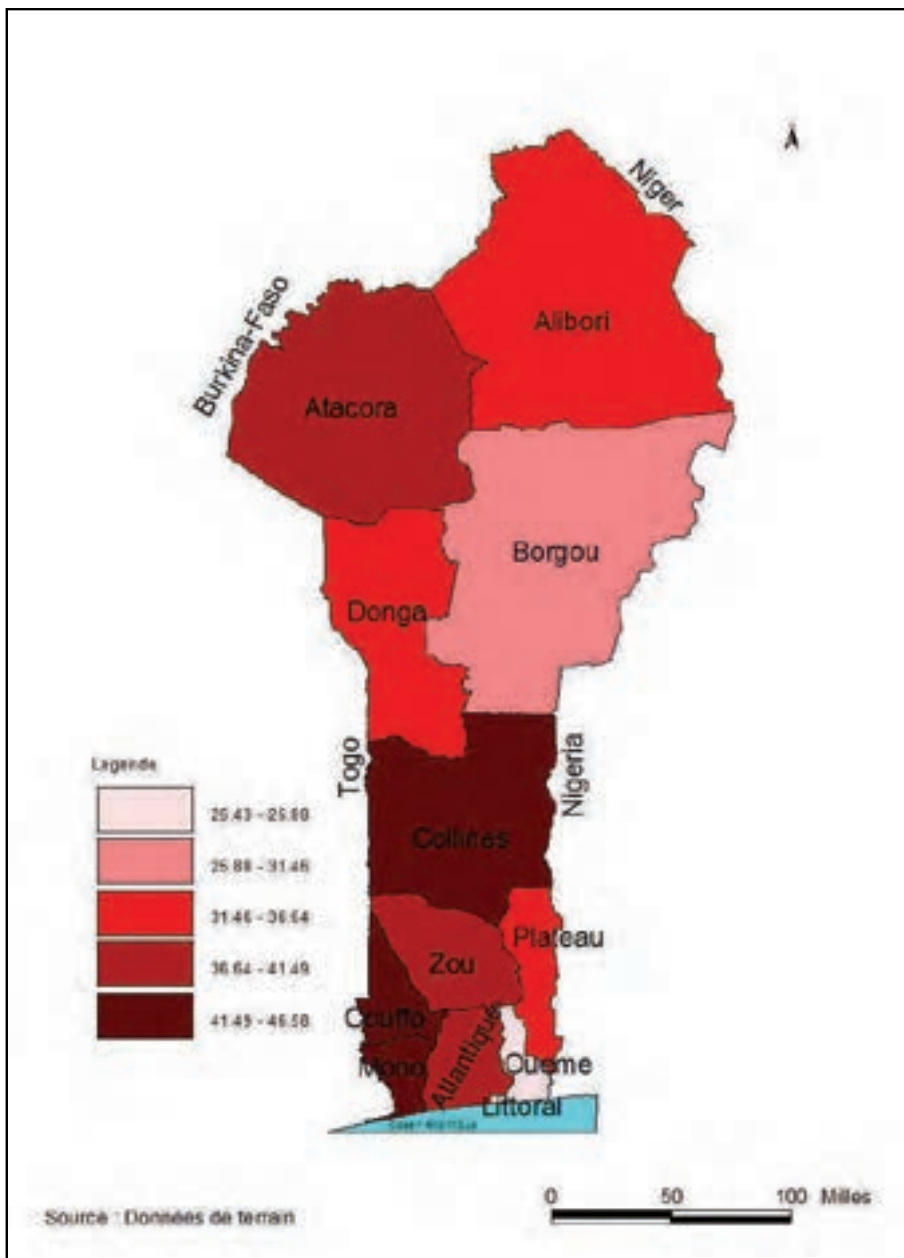
Carte 2 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par département en 2007



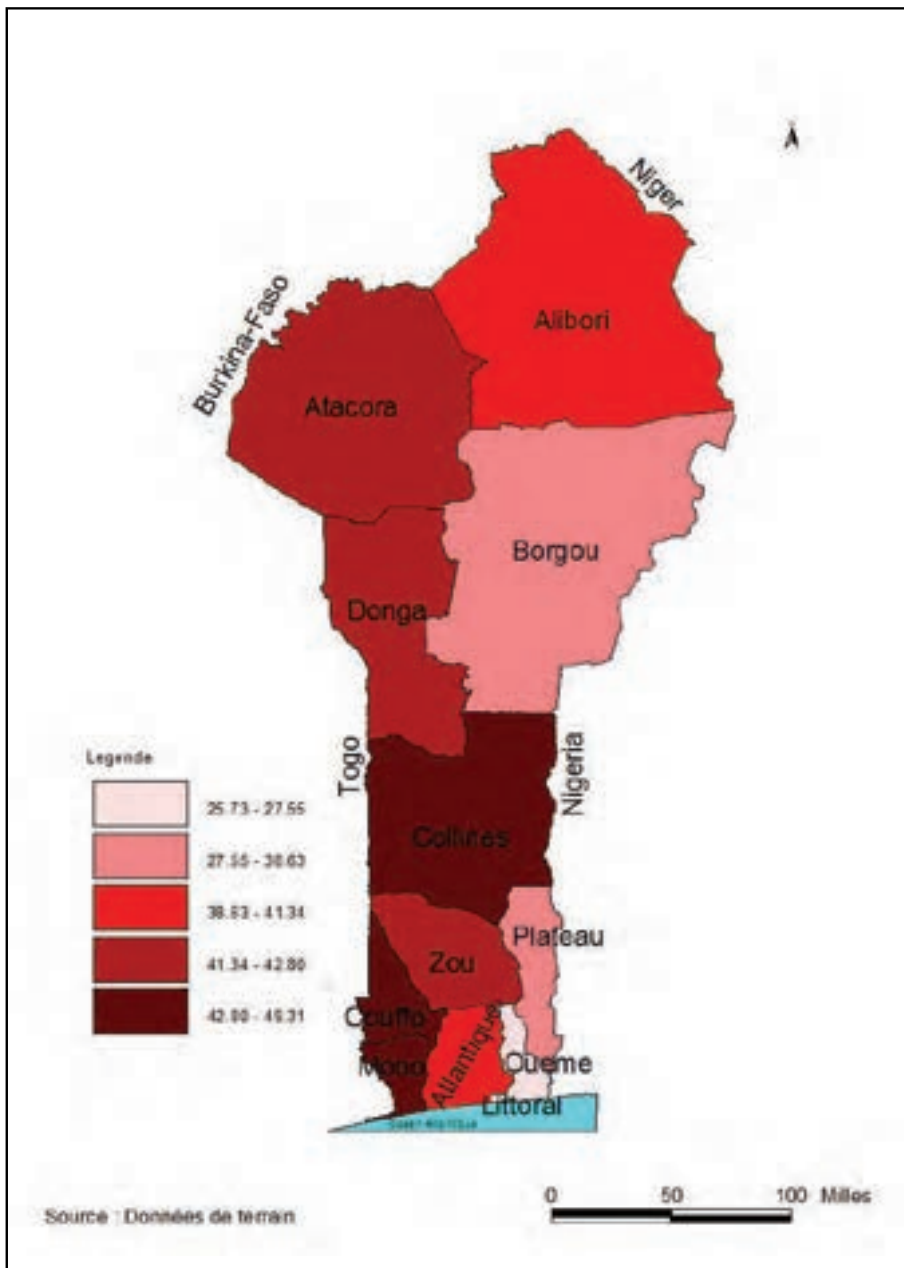
Carte 3 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par département en 2009



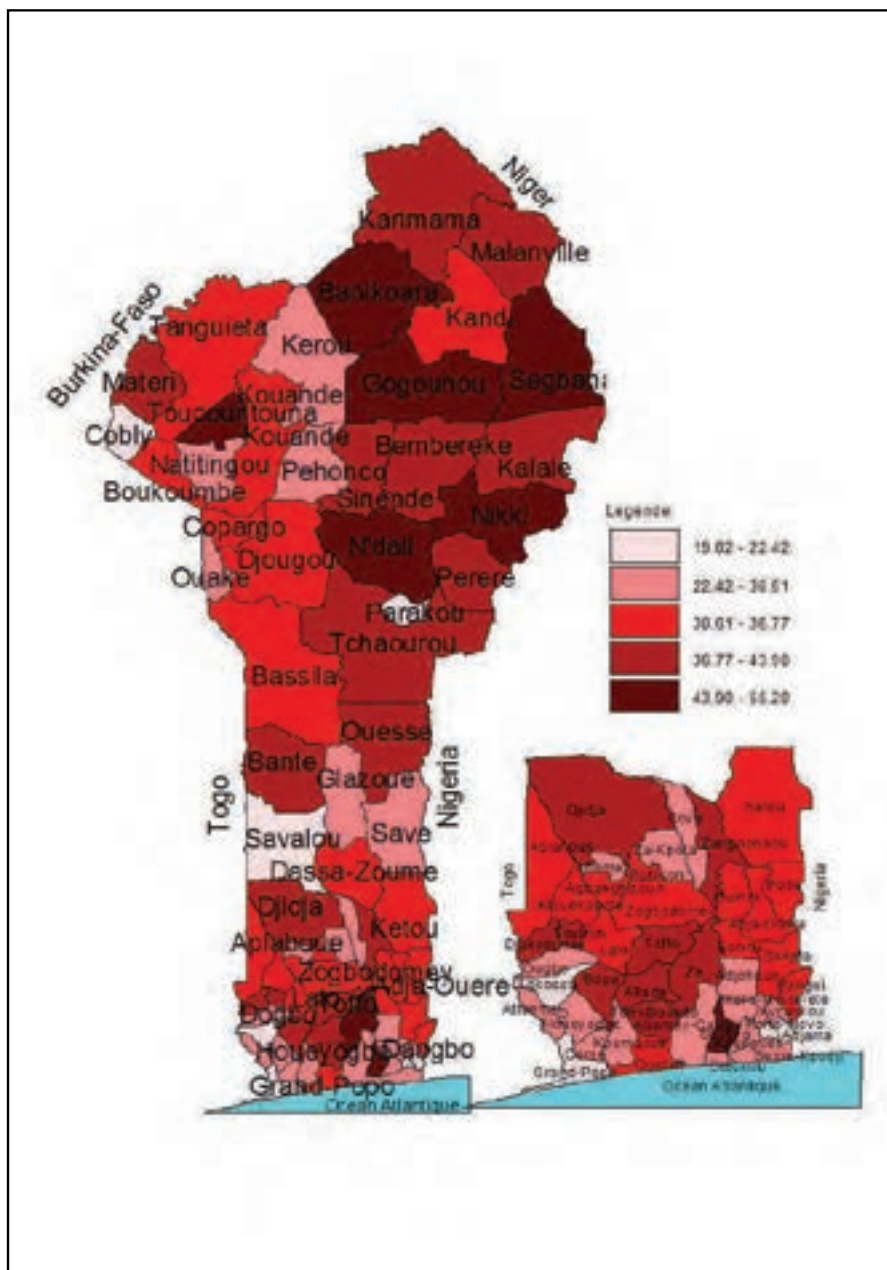
Carte 4 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par département en 2011



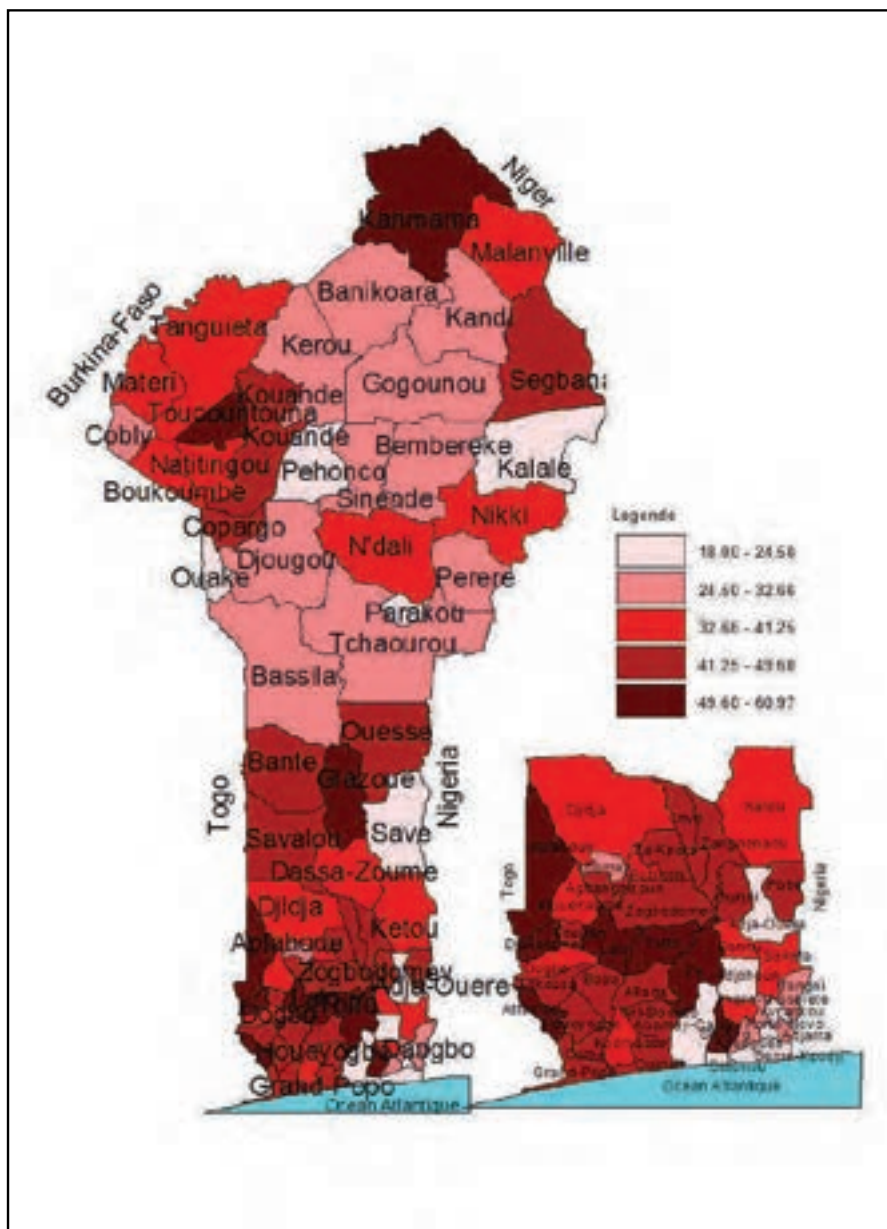
Carte 5 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par département en 2015



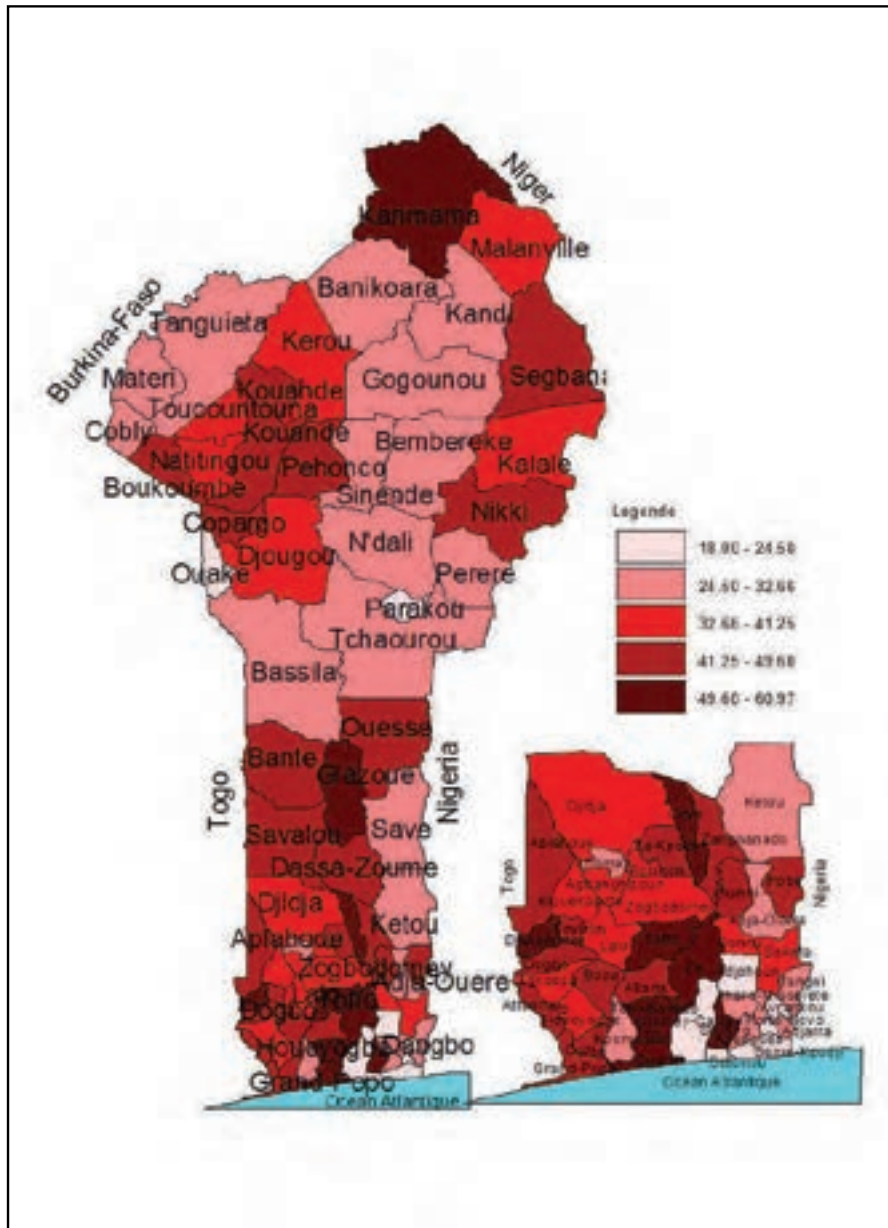
Carte 6 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par commune en 2007



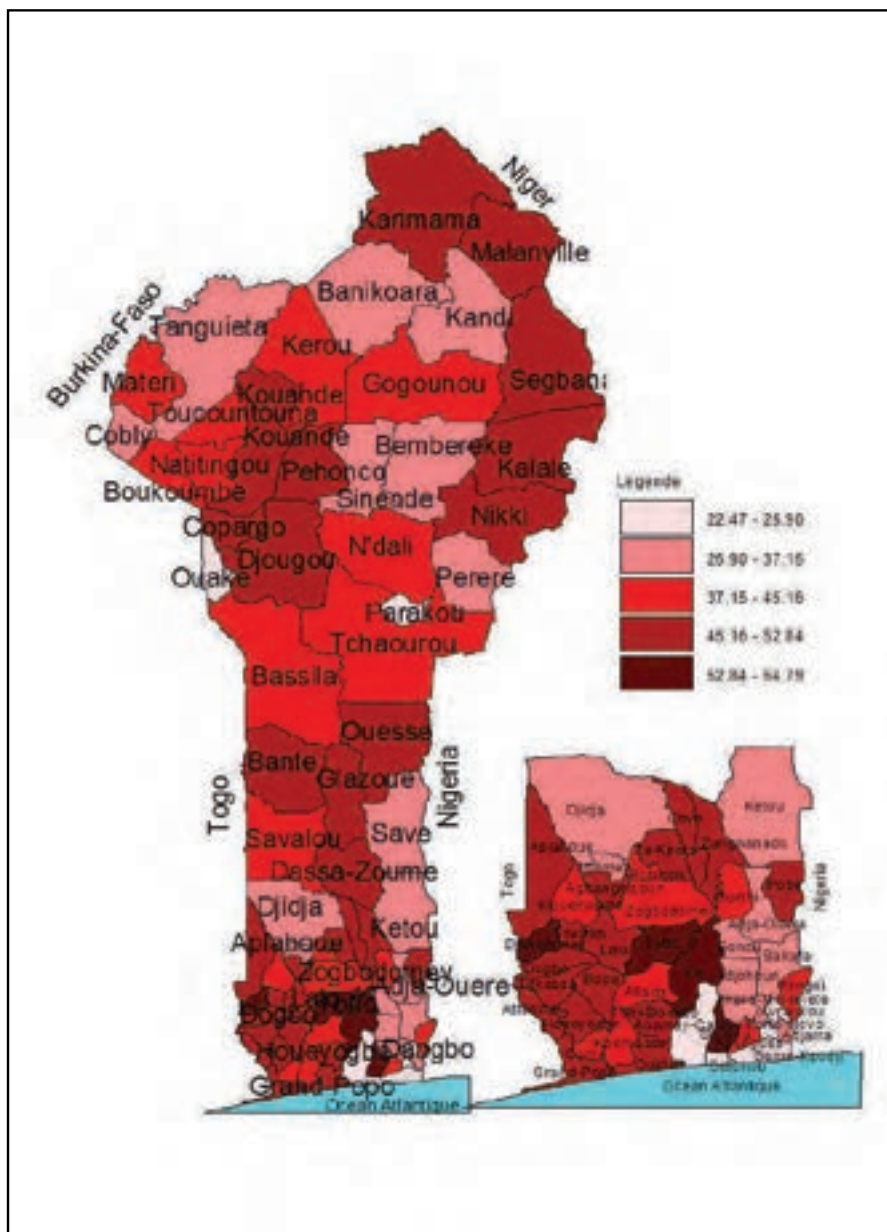
Carte 7 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par commune en 2009



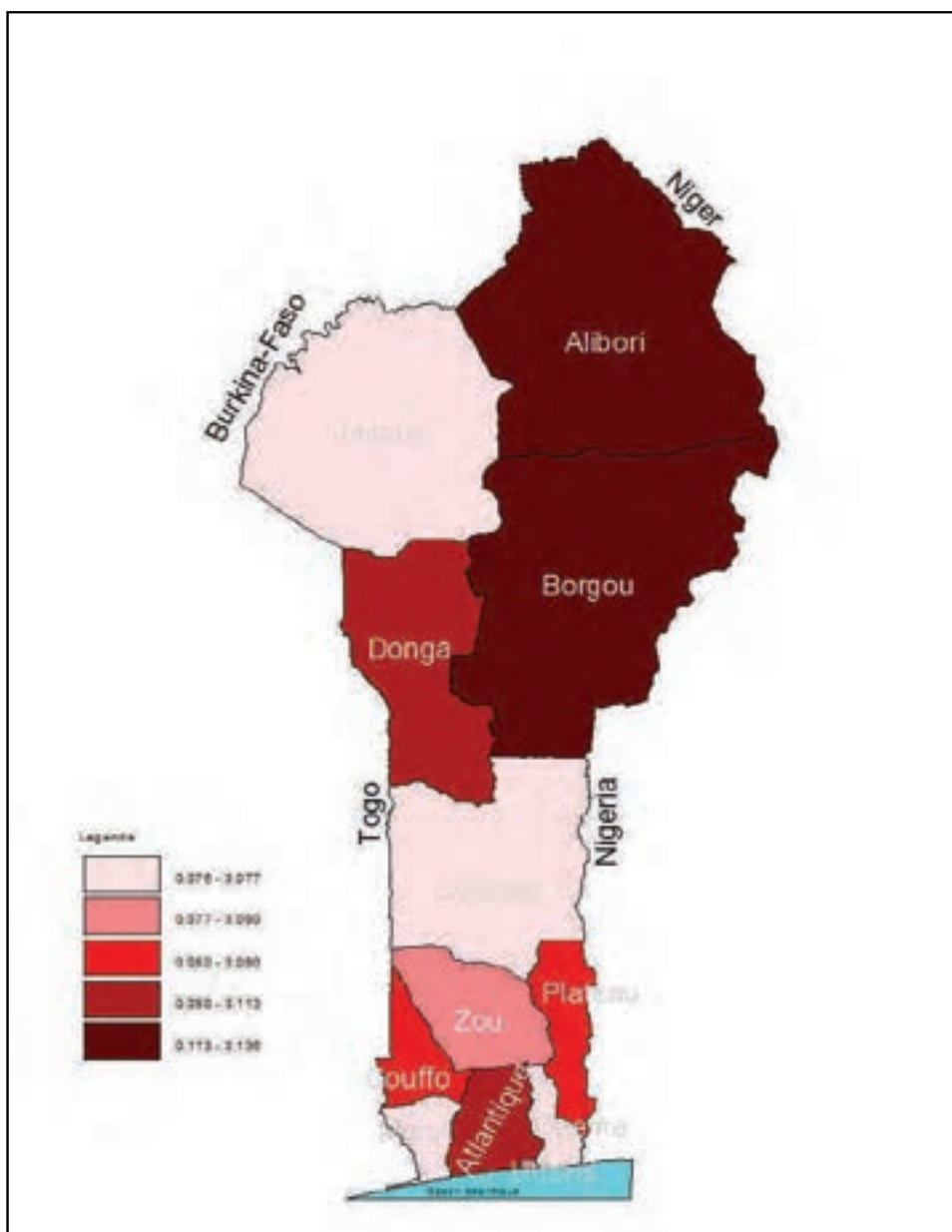
Carte 8 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par commune en 2011



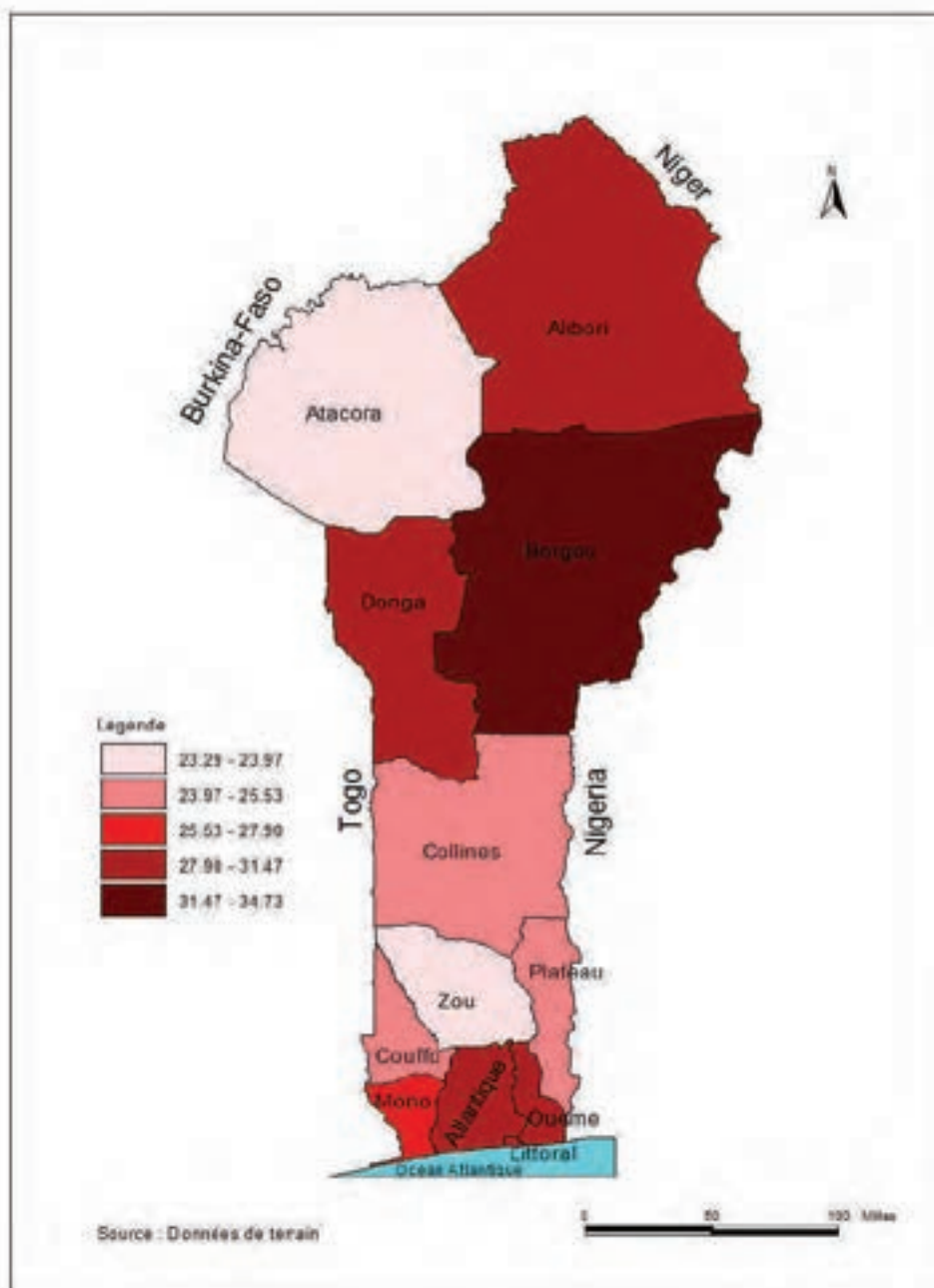
Carte 9 : Carte d'incidence de pauvreté monétaire par commune en 2015



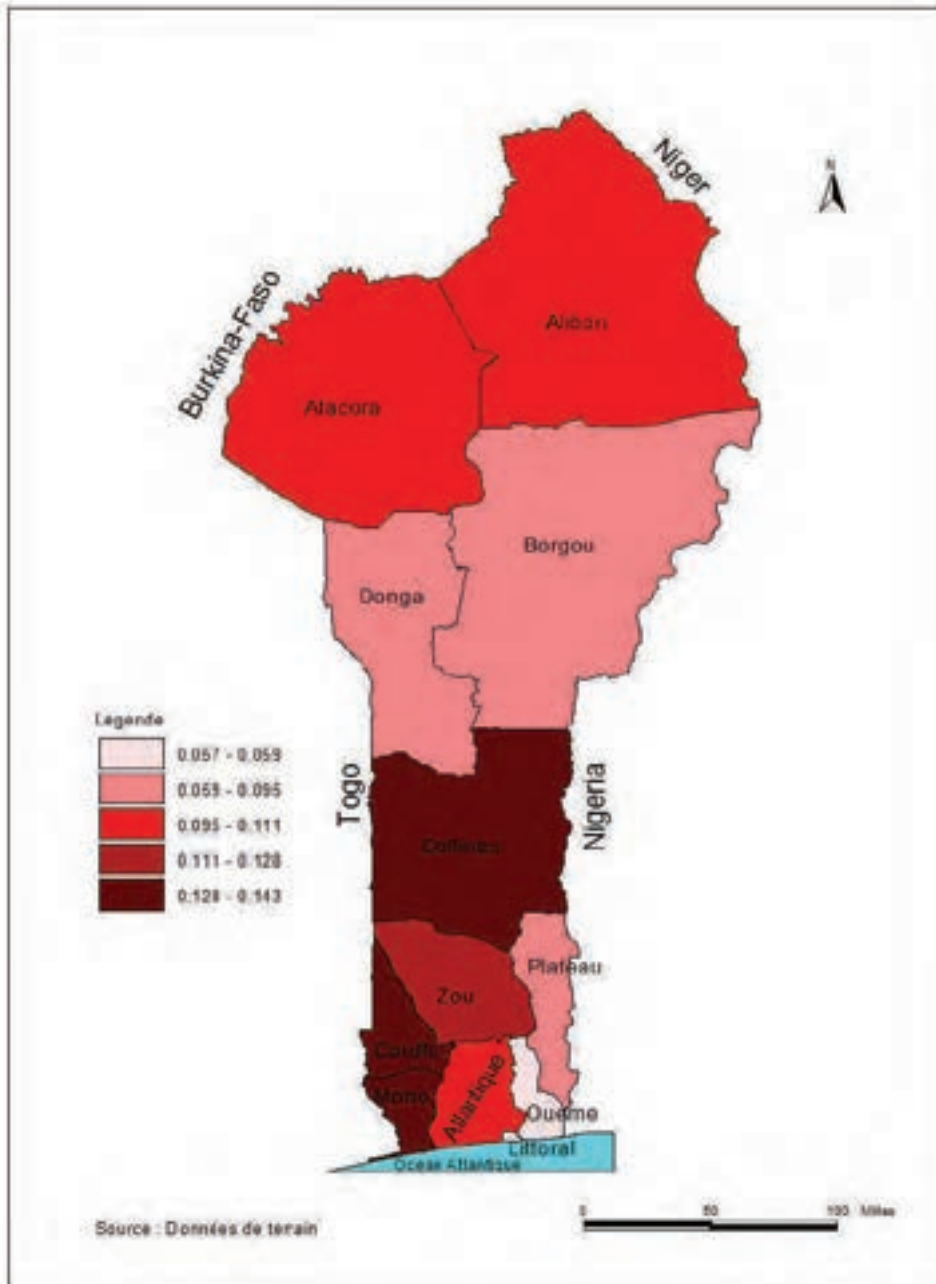
Carte 10 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par département en 2007



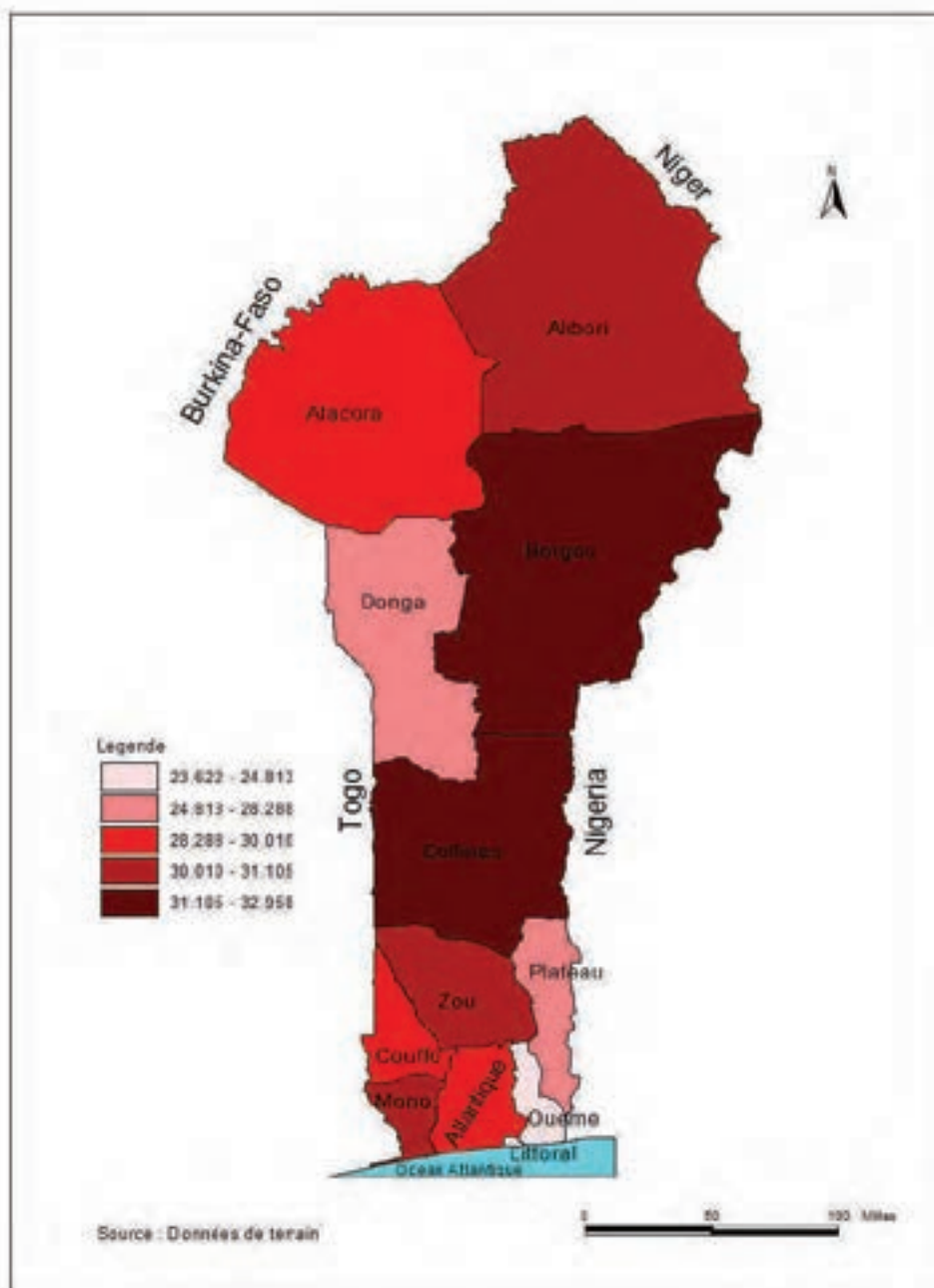
Carte 11 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par département en 2007



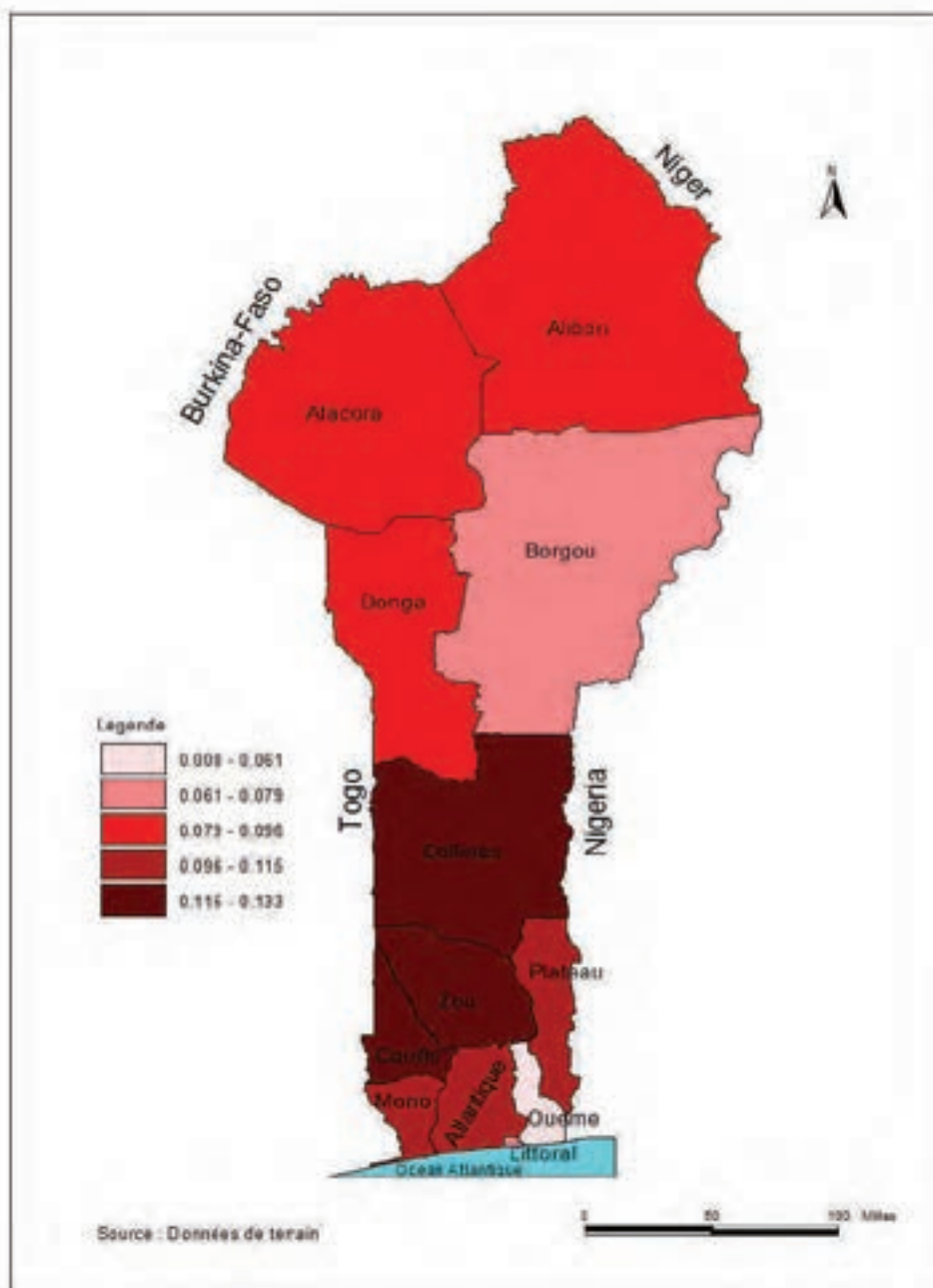
Carte 12 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par département en 2009



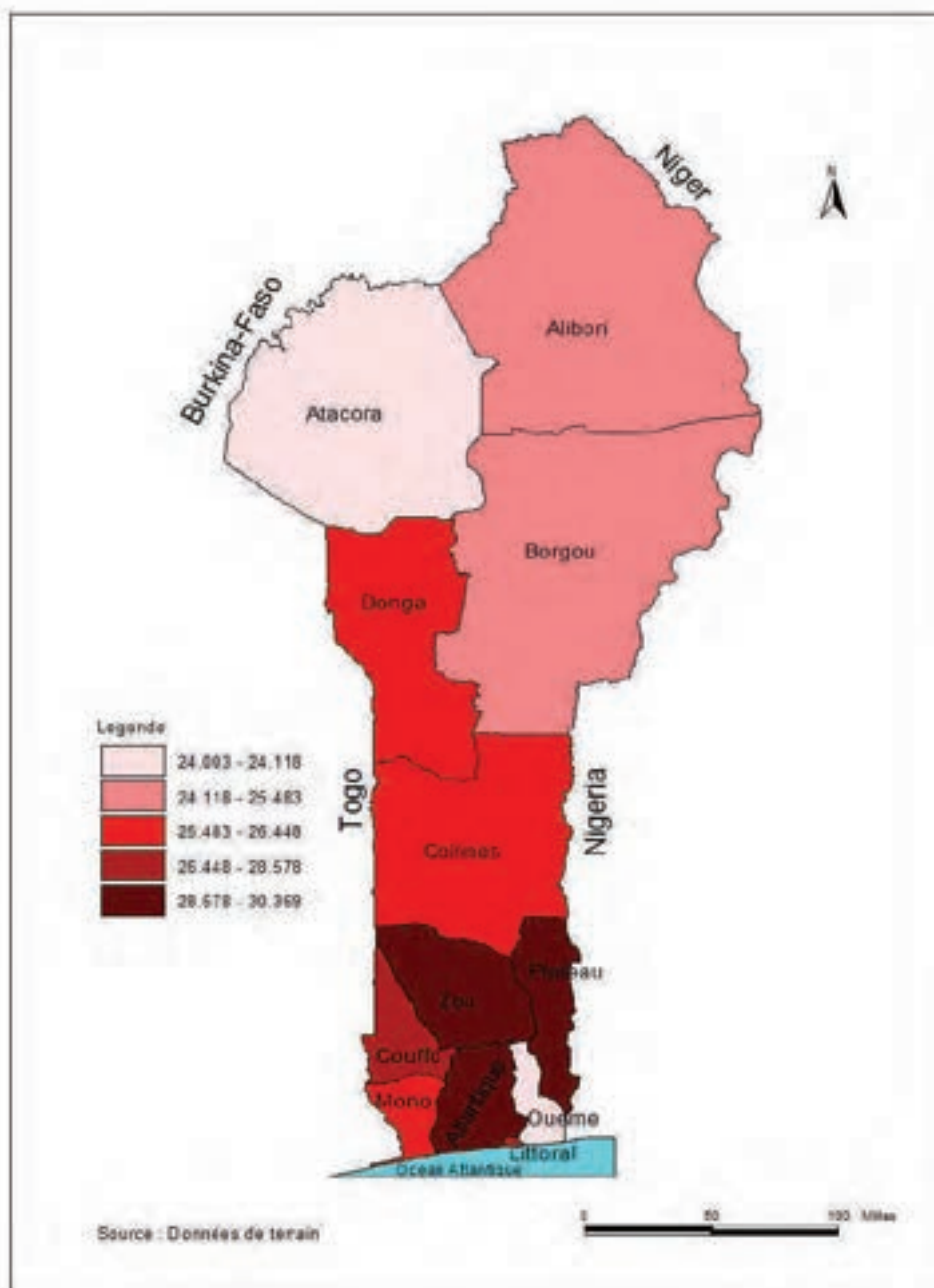
Carte 13 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par département en 2009



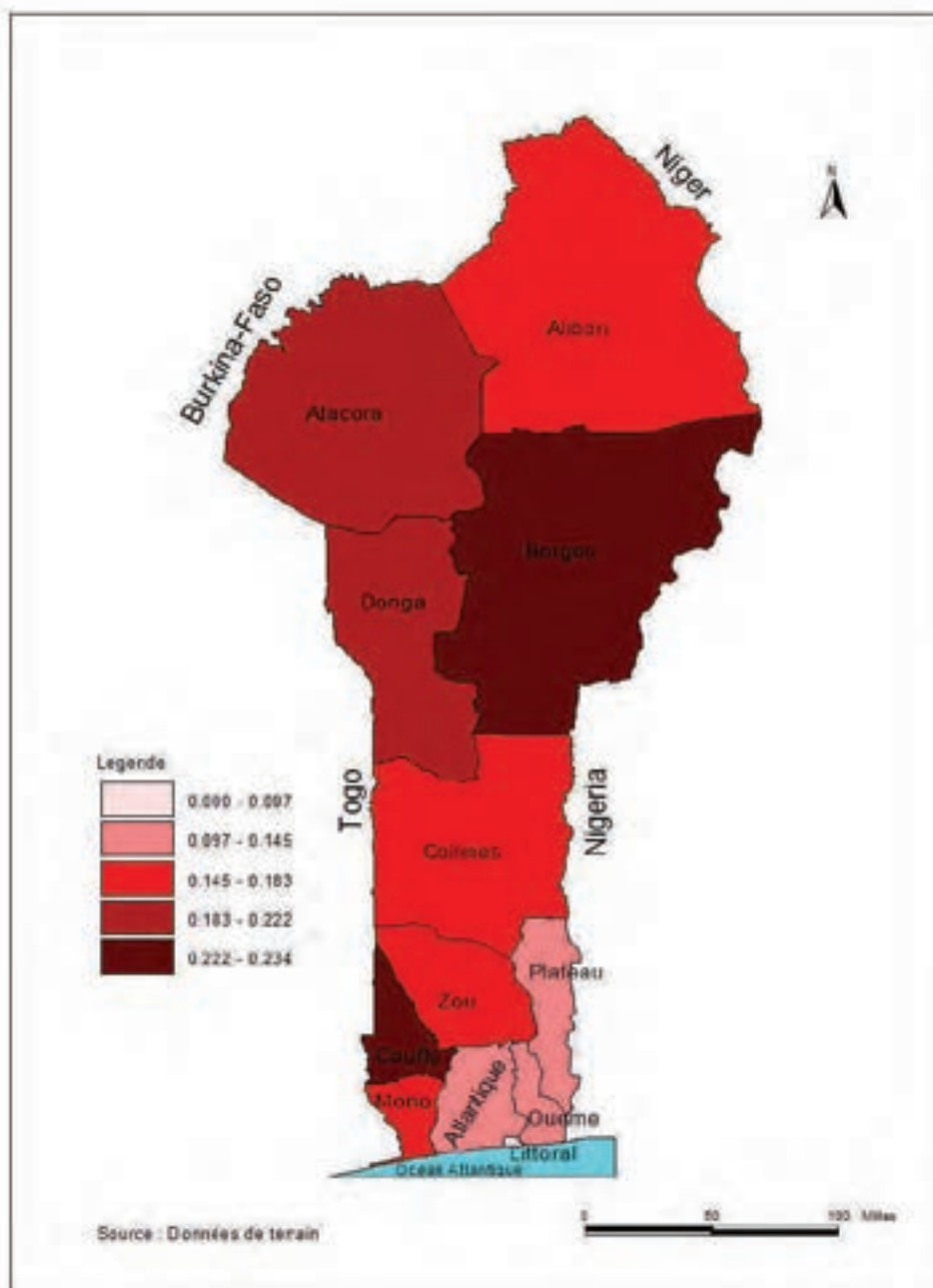
Carte 14 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par département en 2011



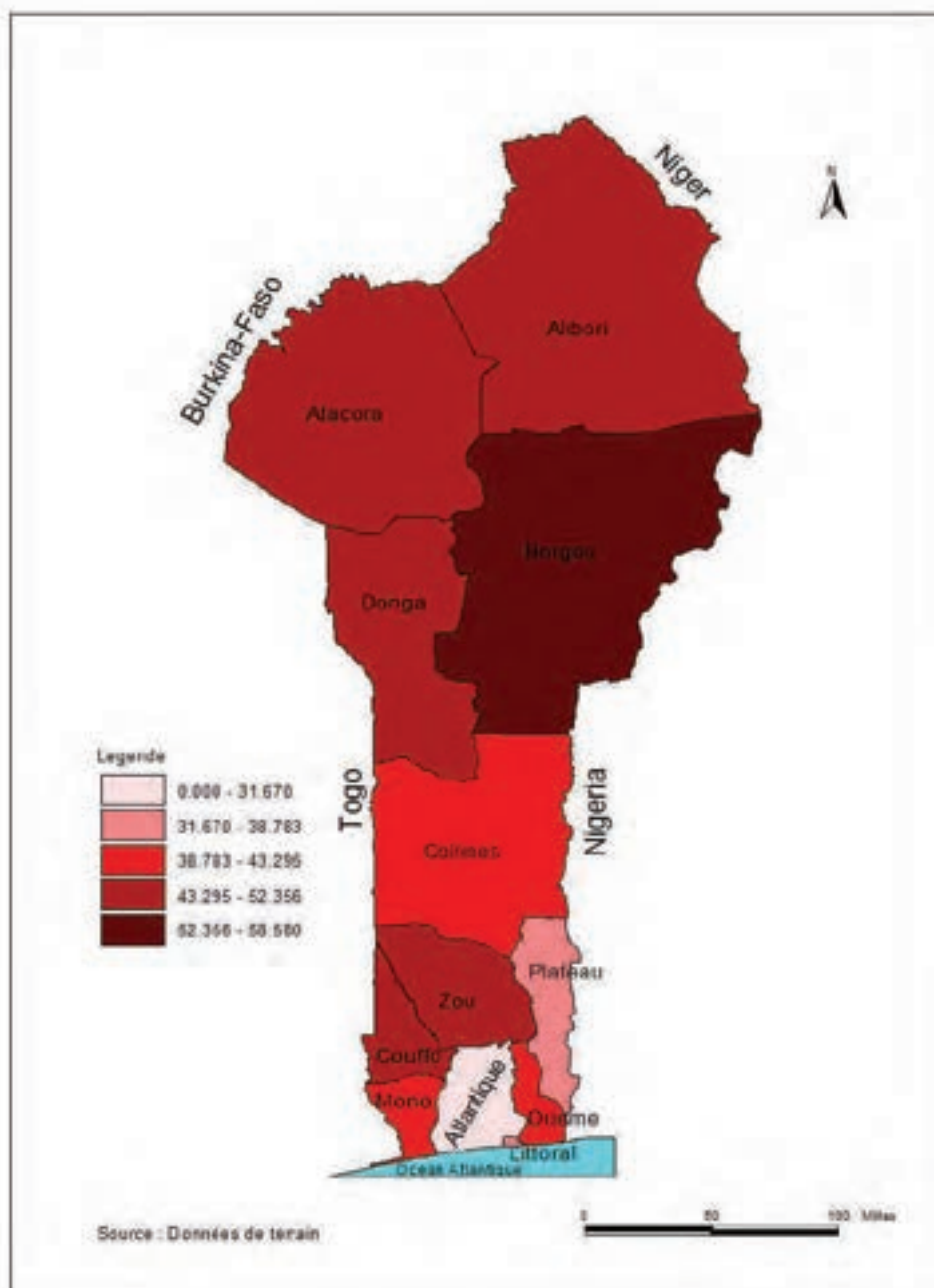
Carte 15 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par département en 2011



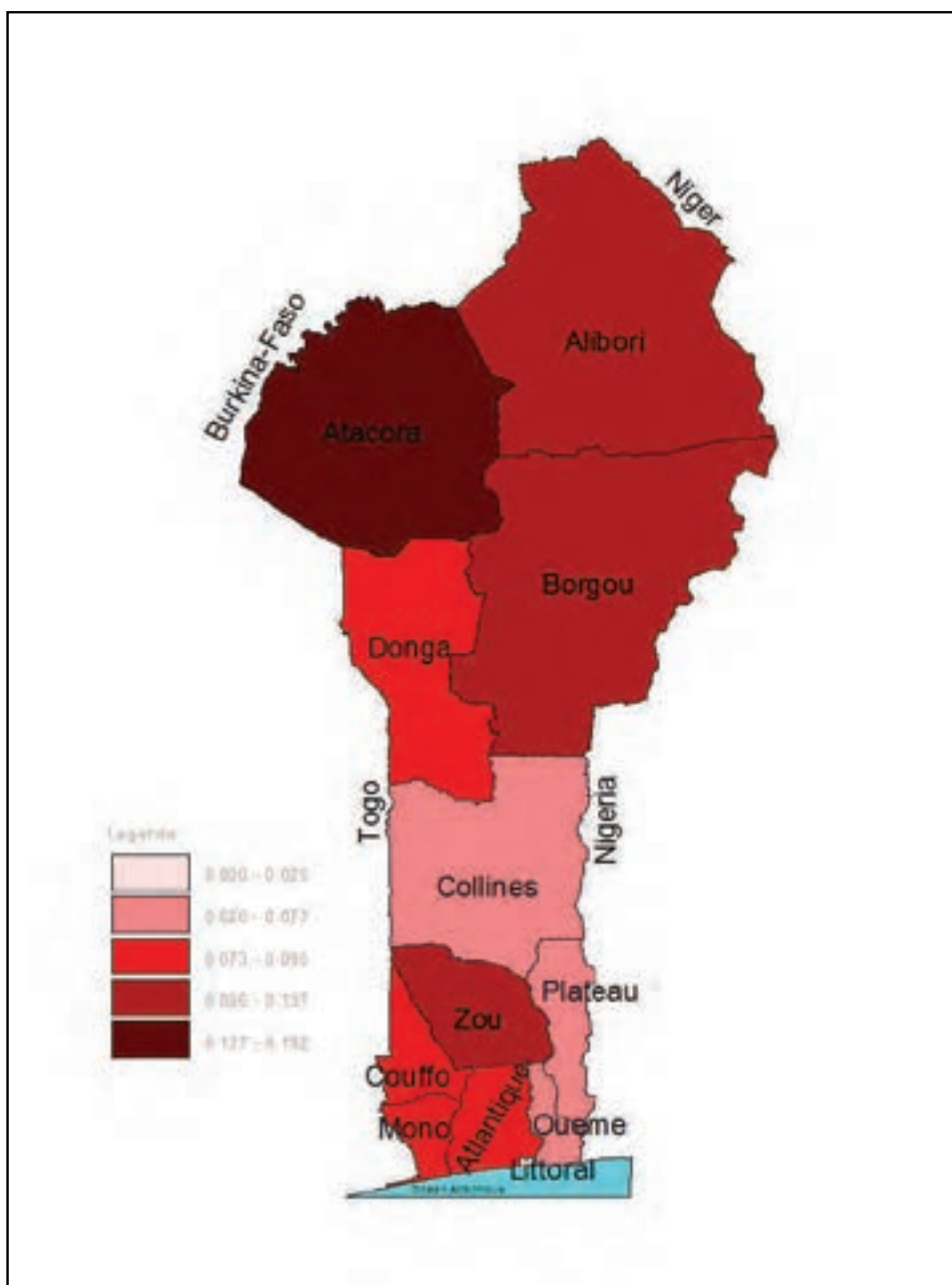
Carte 16 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par département en 2015



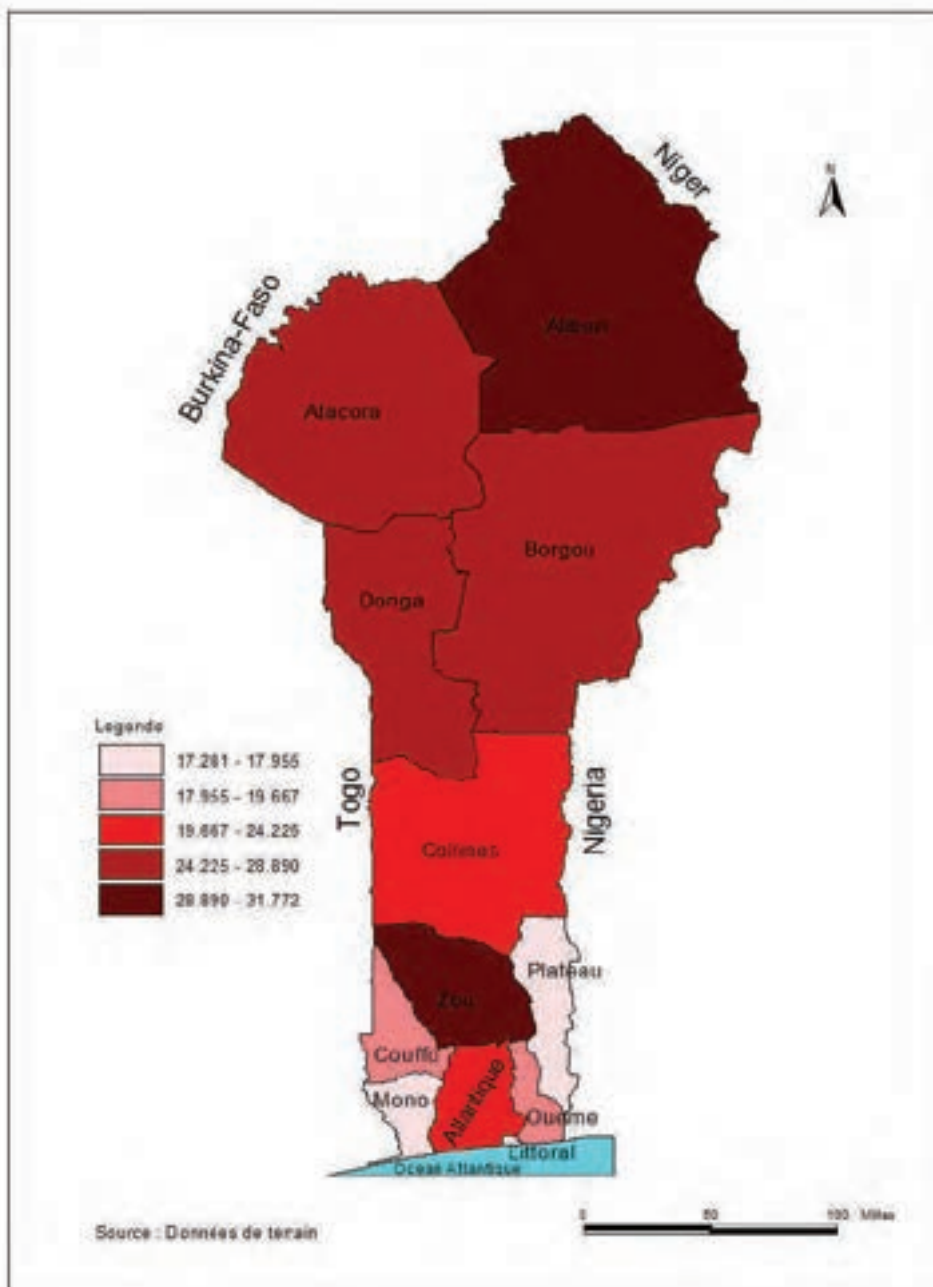
Carte 17 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par département en 2015



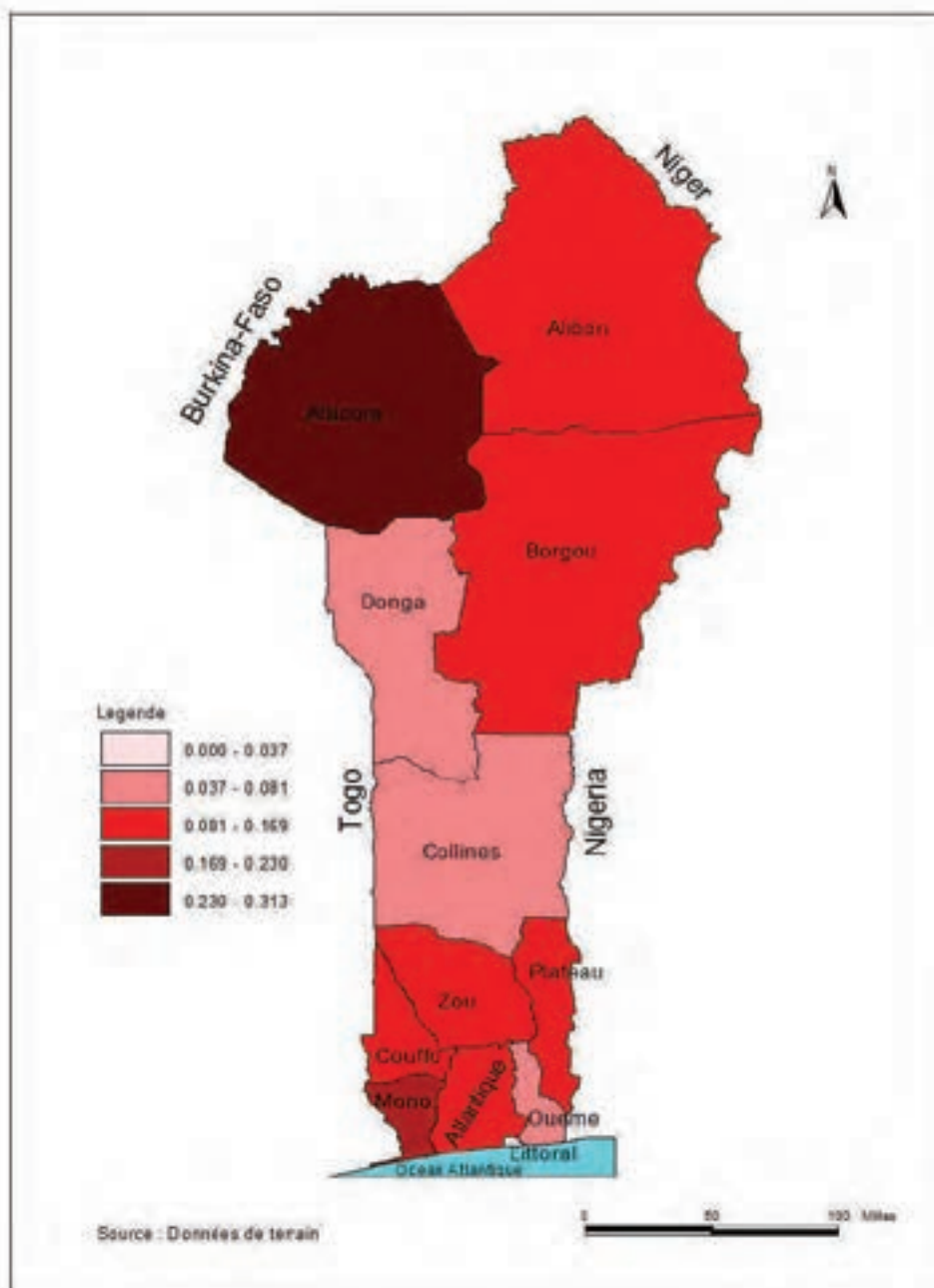
Carte 18 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par département en 2007



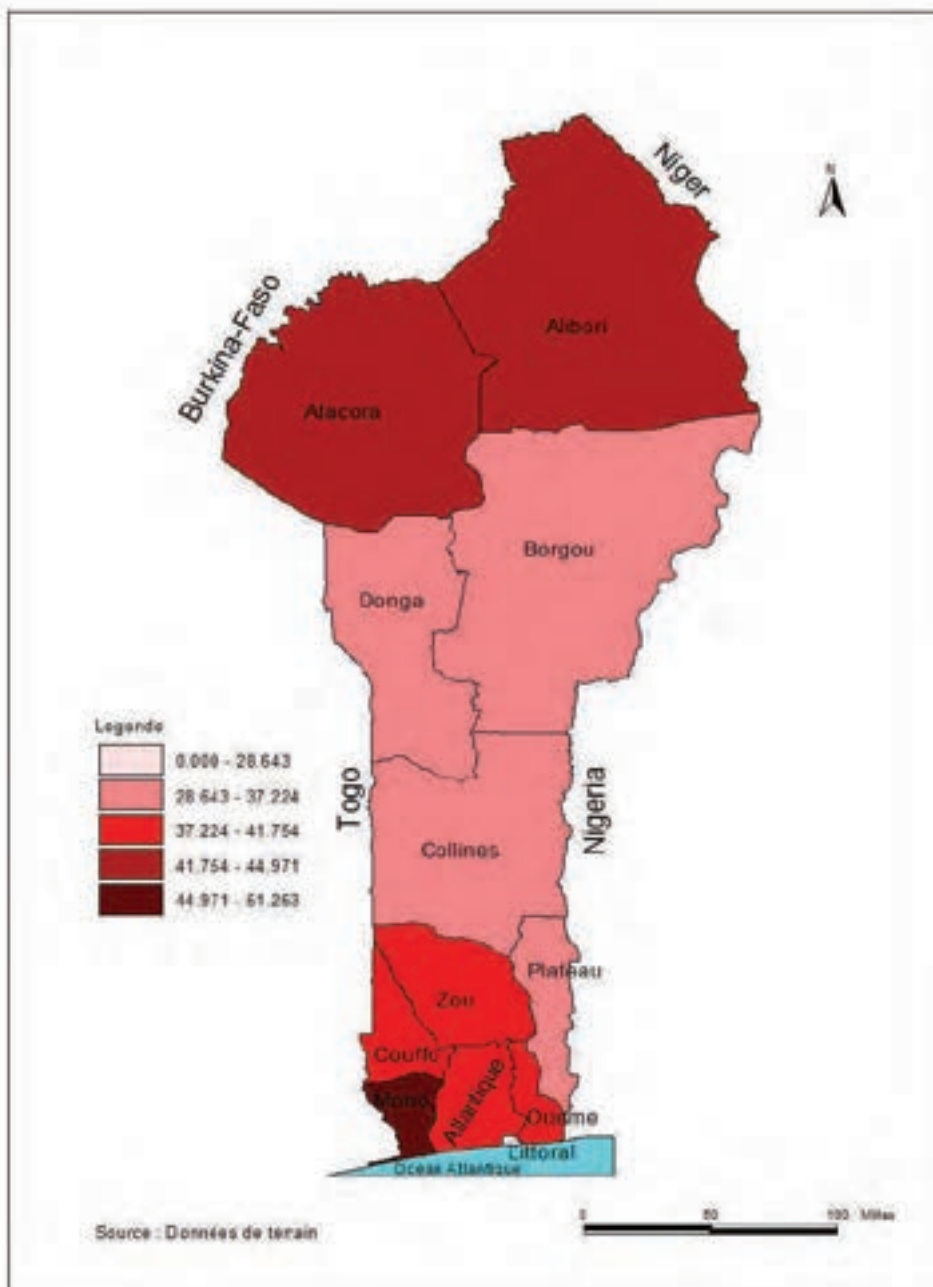
Carte 19 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par département en 2007



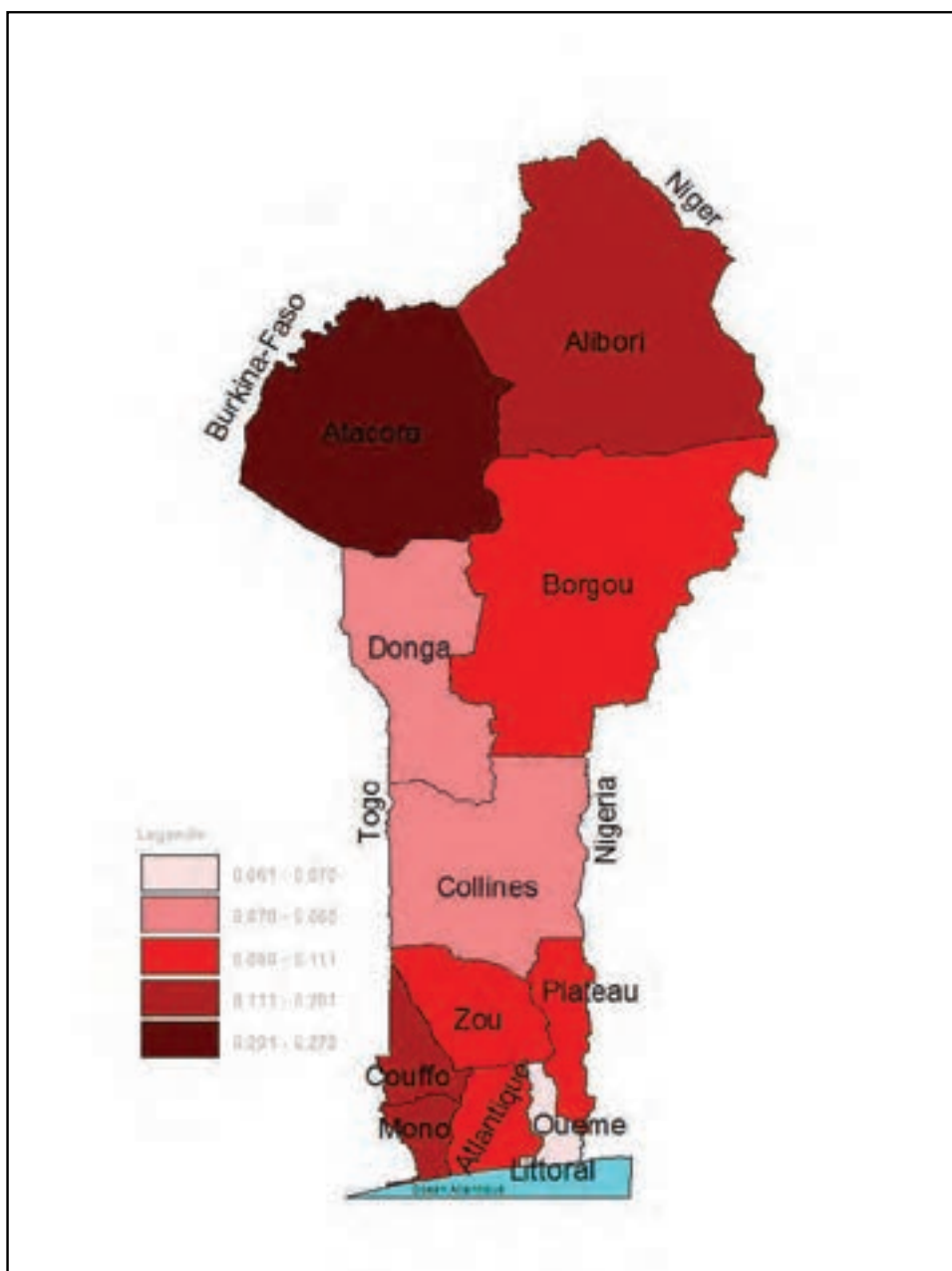
Carte 20 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par département en 2009



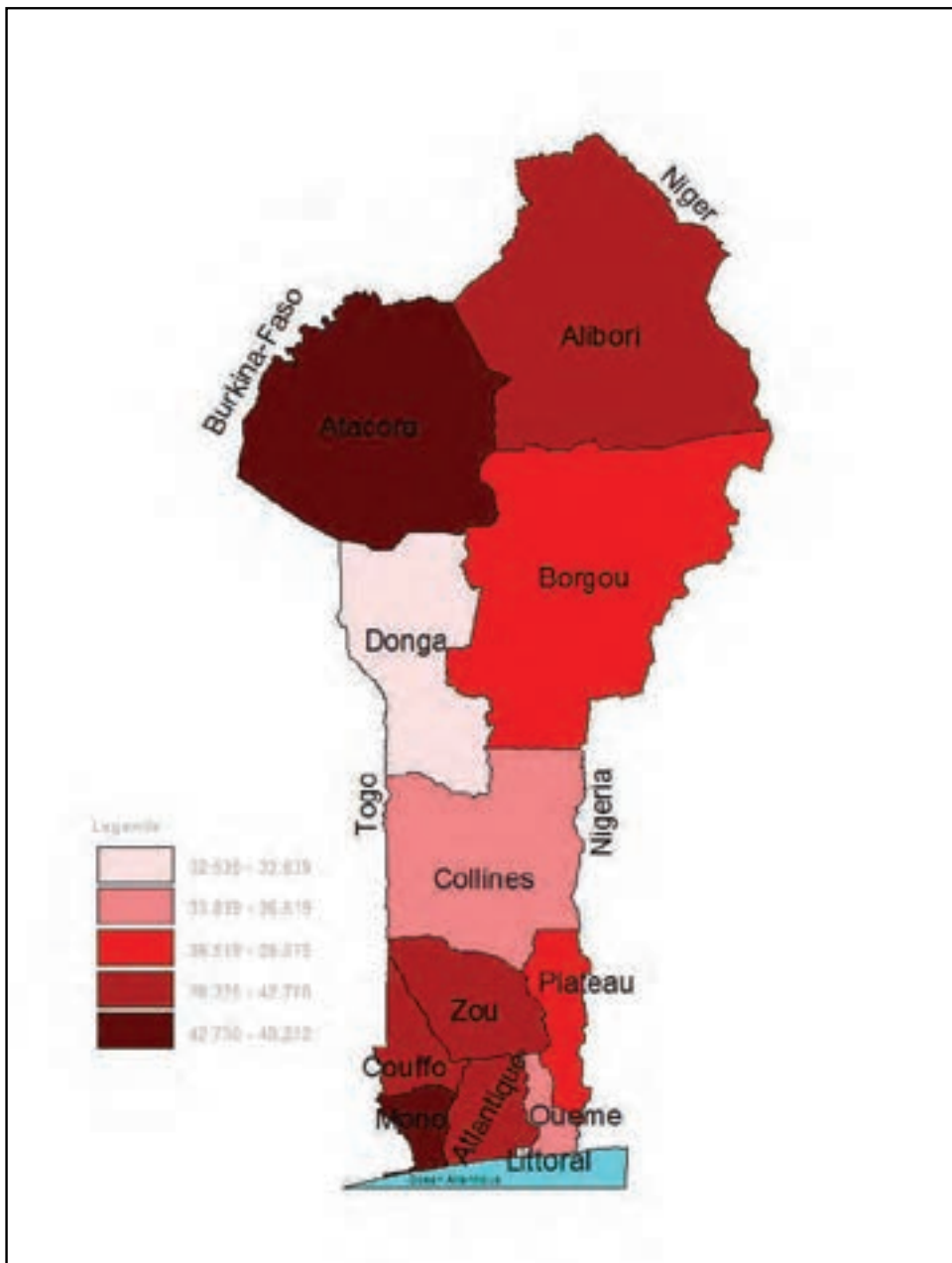
Carte 21 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par département en 2009



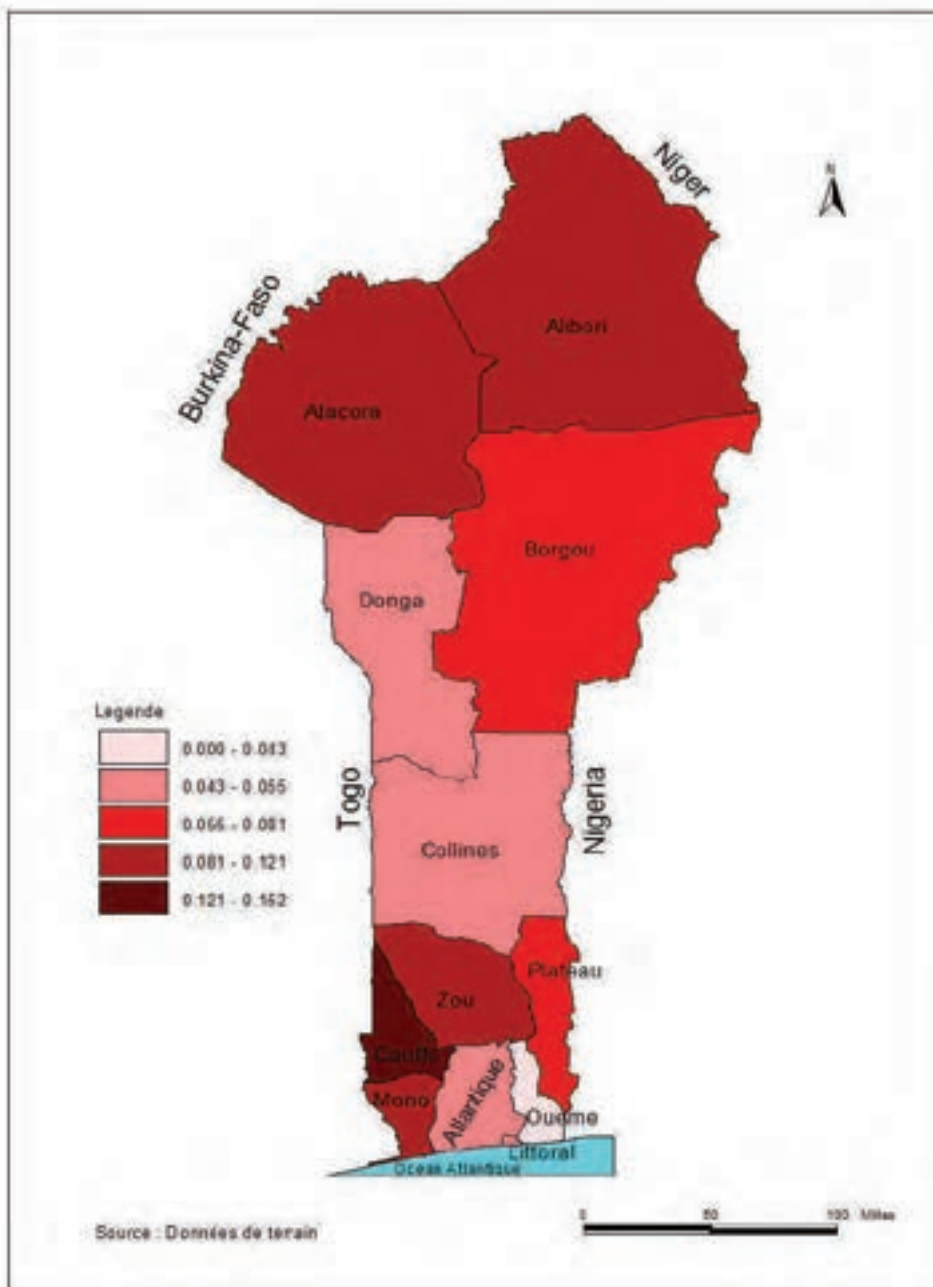
Carte 22 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par département en 2011



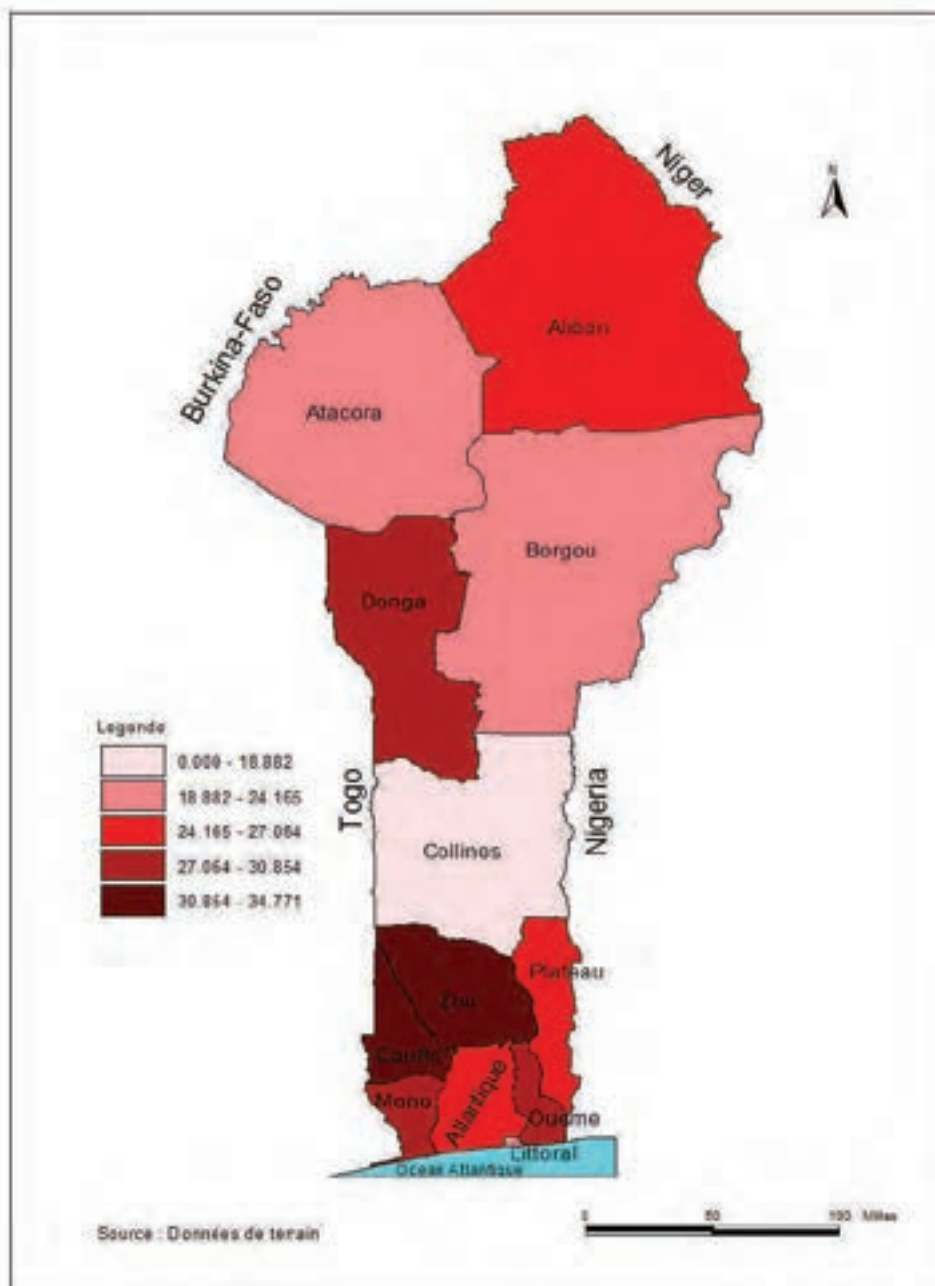
Carte 23 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par département en 2011



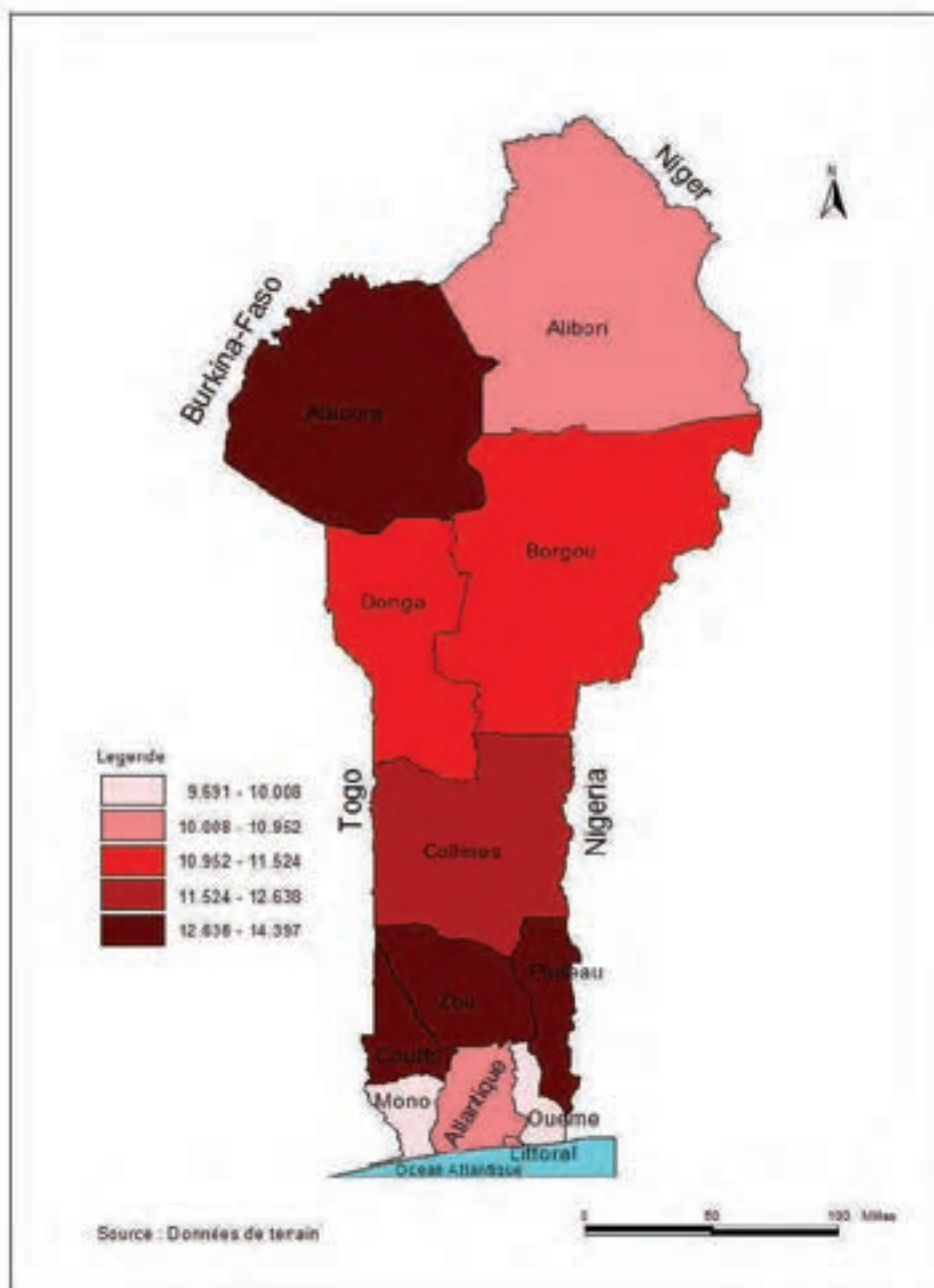
Carte 24 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par département en 2015



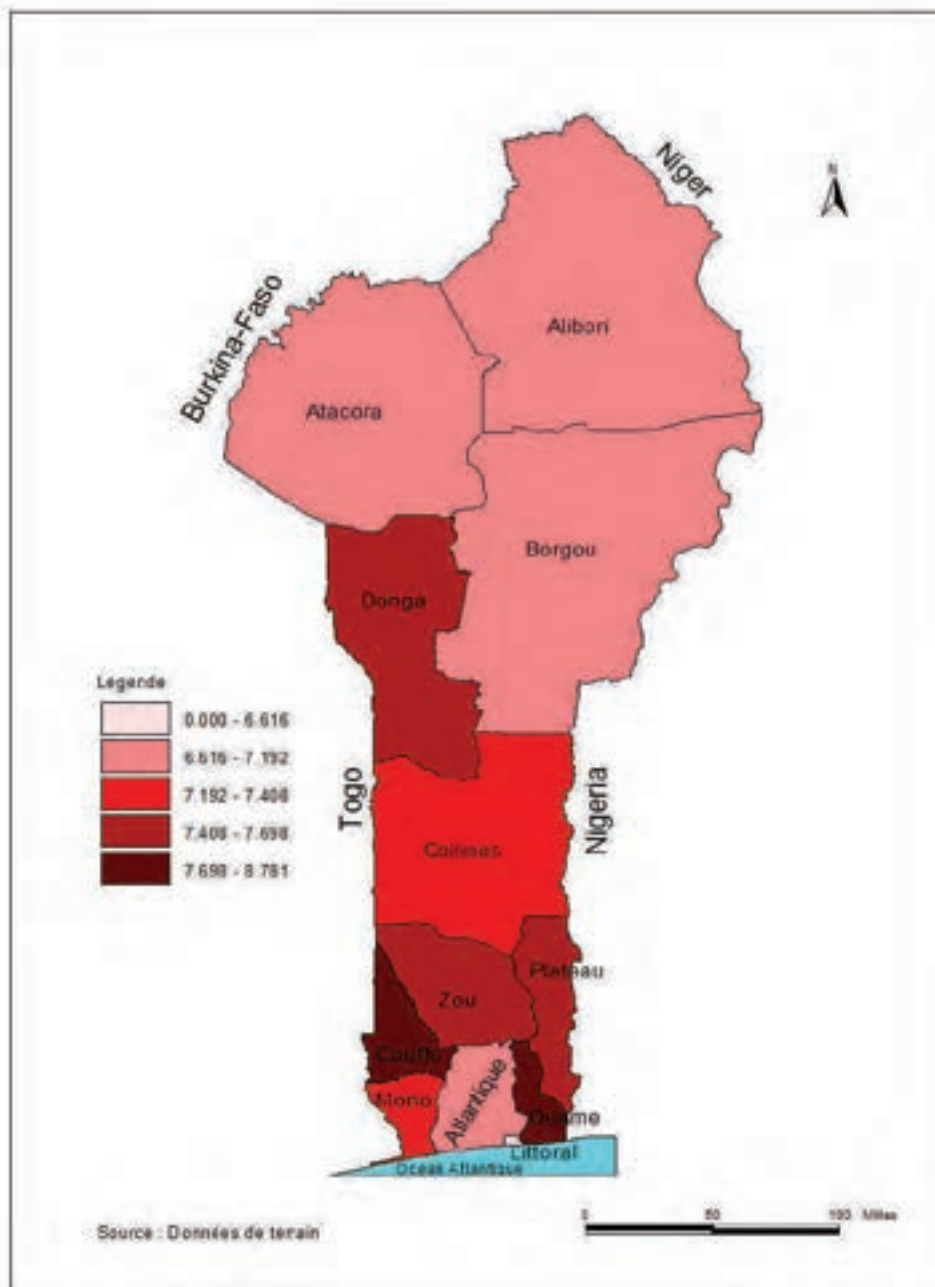
Carte 25 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par département en 2015



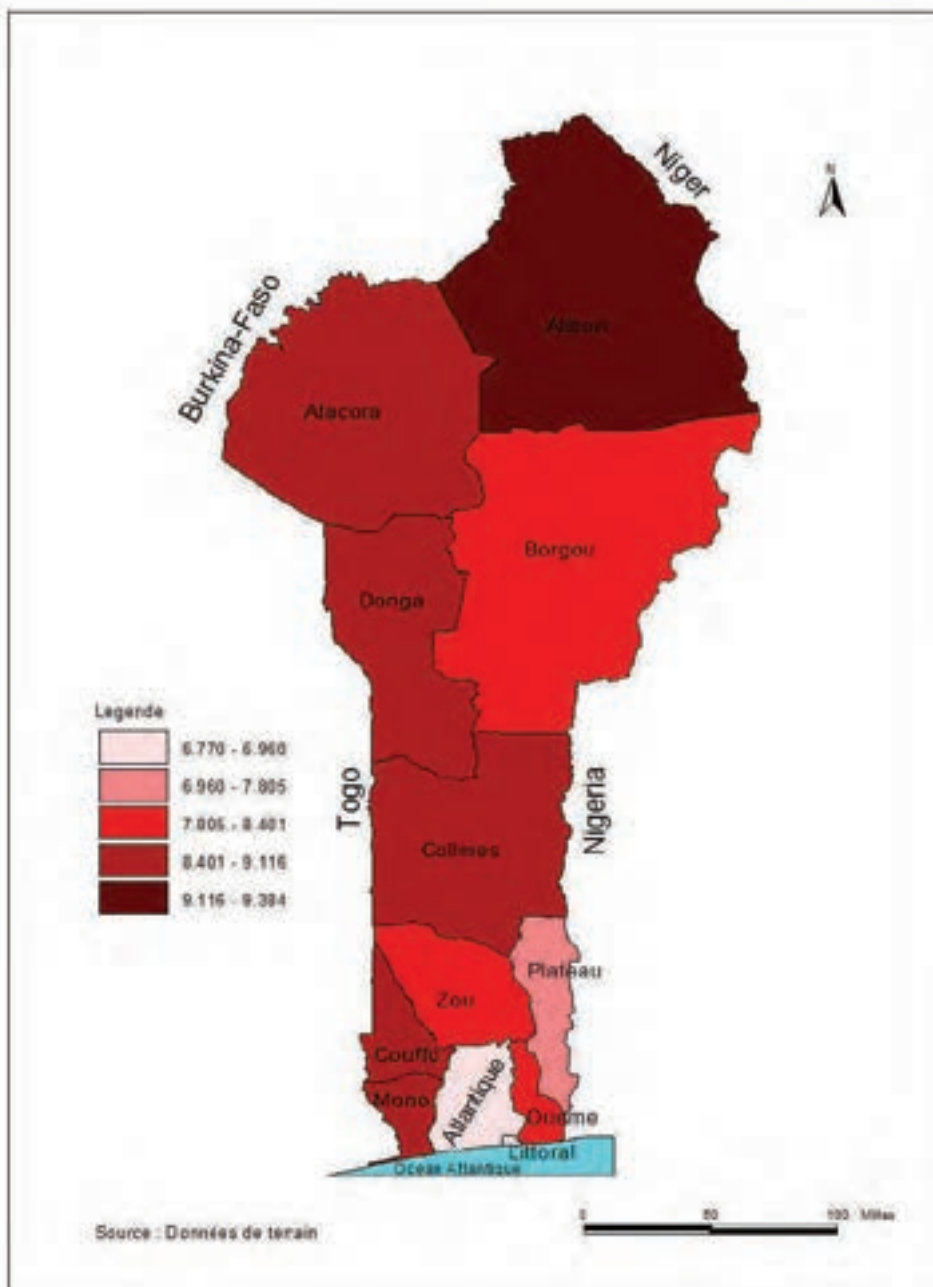
Carte 26 : Carte de la part du Sieme le plus pauvre dans la consommation par département en 2007



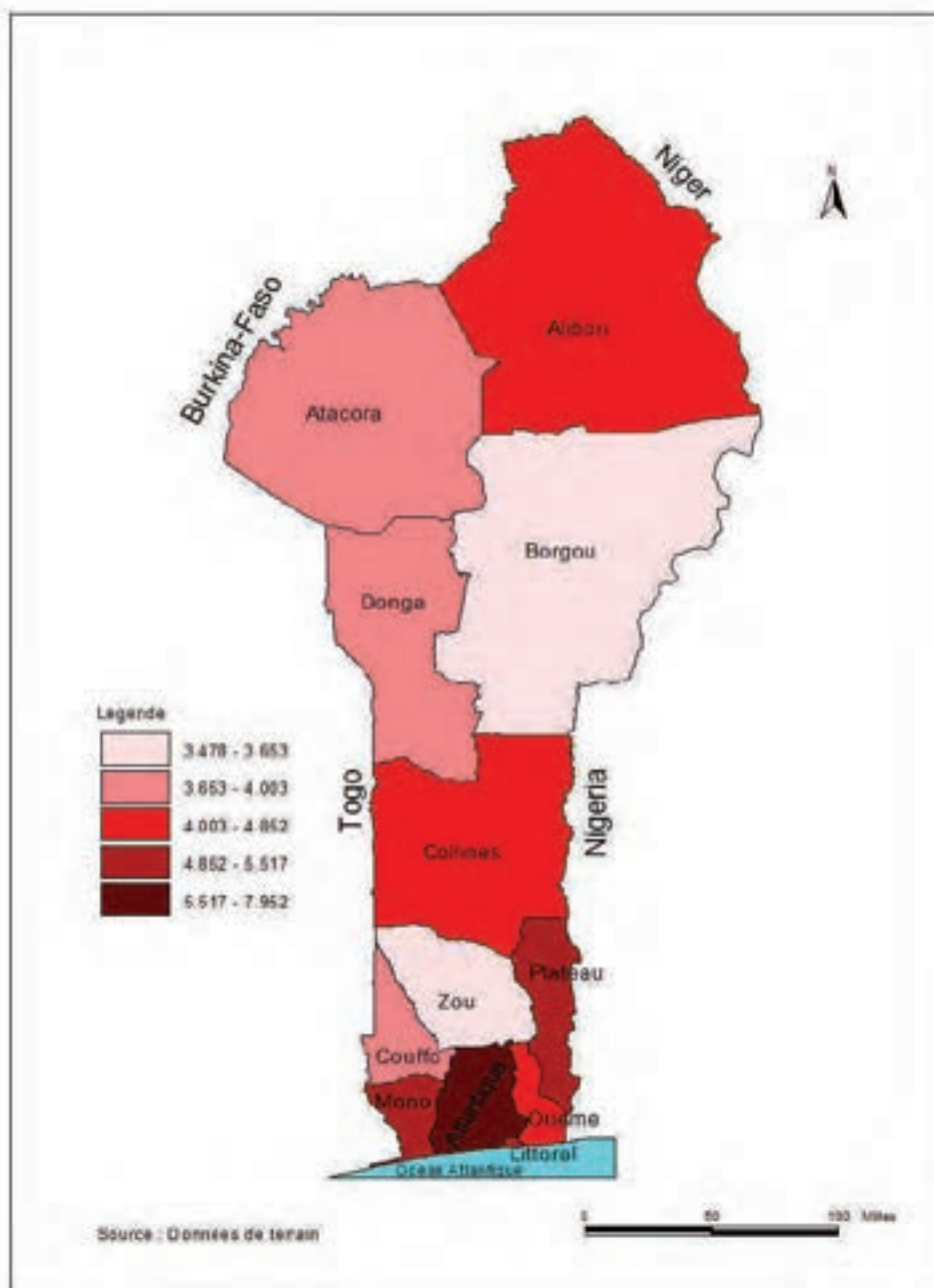
Carte 27 : Carte de la part du Sieme le plus pauvre dans la consommation par département en 2009



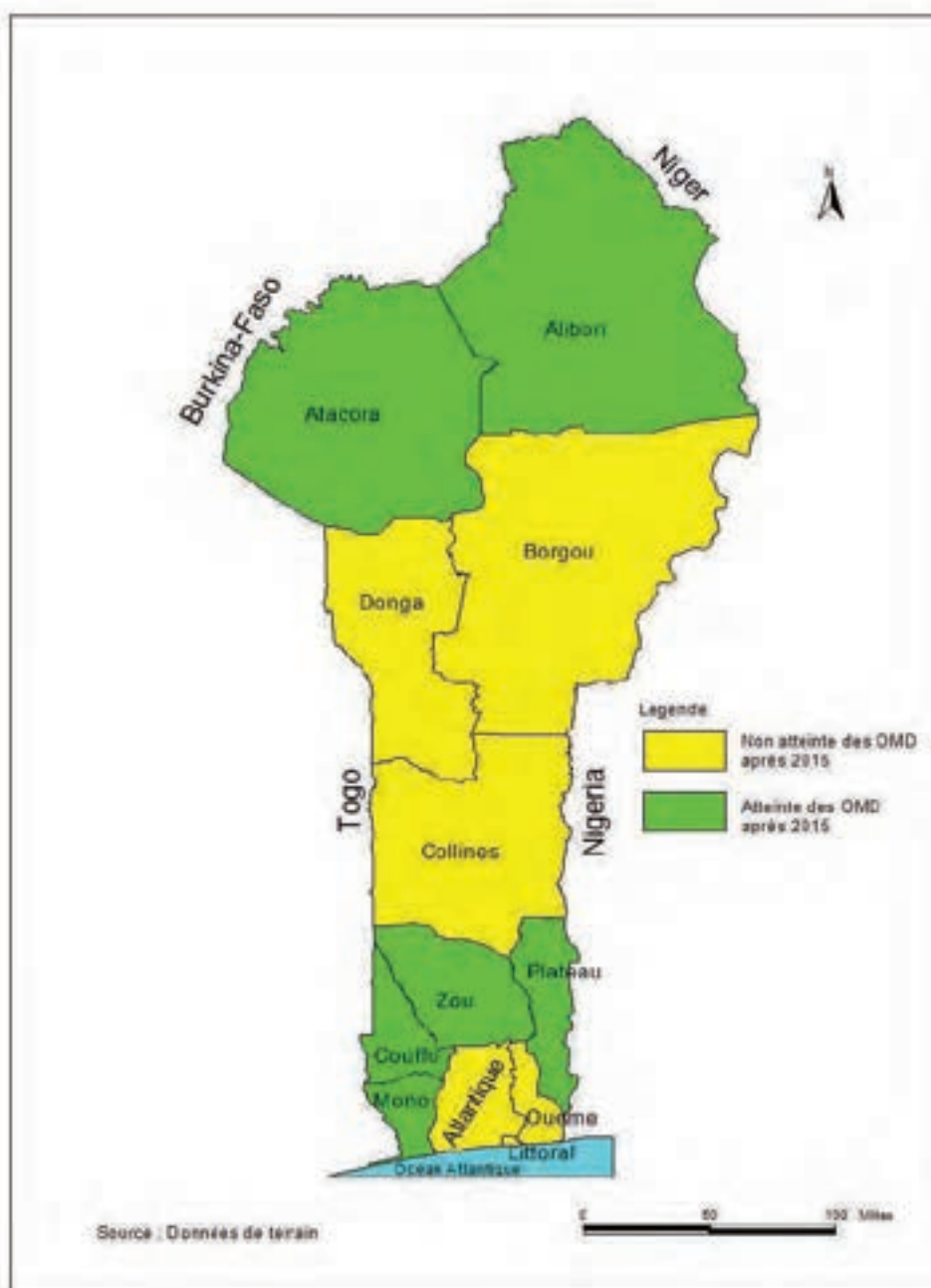
Carte 28 : Carte de la part du Sieme le plus pauvre dans la consommation par département en 2011



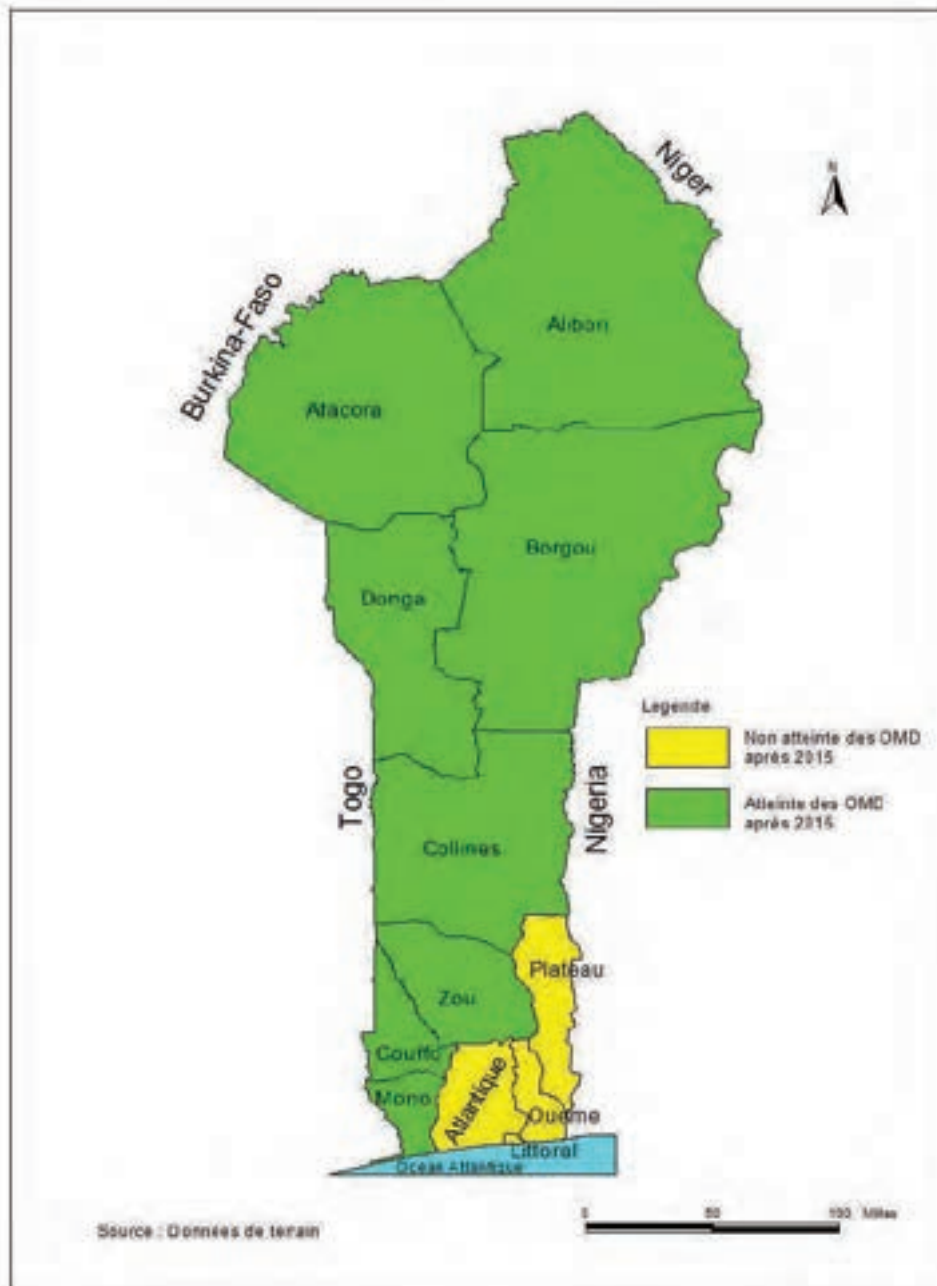
Carte 29 : Carte de la part du Sieme le plus pauvre dans la consommation par département en 2015



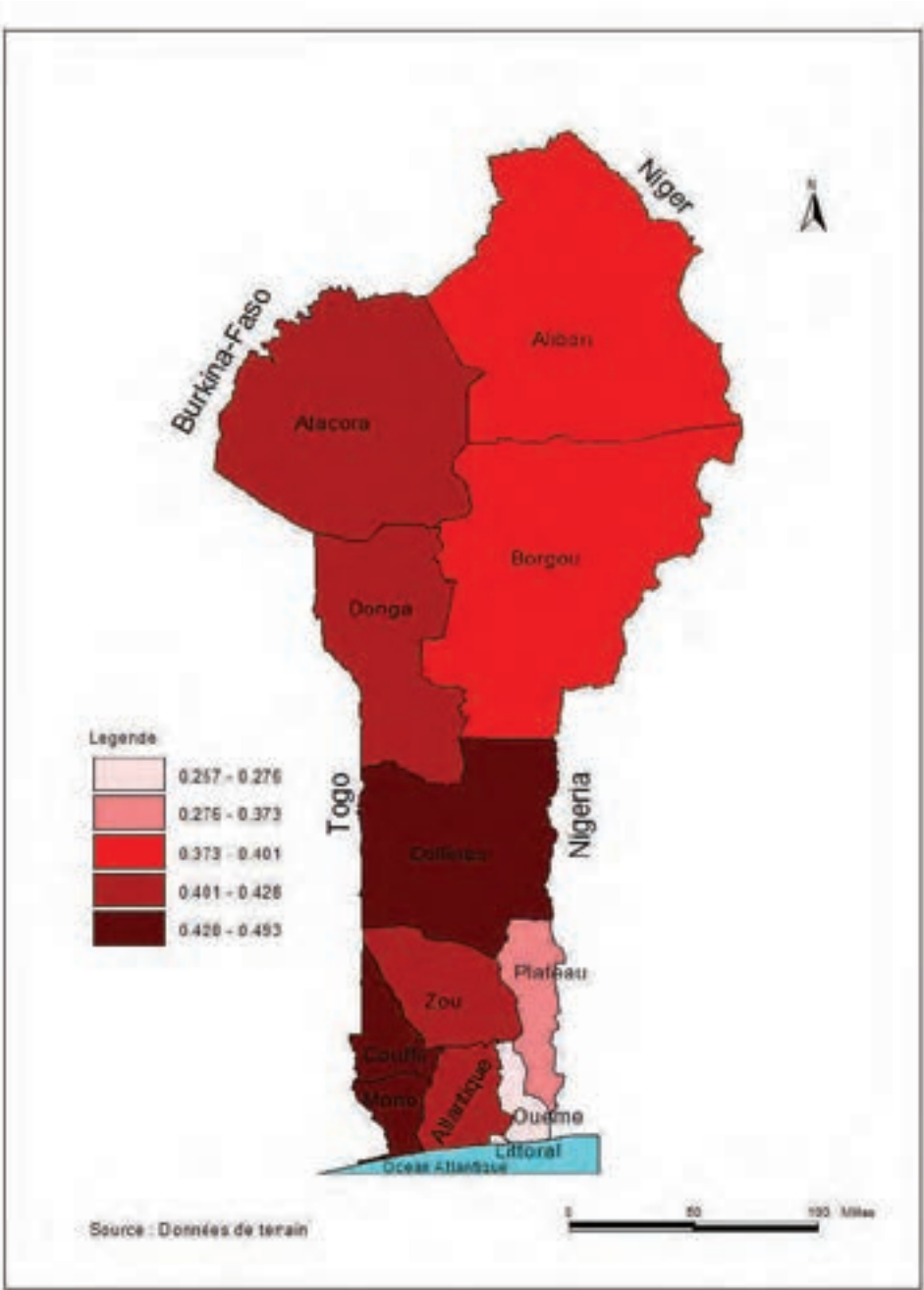
Carte 30 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur la profondeur de pauvreté non monétaire en 2015



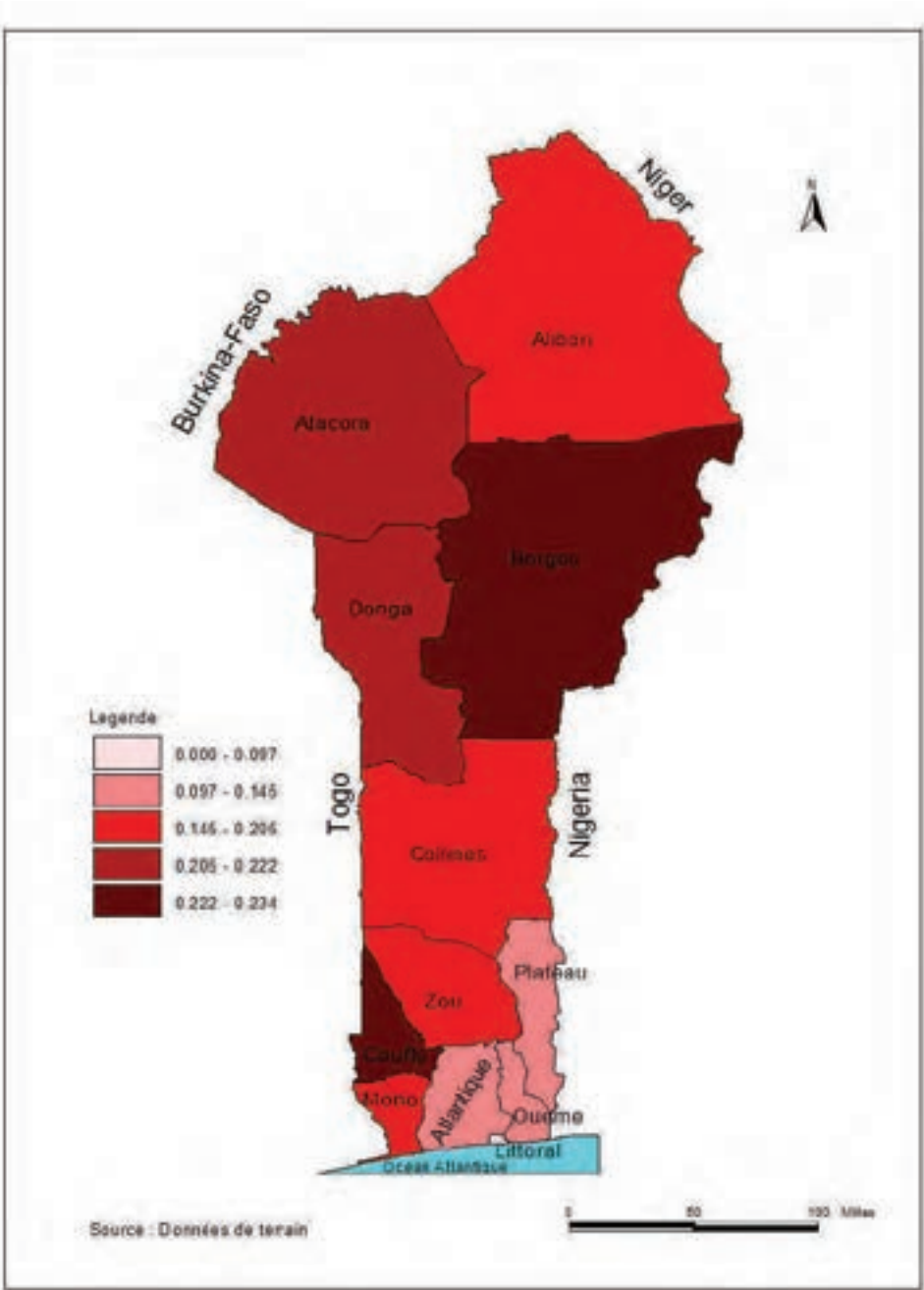
Carte 31 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur la profondeur de pauvreté monétaire 2015



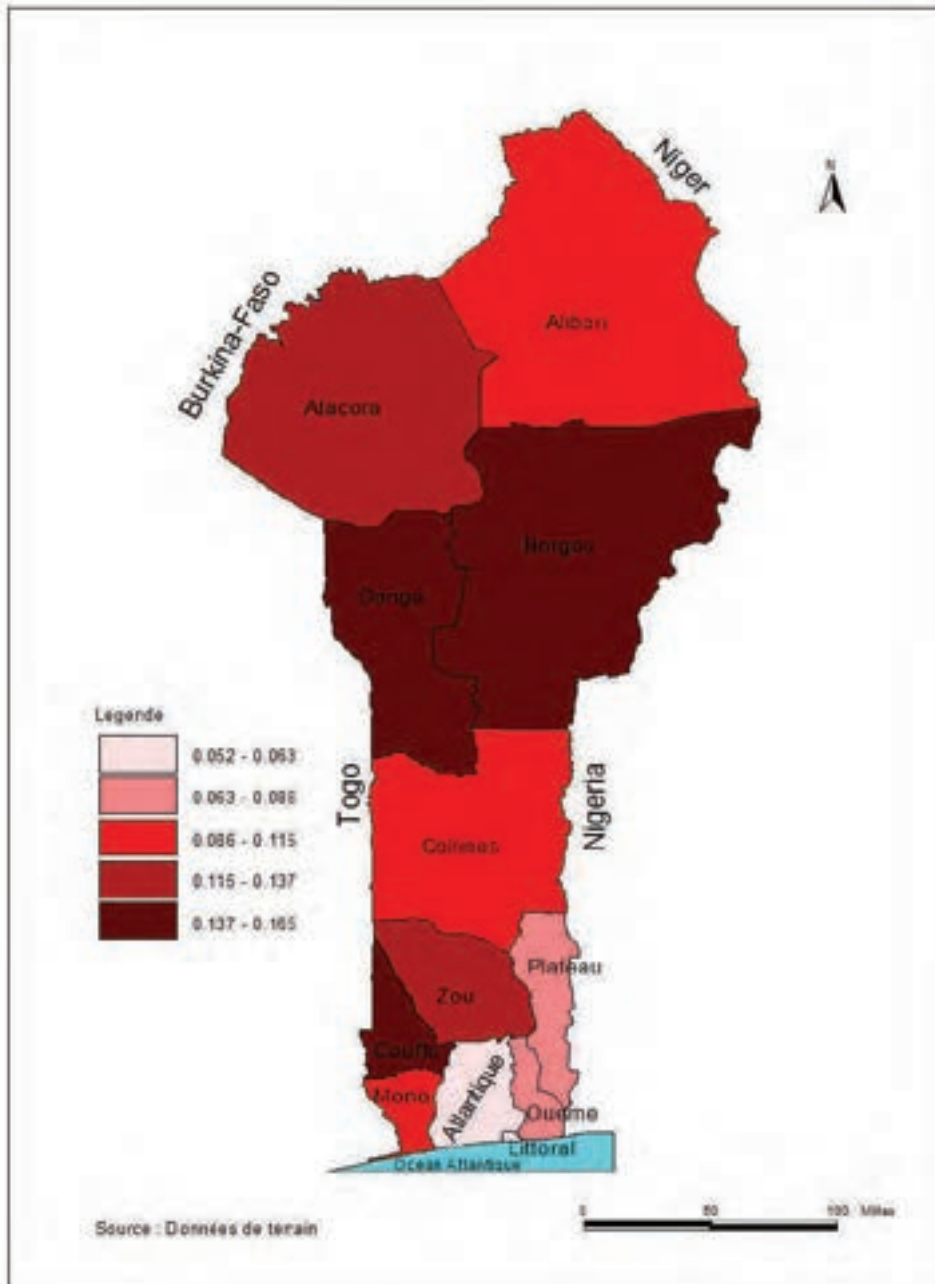
Carte 32 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur l'incidence de la pauvreté monétaire en 2015



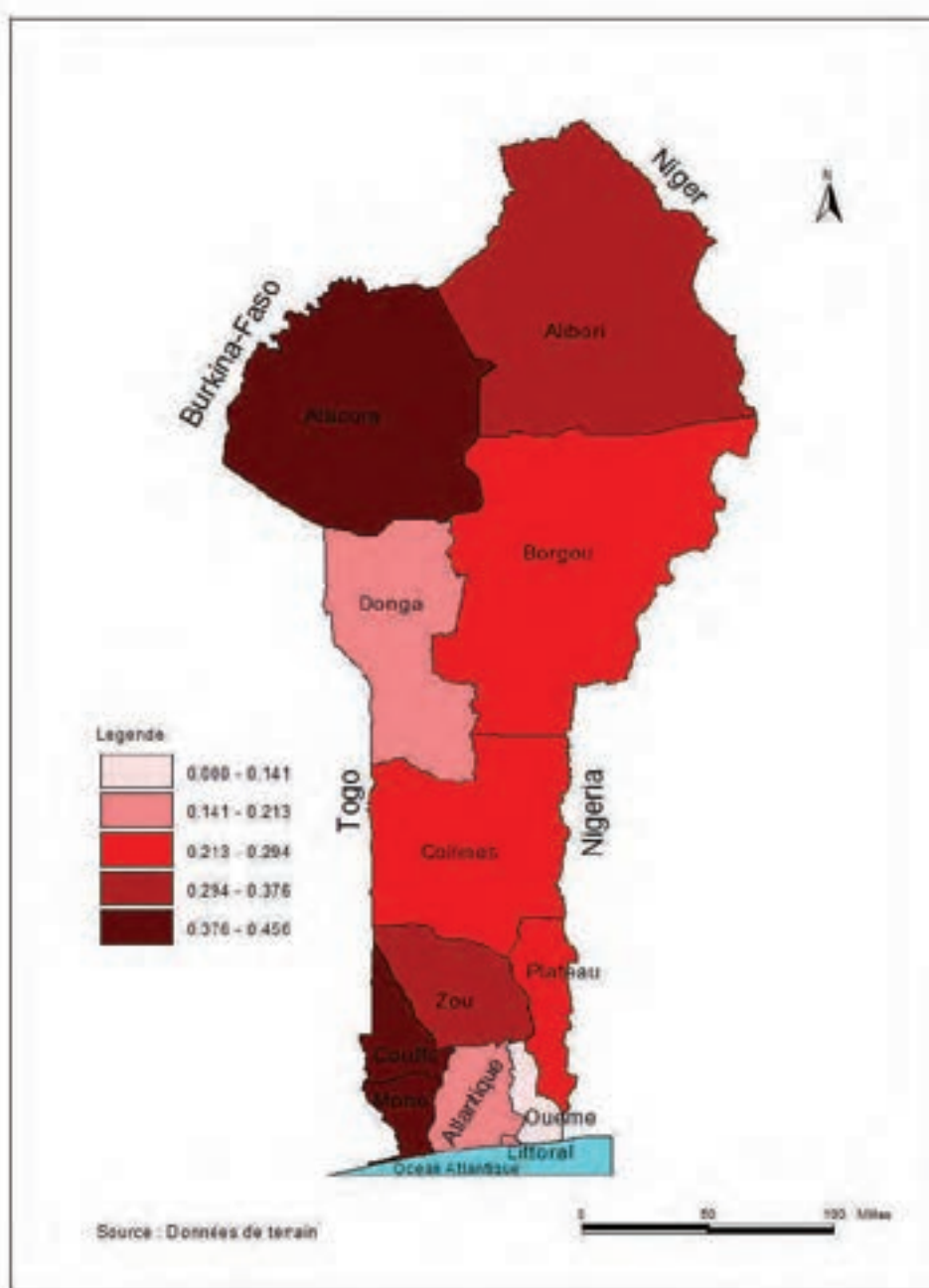
Carte 33 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur l'incidence de la pauvreté monétaire en 2015



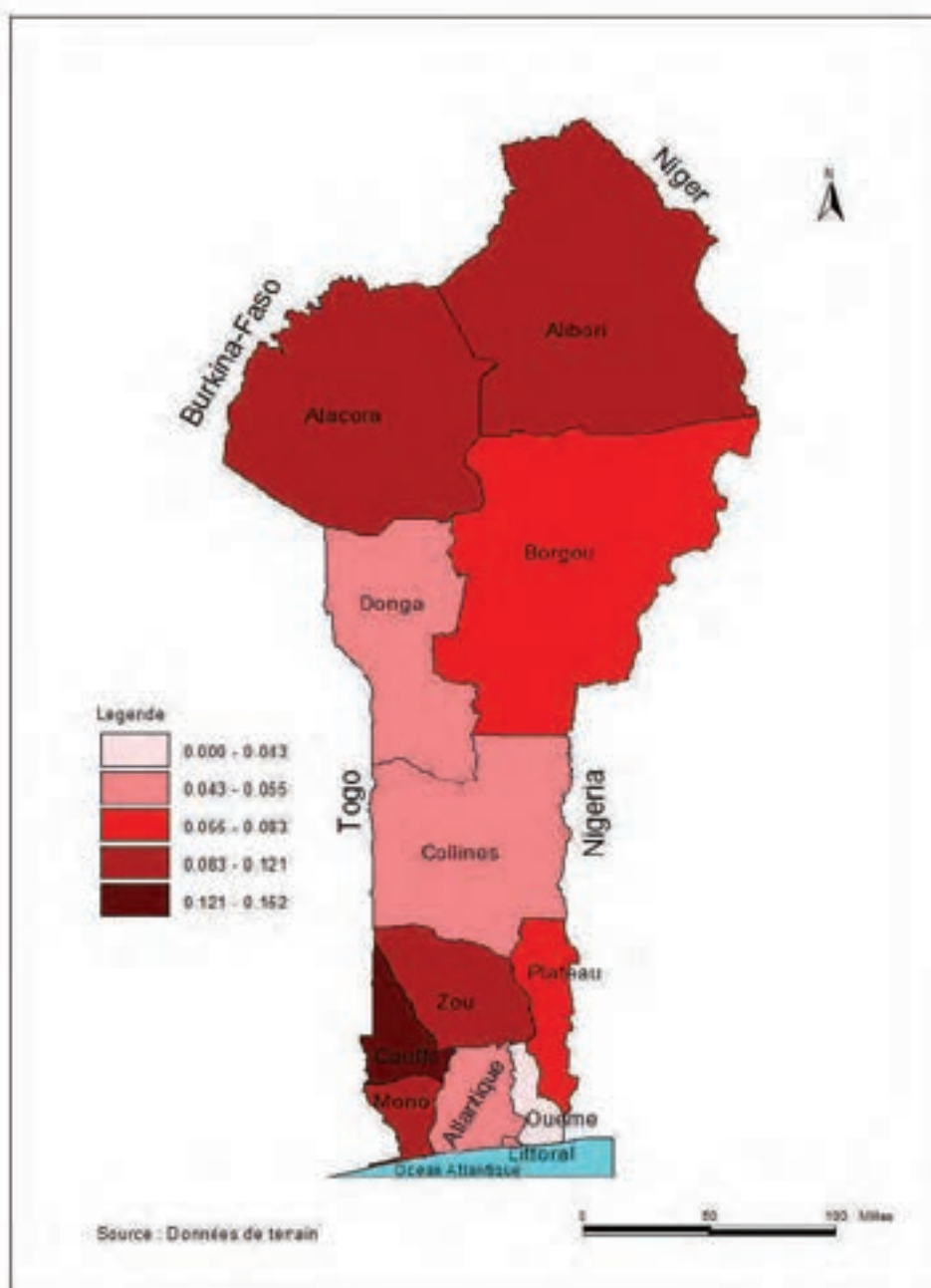
Carte 34 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur l'écart de la pauvreté monétaire en 2015



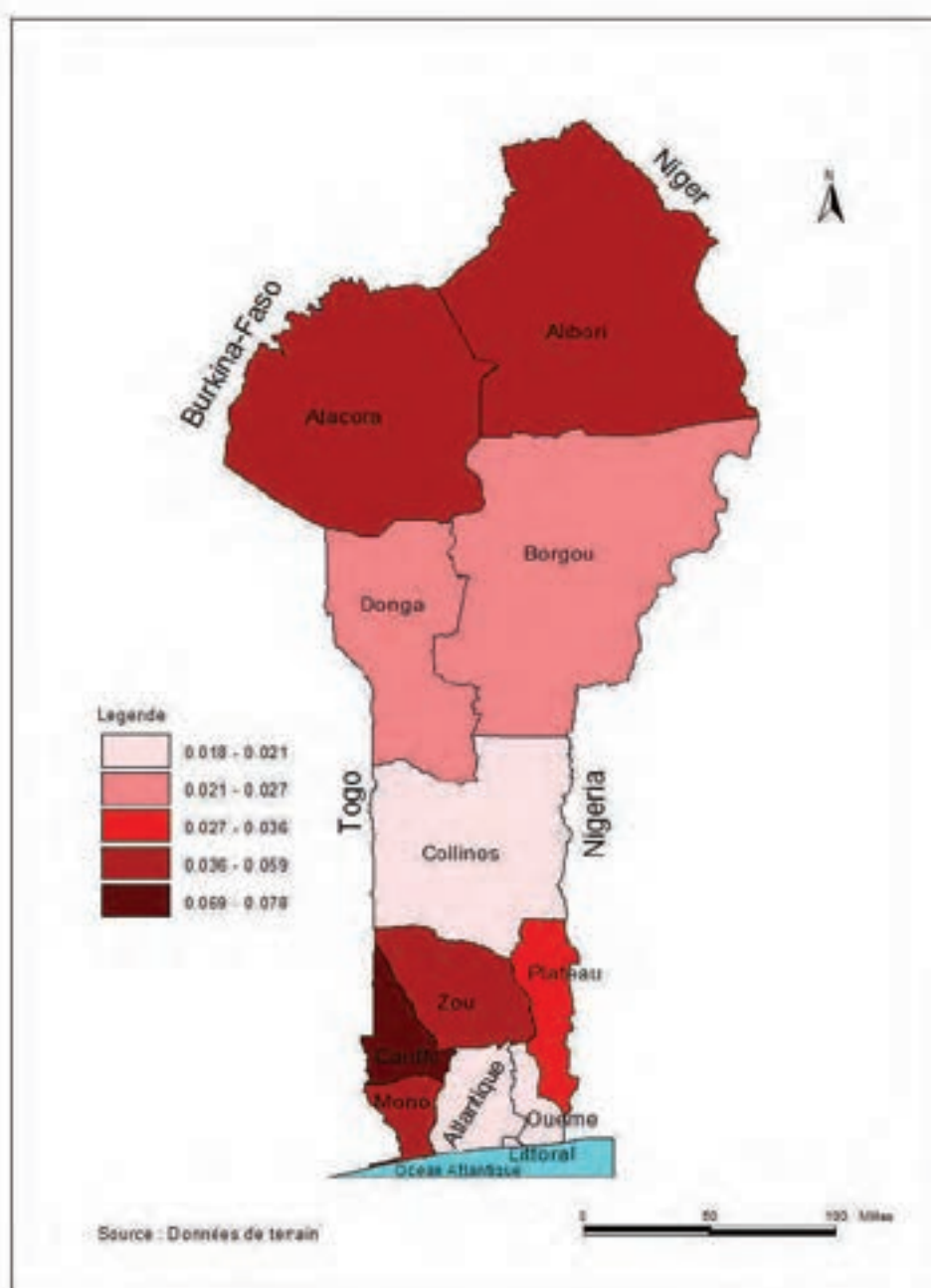
Carte 35 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur l'incidence de la pauvreté non monétaire en 2015



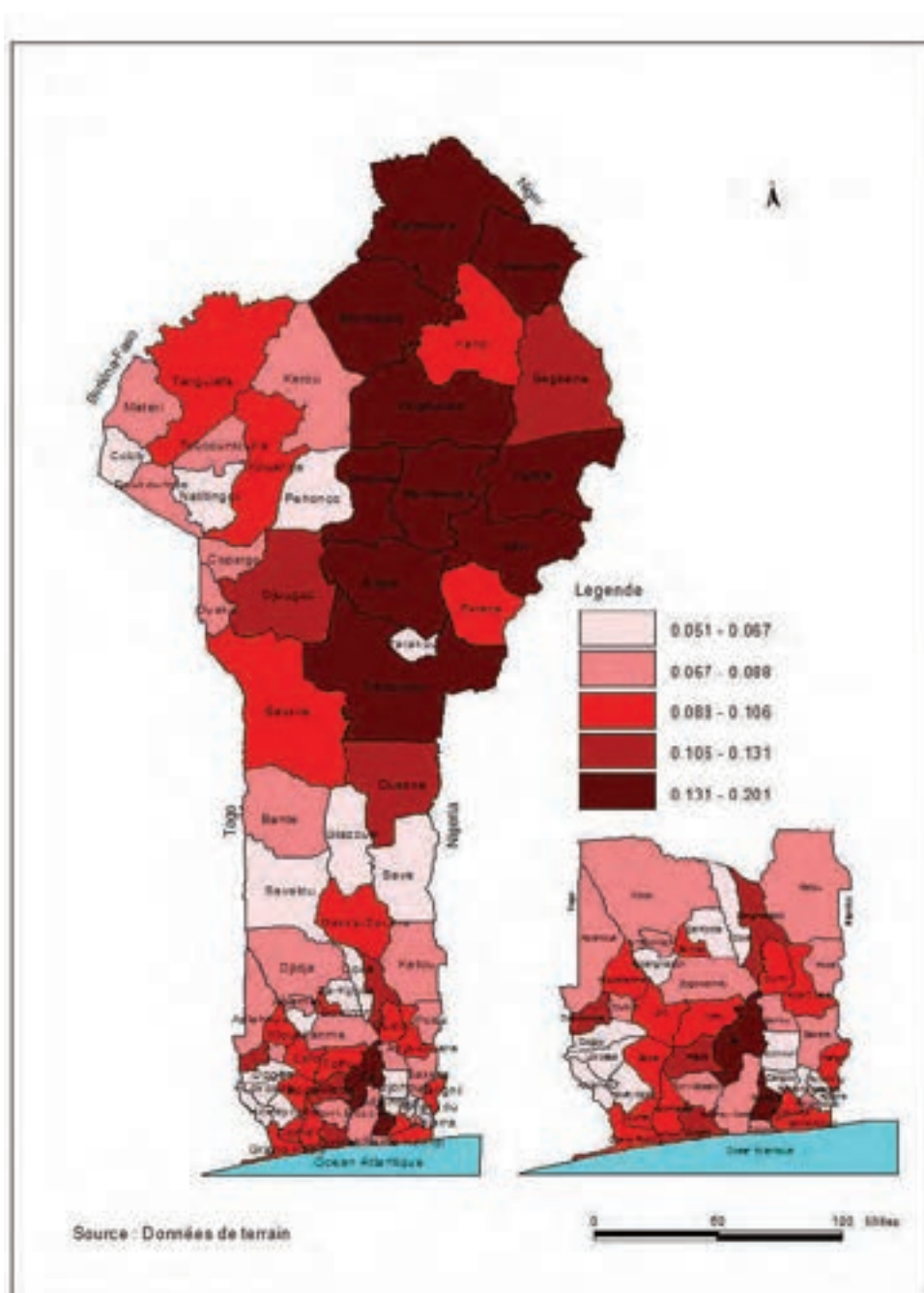
Carte 36 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur la profondeur de la pauvreté non monétaire en 2015



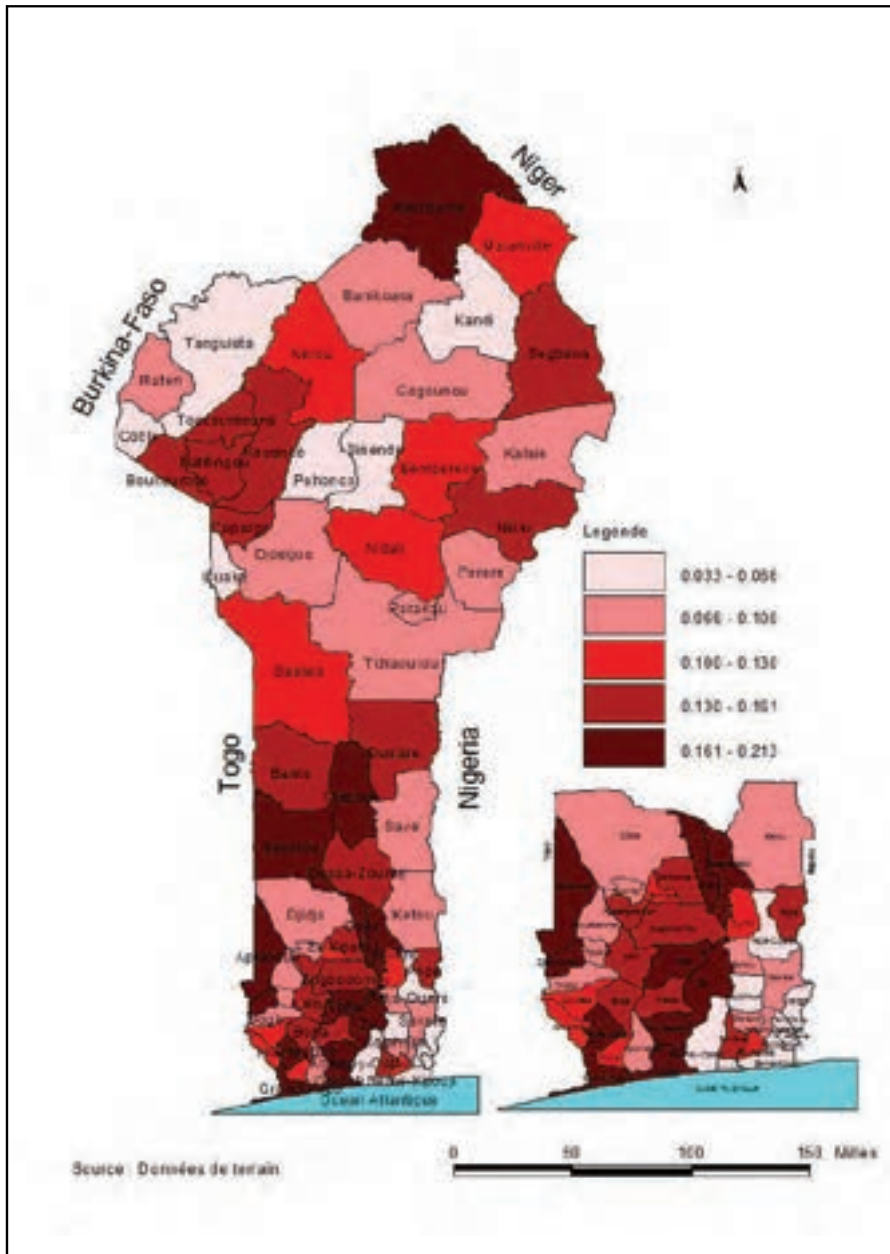
Carte 37 : Carte de ciblage de zones pauvres fondée sur l'écart de la pauvreté non monétaire en 2015



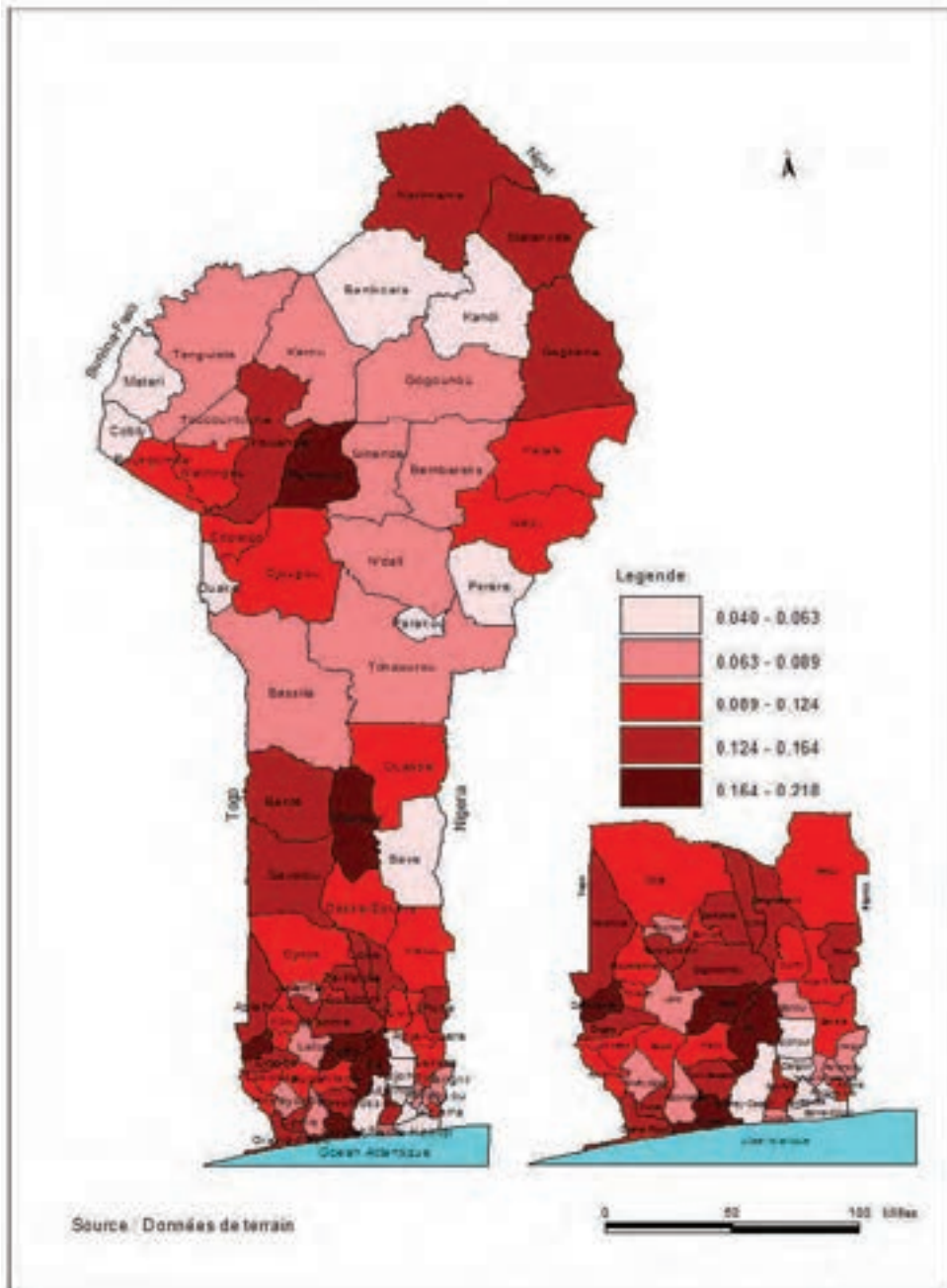
Carte 38 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par commune en 2007



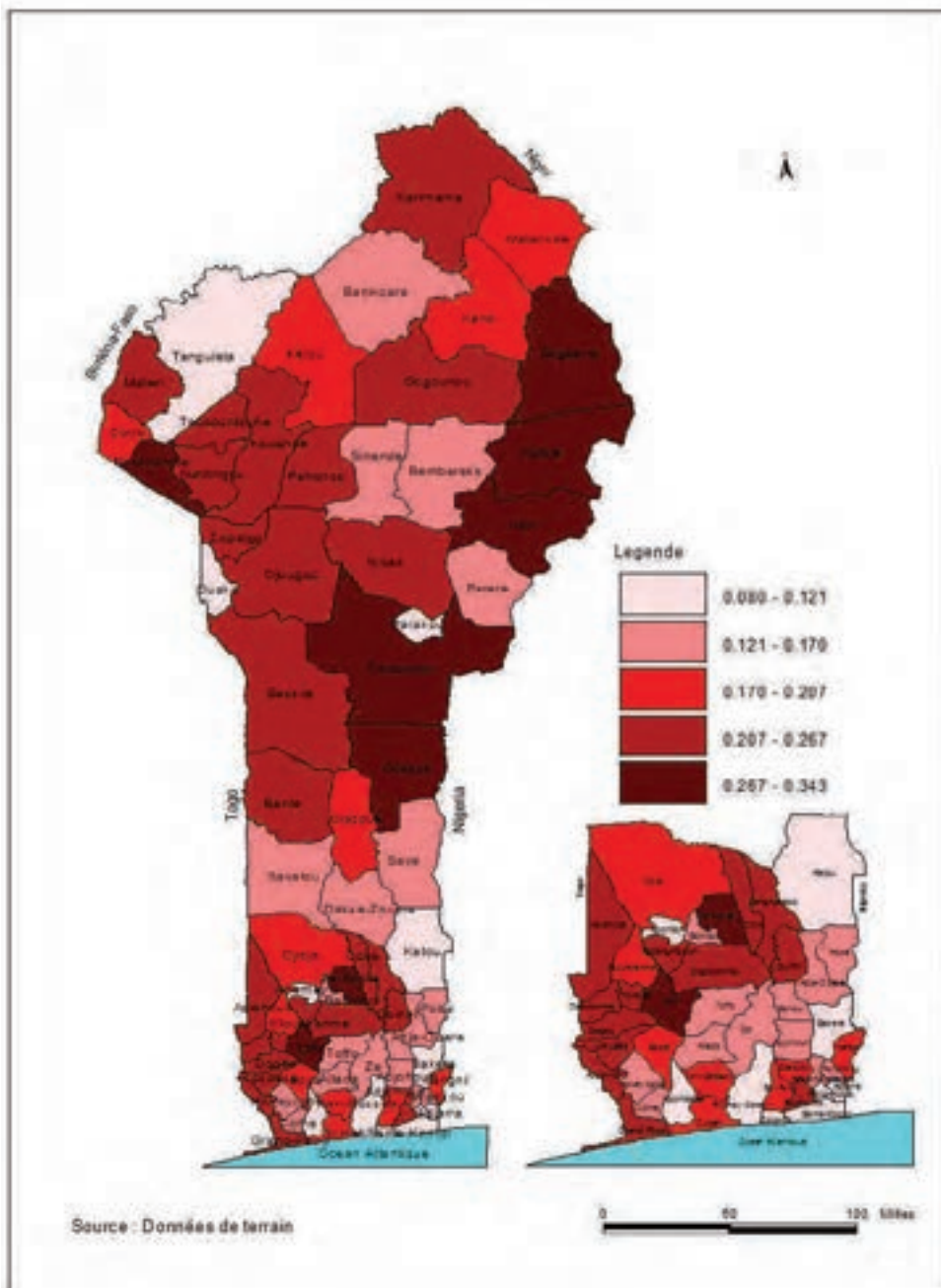
Carte 39 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par commune en 2009



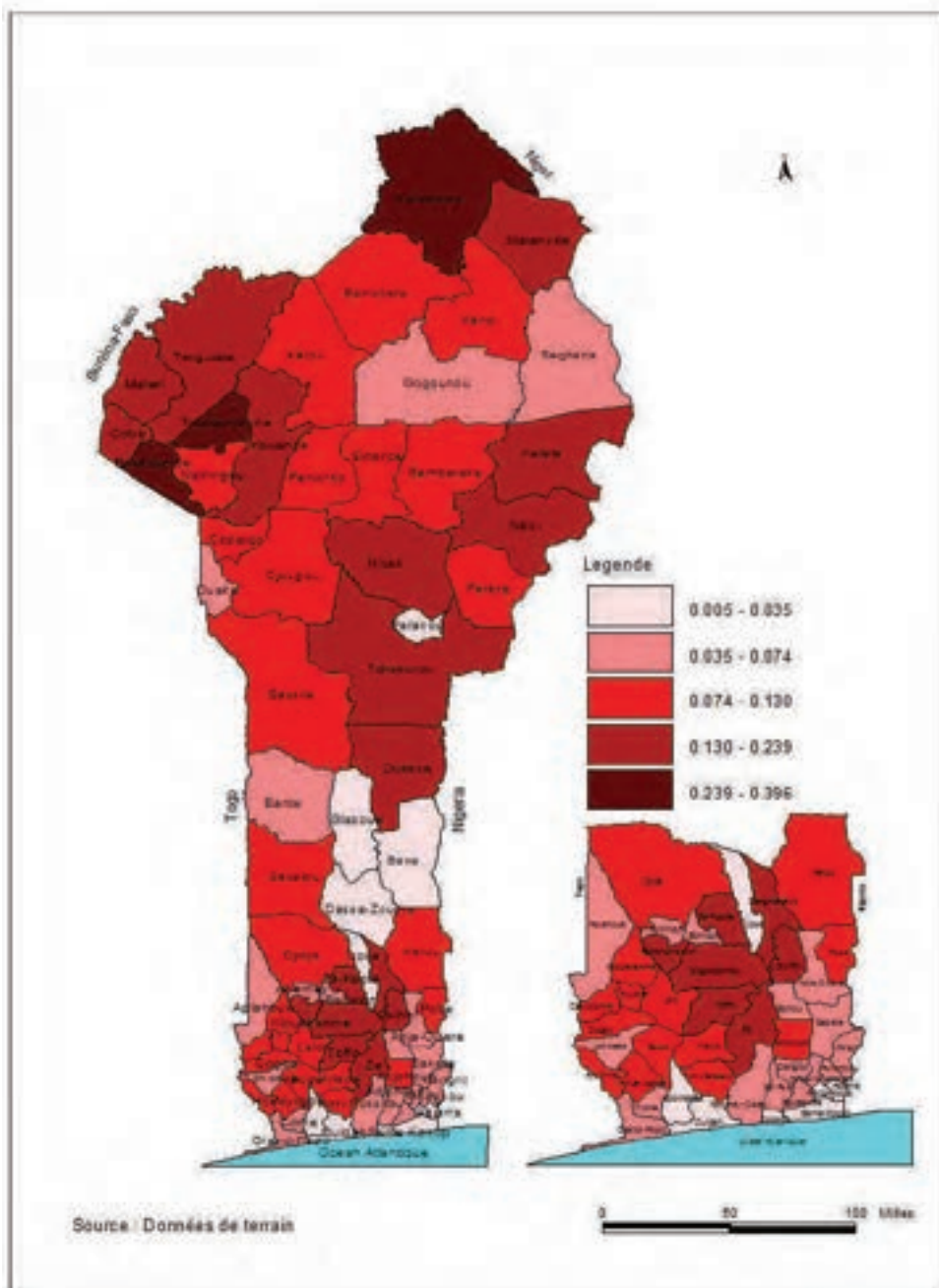
Carte 40 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par commune en 2011



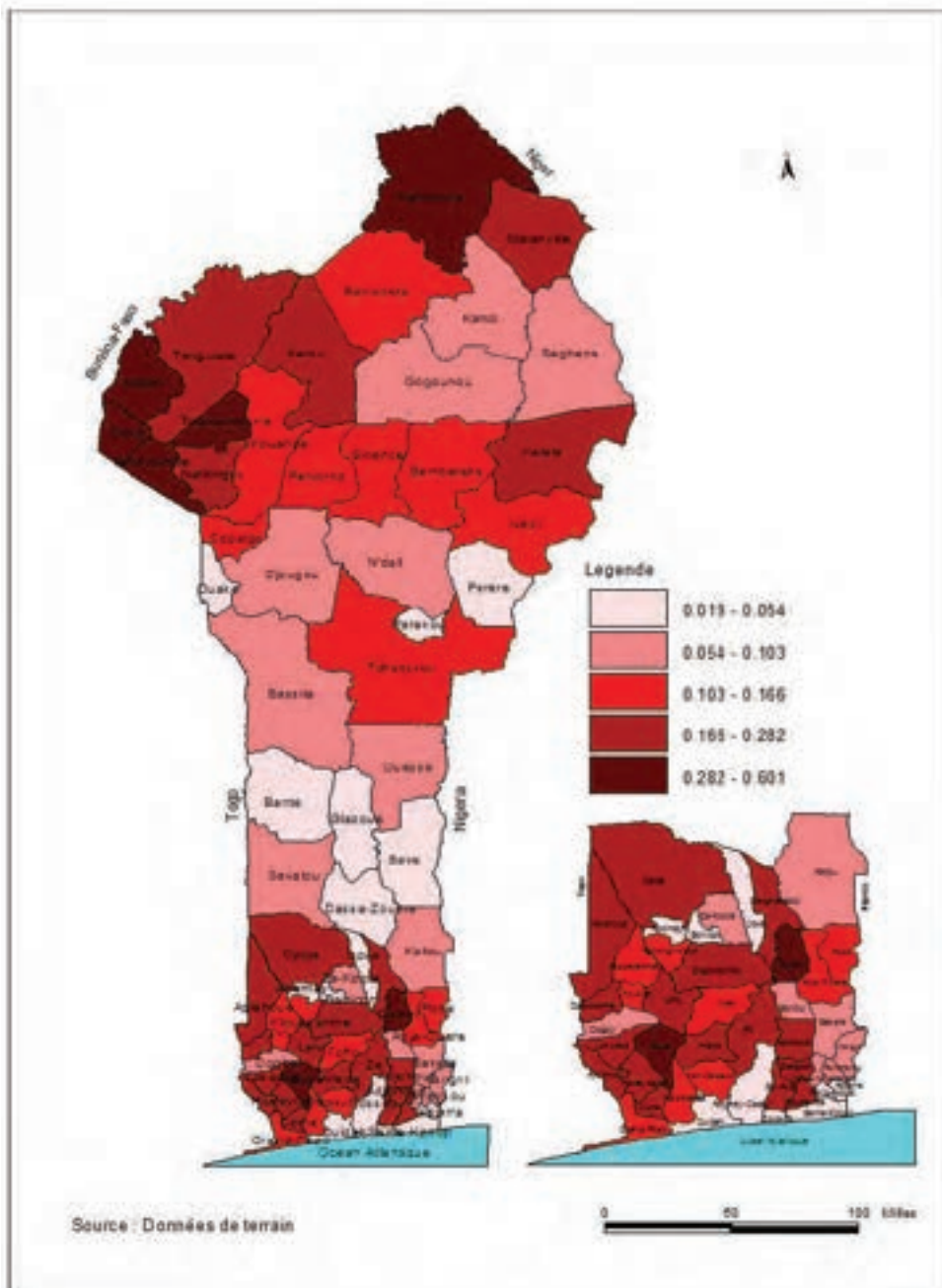
Carte 41 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté monétaire par commune en 2015



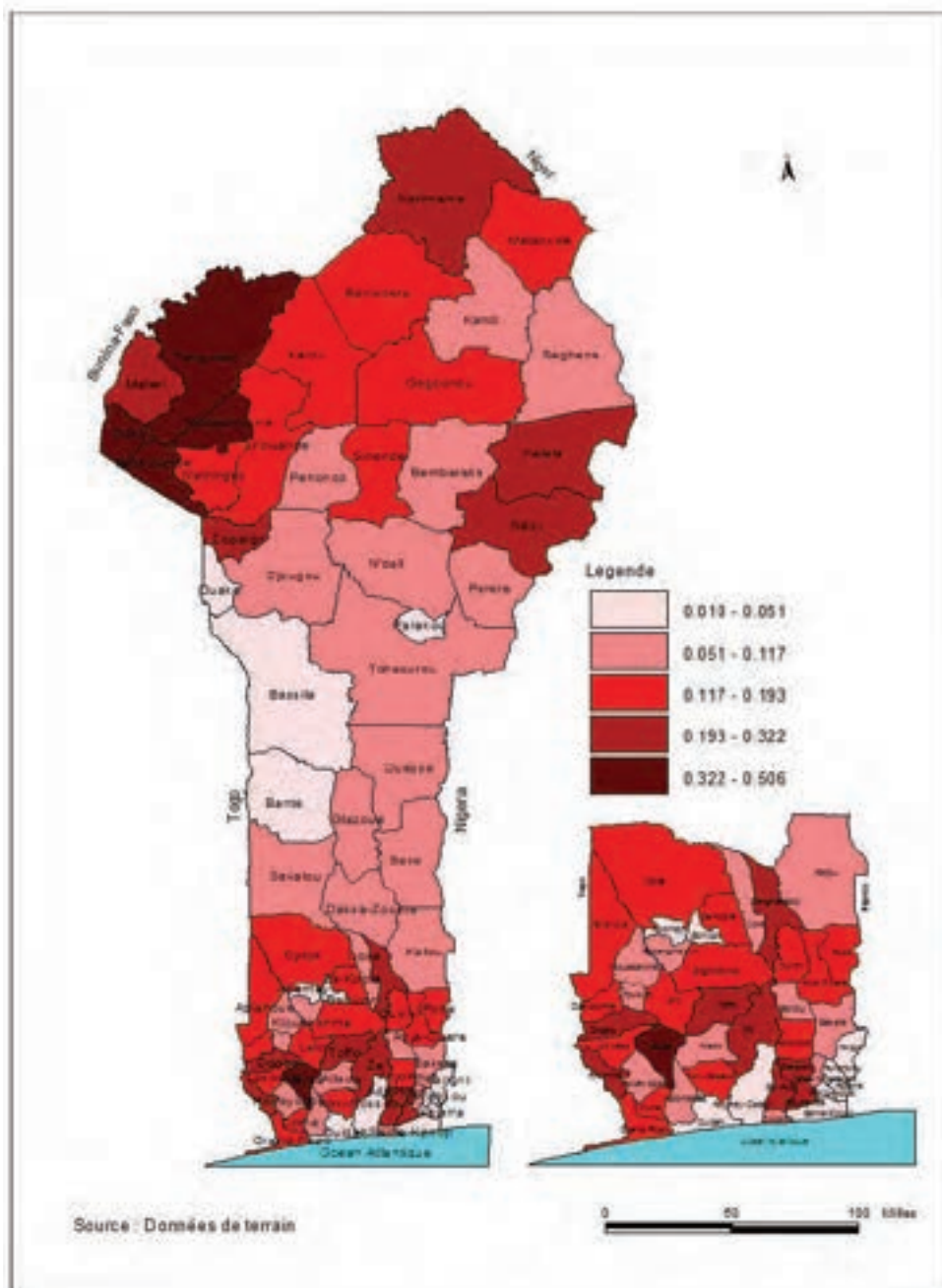
Carte 42 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par commune en 2007



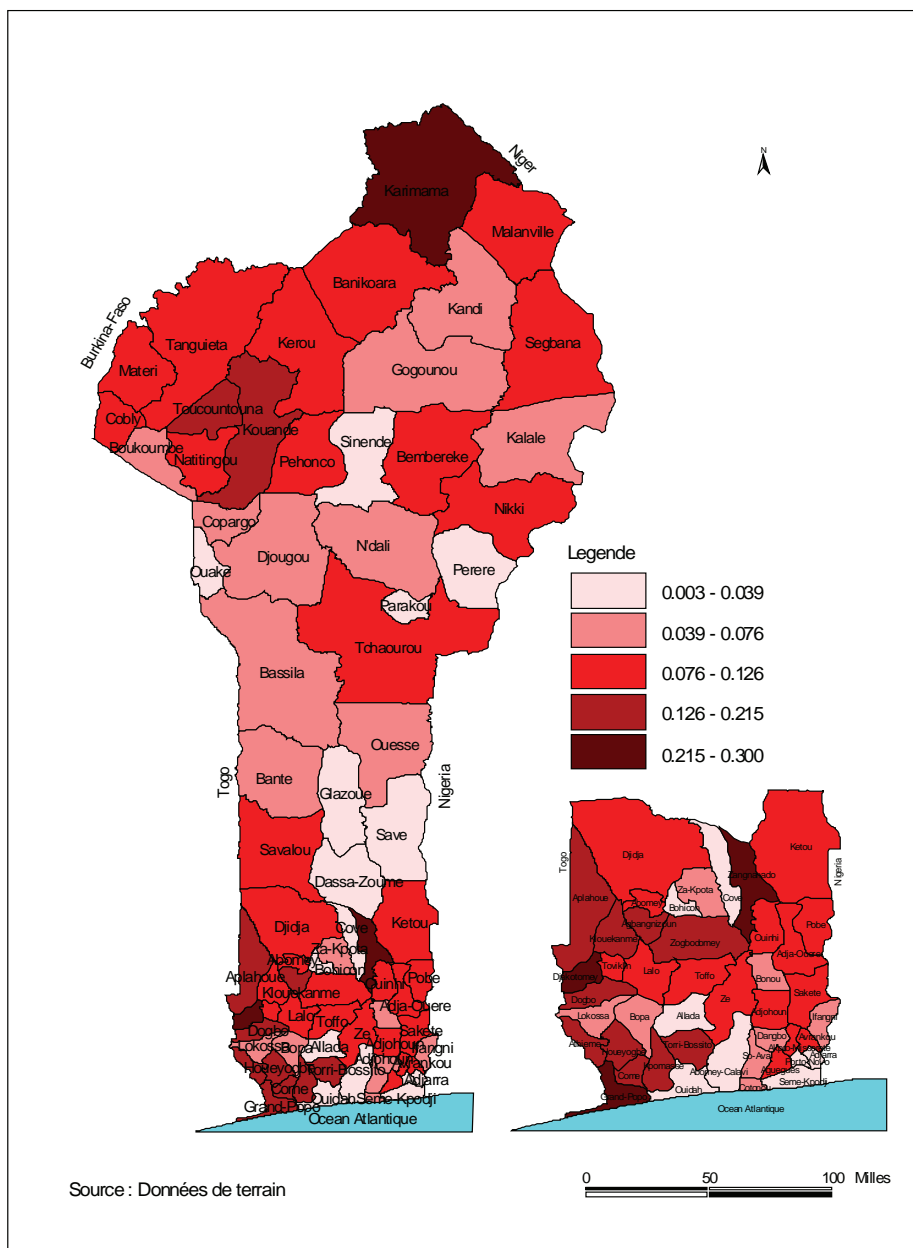
Carte 43 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par commune en 2009



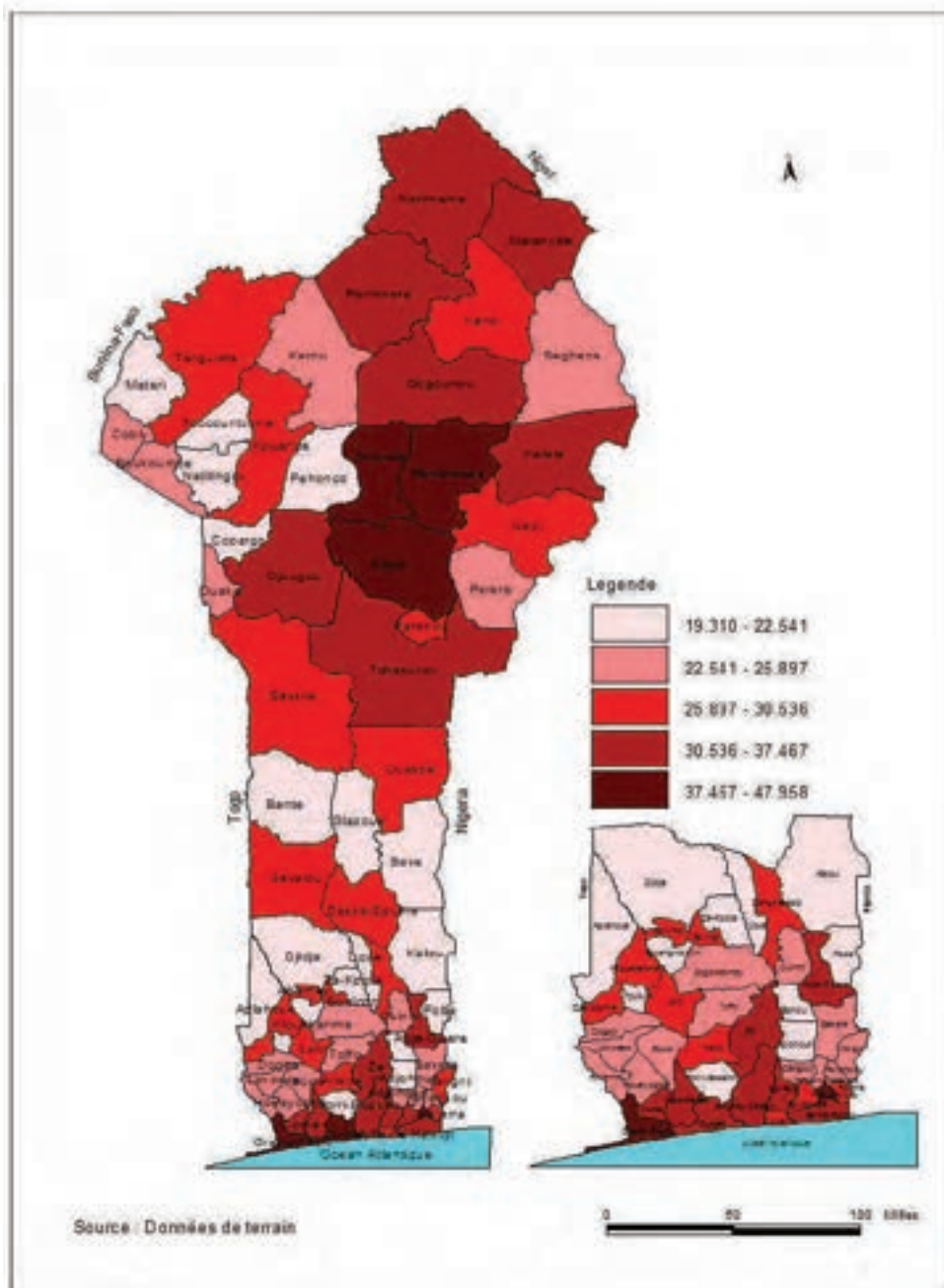
Carte 44 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par commune en 2011



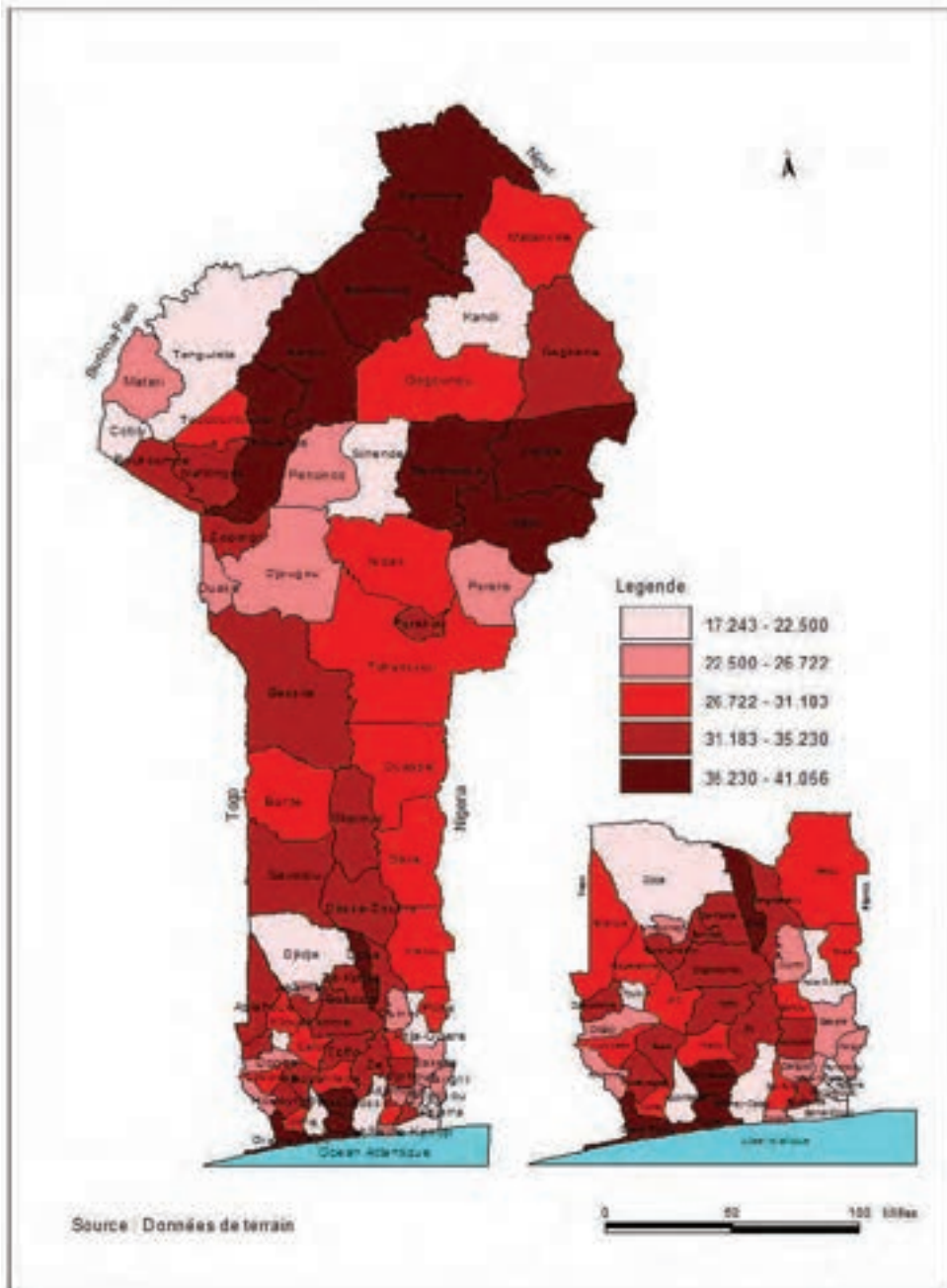
Carte 45 : Carte d'indice de profondeur de pauvreté non monétaire par commune en 2015



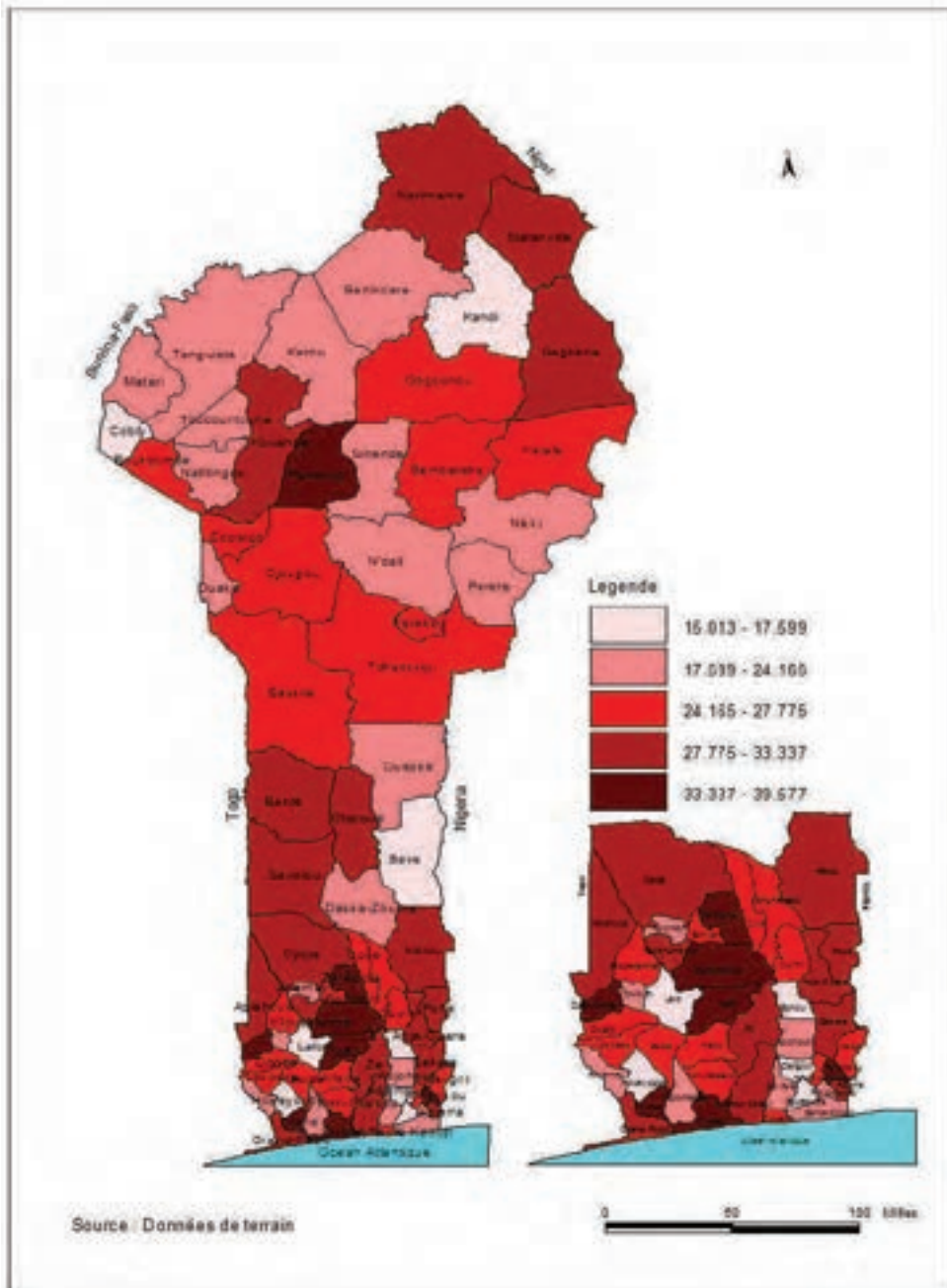
Carte 46 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par commune en 2007



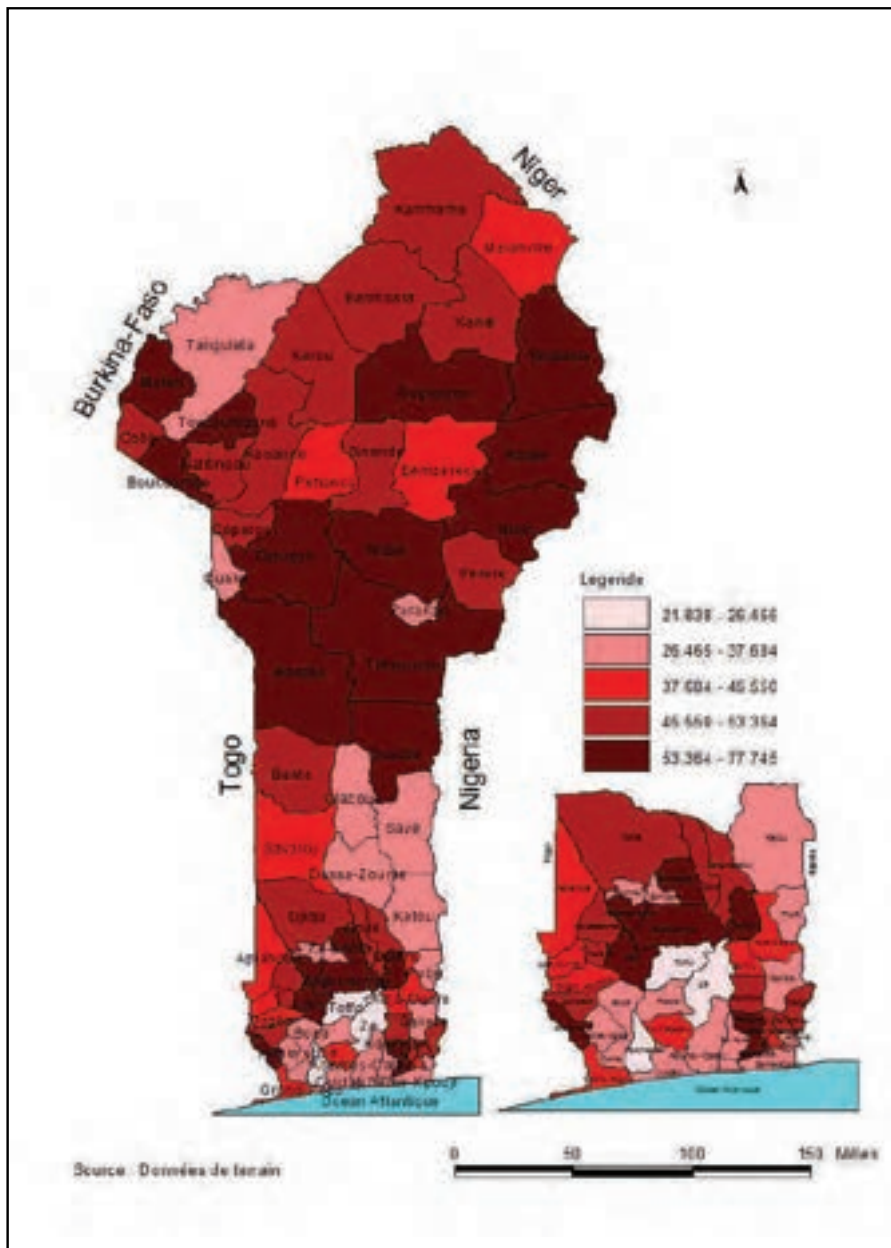
Carte 47 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par commune en 2009



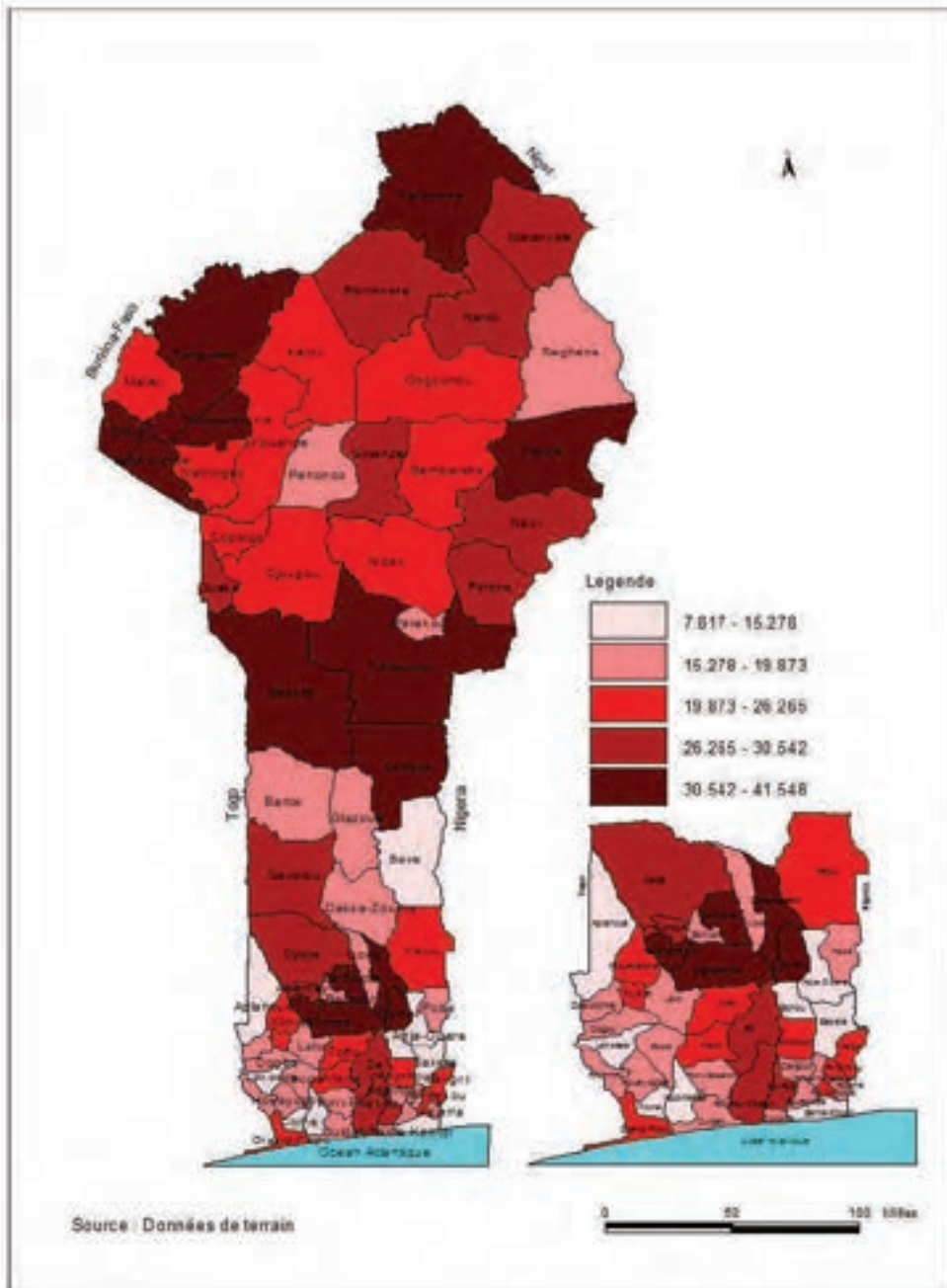
Carte 48 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par commune en 2011



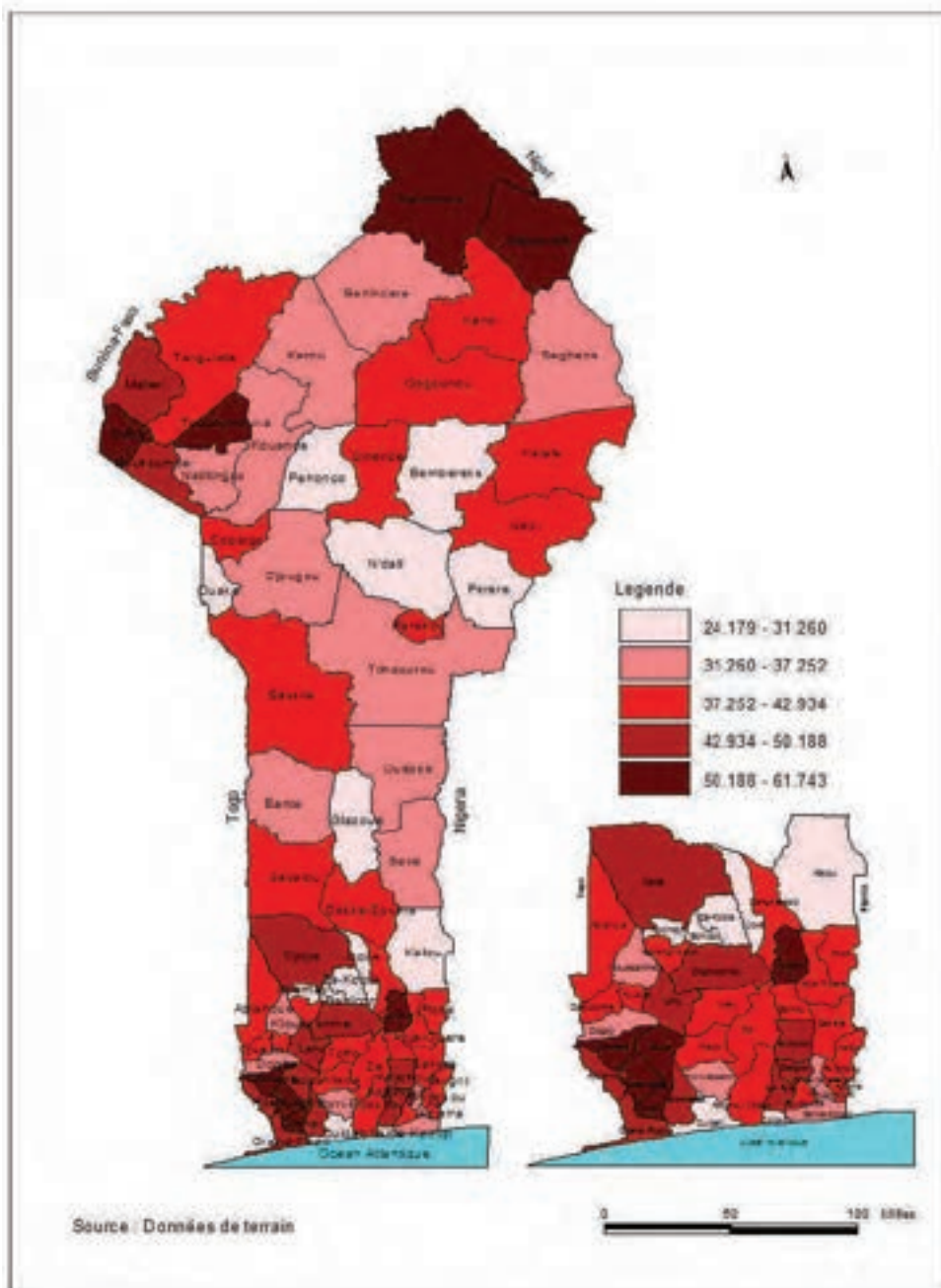
Carte 49 : Carte de l'écart de pauvreté monétaire par commune en 2015



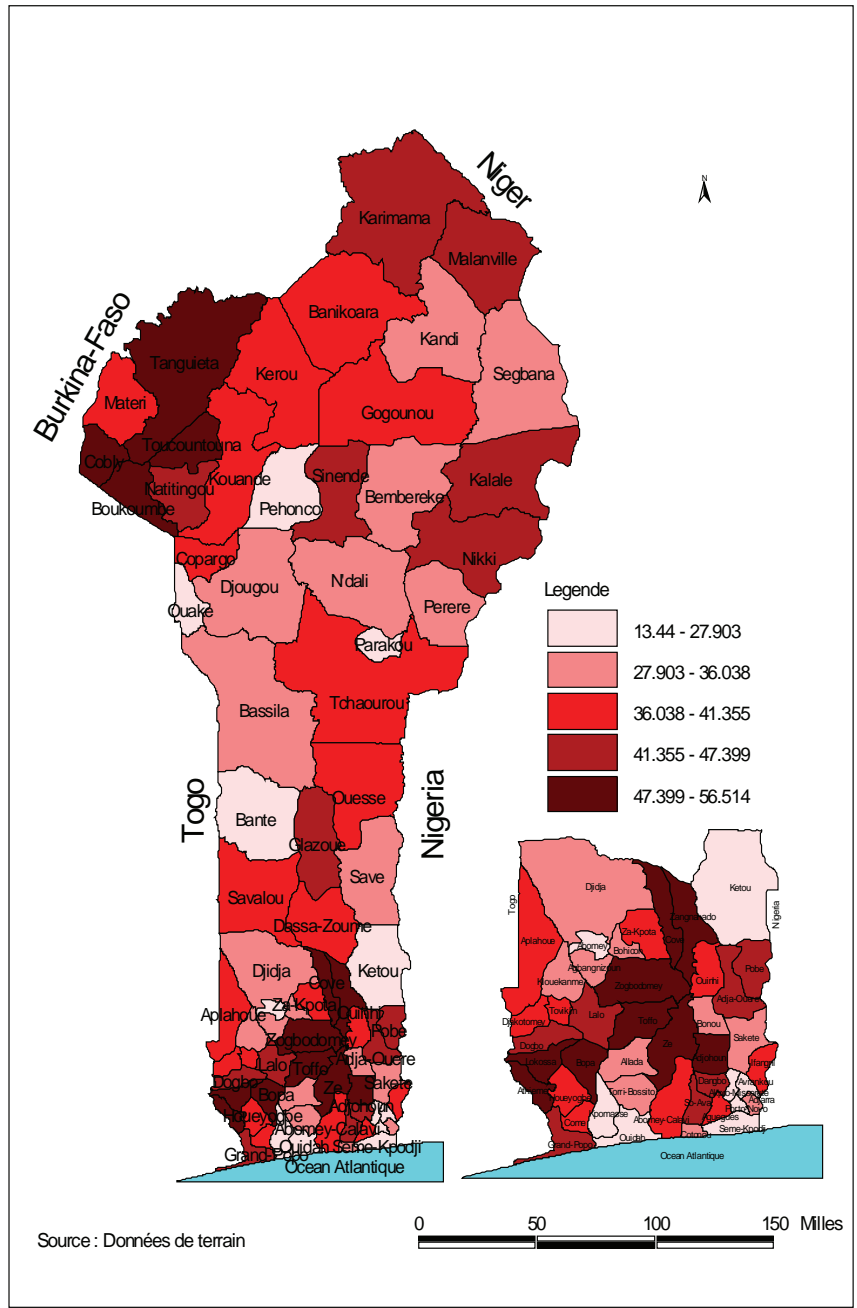
Carte 50 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par commune en 2007



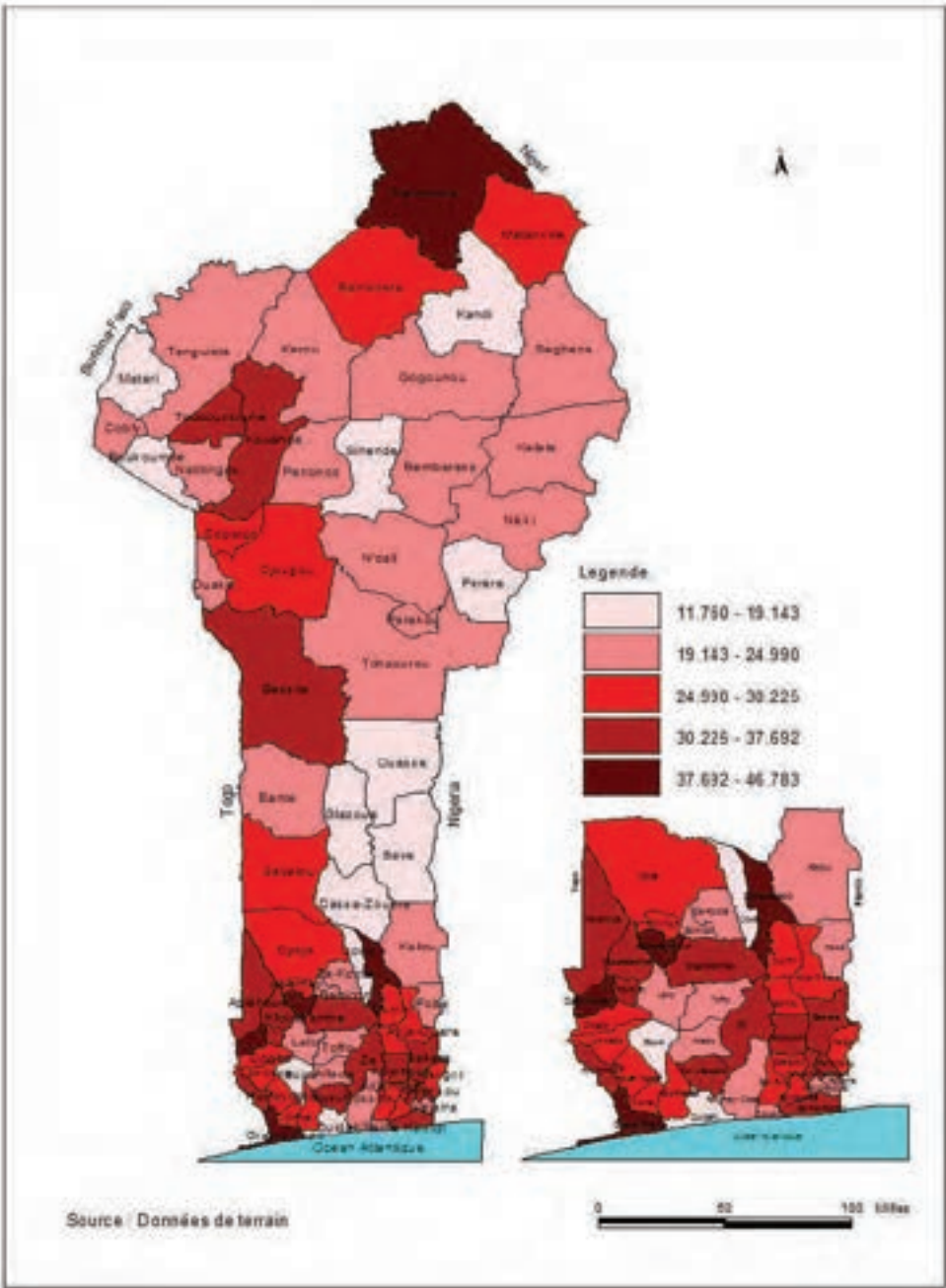
Carte 51 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par commune en 2009



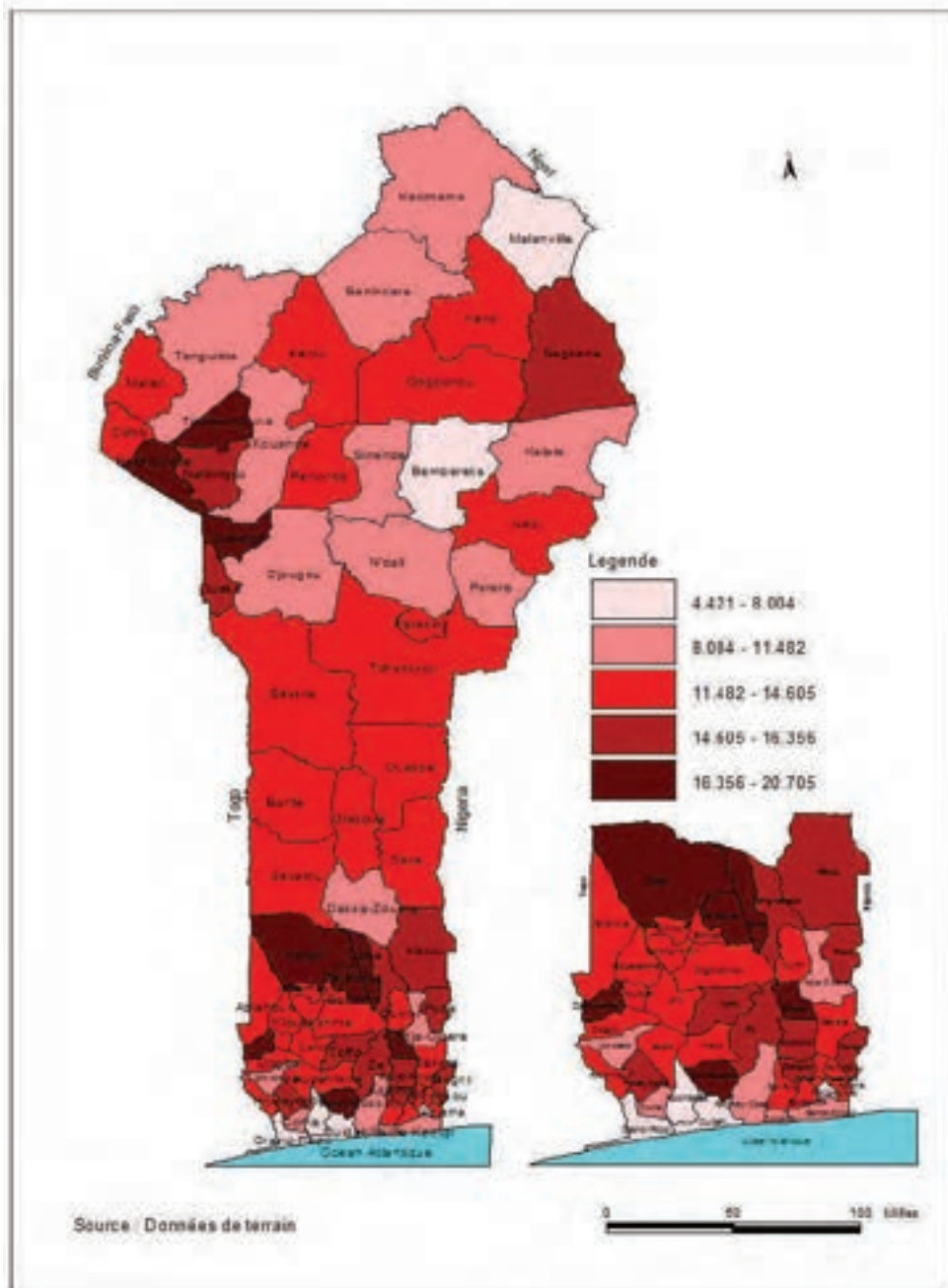
Carte 52 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par commune en 2011



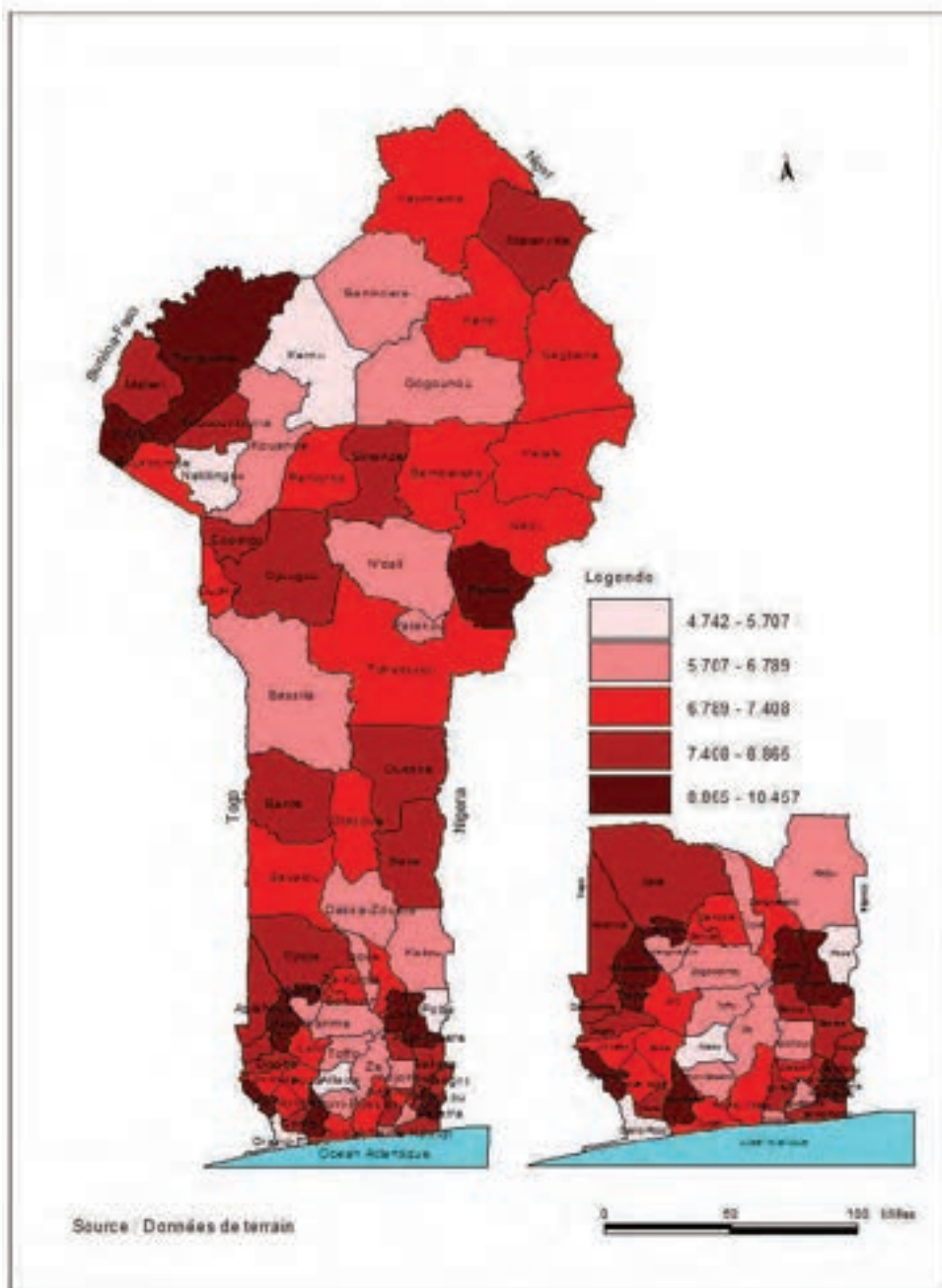
Carte 53 : Carte de l'écart de pauvreté non monétaire par commune en 2015



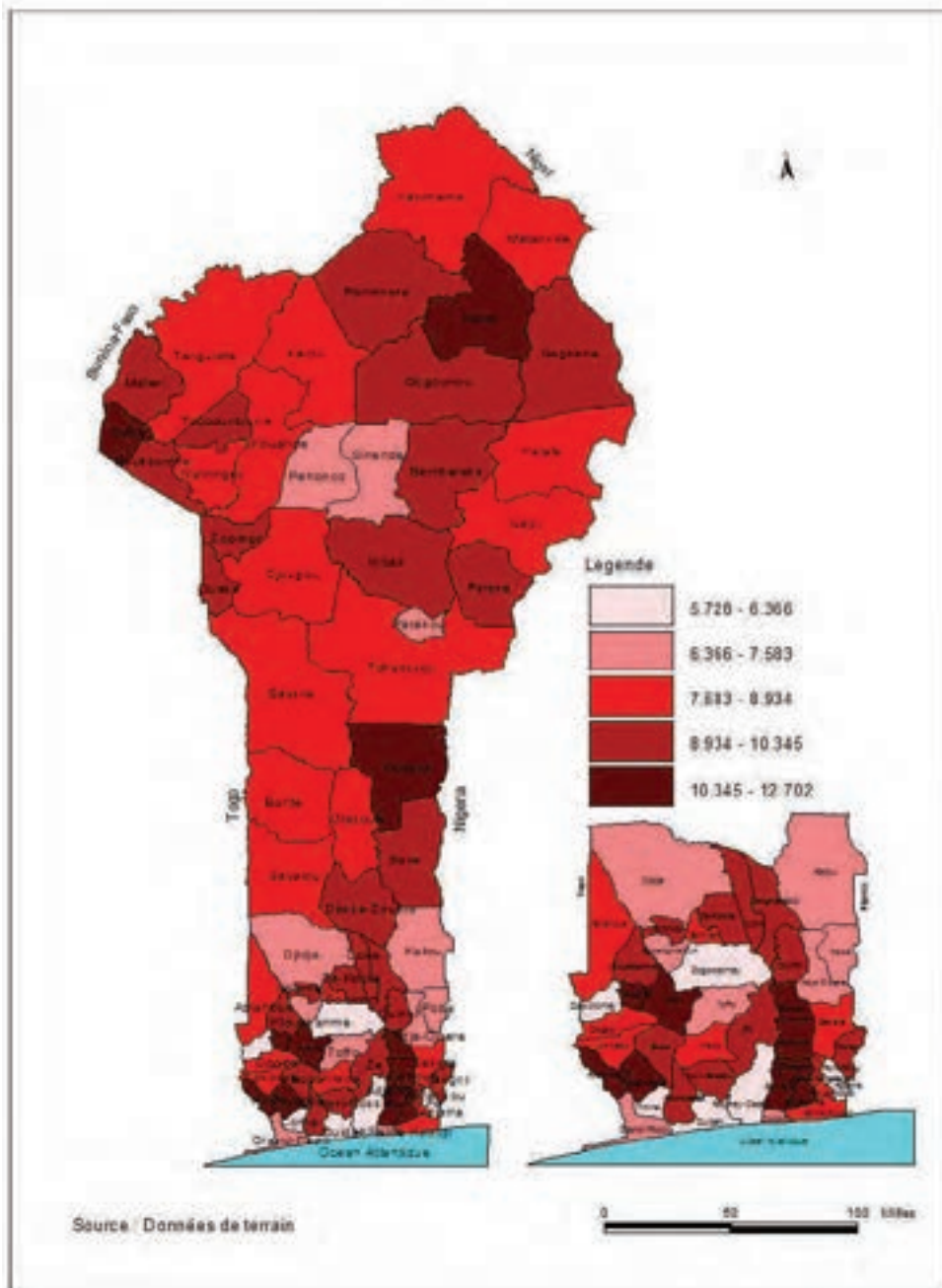
Carte 54 : Carte de la part du 5^{ème} le plus pauvre dans la consommation par Commune en 2007



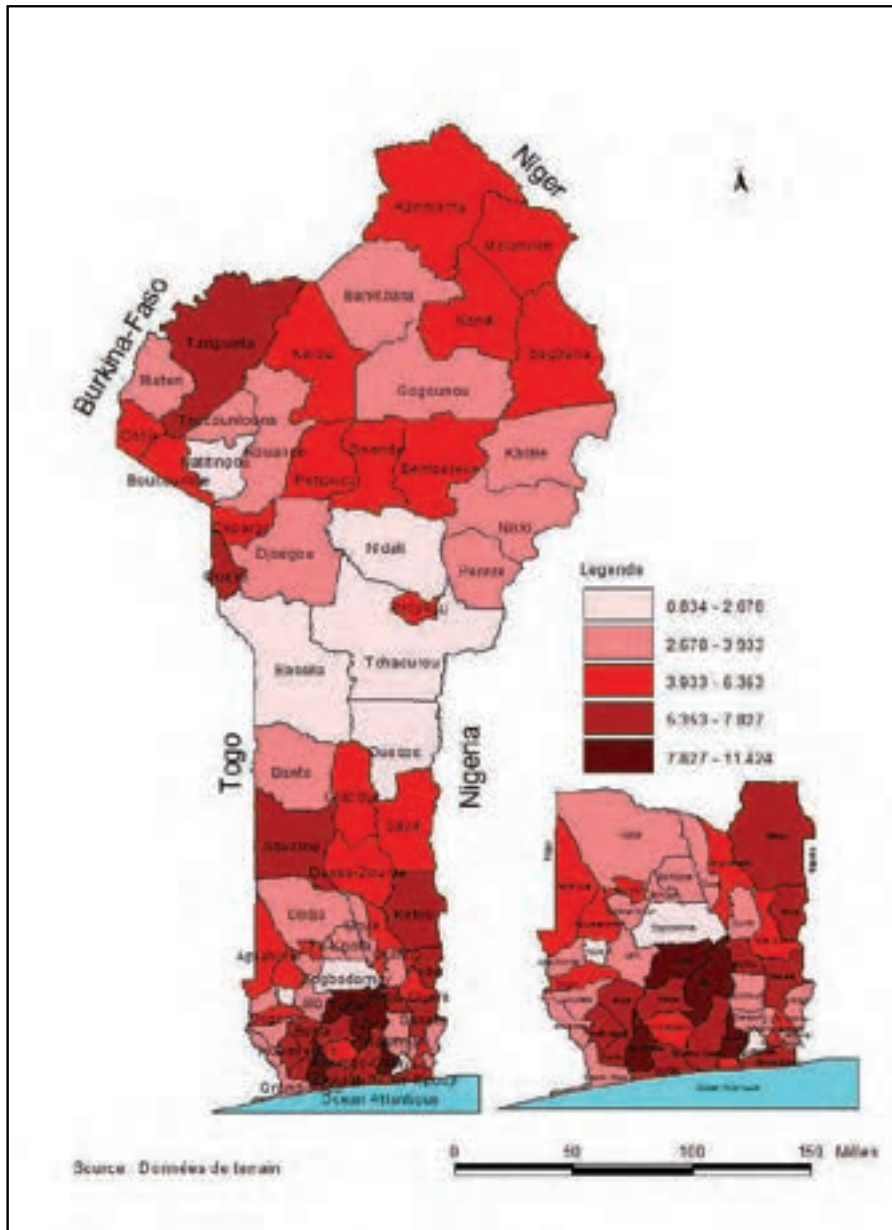
Carte 55 : Carte de la part du 5ieme le plus pauvre dans la consommation par Commune en 2009



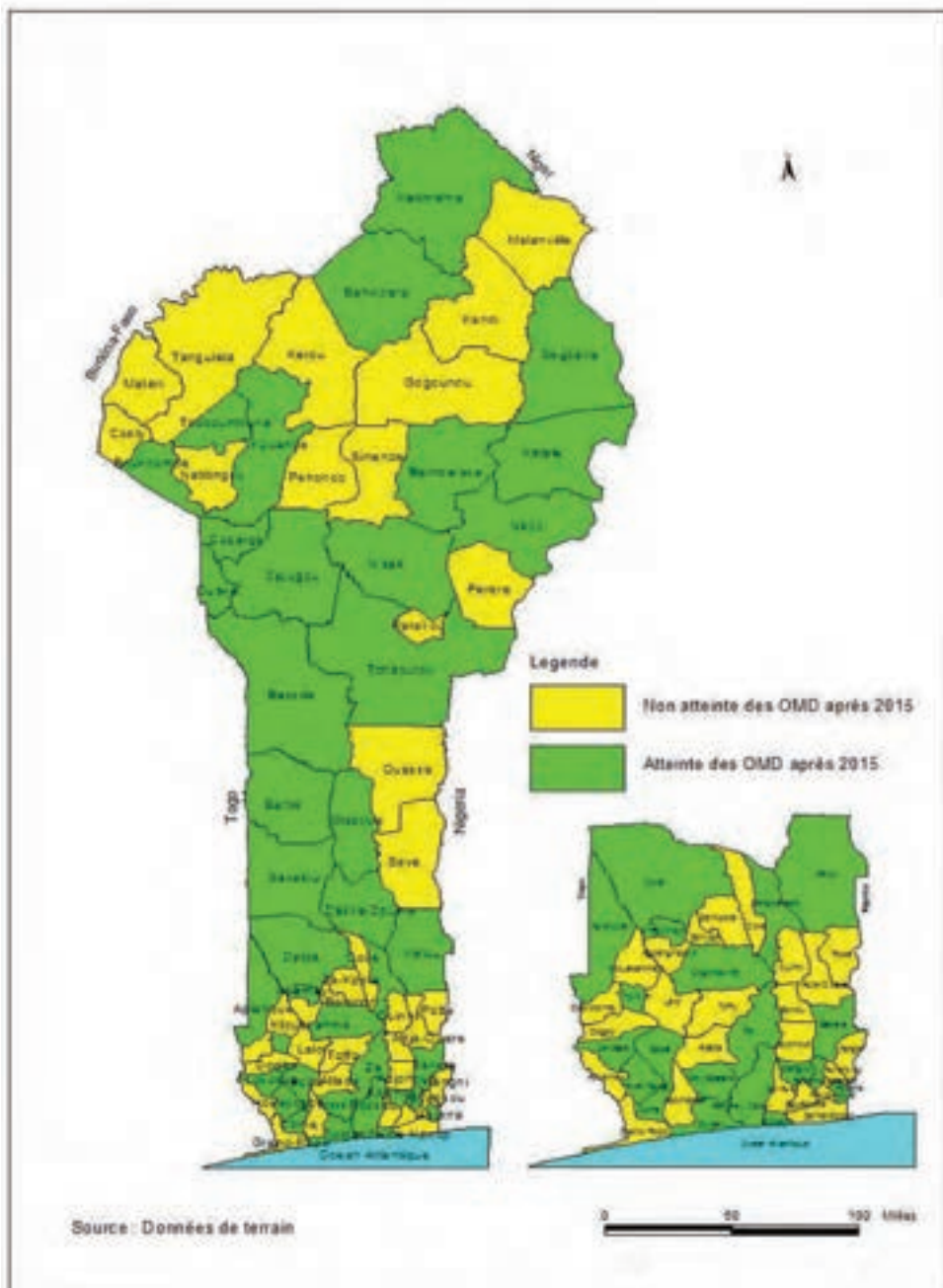
Carte 56 : Carte de la part du 5ieme le plus pauvre dans la consommation par Commune en 2011



Carte 57 : Carte de la part du 5ieme le plus pauvre dans la consommation par Commune en 2015

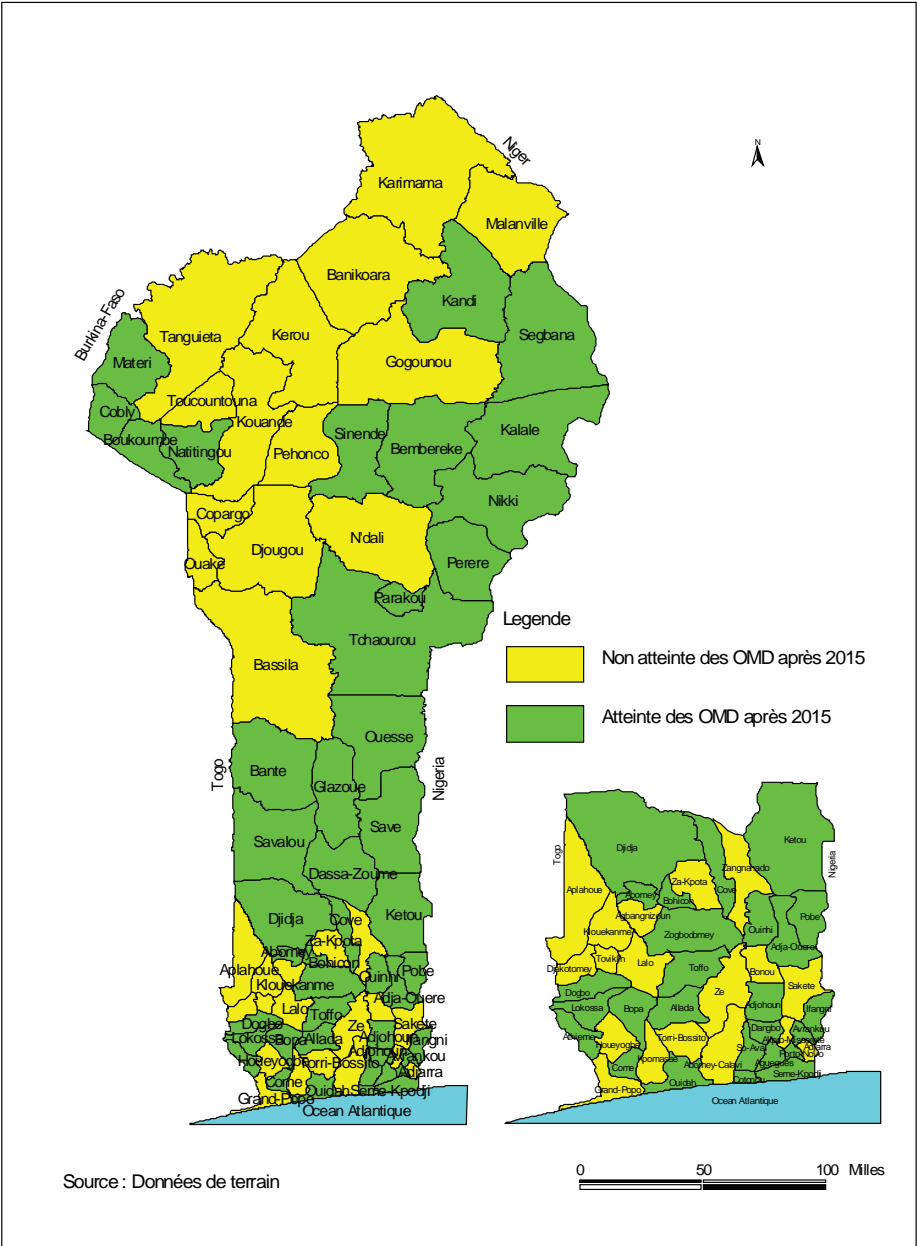


Carte 59 : Carte de ciblage des zones pouvant atteindre la cible 3.A des OMD relative à l'élimination des disparités filles/garçons dans l'enseignement primaire (Rapport TNS filles/garçons) après 2015



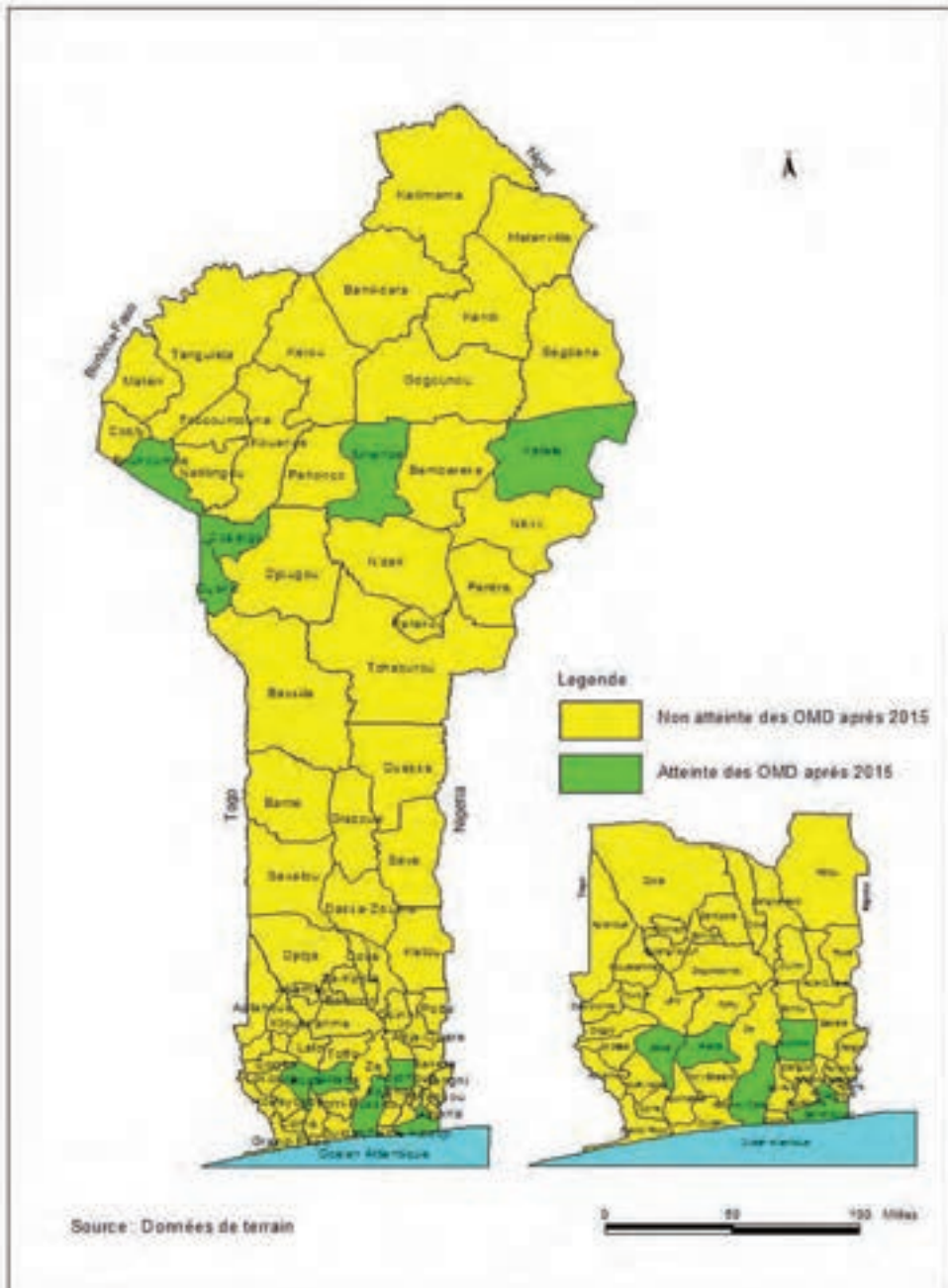
Source : Données de terrain

Carte 60 : Carte de ciblage des zones pouvant atteindre la cible 7.C des OMD relative à l'accès à l'eau potable (Proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable) après 2015



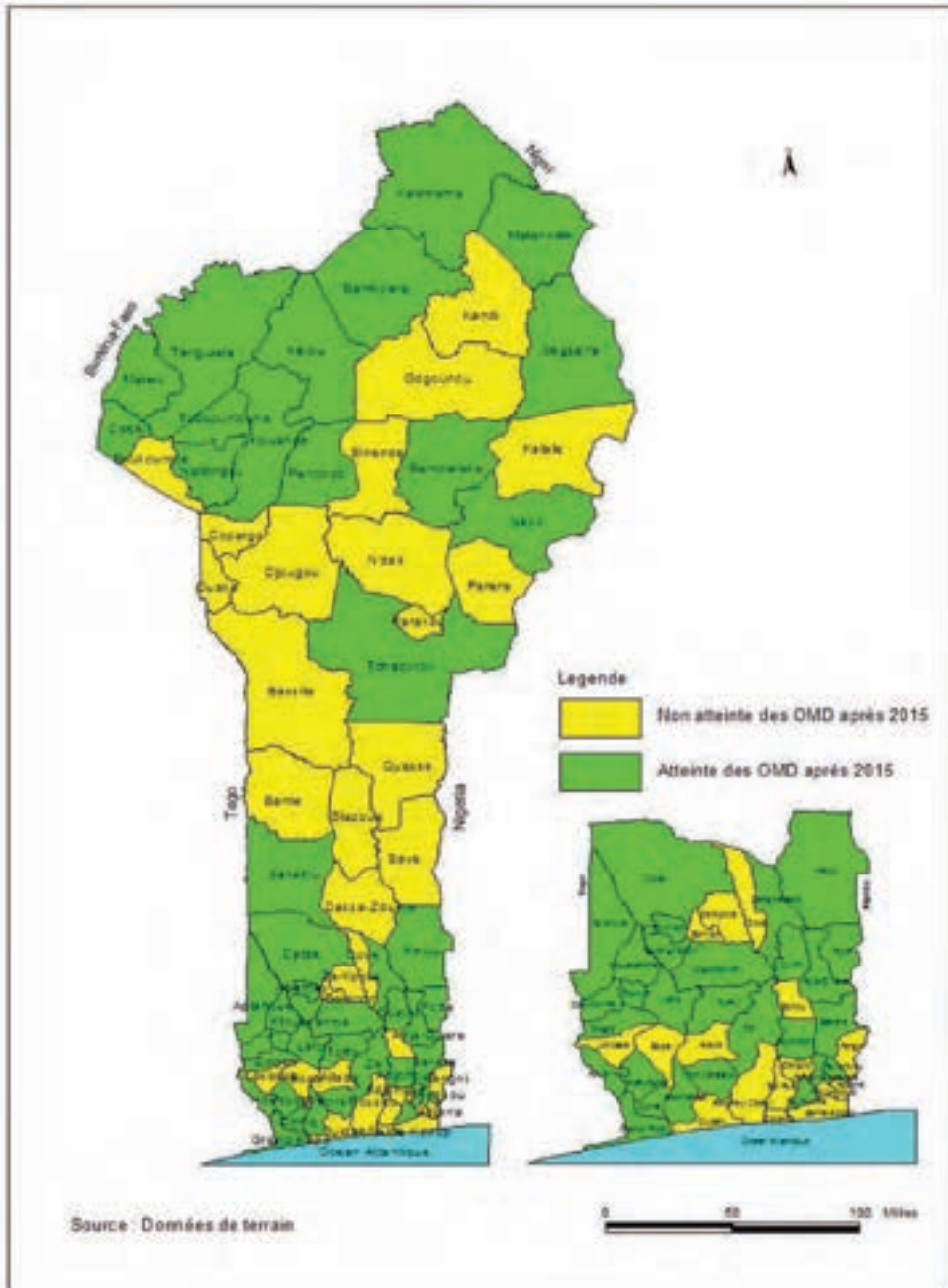
Source : Données de terrain

Carte 61 : Atteinte OMD par rapport à l'incidence de pauvreté monétaire (P0)

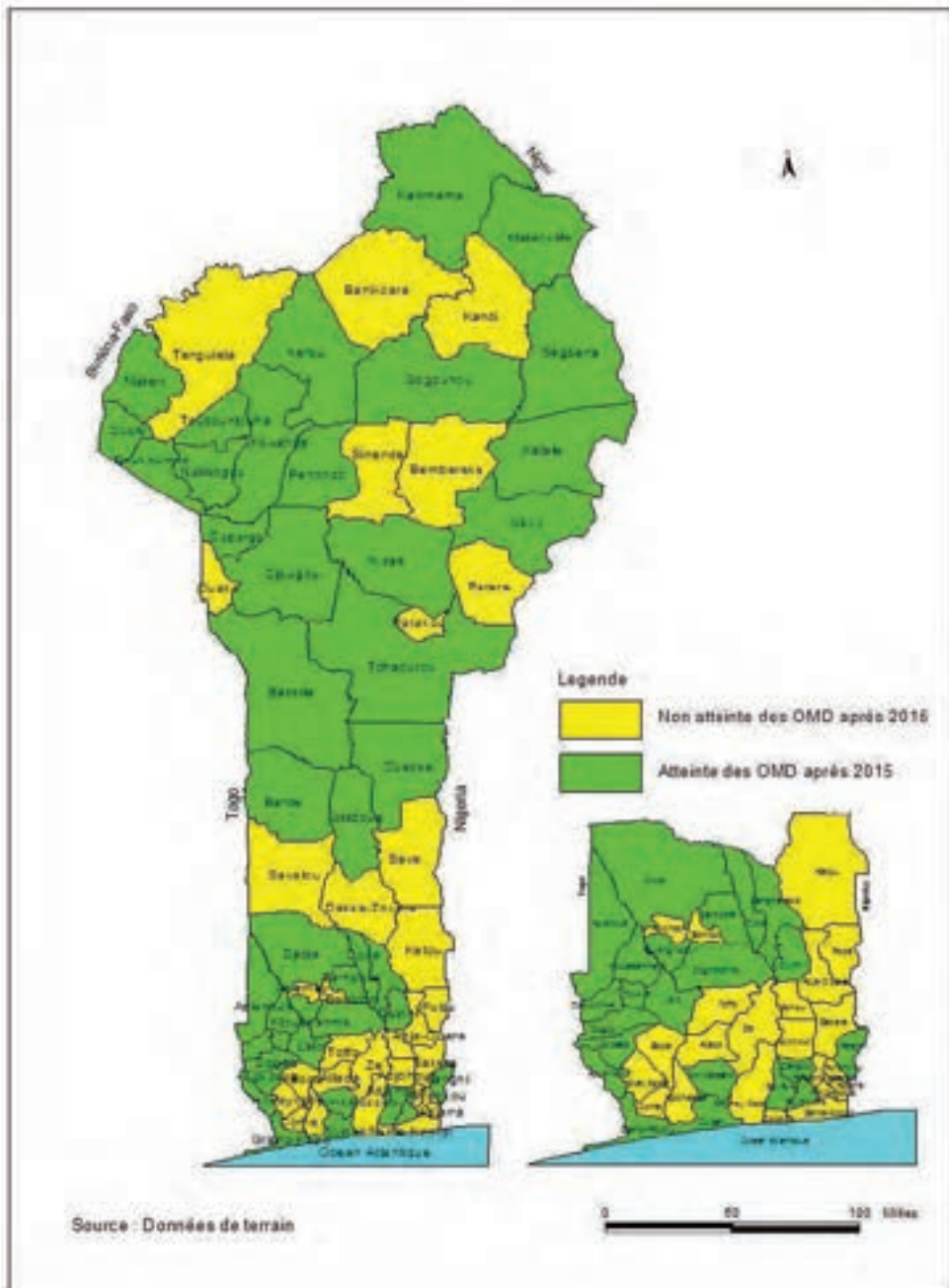


Source : Données de terrain

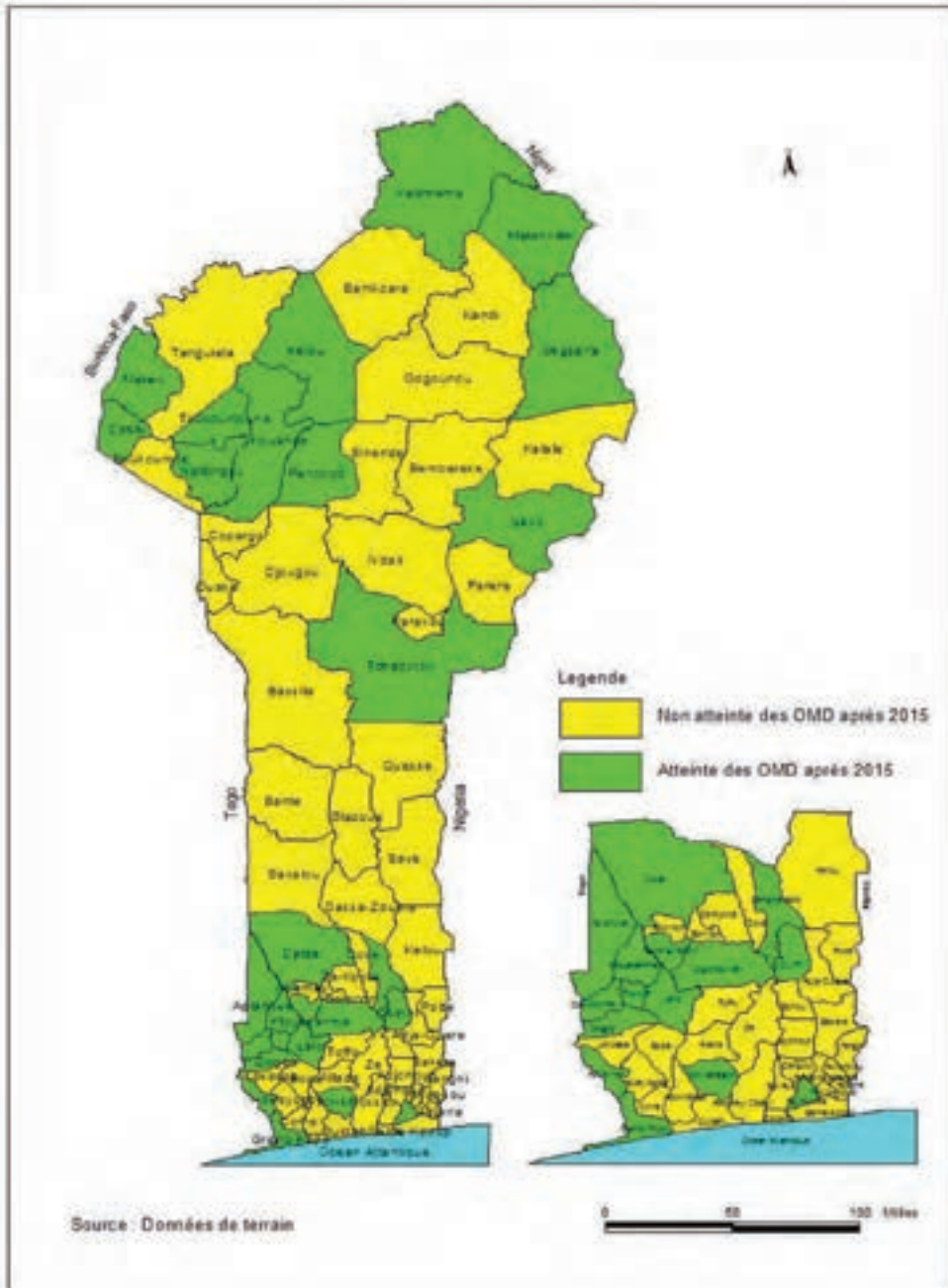
Carte 62 : Pauvreté non monétaire



Carte 63 : Pauvreté monétaire



Carte 64 : Les 2 formes de pauvreté



Inégalités et Polarisation des revenus des ménages au Bénin

Evolution, état actuel et mesures de politique
à mettre en œuvre

Sommaire

Liste des graphiques	153
Résumé exécutif	155
1. Introduction	159
2. Méthodologie	160
3. Données	166
4. Résultats empiriques	167
4.1 Vue d'ensemble de la répartition de la masse des revenus : l'émergence d'une classe moyenne en milieu rural	167
4.2 Inégalités et polarisation : vue d'ensemble sur la période 2007-2015	169
4.3 Polarisation : une relation croissante avec les inégalités	171
4.4 Analyse spatiale dynamique des inégalités et de la polarisation	175
5. Profils dynamiques des inégalités et de la polarisation	181
5.1 Polarisation de revenu en général plus forte dans les ménages dirigés par les hommes ..	181
5.2 Niveau d'instruction du chef de ménage : des revenus plus inégalitaires et plus polarisés lorsque le chef du ménage est instruit	183
5.3 Branche d'activité du Chef du ménage : Forte polarisation des revenus en général des autres branches par rapport à la « Agriculture, élevage, pêche et forêt »	184
5.4 Age du chef de ménage : des revenus plus polarisés chez les 25-34 ans	186
5.5 Taille du ménage : les revenus des ménages de petite taille plus polarisés que ceux des ménage de taille moyenne et de grande taille	188
6. Facteurs déterminants des inégalités et de la polarisation des revenus	190
7. Conclusion et enseignements tirés	193
Références bibliographiques	196
Annexe des tableaux	198
Annexe des graphiques	231
Annexe des cartes	236

Liste des graphiques

Graphique 1 : Évolution de la part de revenu détenue par décile de ménages au niveau national	167
Graphique 2 : Évolution de la part de revenu détenue par classe de ménages au niveau national	168
Graphique 3 : Évolution de la part de revenu détenue par classe de ménages en milieu urbain	169
Graphique 4 : Évolution de la part de revenu détenue par classe de ménages en milieu rural	169
Graphique 5 : Evolution des indices d'inégalité et de polarisation des revenus sur la période 2007-2015	170
Graphique 6 : Contribution absolue des composantes intragroupe et intergroupe et la composante de transvariation à l'indice de Gini sur la période 2007-2015	171
Graphique 7: Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 au niveau national	173
Graphique 8: Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 en milieu urbain	174
Graphique 9: Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 en milieu rural	174
Graphique 10a : Contribution absolue des composantes intra, inter et transvariation de l'indice de Gini sur la période 2007-2015	175
Graphique 10b : Evolution de l'indice de Gini par département sur la période 2007-2015	175
Graphique 11 : Ecart entre l'indice de polarisation DER du département et celui du département de référence le Littoral sur la période 2007-2015	177
Graphique 11 : Ecart entre l'indice de polarisation DER du département et celui du département de référence le Littoral sur la période 2007-2015 (Suite et fin)	178
Graphique 12a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction du sexe du chef de ménage sur la période 2007-2011	182
Graphique 12b : Indices de polarisation DER en fonction du sexe du chef de ménage sur la période 2007-2011	182
Graphique 12c : Aliénation /inégalité et identification en fonction du sexe du chef de ménage sur la période 2007-2011	182
Graphique 13a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage sur la période 2007-2011	183
Graphique 13b : Indices de polarisation DER selon le niveau d'instruction du chef de ménage sur la période 2007-2011	184

..

Graphique 14a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction de la branche d'activité du chef de ménage sur la période 2007-2011	185
Graphique 14b : Indices de polarisation DER selon la branche d'activité du chef de ménage sur la période 2007-2011	186
Graphique 15a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction de l'âge du chef de ménage sur la période 2007-2011	187
Graphique 15b : Indices de polarisation DER selon l'âge du chef de ménage sur la période 2007-2011.....	187
Graphique 16a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction de la taille du ménage sur la période 2007-2011	189
Graphique 16b : Indices de polarisation DER selon la taille ménage sur la période 2007-2011	189

Résumé exécutif

Depuis 2006, le Gouvernement du Bénin a identifié dans ses stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP), des défis qui portent notamment sur la réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base et la correction des disparités entre les différentes zones du pays. Les résultats mettent en exergue le fait que les différentes actions publiques mises en œuvre en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités n'ont pas produits les effets escomptés.

Cette étude longitudinale portant sur les inégalités et la polarisation des revenus a pour objectif d'accompagner le processus d'élaboration de la nouvelle génération de la SCRP dans un contexte de Développement Durable en exploitant les données des enquêtes réalisées auprès des ménages sur la période 2007-2015.

La méthodologie s'appuie sur l'analyse de trois indicateurs : l'indice de Gini pour les inégalités et les indices de Foster et Wolfson (1992) et de Duclos, Esteban et Ray (2004) pour la polarisation en considérant les dépenses par tête comme proxy du revenu par tête des ménages. Elle articule la décomposition des indices avec la recherche des facteurs déterminant leur variation sur la période d'étude grâce à un modèle explicatif du revenu par tête avec des variables spatiales, des variables socio démographiques et des variables économiques et de niveau de vie du ménage.

Dans cette perspective, l'indice de Gini est décomposé en sous-groupes en faisant ressortir les trois composantes suivantes : composante intragroupe, composante intergroupe nette et intensité de transvariation qui permet de saisir l'ampleur des chevauchements des distributions. Les indices de polarisation sont aussi décomposés en stratifiant la population des ménages en fonction des modalités des variables retenues. En particulier, l'indice DER de Duclos et al (2004) est d'abord décomposé en composantes intragroupe et intergroupe; puis en composantes aliénation, identification et corrélation entre ces deux dernières.

La répartition de la masse des revenus suivant les déciles des revenus par tête met en exergue une très inégale répartition des revenus au niveau national avec des écarts qui se creusent entre les classes extrêmes. En 2007, les 10% des ménages les plus pauvres détiennent 4,8% contre 16,0% pour les 10% des ménages les plus riches. Ces parts sont respectivement passées à 6,1% et 14,1% en 2011 pour tomber à 2,6% et 22,5% en 2015.

Lorsque l'analyse se rapporte à la stratification en trois classes (pauvres, classes moyennes, riches), on note comme pour les déciles que la part du revenu détenue croît avec le niveau de vie quelle que soit la période à l'exception de la période 2011 qui présente un pic pour la classe moyenne. Cependant, les profils temporels se réduisent en une tendance décroissante plus abrupte pour les ménages de la classe pauvre et de pente faible pour ceux de la classe moyenne contre une tendance non linéaire en « V à bras gauche long » pour les ménages riches.

Les différences de comportement temporel des classes semblent être le résultat de la conjonction de deux phénomènes caractéristiques du milieu de résidence. En milieu urbain, la part de revenu détenue par les ménages croît avec le niveau de vie quelle que soit la période avec une allure très marquée en 2015, les ménages pauvres et ceux de la classe moyenne s'opposant à la classe des riches. En milieu rural, l'évolution de la part de revenu détenue par les ménages croît de la classe des pauvres à celle des moyens

et décroît par la suite. Ceci est couplé avec des évolutions intraclasse non régulières pour les classes extrêmes et une tendance nettement croissante pour la classe moyenne, reflet de l'émergence de celle-ci. Ces comportements sont à la fois compatibles avec une répartition inégalitaire des revenus doublée de l'existence de groupes de ménages hétérogènes du point de vue des revenus.

La décomposition de l'indice de Gini a mis en évidence l'importance de la composante intergroupe nette quelle que soit la variable retenue à l'exception de la variable sexe du chef de ménage. En moyenne, la composante intergroupe nette représente 47% de l'indice d'inégalité contre 8% pour l'intensité de transvariation et 45% pour la composante intragroupe. Un résultat similaire est obtenu pour la décomposition de l'indice DER de polarisation compte tenu de la corrélation positive entre cet indice et celui des inégalités. La composante intergroupe représente en moyenne 56% de l'indice de polarisation global.

La décomposition de l'indice de polarisation DER en composantes d'aliénation (correspondant à l'inégalité), d'identification et de corrélation a permis d'étudier la dynamique de la polarisation sur la période 2007-2015 en relation avec les variations des dites composantes. A cet égard, la baisse de la polarisation sur la période 2007-2009 est due à la réduction des inégalités et de l'identification. A l'opposé, l'augmentation de la polarisation sur les périodes 2009-2011 et 2011-2015 s'explique respectivement par l'augmentation de l'identification et des inégalités.

L'analyse des inégalités selon le milieu de résidence fait ressortir une hétérogénéité au sein des ménages qui serait de deux types : hétérogénéité intergroupe et hétérogénéité intragroupe dues à la contribution importante des inégalités intergroupe et intragroupe. Ceci suggère l'existence ou l'apparition de groupes hétérogènes mise en évidence par les indicateurs de polarisation, notamment l'émergence d'une classe moyenne en milieu rural. La décomposition de l'indice de Duclos et al selon le milieu de résidence montre la prépondérance de la composante intergroupe qui s'est accrue sur la période 2011-2015 et explique de ce fait l'influence de la forte polarisation des revenus des milieux de résidence sur la polarisation des revenus au niveau national.

Au niveau des départements et des communes, l'analyse spatiale et dynamique des inégalités et de la polarisation a mis en évidence de fortes disparités régionales. En ce qui concerne, notamment les inégalités, la décomposition de l'inégalité totale suivant une stratification départementale montre l'importance croissante de la composante intergroupe dont le poids est passé de 60,8% en 2007 à 82,9% en 2015. Et ceci, au détriment de la transvariation et de la composante intragroupe qui ont évolué en sens inverse l'un par rapport à l'autre.

La relation entre la polarisation des revenus et le département de résidence est étudiée sur la base de l'indice DER en prenant comme département de référence le littoral. La justification de l'évolution de la polarisation par rapport aux composantes d'aliénation et d'identification, varie d'une année à l'autre. En 2007 par exemple, on distingue les départements dont les revenus des ménages sont plus polarisés (Atlantique, Ouémé, Alibori, Borgou, Donga, Mono) de ceux dont les revenus sont moins polarisés (Couffo, Collines, Plateau, Zou, Atacora). Pour cette dernière classe, la baisse de la polarisation par rapport aux ménages de référence est due à la baisse des inégalités (i.e de la composante aliénation). En revanche, pour la première classe la plus forte polarisation des revenus s'explique à la fois par la hausse des inégalités et de la composante « identification ». De 2011 à 2015, les revenus des ménages de certains départements (Couffo, Plateau, Alibori) sont restés moins polarisés en raison de la baisse des inégalités. A l'opposé, les

revenus des ménages des départements des Collines, de l'Atacora, de l'Ouémé, du Borgou sont devenus plus polarisés grâce à l'accroissement des inégalités et de la composante identification. Les autres départements ont alterné faible polarisation et forte polarisation et vice-versa.

Les profils dynamiques des inégalités et de la polarisation sont présentés en fonction des variables sociodémographiques et des variables économiques et de niveau de vie. Ils font ressortir i) une polarisation des revenus en général plus forte dans les ménages dirigés par les hommes; ii) l'importance du niveau marquée par une polarité et des inégalités plus fortes lorsque le chef de ménage est instruit; iii) une polarisation plus forte des revenus dans les autres branches par rapport à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt; iv) des revenus moins polarisés chez les moins de 25ans et les 60 ans et plus; v) une forte polarisation des revenus dans les ménages de petite taille.

Les facteurs déterminants des inégalités et de la polarisation des revenus sont mis en exergue par l'estimation des paramètres d'un modèle exprimant le revenu annuel par tête des ménages en fonction des variables socio-économiques et démographiques et les variables spatiales sur la période 2007-2015. Ils ont conduit à l'évaluation des contributions des facteurs à la variation l'indice d'égalité et de polarisation.

Les résultats des estimations suggèrent que les variables ayant contribué de façon significative à l'inégalité et par ricochet à la polarisation sont par ordre décroissant de leur contribution moyenne, la taille du ménage (21,6%), le département de résidence (8,7%), le confort du logement (6,5%), le milieu de résidence (3,1%), les équipements de logement possédés par le ménage (3,0%), les moyens de communication et d'information possédés par le ménage (2,2%), le niveau d'instruction du Chef de ménage (1,9%) , les moyens de transport possédés par le ménage (1,4%) et le statut socioprofessionnel (0,8%). Ces mêmes variables, à l'exception du statut socioprofessionnel, contribuent de façon significative à la variation de l'indice d'inégalité et à celle de l'indice de polarisation des revenus sur la période de l'étude.

Concernant en particulier, les inégalités de revenus, les résultats obtenus corroborent ceux de Bigotta (2012) et ceux de Morduch et Sicular (2002) sur respectivement l'Inde et la Chine qui ont identifié dans leur étude l'éducation et la taille du ménage, le village et l'âge du chef de ménage comme des variables importantes qui contribuent à l'inégalité. S'agissant de la polarisation, l'émergence d'une classe moyenne en milieu rural en 2015 concomitamment à une augmentation de l'indice de polarisation contraste avec le résultat de Lefranc (2012) selon lequel la classe moyenne s'est accrue avec une baisse de la polarisation en Russie sur la période 2005-2010.

Compte tenu des défis identifiés par le Gouvernement du Benin en ce qui concerne notamment la réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base et la correction des disparités entre les différentes zones du pays, l'étude, en se fondant sur des variables clés ayant des contributions fortes à la variation des inégalités et de la polarisation des revenus, appelle pour les politiques quelques enseignements qui porte sur :

- le renforcement des politiques de planification familiale et de parenté responsable en vue de réduire la taille du ménage;
- Le développement local et la gestion de l'espace comme des éléments de la politique de l'aménagement du territoire afin de contribuer au renforcement des bases de l'économie locale avec un impact sur le niveau de la population;

- La politique de facilitation d'accès à un logement décent, objectif des ODD, en vue d'améliorer le confort du logement et les conditions d'hygiène et d'assainissement (gestion des ordures ménagères et des eaux usées) dans les ménages ;
- l'éducation, la formation professionnelle et la formation continue ou la formation tout au long de la vie dont l'impact attendu devra s'inscrire dans une vision de moyen et long termes en s'inspirant notamment de l'expérience réussie de la Chine.

1. Introduction

La crise économique et financière mondiale de 2007 a eu des répercussions négatives sur le revenu moyen des ménages avec pour corolaire l'aggravation de la pauvreté et surtout de l'extrême pauvreté et des inégalités un peu partout.

Au Bénin, la lutte contre la pauvreté et les inégalités est au cœur de la problématique de développement du Gouvernement depuis 2000. Dans cette perspective, ce dernier a élaboré et mis en œuvre le document de prospective « Bénin 2025, ALAFIA » dans la recherche de l'atteinte de son ultime objectif qu'est l'amélioration de façon durable des conditions de vie des populations. Ce document est opérationnalisé à travers la mise en œuvre des différents documents de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (SRP). Dans la troisième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la pauvreté alignée sur les OMD couvrant la période 2011-2015, la pauvreté et l'inégalité compte tenu de leurs niveaux, de leurs déterminants ont pris une place importante.

En 2015, une analyse de l'évolution de la pauvreté et des inégalités entre 2011 et 2015 révèle leurs accentuations au niveau national. A cet égard, on note que l'incidence de pauvreté monétaire est passée de 33,3% en 2007 à 36,2% en 2011 puis à 40,1% en 2015. Pour l'inégalité, l'indice de Gini est passé de 0,472 en 2007 à 0,463 en 2009 et à 0,50 en 2015 avec des niveaux très différenciés selon les départements.

Ces résultats mettent en exergue le fait que les différentes actions publiques mises en œuvre en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités n'ont pas produit les effets escomptés. Avec la disponibilité des bases de données des différentes enquêtes ménages (2007, 2009, 2011 et 2015), il importe de réaliser une étude longitudinale sur la pauvreté, les inégalités et la polarisation des revenus en vue d'accompagner le processus d'élaboration de la nouvelle génération de la SCRP dans un contexte de Développement Durable.

La présente étude qui traite des inégalités et de la polarisation des revenus est organisée en six sections en dehors de l'introduction. La section 2 présente la méthodologie. On y rappelle la décomposition de Dagum (1997) relative à l'indice de Gini et les indicateurs de polarisation de Foster et Wolfson (1992) et de Duclos, Esteban et Ray (2004). La section 3 a trait aux données utilisées. On y indique le choix qui est fait d'utiliser la dépense par tête comme proxy du revenu des ménages ainsi que la stratification en trois groupes des variables explicatives (variables spatiales, variables sociodémographiques, variables économiques) de celui-ci. La section 4 présente les résultats empiriques. On y analyse successivement une vue d'ensemble de la répartition de la masse des revenus, des inégalités et de la polarisation sur la période 2007-2015, avant d'aborder l'analyse spatiale dynamique des inégalités et de la polarisation. Dans la section 5, on s'intéresse au profil dynamique de la polarisation en relation avec ses différentes composantes et la section 6 identifie par des résultats de régression les facteurs clés influençant permanemment de façon positive le revenu des ménages et qui constituent des leviers important en matière de réduction des inégalités. La section 7 présente la conclusion en faisant la synthèse des résultats et ouvre des perspectives sur des actions durables à entreprendre en matière de réduction des inégalités et par ricochet de la polarisation des revenus.

2. Méthodologie

Les inégalités et la polarisation des revenus des ménages sont analysées à travers trois indicateurs : l'indice de Gini pour les inégalités et les indices de Foster et Wolfson (1992) et de Duclos, Esteban et Ray (2004) pour la polarisation.

Les inégalités ont fait l'objet de nombreuses études sur le plan empirique. Depuis les travaux pionniers de Gini (1916), beaucoup d'autres indices d'inégalité fondés sur l'entropie ont été définis [Theil (1967), Bourguignon (1979)]. La décomposition en sous-groupes de ces indices dans le cadre de la politique économique concerne les travaux de Dagum (1997) après ceux de Rao (1969), Pyatt (1976), Mookherjee et Shorrocks (1982) et Lerman et Yitzhaki (1991). Mussard, Alperin, Seyte et Terraza (2004) ont présenté des extensions de la décomposition et Mussard (2006) en a présenté la réconciliation de la décomposition en sous-groupes avec les sources de revenu.

Plus récemment les travaux de Shorrocks (1982) ont ouvert la voie à la décomposition des indices d'inégalité selon la contribution des différents facteurs ou les sources de revenu. Cette approche a été adaptée aux variables qualitatives dans le cadre de l'analyse des déterminants des revenus fondée sur les modèles de régression afin de déterminer les contributions de chaque facteur à l'inégalité [Morduch et Sicular (2002), Bigotta et al (2012)].

La méthodologie retenue pour les inégalités est fondée sur la décomposition de l'indice de Gini en sous-groupes par l'approche de Dangu (1997). On considère dans cette perspective une population de taille n dont les revenus individuels sont notés y_i pour $i=1,2,\dots,n$. La distribution des revenus est caractérisée par la fonction de densité $f(x)$ et la fonction de répartition $F(x)$. L'indice de Gini mesurant le degré de concentration des inégalités dans la population est donné en continu par :

$$G = \iint f(x)f(y)|y-x|dydx \quad (1)$$

La population totale est stratifiée en K sous-groupes k ($k=1,2,\dots,K$) de taille n_k et de revenu moyen μ_k . La moyenne des revenus dans la population totale est notée μ . Sous ces notations, la version discrète de l'indice de Gini G s'écrit :

$$G = \frac{\sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n |y_i - y_j|}{2\mu n^2} \quad (2)$$

Pour un sous-groupe k , on désigne par $p_k = n_k/n$ son poids en populations et $s_k = n_k \mu_k / n \mu$ la part de son revenu dans la population totale. Dagum (1997) introduit la définition des indices de Gini intergroupes G_{jh} comme il suit :

$$G_{jh} = \frac{1}{n_j n_h (\mu_j + \mu_h)} \sum_{i=1}^{n_j} \sum_{l=1}^{n_h} |y_{ji} - y_{hl}| \quad (3)$$

Dagum (1997) décompose l'indice de Gini comme la somme de deux composantes; la première G_w représente la contribution des inégalités intragroupes et la seconde G_{gb} est la contribution brute des inégalités intergroupes. Cette dernière est elle-même décomposée en la somme de la contribution nette des inégalités intergroupes G_{nb} et de l'intensité de la transvariation entre les groupes $G_{gb} = G_{nb} + G_t$.

On a donc

$$G = G_w + G_{nb} + G_t \quad (4)$$

Avec

$$G_w = \sum_{i=1}^K p_i s_i G_{ii} \quad (5)$$

$$G_{nb} = \sum_{j=2}^K \sum_{h=1}^{j-1} G_{jh} D_{jh} (p_j s_h + p_h s_j) \quad (6)$$

$$G_t = \sum_{j=2}^K \sum_{h=1}^{j-1} G_{jh} (1 - D_{jh}) (p_j s_h + p_h s_j) \quad (7)$$

où D_{jh} la distance économique relative et directionnelle entre les groupes j et h avec

$$D_{kh} = \frac{d_{kh} - p_{kh}}{d_{kh} + p_{kh}}$$

et p_{kh} et d_{kh} sont donnés de façon équivalente par

$$d_{kh} = \sum_{l=1}^{n_k} \sum_{j=1}^{n_l} |y_{kl} - y_{lj}| \quad \text{pour } y_{kl} > y_{lj} \text{ et } \mu_k > \mu_l$$

$$p_{kh} = \sum_{l=1}^{n_k} \sum_{j=1}^{n_l} |y_{kl} - y_{lj}| \quad \text{pour } y_{kl} < y_{lj} \text{ et } \mu_k > \mu_l$$

Costa(2009) simplifie l'expression de G_{nb} en l'absence de chevauchement entre les distributions de j et h (c'est-à-dire dans le cas où $D_{jh} = 1$) et montre d'une façon générale que l'indice d'inégalité intergroupe nette G_{nb} et la transvariation G_t peuvent s'exprimer en fonction seulement des poids p_h et s_h .

Sur cette base, la décomposition de l'indice de Gini se ferait en trois étapes. La première étape vise à calculer G . La seconde étape consiste à calculer G_b sous l'hypothèse selon laquelle $D_{jh} = 1$. Soit

$$G_b = \sum_{j=1}^{k-1} \sum_{h=j+1}^k (p_h s_j - p_j s_h) \quad \text{Si } D_{jh} = 1 \text{ et } \bar{y}_1 > \bar{y}_2 > \dots > \bar{y}_k$$

Enfin, on en déduit dans la troisième étape G_{nb} et G_t comme il suit :

$$G_{nb} = (G - G_w + G_b)/2 \quad \text{et} \quad G_t = (G - G_w - G_b)/2 \quad \text{Si } D_{jh} \neq 1$$

Les travaux empiriques sur la polarisation sont plus récents que ceux réalisés sur les inégalités. Ils ont démarré par les travaux de Foster et Wolfson (1992) qui ont comparé inégalité et bipolarisation sur des données canadiennes sur la période 1967-1991. Ils ont vu que les indices d'inégalité et de bipolarisation divergent sur la période 1973-1981 et évoluent dans la même direction sur le reste de la période. Sur les données de la France, Echevin et Parent (2002) ont montré que la polarisation des emplois a contribué de façon significative à la polarisation des revenus sur la période 1979-2000. Sur la période 1995-2010, Lefranc (2012) a analysé la polarisation en Russie en rapport avec l'évolution de la classe moyenne. Il montre que sur la période 1995-2005, les inégalités et la polarisation étaient croissantes avec une diminution de la classe moyenne. En revanche, sur la période 2005-2010 caractérisée par l'impact négatif de la crise internationale sur l'économie russe, la classe moyenne s'est accrue avec une baisse de la polarisation.

Les résultats de certaines études [Chakravarty et Majumder (2001), Zhang et Kanbur (2001)] montrent la convergence des deux indicateurs alors que d'autres sont en sens opposé [Chakravarty et Majumder (2001), Foster et Wolfson (2010)].

Tous ces travaux ont permis d'améliorer le concept et la mesure de la polarisation. Dans cette étude, la polarisation est analysée d'abord par l'indicateur proposé par Foster et Wolfson (1992) dans une optique de bipolarisation. Pour ces auteurs, la médiane est le point de fixation des revenus et le point de fixation de la classe moyenne. De ce point de vue, ils considèrent qu'une distribution est plus polarisée lorsqu'elle est éloignée du centre. Elle est donc caractérisée par l'étalement du milieu de la distribution des revenus et une concentration de ceux-ci aux extrêmes. L'indicateur de Foster et Wolfson (1992) est donné par :

$$FW = 2 \frac{\mu}{m} [1 - 2L(0,5) - G] \quad (8)$$

Où $L(0,5)$ est la part du revenu de la population détenue par la moitié de la population la plus pauvre, μ est le revenu moyen, m le revenu médian et G , l'indice de Gini.

L'extension à plus de deux groupes distincts a été faite par Esteban et Ray (1994). Leur approche repose sur les concepts d'identification et d'aliénation selon lesquels un ménage s'identifie à d'autres ménages ayant les mêmes revenus que lui et éprouve de l'antagonisme pour ceux d'un groupe différent du sien, [c'est-à-dire un groupe dont les ménages ont des revenus fortement différents de ceux de son groupe]. A ces deux concepts sont liés la notion d'homogénéité caractéristique d'un groupe et celle de l'hétérogénéité attribuée à plusieurs groupes différents les uns des autres.

Esteban et Ray (1994) propose l'indicateur de polarisation défini pour une population stratifiée en K groupes différents par :

$$ER = \frac{\sum_{i=1}^K \sum_{j=1}^K p_i^{1+\alpha} p_j |y_i - y_j|}{\sum_{i=1}^K p_i^{1+\alpha}} \quad (9)$$

Sur le plan pratique, l'indicateur d'Esteban et Ray (1994) défini en discret, pose une difficulté liée au choix arbitraire du nombre de groupes. Face à cette difficulté, Duclos, Esteban et Ray (2004) propose la version continue de l'indicateur de polarisation suivante :

$$DER(f, \alpha) = \iint f^{1+\alpha}(x) f(y) |y - x| dy dx \quad (10)$$

Dans l'expression (10), le paramètre α permet de capter l'aversion à la polarisation et varie dans l'intervalle $[0, 25; 1]$. Si $\alpha = 0$, l'indicateur DER se confond à l'indice de Gini G défini en (1). La fonction de densité $f(x)$ se rapporte à l'identification d'un ménage de revenu x , laquelle est définie par $i(x) = f^\alpha(x)$. Pour deux ménages de revenus respectifs x et y , l'aliénation est mesurée par la distance $|y - x|$. L'aliénation moyenne ressentie par le ménage de revenu x par rapport au reste de la population est défini par $a(x) = \int |y - x| f(y) dy$.

On définit l'identification moyenne et l'aliénation moyenne par :

$$\bar{i} = \int f^{1+\alpha}(x) dx \quad (11)$$

$$\bar{a} = \int \int |y - x| f(y) f(x) dy \quad (12)$$

Soit $\rho = \text{corr}(i(x), a(x))$, le coefficient de corrélation entre $i(x)$ et $a(x)$. En développant l'expression de ρ , on obtient la décomposition suivante de $DER(f, \alpha)$.

$$DER(f, \alpha) = \bar{i}\bar{a}(1 + \rho) \quad (13)$$

L'indicateur de polarisation $DER(f, \alpha)$ est décomposé en 3 composantes correspondant respectivement à l'identification, l'aliénation et la corrélation entre ces deux dernières. L'évaluation de la contribution de ces trois composantes permet d'analyser les variations de l'indicateur de polarisation.

Duclos, Esteban et Ray (2004) propose aussi un estimateur naturel de $DER(f, \alpha)$. Si $\hat{f}(x)$ est l'estimateur non paramétrique à noyau de la fonction de densité $f(x)$ alors l'estimateur naturel de $DER(f, \alpha)$ est donnée par

$$DER(\hat{f}, \alpha) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \hat{f}^\alpha(x_i) \hat{a}(x_i) \quad (14)$$

$$\text{avec } \hat{a}(x_i) = \hat{\mu} + x_i \left(\frac{2i-1}{N} - 1 \right) - \frac{1}{N} (2 \sum_{j=1}^{i-1} x_j + x_i) \quad (15)$$

La décomposition en sous-groupes avec les composantes intragroupe DER_w et intergroupe DER_b est proposée par Araar (2008). On obtient à cet effet :

$$DER(\hat{f}, \alpha) = DER_w + DER_b \quad (16)$$

avec

$$DER_w = \sum_{i=1}^K p_i^{1+\alpha} s_i^{1-\alpha} R_i DER_i(\hat{f}_i, \alpha) \quad (17)$$

$$DER_b = \sum_{i=1}^K p_i^{1+\alpha} \bar{a}(\mu_i/\mu) \quad (18)$$

Et

$$R_i = \frac{\int a_i(x) n_i(x) f^{1+\alpha}(x) dx}{p_i \int a_i(x) f^{1+\alpha}(x) dx} \quad (19)$$

Les coefficients $\alpha_i(x)$ et $\pi_i(x)$ désignent respectivement la composante d'aliénation et la proportion locale de ménages appartenant au groupe i . En l'absence de chevauchement (ce qui correspond à $G_i=0$ dans la décomposition de G), $\pi_i(x) = 1$ et $R_i = 1$.

Le lien entre FW et G est établi de façon directe par l'expression (8) qui montre que FW et G sont négativement corrélés. Par conséquent l'augmentation de G réduit l'indice de polarisation FW.

La relation entre l'indice DER et l'indice de Gini G est établie par la correspondance de celui-ci à la composante d'aliénation. On a donc

$$DER(f, \alpha) = \bar{r} G (1 + \rho) \quad (20)$$

Une corrélation positive est prouvée de ce fait entre les indices DER et G . L'égalité (20) suggère aussi que la polarisation croît avec l'aliénation et l'identification.

La relation (20) est mise à profit sous l'hypothèse fixant l'identification moyenne et la corrélation entre celle-ci et l'aliénation, pour étudier les facteurs déterminant la polarisation en fonction de ceux qui affectent les inégalités. On a ainsi :

$$\Delta DER_t(f, \alpha) = \gamma_t G_t - \gamma_{t-1} G_{t-1} \quad (21)$$

Soit

$$\Delta DER_t(f, \alpha) = \sum_{k=2}^K (\gamma_t \hat{s}_{k,t} G_t - \gamma_{t-1} \hat{s}_{k,t-1} G_{t-1}) + (\gamma_t \hat{s}_{e,t} G_t - \gamma_{t-1} \hat{s}_{e,t-1} G_{t-1}) \quad (22)$$

La variation de l'indice d'inégalité G sur la période $[t-1 ; t]$ est donnée par

$$\Delta G = G_t - G_{t-1} = \sum_{k=2}^K (\hat{s}_{k,t} G_t - \hat{s}_{k,t-1} G_{t-1}) + (\hat{s}_{e,t} G_t - \hat{s}_{e,t-1} G_{t-1}) \quad (23)$$

Où s_k représente la contribution du facteur k à l'indice de Gini. Pour estimer s_k , on considère que le revenu des ménages (y) peut être expliqué par des variables socioéconomiques et démographiques (X) afin d'évaluer la contribution de chaque facteur à l'inégalité. Soit l'équation suivante :

$$y_i = \sum_{k=1}^K \beta_k X_{i,k} + \varepsilon_i = \beta' X_i + \varepsilon_i \quad (24)$$

Avec $\beta' = (\beta_1, \dots, \beta_K)$, $X_i = \begin{bmatrix} X_{i,1} \\ \vdots \\ X_{i,K} \end{bmatrix}$ désigne le vecteur des K caractéristiques du ménage i et y_i le revenu

du ménage i ($i = 1, 2, \dots, N$), N désignant le nombre de ménages. L'estimation des paramètres conduit à reconstituer les revenus individuels par l'équation

$$y_i = \sum_{k=1}^K \hat{\beta}_k X_{i,k} + \hat{\varepsilon}_i \quad (24)$$

Ainsi, si $y = (y_1, \dots, y_N)'$ et $x_k = (X_{1,k}, \dots, X_{N,k})'$, la contribution du facteur k à l'indice d'inégalité, est estimée d'après Shorrocks (1982) par

$$\hat{s}_k = \hat{\beta}_k \frac{\text{cov}(x_k, y)}{\text{var}(y)} \quad \forall k = 1, \dots, K$$

$$\hat{s}_e = 1 - \sum_{k=1}^K \hat{s}_k \quad (25)$$

Il faut noter $\hat{\beta}_1$ correspond à la constante. En conséquence, $\hat{s}_1 = 0$.

En posant $\hat{s} = (\hat{s}_2 \dots, \hat{s}_K)'$, la distribution asymptotique de \hat{s} est gaussienne de variance estimée par Bigotta et al (2012) :

$$\hat{\Omega} = \frac{\partial^2 (L_K \otimes \beta' X' X \beta) L (K \times K)^{-1} L' (L_K \otimes X' X \beta)}{N (\beta' X' X \beta + \hat{\sigma}_\varepsilon^2)^2} \quad (26)$$

Et $var(\hat{s}_e) = l' \hat{\Omega} l$ avec l vecteur unitaire de dimension $K-1$. L est la matrice de sélection

3. Données

Les données utilisées sont issues des bases de données des enquêtes EMICOV réalisées en 2006-2007, 2009, 2011 et 2015 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). Ces enquêtes portent sur des échantillons variant de 18000 à 22000 ménages représentatifs tant au niveau national qu'au niveau des 77 communes et du milieu de résidence (urbain/rural). La disponibilité de ces données autorise des analyses transversales sur plusieurs périodes afin de faire ressortir les dynamiques d'évolution des indices d'inégalité et de polarisation et d'identifier en particulier les actions à mettre en œuvre pour réduire les inégalités de revenu.

La variable dépendante est la dépense totale annuelle par tête des ménages considérée comme proxy du revenu annuel par tête des ménages. Les variables explicatives sont réparties en trois groupes : i) Variables spatiales (milieu de résidence, département de résidence) ; ii) variables sociodémographiques (sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage restreint aux 15 ans et plus, taille du ménage, niveau d'instruction du chef de ménage) ; iii) variables économiques (branches d'activité, statut socioprofessionnel du chef de ménage) ; variables de niveau de vie (Confort du logement, moyens de transport possédés par le ménage, moyens de communication et d'information possédés par le ménage, équipements de logement possédés par le ménage, patrimoine immobilier possédé par le ménage).

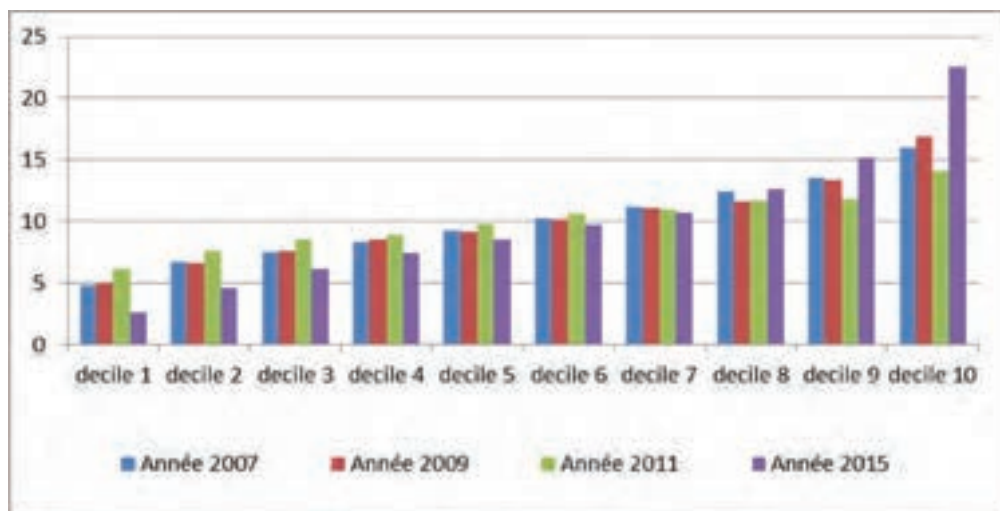
4. Résultats empiriques

4.1 Vue d'ensemble de la répartition de la masse des revenus : l'émergence d'une classe moyenne en milieu rural

Dans cette section, on fait une analyse dynamique de la répartition du total des revenus suivant les déciles des revenus par tête. Cette répartition globale a conduit à un regroupement en trois classes en tenant compte de l'évolution de l'incidence de pauvreté : classe des pauvres (1^{er} décile – 3^{ième} décile), classe moyenne (4^{ième} décile - 7^{ième} décile) et classe des riches (déciles supérieurs ou égaux au 8^{ième} décile).

Le graphique ci-après présente une vue d'ensemble de la répartition transversale et de l'évolution de celle-ci sur la période 2007-2015. Elle met en exergue une très inégale répartition des revenus au niveau national avec des écarts qui se creusent entre les classes extrêmes dans le temps. En 2007, les 10% des ménages les plus pauvres détiennent 4,8% contre 16,0% pour les 10% des ménages les plus riches. Ces parts sont respectivement passées à 6,1% et 14,1% en 2011 pour tomber à 2,6% et 22,5% en 2015.

Graphique 1 : Évolution de la part de revenu détenue par décile de ménages au niveau national

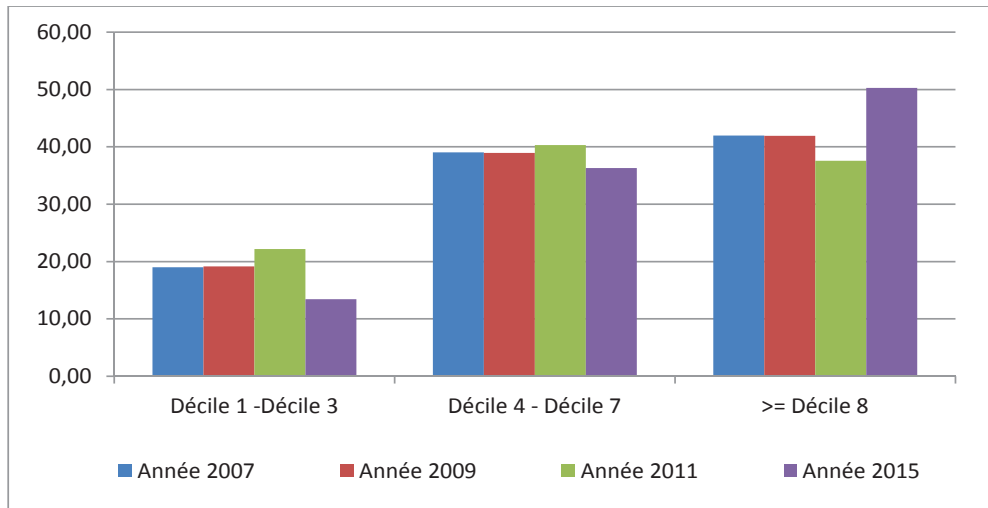


En outre, la moitié des ménages les plus pauvres qui détenaient 36,6% des revenus en 2007, n'en ont que 29,3% en 2015 après une période de vache grasse en 2011. L'évolution sur la période 2007-2015 des parts de revenu détenues par les ménages met aussi en évidence 3 profils : courbe en « V inversé » pour les ménages du 1^{er} au 4^{ième} décile, tendance linéaire décroissante pour les ménages du 5^{ième} au 7^{ième} décile et courbe en « V ou U » pour les ménages du 8^{ième} au dernier décile.

Lorsque l'analyse se rapporte à la stratification en trois classes (pauvres, classe moyenne, riches), on note comme pour les déciles que la part du revenu détenue croit avec le niveau de vie quelle que soit la période à l'exception de la période 2011 qui présente un pic pour la classe moyenne. Cependant, les profils

temporels se réduisent en une tendance décroissante plus abrupte pour les ménages de la classe pauvre et de pente faible pour ceux de la classe moyenne contre une tendance non linéaire en « V à bras gauche long » pour les ménages riches.

Graphique 2 : Évolution de la part de revenu détenue par classe de ménages au niveau national

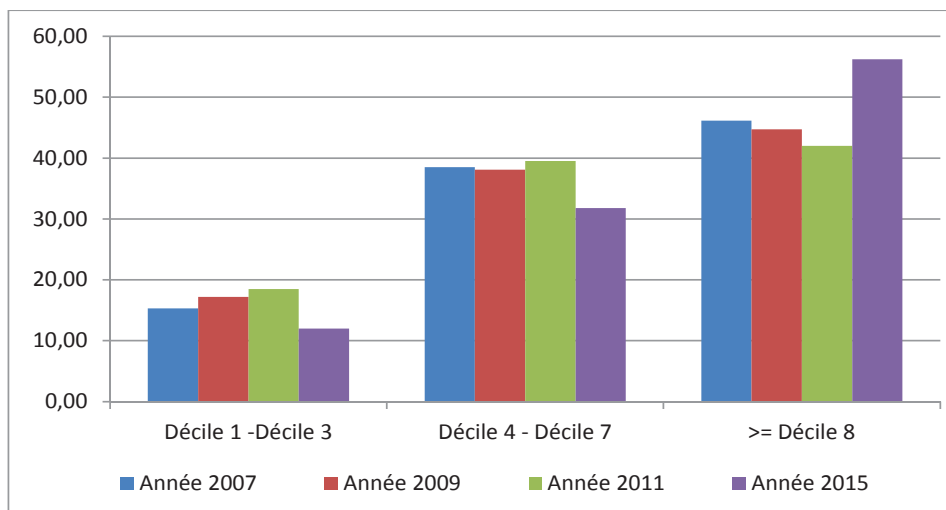


Les différences de comportement temporel des classes semblent être le résultat de la conjonction de deux phénomènes caractéristiques du milieu de résidence. En milieu urbain, la part de revenu détenue par les ménages croît avec le niveau de vie quelle que soit la période avec une allure très marquée en 2015. En outre, les ménages pauvres et ceux de la classe moyenne affichent la même tendance caractérisée par une croissance de la part de revenu détenue qui a connu un fléchissement en 2015. Ils s'opposent à la classe des riches avec une tendance en « V à bras gauche long ».

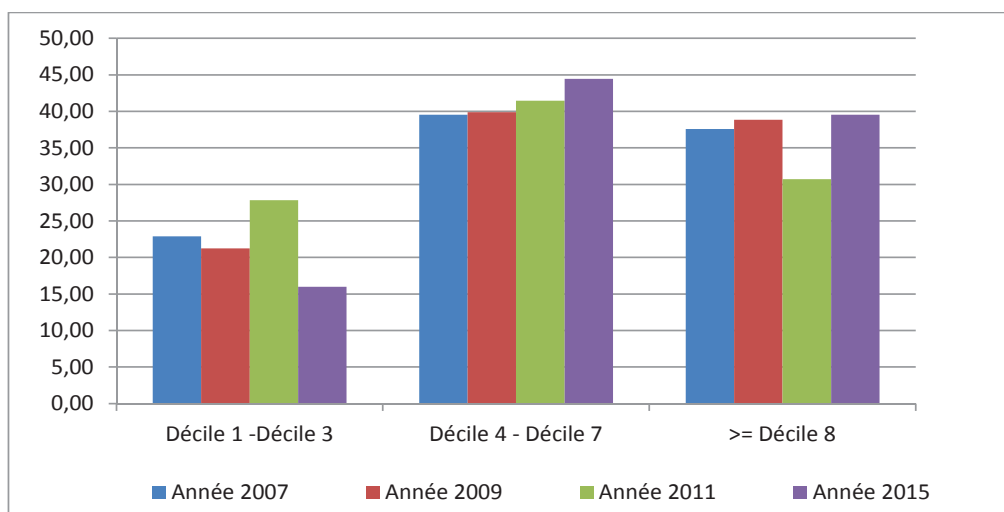
En milieu rural, l'évolution de la part de revenu détenue par les ménages croît de la classe des pauvres à celle des moyens et décroît par la suite. Ceci est couplé avec des évolutions intraclasse non régulières pour les classes extrêmes et une tendance nettement croissante pour la classe moyenne, reflet de l'émergence de celle-ci.

Ces comportements sont à la fois compatibles avec une répartition inégalitaire des revenus doublée de l'existence de groupes de ménages hétérogènes du point de vue des revenus.

Graphique 3 : Évolution de la part de revenu détenue par classe de ménages en milieu urbain



Graphique 4 : Évolution de la part de revenu détenue par classe de ménages en milieu rural

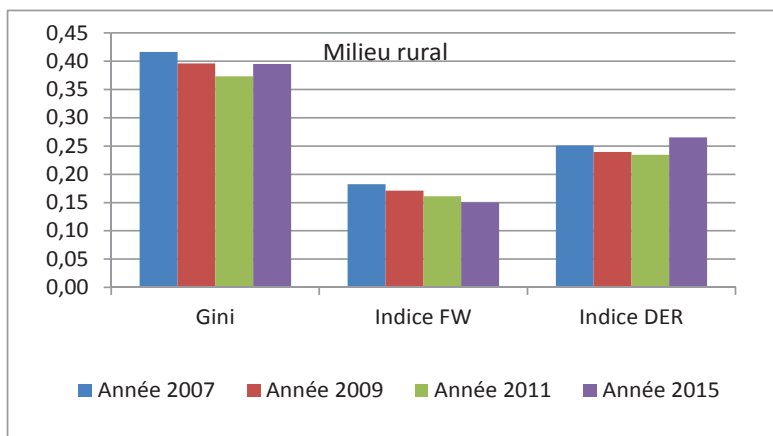
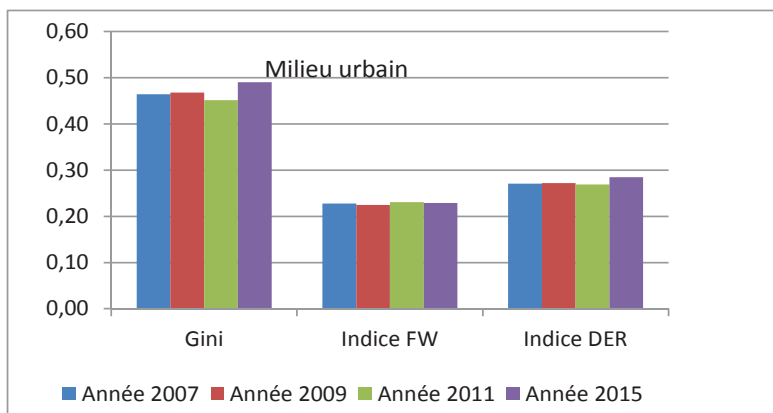
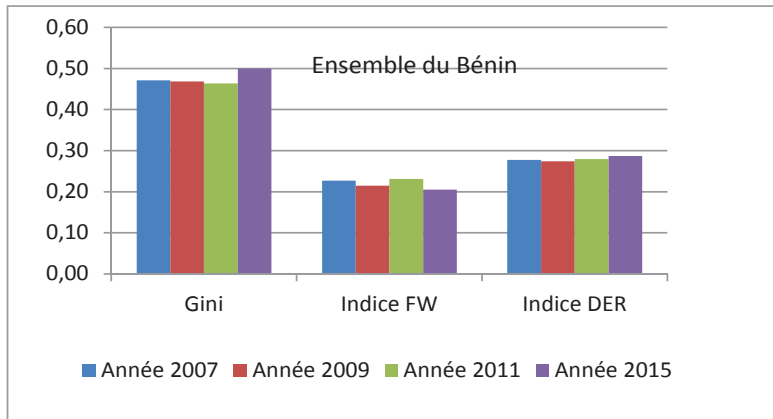


4.2 Inégalités et polarisation : vue d'ensemble sur la période 2007-2015

Globalement sur la période 2007-2015, l'indice de Gini a connu une faible baisse de 2007 à 2011 (en moyenne -0,82%) suivi d'une forte augmentation sur la période 2011 et 2015 (+7,72%). Cette évolution est concomitante avec une aggravation de la pauvreté monétaire objective (l'incidence de pauvreté monétaire est passée de 33,3% en 2007 à 35,2% en 2009, puis de 36,2% en 2011 à 40,1% en 2015) conjuguée avec une baisse tendancielle de la pauvreté non monétaire objective (l'incidence de pauvreté

non monétaire qui était de 39,8% en 2007 s'est considérablement réduite, en passant de 30,8% en 2009 à 29,6% en 2011 puis à 29,4% en 2015).

Graphique 5 : Evolution des indices d'inégalité et de polarisation des revenus sur la période 2007-2015

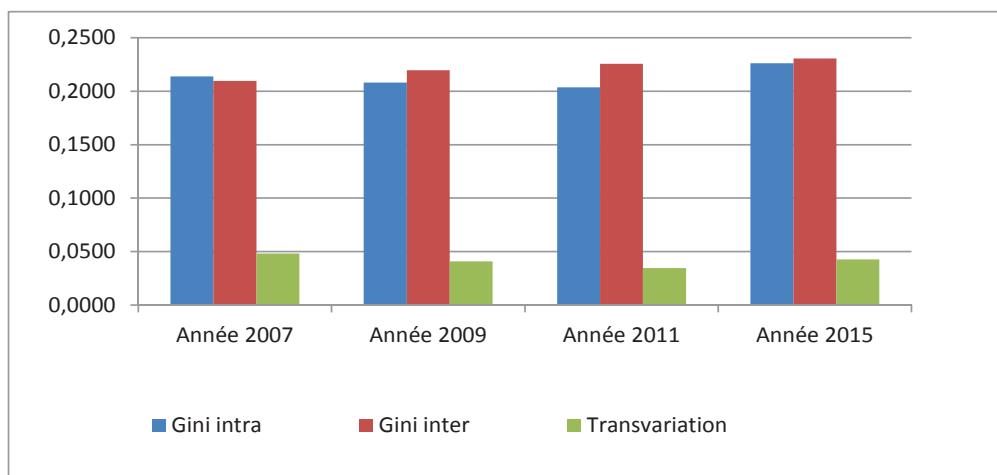


La stratification du territoire en fonction du milieu de résidence met en exergue la prédominance du milieu urbain sur le milieu rural en matière d'inégalités de revenu. Cependant, comme l'indique le graphique 5, la tendance à la baisse des inégalités au niveau national sur la période 2007-2011 est imprimée par celle des inégalités en milieu rural.

En réalité, l'évolution des inégalités au niveau national est le résultat de la conjonction des inégalités intragroupes et intergroupes. En moyenne sur la période 2007-2009, ces deux composantes expliquent 90% du total de l'indice de Gini. Si en 2007, la composante intragroupe a le même poids (45%) que la composante intergroupe, les écarts de revenus entre le milieu urbain et le milieu rural se sont creusés de sorte que l'inégalité intergroupe a pris le pas sur l'intragroupe à partir de 2009 (Graphique 6). Pour autant, le poids de l'inégalité intragroupe n'est pas faible (au moins 40%). Seule la transvariation qui explique le chevauchement des deux distributions reste de plus en plus faible.

En définitive, l'analyse des inégalités selon le milieu de résidence fait ressortir une hétérogénéité au sein des ménages qui serait de deux types : hétérogénéité intergroupe et hétérogénéité intragroupe dues à la contribution importante des inégalités intergroupe et intragroupe. Ceci suggère l'existence ou l'apparition de groupes hétérogènes que se propose de mettre en évidence les indicateurs de polarisation.

Graphique 6 : Contribution absolue des composantes intragroupe et intergroupe et la composante de transvariation à l'indice de Gini sur la période 2007-2015



4.3 Polarisation : une relation croissante avec les inégalités

L'indice de polarisation de Foster et Wolfson (1992) a légèrement augmenté entre 2007 et 2011 de 1,9% au niveau national et a connu une baisse drastique de 11,6% sur la période 2011-2015. Cette évolution qui contraste avec celle de l'indice d'inégalité de Gini indique la forte corrélation négative (-0,85) entre la bipolarisation et les inégalités. Ceci est le résultat des évolutions différenciées de la répartition des revenus selon le milieu de résidence.

En milieu urbain, les effets sur la distribution des revenus des politiques de développement en faveur des entreprises et des ménages se sont traduits par l'évolution croissante et concave des inégalités ; et ceci, concomitamment avec une évolution linéaire positive de l'indice de polarisation dont la corrélation est négativement faible (-0,18) avec l'indice d'inégalité.

A l'opposé, la corrélation positive forte (+0,63) entre l'indice de polarisation de Foster et Wolfson et celui de Gini en milieu rural met en évidence le fait que la baisse continue de l'indice de polarisation est allée de pair avec celle des inégalités.

L'indice de polarisation de Foster et Wolfson (1992) destiné à l'étude de la bipolarisation autour de la médiane des revenus contraste avec l'indice de polarisation de Duclos et al. (2004). Celui-ci a évolué de façon croissante sur la période 2009-2015 après une baisse sur la période 2007-2009. Il est par ailleurs positivement corrélé (+0,86) avec l'indice d'inégalité.

La contribution des composantes d'aliénation, d'identification et de corrélation de celles-ci à cette évolution varie d'une période à l'autre. Sur la période 2007-2009, la baisse de 1,3% de l'indice DER s'explique par la baisse de l'ensemble des composantes avec une contribution de 44% pour la variation de la composante aliénation (c'est -à-dire les inégalités), une contribution de 34% pour celle de la corrélation entre aliénation et identification et une contribution de 21% pour la baisse de l'identification. Cela se traduit par un rétrécissement de la fonction de densité de 2007 à 2009 (Graphique 7).

Sur la période 2009-2011, l'augmentation de 2% de l'indice de polarisation DER s'est traduite par une grande variabilité de la fonction de densité de 2011 par rapport à celle de 2009 (Graphique 7). Cette variabilité s'explique notamment par l'augmentation de 4,3% de la composante d'identification dont la contribution à la hausse de DER reste très élevée (220%). Cette forte contribution est atténuée par la baisse de la composante aliénation (baisse des inégalités) conjuguée avec celle de la corrélation entre aliénation et identification.

Enfin sur la période 2011-2015, l'indice de polarisation DER a connu une hausse de 2,8% qui résulte des contributions conjuguées des 3 composantes. La contribution des inégalités (composante aliénation) est très forte (273%); elle est contrebalancée par celle de l'identification (-185%) avec une contribution faible de la corrélation entre l'identification et l'aliénation (12%). D'un point de vue graphique, on observe un déplacement vers la droite de la fonction de densité avec un rétrécissement au milieu et l'apparition de modes dans les classes extrêmes.

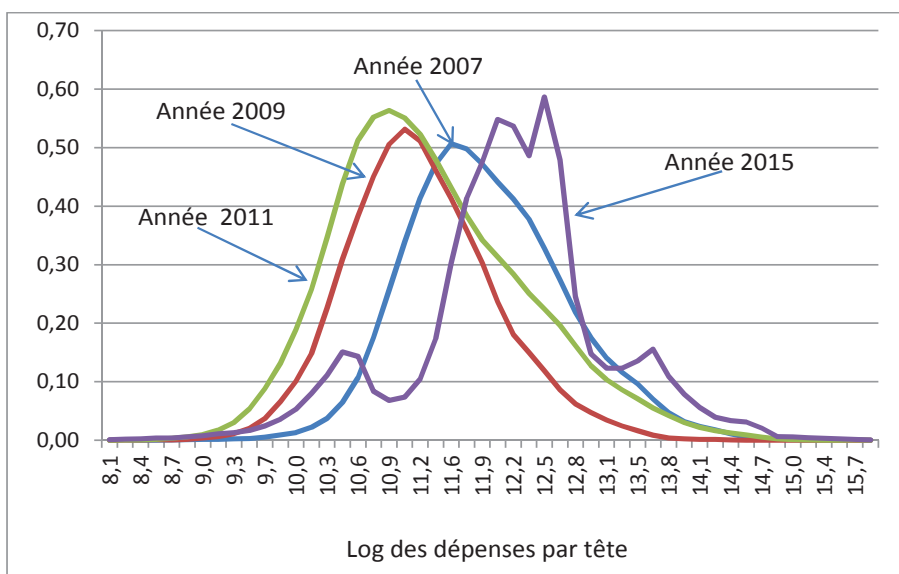
Au total, sur la période 2007-2011, la variation de l'indice de polarisation de DER est attribuée principalement aux deux composantes « aliénation » et « identification », l'une prenant alternativement le pas sur l'autre, sur la période 2009-2015.

L'analyse comparative des contributions des différentes composantes à l'évolution de la polarisation selon le milieu de résidence met en évidence des situations contrastées. En effet, l'indice de polarisation de Duclos et al est positivement corrélé avec l'indice d'inégalité et que cette corrélation est plus forte (0,96) en milieu urbain qu'en milieu rural (0,48). Il s'est globalement accru quel que soit le milieu de résidence (Graphique 5) avec une période de baisse stagnante sur la période 2009-2011.

Sur la période 2007-2009, la polarisation s'est faiblement accru en milieu urbain (0,33%) et a connu une baisse de 4,6% en milieu rural. La faible augmentation de l'indice DER en milieu urbain résulte de la

conjonction d'une contribution positive forte de la composante identification (501%) couplée à celle de la composante aliénation (206%) avec une contribution négative aussi élevée (-608%) de la corrélation entre identification et aliénation. En revanche la baisse importante en milieu rural de l'indice DER présente le même tableau en termes de contribution avec une dominance des inégalités/ aliénation (108%) suivie de l'identification (52%) contrebalancée par la corrélation entre identification et aliénation (-60%). Sur le plan graphique, la fonction de densité a connu un léger tassement en milieu urbain contre un léger élargissement de la base en milieu rural (Graphique 8).

Graphique 7 : Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 au niveau national



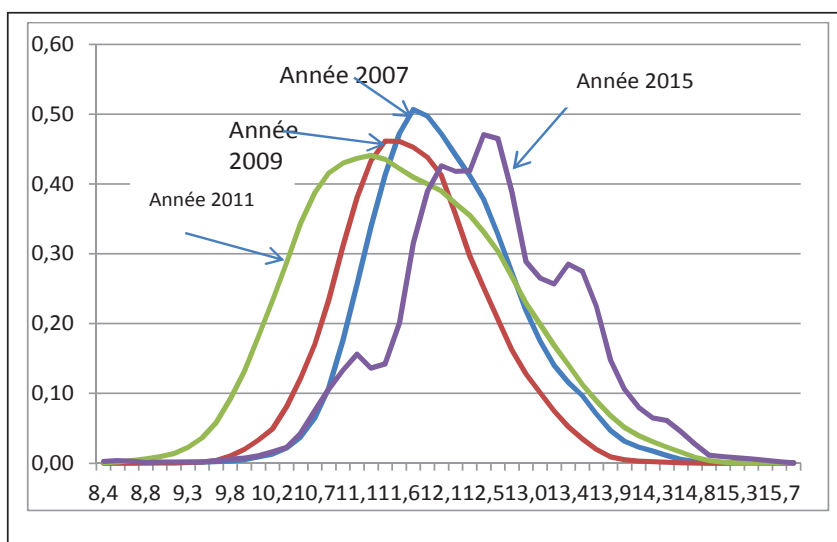
Sur la période 2009-2015, l'indice DER a connu une baisse de 2009 à 2011 (resp 1,2% et 2,2%) en milieu urbain et en milieu rural contre une hausse de 2011 à 2015 (resp 6% et 13,3%) dans les mêmes milieux. Rappelons qu'au niveau national, la hausse était continue sur la même période.

L'analyse des variations des 3 composantes met en exergue des situations différentes sur la période 2009-2011 et sur celle allant de 2011 à 2015. En effet, sur la période 2009-2011, la courbe de densité en milieu urbain a connu une forte variabilité de 2009 à 2011 se traduisant ici par une baisse des inégalités dont la contribution est déterminante sur l'indice DER. Par contre en milieu rural, on a un rétrécissement de la fonction de densité avec une baisse des inégalités qui a pris le pas sur une hausse de la composante « identification ».

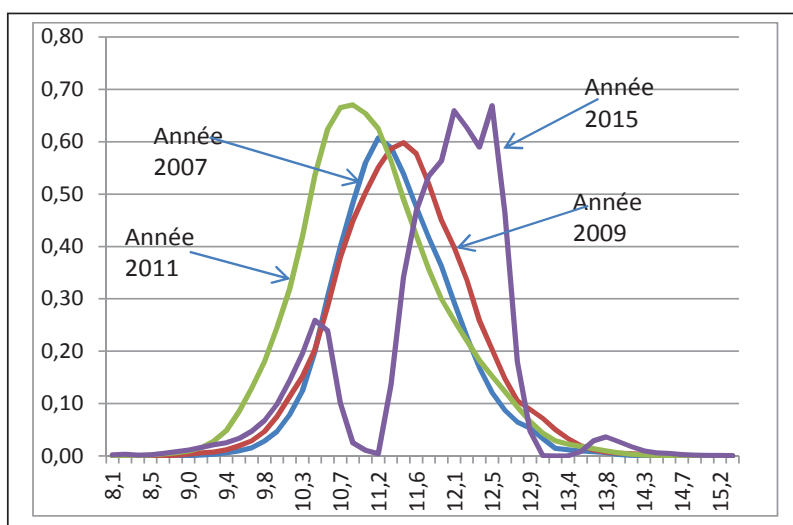
Sur la période 2011-2015, la hausse de DER en milieu urbain s'explique par la plus forte contribution de l'aliénation ou des inégalités (142%) atténuée par celle de l'identification (-50%). En milieu rural, la hausse de l'indice DER de 13% s'explique par une forte contribution des inégalités / aliénation (45%) et de la corrélation entre identification et aliénation (43%) contre une contribution faible de l'identification (12%).

L'évolution des fonctions de densité confirme, notamment en milieu rural, l'émergence d'une classe moyenne au détriment de la classe des riches en 2015. De plus, plusieurs classes apparaissent également de façon nette en milieu urbain (Graphiques 8 et 9). Au total, la décomposition de l'indice de Duclos et al selon le milieu de résidence montre la prépondérance de la composante intergroupe qui s'est accrue sur la période 2011-2015 et explique de ce fait l'influence de la forte polarisation des revenus des milieux de résidence sur la polarisation des revenus au niveau national.

Graphique 8 : Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 en milieu urbain



Graphique 9 : Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 en milieu rural

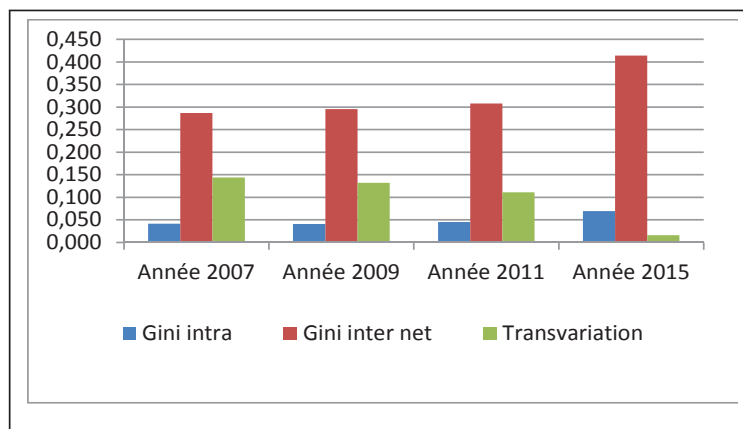


4.4 Analyse spatiale dynamique des inégalités et de la polarisation

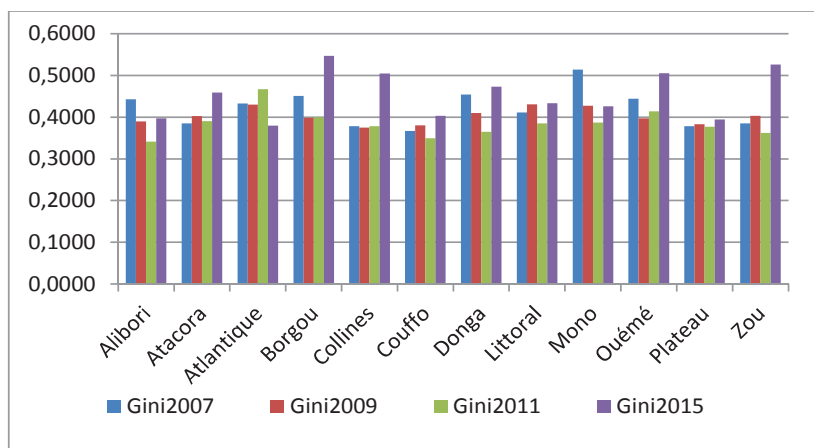
Dans cette section, on s'intéresse à l'analyse spatiale dynamique des inégalités selon les départements et les communes. Les indices d'inégalité et de polarisation sont présentés dans le tableau 3 en annexe, de même que leurs décompositions en composantes intragroupe et intergroupe.

D'une façon générale, la répartition des revenus présentent de fortes inégalités entre les régions. La décomposition de l'inégalité totale suivant une stratification départementale montre l'importance croissante de la composante intergroupe dont le poids est passé de 60,8% en 2007 à 82,9% en 2015. Et ceci, au détriment de la transvariation et de la composante intragroupe qui ont évolué en sens inverse l'un par rapport à l'autre (Graphique 10).

Graphique 10a : Contribution absolue des composantes intra, inter et transvariation de l'indice de Gini sur la période 2007-2015



Graphique 10b : Evolution de l'indice de Gini par département sur la période 2007-2015



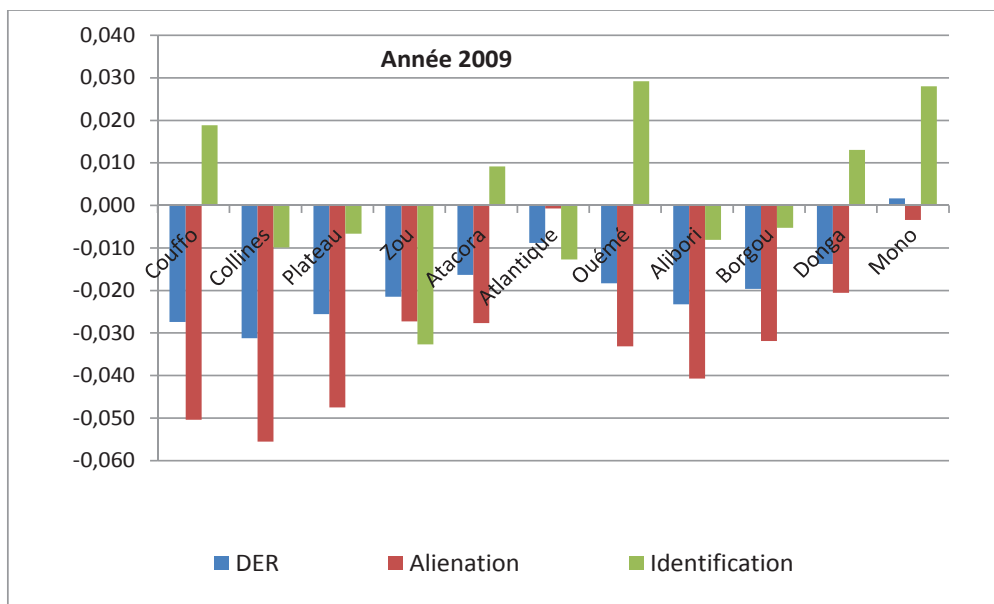
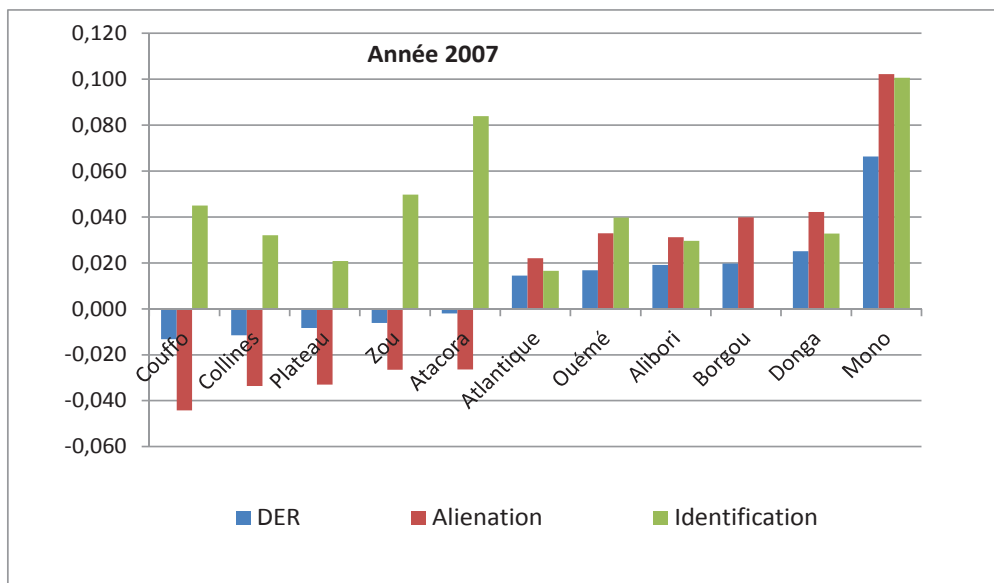
La relation entre la polarisation des revenus et le département de résidence est étudiée en prenant comme département de référence le littoral. On s'est intéressé à cet égard à l'indice de polarisation DER de Duclos et al et de sa décomposition en composantes d'aliénation, d'identification et la corrélation entre celles-ci.

Le graphique 11 présente le profil relatif de chaque département sur la période 2007-2015 avec des tableaux différents en fonction de l'année. En 2007, on distingue deux classes importantes de départements selon le signe de la variation des indices DER : ceux dont les revenus des ménages sont plus polarisés lorsqu'ils sont comparés aux ménages du Littoral contre ceux dont les revenus sont moins polarisés. Les départements du Couffo, des Collines, du Plateau, du Zou et de l'Atacora forment la classe des revenus moins polarisés. Dans cette classe, la baisse de la polarisation par rapport aux ménages de référence est due à la baisse des inégalités (i.e de la composante aliénation). La seconde classe formée par les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé, de l'Alibori, du Borgou, de la Donga et du Mono s'oppose à la première par une plus forte polarisation des revenus qui s'explique à la fois par la hausse des inégalités et de la composante « identification ».

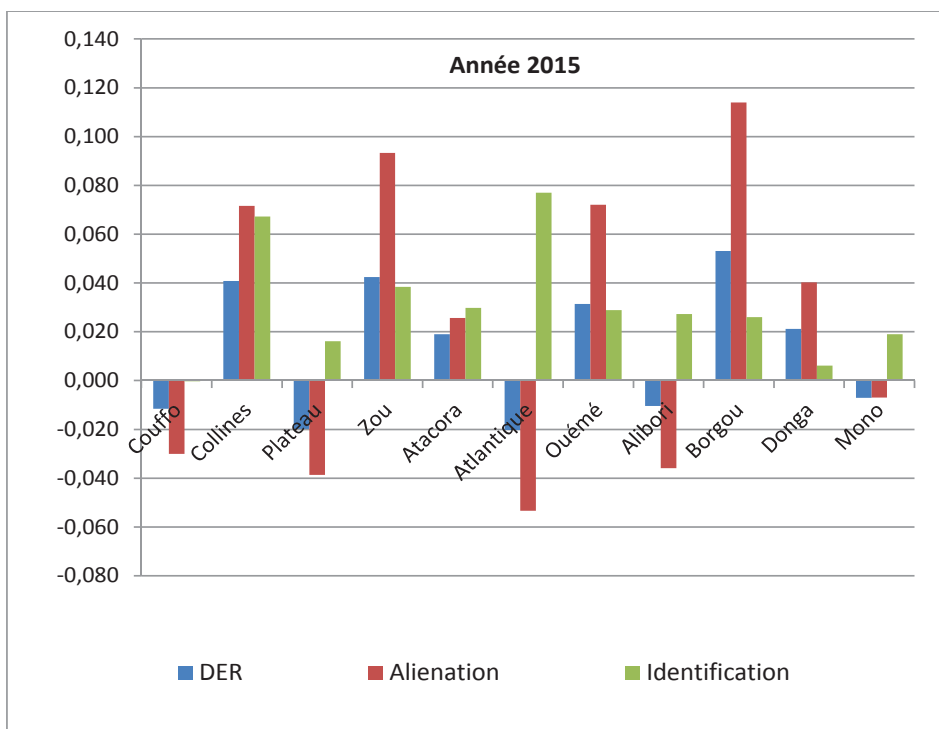
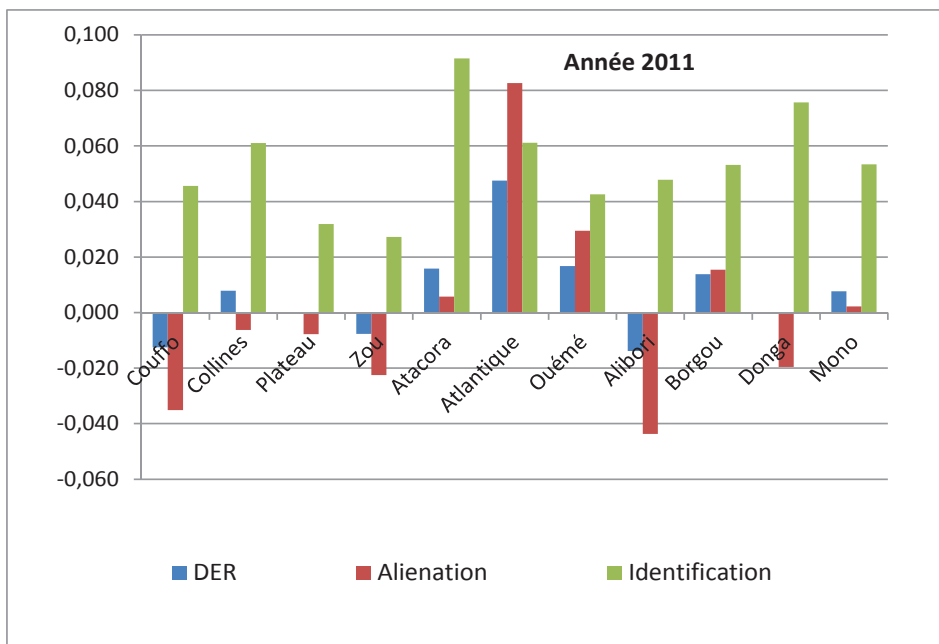
En 2009, la première classe identifiée ci-dessus affiche toujours une plus faible polarisation due pour la plupart à la baisse des inégalités couplée avec celle de l'identification à l'exception du Couffo et de l'Atacora dont la variation s'explique par les mêmes raisons que ci-dessus. Les départements de la seconde classe présente un profil opposé à celui de 2007. Tous les départements sauf le Mono sont aussi moins polarisés que Cotonou/Littoral en raison de la réduction des inégalités. La plus forte polarisation des revenus du Mono par rapport au Littoral est attribué à la composante « identification ».

De 2011 à 2015, les revenus des ménages de certains départements (Couffo, Plateau, Alibori) sont restés moins polarisés en raison de la baisse des inégalités. A l'opposé, les revenus des ménages des départements des Collines, de l'Atacora, de l'Ouémé, du Borgou sont devenus plus polarisés grâce à l'accroissement des inégalités et de la composante identification. Les autres départements ont alterné faible polarisation et forte polarisation et vice-versa (Graphique 11).

Graphique 11 : Ecart entre l'indice de polarisation DER du département et celui du département de référence le Littoral sur la période 2007-2015



Graphique 11 : Ecart entre l'indice de polarisation DER du département et celui du département de référence le Littoral sur la période 2007-2015 (Suite et fin)



L'analyse des trajectoires des départements sur la période 2007-2015 couplée avec la pauvreté monétaire permet de classer les départements en trois groupes sur la base du critère de détermination du nombre de classes optimal de Calinski et Harabasz (1974).

- Groupe 1 : Collines, Couffo, Mono, Zou ;
- Groupe 2 : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Donga, Plateau ;
- Groupe 3 : Littoral, Ouémé.

Le groupe 1 est caractérisé par une inégalité de revenu dont la tendance est à la hausse passant d'un niveau faible en début de période à un niveau moyen ou élevé en fin de période ; et ceci à l'exception du département du Mono qui passe d'un niveau élevé à un niveau moyen. Ce groupe est aussi caractérisé par un niveau de pauvreté monétaire tendanciellement élevé et une forte polarisation des revenus. La déformation temporelle des courbes de densité suggère l'existence de groupes déjà visible en 2011 et qui apparaissent de façon très nette en 2015 (Graphique A.1 en annexe).

Le groupe 2 est un mélange de deux sous-groupes avec des profils dynamiques différents par rapport à l'inégalité des revenus. Le sous-groupe 2.1 composé de 4 départements (Alibori, Atacora, Atlantique, Plateau) est caractérisé par un niveau d'inégalité moyennement faible sur la période 2007-2015. En revanche, le sous-groupe 2.2 composé de deux départements (Borgou, Donga) est caractérisé par un niveau d'inégalité qui est resté élevé en début en fin de période avec une légère fluctuation en milieu de période. Le sous-groupe 2.1 est aussi caractérisé par une relation ambiguë avec la pauvreté monétaire en raison d'une cohabitation de départements pauvres (Alibori, Atacora et Plateau) avec l'Atlantique qui est relativement moins pauvres. La corrélation entre l'indice d'inégalité et l'indice de polarisation reste toutefois élevée (0,84 au moins). Ce sous-groupe s'oppose au sous-groupe 2.2 marquée une forte pauvreté et forte polarisation avec une corrélation entre le Gini et l'indice DER très élevée (0,99). Comme pour le groupe 1, la dynamique des courbes de densité est présentée en annexe (Graphique A.1).

Le groupe 3 composé du Littoral et de l'Ouémé est caractérisé par des départements dont le profil d'inégalité va d'un niveau moyen en début de période à un niveau moyen ou élevé en fin de période. L'incidence de pauvreté monétaire y est faible en moyenne. Le Littoral se distingue de l'Ouémé par la tendance à la baisse de la pauvreté se traduisant par la corrélation négative entre l'indice d'inégalité et l'incidence de pauvreté monétaire (-0,50) contre une tendance à la hausse dans l'Ouémé (corrélation de +0,96). La polarisation des revenus y est aussi élevée (Graphique A.1).

Les cartes en annexe donnent une visualisation de l'évolution de l'inégalité et de la polarisation des revenus et permettent de cibler les départements de très forte inégalité en conjonction avec les zones pauvres. Une analyse plus fine du ciblage pourrait être faite avec les mêmes cartes réalisées au niveau des communes.

L'analyse des trajectoires des communes par rapport aux inégalités de revenu sur la période 2007-2015 est analogue à celle des départements. Ainsi le couplage avec la pauvreté monétaire permet de classer les communes en 6 groupes.

- Groupe 1 : il regroupe 32 communes réparties dans tous les départements à l'exception de la Donga et du Littoral. Il est caractérisé en 2015 par un faible accès des ménages à l'électricité (15% contre 34% au niveau national) et à l'eau potable (66%) et un taux net de scolarité des enfants de 6-11 ans inférieur à la moyenne (70% contre 74% au niveau national). On y trouve des communes à forte inégalité et polarisation de revenu, mais également celles présentant des inégalités faibles et des indices de polarisation faibles. En moyenne, l'incidence de pauvreté y est de 40%.

- Groupe 2 : il regroupe 19 communes réparties aussi dans 8 départements à l'exception de l'Atacora, du Couffo, du Littoral et du Zou. Il est caractérisé en 2015 par une faible incidence de pauvreté (26%) et un taux faible d'accès des ménages à l'électricité (24%). A l'opposé, le taux net de scolarisation des enfants de 6-11ans est élevé (74%) de même que la proportion de la population ayant accès à l'eau potable (76%) contre 72% au niveau national. On y trouve comme dans le groupe 1, des communes à forte inégalité et polarisation de revenu, mais également celles présentant des inégalités faibles et des indices de polarisation faibles.
- Groupe 3 : Il est constitué de 8 communes dont 5 dans l'Atacora (Boukoubé, Cobly, Matéri, Tanguiéta, Toukountouna) et 1 dans chacun des départements de l'Alibori (Karimama), du Borgou (Kalalé) et du Mono (Bopa). Il est caractérisé par une forte incidence de pauvreté monétaire (45%), un taux très faible d'accès à l'électricité (9%), un faible taux de scolarisation des enfants de 6-11 ans (54%) et une proportion élevée de population ayant accès à l'eau potable (77%). Les inégalités et la polarisation y sont très fortes en 2015.
- Groupe 4 : Il est composé de 3 communes dont 1 dans l'Atacora (Natitingou) et 2 dans le Mono (Comé et Grand-Popo). Il est caractérisé comme le groupe 3 par une forte incidence de pauvreté monétaire en 2015 (44% contre 40% au niveau national). Il se distingue du groupe 3 par des valeurs élevées de taux net de scolarisation des enfants de 6-11 ans (82%) et de taux d'accès à l'électricité (41%) avec toutefois une proportion de ménages ayant accès à l'eau potable inférieure à la moyenne (66%). Les inégalités de revenus sont très fortes (sauf à Comé en 2015) de même que la polarisation.
- Groupe 5 : Il regroupe 11 communes dont 3 dans l'Ouémé (Adjarra, Porto-Novo, Sèmè-Podji), 3 dans le Zou (Abomey, Bohicon, Covè), 2 dans l'Atlantique (Abomey-Calavi, Ouidah) et 1 dans chacun des départements du Borgou (Parakou), de la Donga (Ouaké) et du Littoral (Cotonou). Il est constitué en majorité de communes urbaines où l'incidence de pauvreté monétaire est très faible en 2015 (11%). L'accès à l'eau potable, à l'électricité et à l'éducation est satisfaisant avec des taux élevés en 2015 : Taux net de scolarisation des 6-11 ans (93%), proportion de population ayant accès à l'eau potable (76%), proportion de ménage ayant accès à l'électricité (62%). Les inégalités de revenu sont très fortes sur toute la période 2007-2015. La polarisation des revenus est également forte en général sauf à Abomey-Calavi.
- Groupe 6 : il est constitué de 4 communes dont 2 dans l'Ouémé (Aguégué, Dangbo), 1 dans l'Atlantique (So-Ava) et 1 dans la Donga (Copargo). L'incidence de pauvreté monétaire est moyenne (23%). L'accès à l'électricité est très limité ; seulement 10% des ménages en ont accès en 2015. Le taux net de scolarisation des enfants de 6-11 ans en 2015 évalué à 68% est inférieur à la moyenne nationale. 79% de la population ont accès à l'eau potable. L'indice d'inégalité de Gini est élevé à Aguégué, Dangbo et Copargo sur toute la période. Il est faible à So-Ava en 2015 mais élevé sur la période 2007-2011. L'indice de polarisation est faible à So-Ava et à Copargo et relativement élevé dans les deux autres communes.

Ce descriptif des groupes est utile pour le ciblage des communes dans la perspective de réduction des inégalités et peut-être de la polarisation lorsque l'augmentation est liée fortement à celle des inégalités. Les cartes des communes portant sur les inégalités et la polarisation sont produites dans ce but et sont à utiliser en conjonction avec celles de la pauvreté.

5. Profils dynamiques des inégalités et de la polarisation

Les tableaux (5 et 6) présentent les indices d'inégalité de Gini et de polarisation par sous-groupes ainsi que les contributions absolues des inégalités et des polarisations intragroupes et intergroupes sur la période 2007-2011. Les sous-groupes sont identifiés par les variables socioéconomiques ci-après : sexe du chef de ménage, niveau d'instruction du chef de ménage, branche d'activité du chef de ménage, âge du chef de ménage et taille du ménage.

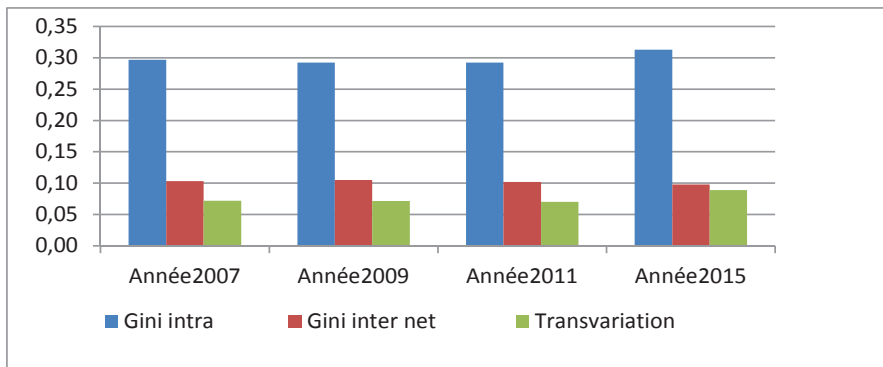
5.1 Polarisation de revenu en général plus forte dans les ménages dirigés par les hommes

La décomposition du Gini en composantes intergroupe et intragroupe et en composante de transvariation sur la période 2007-2015, montre la faiblesse de celle-ci et de la composante intergroupe nette. Le Gini intra est resté prépondérant avec une contribution moyenne de 62,3% par rapport au Gini total, la transvariation ayant un poids moyen de 15,8% (Graphique 12a).

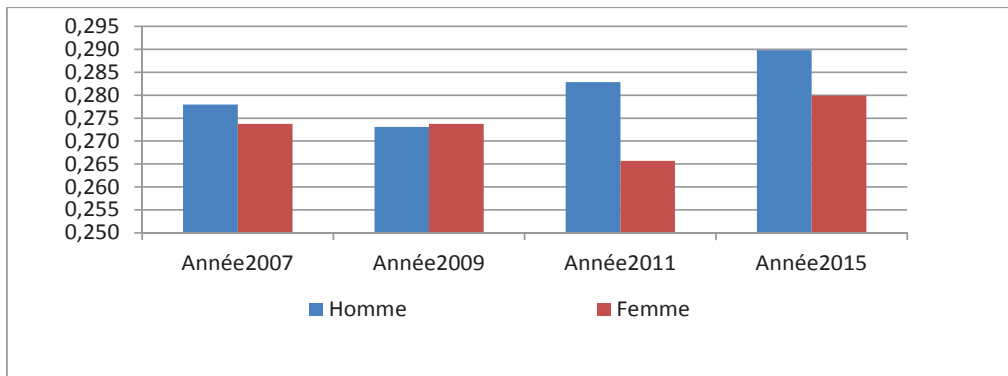
Le revenu des ménages dirigés par les hommes est plus polarisé que celui des ménages dirigés par les femmes (Graphique 12b). Sur la période 2007-2015, l'indice DER du revenu des hommes représente en moyenne 1,03 fois celui des femmes. La prépondérance de la polarisation du revenu des ménages dirigés par les hommes sur celle du revenu des ménages dirigés par les femmes est due à la plus forte inégalité des revenus et à l'importance de plus en plus grande de la composante identification chez les hommes.

En 2007, l'indice de polarisation DER des revenus des ménages dirigés par les hommes a augmenté de 1,5% par rapport à celui des femmes. Cette augmentation est due à la hausse de 2,2% en faveur des hommes des composantes « aliénation » (i.e des inégalités) et « identification » lorsqu'elles sont comparées entre hommes et femmes. En 2009, l'indice de polarisation des revenus des ménages dirigés par les femmes a connu une légère hausse de 0,2% en raison de la quasi-stagnation des inégalités dans les deux sous-groupes couplée avec une augmentation de 1,3% de la composantes « identification » en faveur des hommes. Sur la période 2011-2015, les revenus des ménages dirigés par les hommes se sont davantage polarisés avec une plus forte inégalité et une contribution plus marquée de la composante « identification » chez les hommes. En outre, la décomposition en sous-groupes met en exergue la prépondérance constante de la polarisation intragroupe attribuée aux ménages dirigés par les hommes.

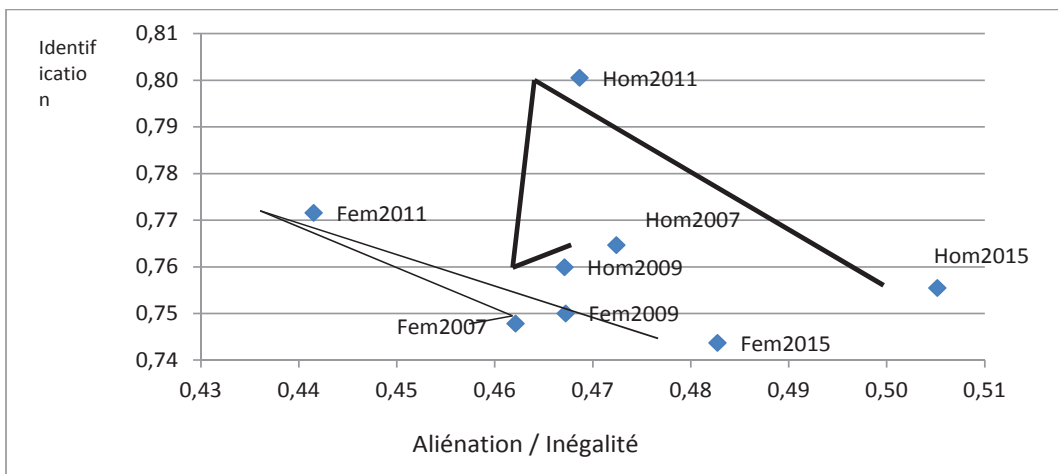
Graphique 12a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction du sexe du chef de ménage sur la période 2007-2015



Graphique 12b : Indices de polarisation DER en fonction du sexe du chef de ménage sur la période 2007-2015



Graphique 12c : Aliénation /inégalité et identification en fonction du sexe du chef de ménage sur la période 2007-2015



5.2 Niveau d’instruction du chef de ménage : des revenus plus inégaux et plus polarisés lorsque le chef du ménage est instruit

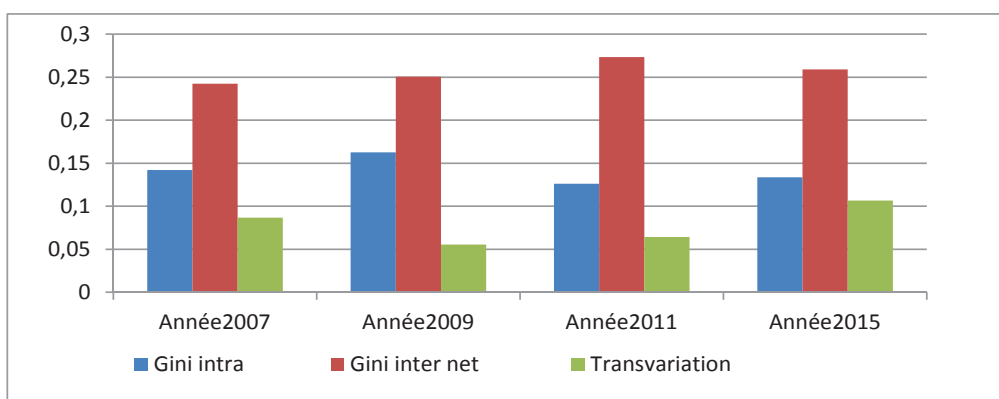
Contrairement au sexe du chef de ménage, la relation entre inégalité et niveau d’instruction du chef de ménage est caractérisée par l’importance des inégalités intergroupe dont la contribution moyenne à l’inégalité totale est de 54% contre 30% pour le Gini intragroupe (Graphique 13a). On note par ailleurs, une inégalité plus forte des revenus dans les ménages dont le chef a au moins le niveau du primaire par rapport à ceux dont le chef n’a aucun niveau d’instruction.

En ce qui concerne la polarisation des revenus nominaux, la décomposition de l’indice de polarisation DER en sous-groupes révèle corrélativement à l’indice d’inégalité, une forte polarisation intergroupe avec une contribution moyenne de 68,3% sur l’ensemble de la période.

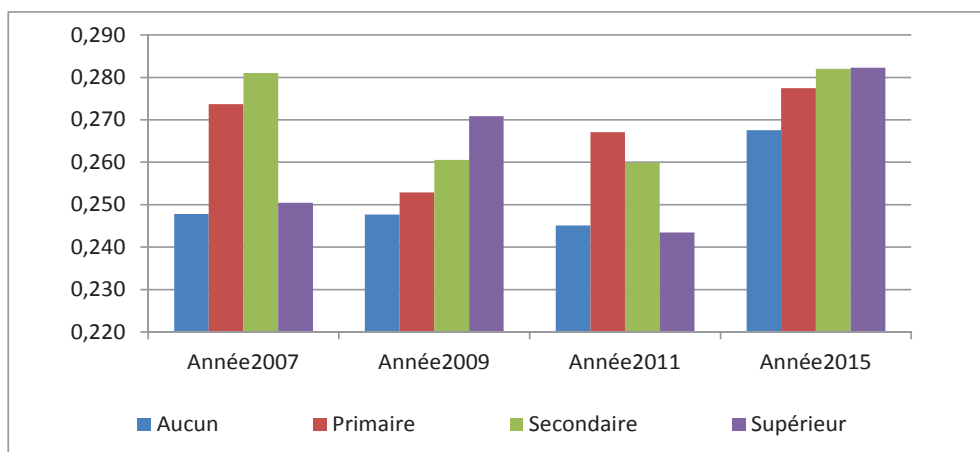
Pour la suite, on considère comme référence, les ménages dont le chef n’a aucun niveau d’instruction pour l’étude de la relation entre polarisation et niveau d’instruction du chef de ménage. En général, les revenus des ménages dont le chef a au moins le niveau du primaire sont plus polarisés que ceux des ménages dont le chef n’a aucun niveau d’instruction (Graphique 13b). Cette tendance n’est pas surprenante au regard d’une part, du rôle du niveau d’instruction et plus généralement de l’éducation dans le capital humain et d’autre part, du lien positif de celui-ci avec la croissance.

En 2007, l’augmentation moyenne des indices de polarisation des revenus des ménages dont le chef a au moins le niveau du primaire est de 8,3% par rapport à celui du ménage de référence. Elle est attribuée à la hausse de la composante aliénéation (i.e des inégalités). La même raison explique la hausse de 5,5% de l’indice DER en 2009 par rapport à l’indice du ménage de référence. Il en est également ainsi sur la période 2011-2015 marquée par une augmentation moyenne constante de 4,8%. Il y a lieu cependant de noter qu’en 2011, le revenu des ménages dont le chef a le niveau du supérieur est moins polarisé que celui du ménage de référence. La baisse relativement faible (-0,7%) de l’indice de polarisation DER entre ces deux groupes est liée non pas à l’augmentation de la composante aliénéation /des inégalités de 1,9% mais plutôt à la baisse de la composante identification de 10,1%.

Graphique 13a : Décomposition de l’indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction du niveau d’instruction du chef de ménage sur la période 2007-2015



Graphique 13b : Indices de polarisation DER selon le niveau d’instruction du chef de ménage sur la période 2007-2015



5.3 Branche d’activité du Chef du ménage : Forte polarisation des revenus en général des autres branches par rapport à la « Agriculture, élevage, pêche et forêt »

Comme pour le niveau d’instruction du chef de ménage, la relation entre inégalité et branche d’activité du chef de ménage est caractérisée par l’importance des inégalités intergroupe dont la contribution moyenne à l’inégalité totale est de 65% contre 17% pour le Gini intragroupe et 18% pour la transvariation (Graphique 14a). On note par ailleurs, une grande fluctuation des inégalités intrabranches d’une année à l’autre sur la période 2007-2015.

S’agissant de la polarisation des revenus nominaux, la décomposition de l’indice de polarisation DER en sous-groupes révèle corrélativement à l’indice d’inégalité, une forte polarisation intergroupe avec une contribution moyenne de 81,6% sur l’ensemble de la période.

En prenant comme référence les ménages dont le chef exerce une activité principale dans la branche « Agriculture, élevage, pêche et forêt », on note que les ménages présentent des profils différents sur la période 2007-2015 lorsqu’on s’intéresse à l’étude de la relation entre polarisation et branche d’activité du chef de ménage.

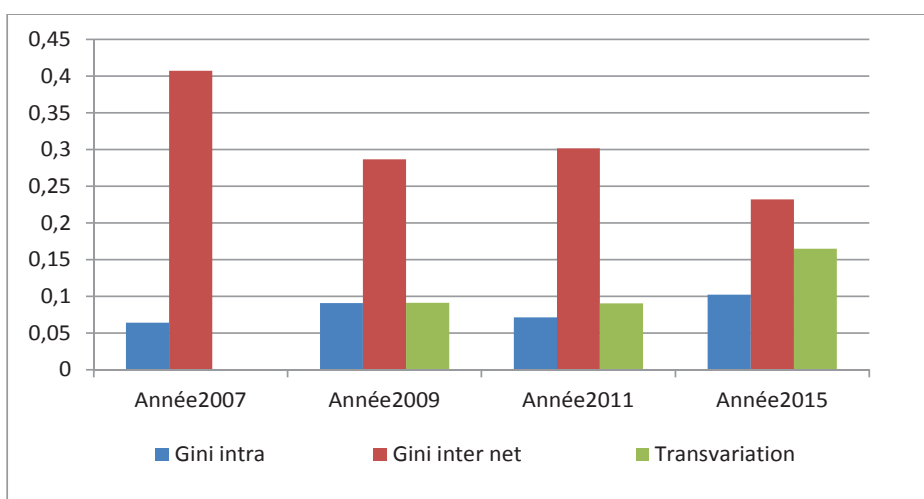
En 2007, les revenus des ménages de toutes les branches sont plus polarisés que ceux du ménage de référence. Cette forte polarisation est due à l’augmentation de la composante « identification » pour les branches « BTP », « Banques et assurances » et « Eau, électricité, gaz » et à celle de la composante « aliénation » (i.e à l’inégalité) pour les branches « Transport et communication », « Commerce, Hôtel et restauration », « Industrie » et « Autres services ».

En 2009, la forte polarisation des revenus s’explique i) par l’augmentation de la composante « identification » pour les « Banques et assurances » et « Eau, électricité, gaz », ii) par l’augmentation des 2 composantes « aliénation/inégalité » et « identification » pour les branches « BTP » et « Transport et

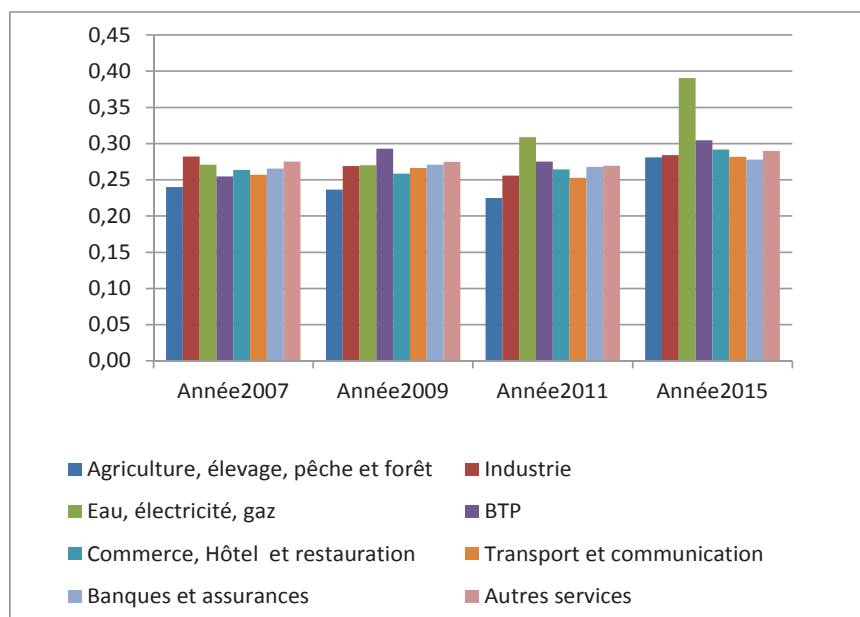
communication » et iii) par la hausse de la composante «aliénation/inégalité » pour « Commerce, Hôtel et restauration », « Industrie » et « Autres services ».

L'année 2011 rompt avec la classification des ménages. La forte polarisation des revenus des autres branches par rapport à la branche de référence s'explique essentiellement par l'accroissement des inégalités. Il en est ainsi pour l'année 2015 à l'exception des deux branches « Banques et assurances » et « Eau, électricité, gaz ». Dans la branche « Banques et assurances », les revenus sont moins polarisés par rapport à la branche « agriculture, élevage, pêche et forêt ». Et ceci, en raison de la faible inégalité et de la faible identification. A l'opposé dans la branche « Eau, électricité, gaz », l'augmentation des deux composantes explique la forte polarisation des revenus.

Graphique 14a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction de la branche d'activité du chef de ménage sur la période 2007-2015



Graphique 14b : Indices de polarisation DER selon la branche d'activité du chef de ménage sur la période 2007-2015



5.4 Age du chef de ménage : des revenus plus polarisés chez les 25-34 ans

La décomposition des inégalités de revenu selon l'âge du chef de ménage présente un tableau différent des autres variables analysées ci-dessus. Même si la composante intergroupe est prépondérante avec une contribution moyenne sur la période 2007-2015 de 45,7%, celle des autres composantes n'est pas négligeable : composante de transvariation (31,3%) et composante intragroupe (23%) [Graphique : 15a].

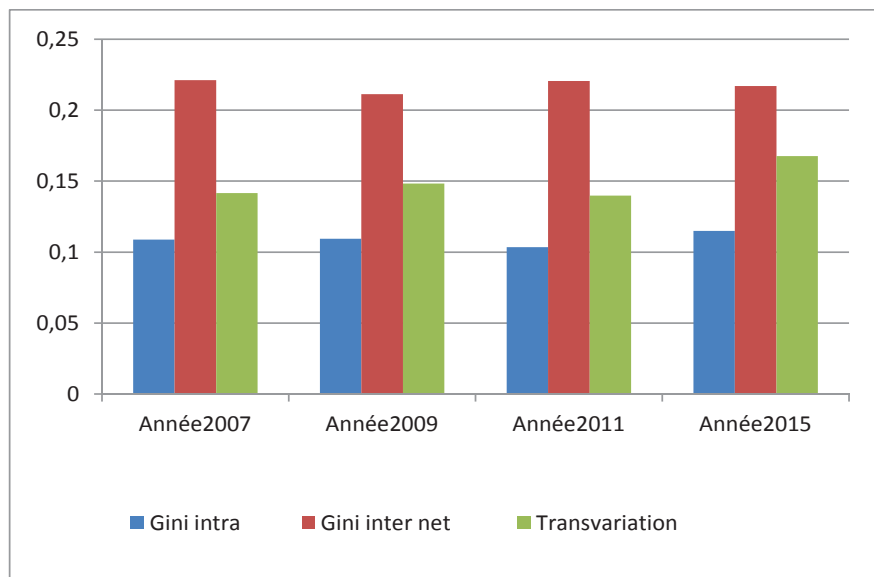
On note par ailleurs, que les revenus des ménages des classes extrêmes « moins de 25 ans » et « 60 ans et plus » sont en général moins inégalitaires que ceux des classes intermédiaires « 25 à 34 ans », et « 35 à 44 ans » et « 45 à 59 ans » [Tableau 5 en annexe]. Ceci s'explique par le fait d'une part, que les personnes âgées de 60 ans et plus ne sont plus très actifs et vivent du fruit des activités passées et d'autre part, que les jeunes de moins de 25 ans sont en début d'activité pour la plupart.

En ce qui concerne la polarisation des revenus nominaux, la décomposition de l'indice de polarisation DER en sous-groupes met en exergue une forte polarisation intergroupe avec une contribution moyenne de 77,0% sur l'ensemble de la période contre 23% pour la polarisation intragroupe.

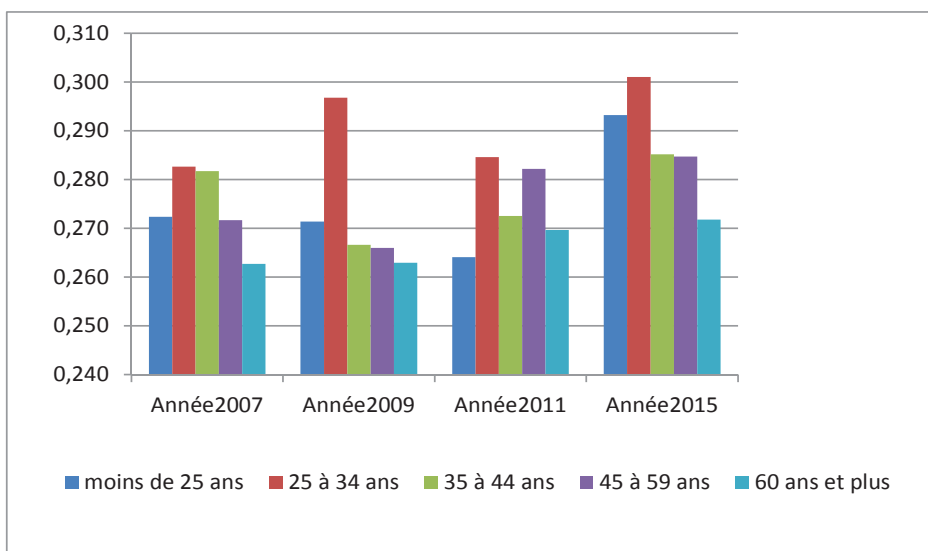
Pour l'analyse de la relation entre polarisation et l'âge du chef de ménage, on considère comme référence, les ménages dont le chef est âgé de 60 ans et plus et on distingue la classe des jeunes de moins de 25 ans de celle des ménages dont le chef est âgé de 25 à 59 ans. Pour celle-ci, les revenus sont plus polarisés que ceux des personnes de 60 ans et plus. Cette plus grande polarisation est due à l'augmentation des inégalités et de la composante identification tout le long de la période pour les 25-34 ans et les 45-59 ans ; pour les ménages dont le chef est âgé de 35 à 44 ans, la plus forte polarisation des revenus par rapport à

ceux du ménage de référence, s'explique pour les mêmes raisons en début et en fin de période. En 2009, l'augmentation de la polarisation est due à la hausse des inégalités alors qu'en 2011, elle est attribuée à la composante identification.

Graphique 15a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction de l'âge du chef de ménage sur la période 2007-2015



Graphique 15b : Indices de polarisation DER selon l'âge du chef de ménage sur la période 2007-2015



5.5 Taille du ménage : les revenus des ménages de petite taille plus polarisés que ceux des ménage de taille moyenne et de grande taille

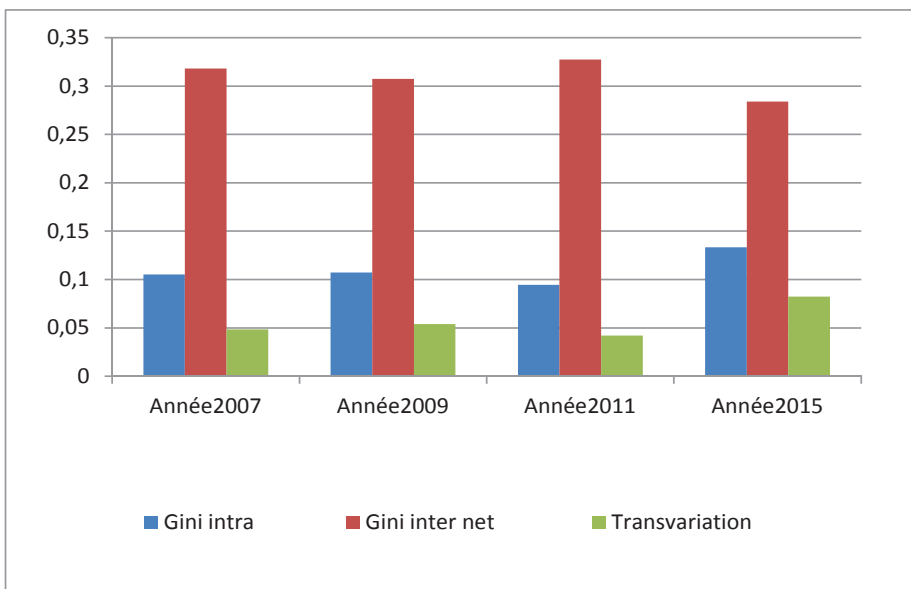
La relation entre inégalité et taille du ménage est caractérisée par l'importance des inégalités intergroupe dont la contribution moyenne à l'inégalité totale est de 65% contre 23% pour le Gini intragroupe et 11% pour la transvariation (Graphique 16a). On note par ailleurs, l'existence d'une corrélation négative entre la taille du ménage et les inégalités de revenus, les revenus nominaux des ménages de 8 pers et plus étant moins inégalitaire que ceux des ménages de moins de 3 personnes [Tableau 5 en annexe].

La décomposition de l'indice de polarisation DER en sous-groupes met en exergue comme pour l'âge du chef de ménage, une forte polarisation intergroupe avec une contribution moyenne de 77,0% sur l'ensemble de la période contre 23% pour la polarisation intragroupe.

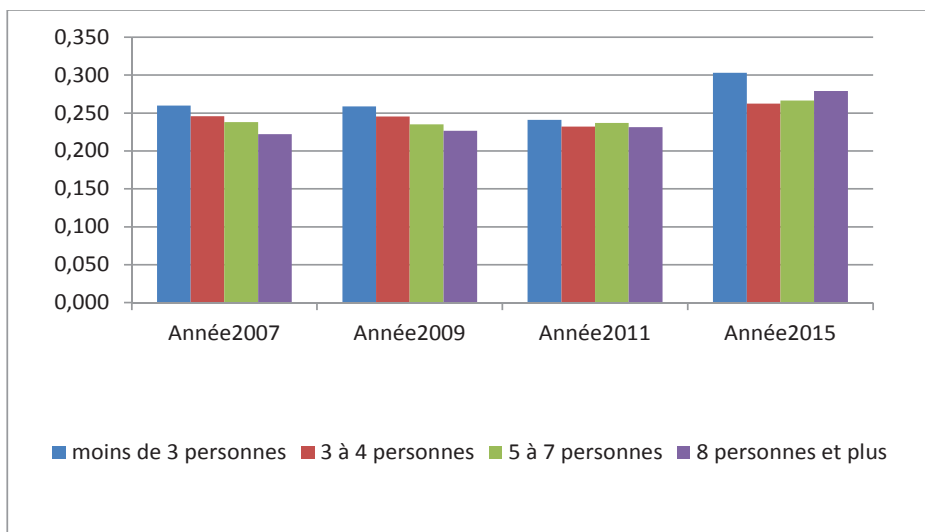
Pour l'analyse de la relation entre polarisation et taille du ménage, on considère comme référence, les ménages dont la taille est de 5 à 7 personnes. On note que la plus forte polarisation des revenus des ménages de moins de 3 personnes par rapport à ceux des ménages de référence est due à l'accroissement des inégalités quelle que soit la période. Toutefois, à ce facteur d'inégalité s'ajoute la hausse de la composante identification pour la période 2015. Pour les ménages de 3 à 4 personnes, l'évolution de la polarisation des revenus a connu deux phases : hausse par rapport à la référence de 2007 à 2009 et baisse de 2011 à 2015. La hausse de la polarisation par rapport à la référence est le fait de l'accroissement des inégalités couplé quelques fois avec celle de l'identification sur la période 2007-2009. Par contre sur la période 2011-2015, la baisse de la polarisation est liée à la réduction des inégalités et de l'identification.

A l'opposé, la baisse de la polarisation des revenus des ménages de grande taille (8 personnes et plus) est attribuée à la réduction des inégalités sur l'ensemble de la période à l'exception de l'année 2009 où la baisse des inégalités est couplée avec celle de la composante « identification ».

Graphique 16a : Décomposition de l'indice Gini en composantes inter et intra lorsque la population est stratifiée en fonction de la taille du ménage sur la période 2007-2015



Graphique 16b : Indices de polarisation DER selon la taille ménage sur la période 2007-2015



6. Facteurs déterminants des inégalités et de la polarisation des revenus

Dans cette section, on exploite les résultats théoriques exprimés par les équations (20 à 26 des pages 162 et 163) selon lesquels l'indice de polarisation DER de Duclos et al. est une fonction croissante de l'indice de Gini et est considéré comme proportionnel à celui-ci sous l'hypothèse fixant l'identification moyenne, pour analyser sous un angle partiel les facteurs déterminants de la polarisation des revenus à travers ceux des inégalités de revenus.

Les déterminants des inégalités prolongent sur l'année 2015 les analyses faites sur la période 2007-2011 dans une étude récente sur les secteurs clés de l'économie béninoise. Les tableaux 7.a à 7.d en annexe présentent sur la période 2007-2015, les estimations des paramètres du modèle exprimant le revenu annuel par tête des ménages en fonction des variables socio-économiques et démographiques et les variables spatiales. Les tableaux 7.e et 7.f en annexe présentent respectivement les contributions des facteurs à la variation de l'indice d'inégalité et de polarisation.

Sur le plan de la qualité des régressions à la base des estimations des contributions, les coefficients de détermination ajustés (R^2 ajusté) pour les quatre années 2007, 2009, 2011 et 2015 sont respectivement de 0,577, 0,585, 0,706 et 0,40 ; ce qui montre que les variables indépendantes retenues permettent de mieux expliquer la variance totale du logarithme du proxy du revenu par tête des ménages à l'exception de 2015 qui présente une forte variabilité des revenus par tête.

Les signes des paramètres sont analysés en fonction de la catégorie de la variable qui lui est associée. Pour les variables spatiales (milieu de résidence, département de résidence) ayant comme modalités de référence respectives le milieu rural et le département de l'Alibori, le paramètre du milieu urbain est constamment positif et significatif sur la période. Cela signifie, toutes choses égales par ailleurs que les différences de revenu sont structurellement significatifs. Les revenus urbains restent supérieurs à ceux du milieu rural ; mais les écarts se resserrent puisque le coefficient de l'indicatrice du milieu urbain est continuellement en baisse en passant de 0,140 en 2007 à 0,082 en 2009 et à 0,048 en 2011. Mais l'écart se creuse en 2015 avec un coefficient qui vaut 0,333. Par contre pour les départements, tous les signes sont en majorité négatifs et significatifs ; ce qui signifie que le revenu par tête des départements est inférieur à celui de l'Alibori. Pour certains départements (Littoral, Ouémé) cela ne devrait pas être le cas. La colinéarité avec le milieu de résidence est une piste d'explication.

S'agissant des variables sociodémographiques (sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage, taille du ménage, niveau d'instruction du chef de ménage), les paramètres estimés ont pour la plupart les signes attendus. Pour le sexe du chef de ménage, le signe de l'indicatrice du sexe féminin est négatif et significatif sur la période 2007-2009 et non significatif sur la période 2011-2015 avec des signes alternativement positif et négatif. Si sur la période 2011-2015 il n'y a pas de différence significative entre les revenus des deux types de ménages, le revenu des ménages dont le chef est du sexe féminin est en moyenne inférieur à celui dont le chef du ménage est du sexe masculin.

La relation entre le revenu et les variables âge de chef et taille du ménage est non linéaire et significatif sauf pour l'âge en 2015. L'introduction d'une fonction polynômiale de degré 3 dont les paramètres sont significatifs avec des signes différents met en relief l'idée du cycle de vie. Pour la période 2007, les résultats sont contre intuitifs puisqu'on observe que les revenus par tête augmenteraient en moyenne pour les ménages dont le chef est âgé de 17, 4 ans et plus. Par contre pour les périodes 2009 et 2011, l'évolution

des revenus par tête présente la même allure : elle est croissante pour les ménages dont le chef est âgé de 30 à 54 ans et décroissante au-delà de 54 ans sur la période 2009 ; cette tranche d'âge est passée à 23 – 53 ans pour la période 2011. Ceci augure de la dynamique des activités des jeunes de la tranche 23-30 ans.

Le niveau d'instruction est la variable dont les paramètres sont constamment significatifs avec les signes positifs attendus par rapport à la référence « aucun niveau ». En outre les paramètres augmentent en module avec le niveau d'instruction. Entre autres interprétations, on peut dire que lorsque le niveau d'instruction augmente, on a davantage de potentialités d'accès à l'emploi, gage de revenu plus élevé.

En ce qui concerne les variables économiques (branches d'activité, statut socioprofessionnel du chef de ménage), un lien est établi entre le revenu et l'emploi. Pour les branches d'activité la référence est « autres services et les non déclarée » et elle est « inactifs et chômeurs » pour le statut dans la profession. Très peu de paramètres sont significatifs avec des signes variables sur la période. Cela est lié à la fluctuation des revenus liée à la conjoncture économique.

Les paramètres associés aux variables de niveau de vie (Confort du logement, moyens de transport possédés par le ménage, moyens de communication et d'information possédés par le ménage, équipements de logement possédés par le ménage, patrimoine immobilier possédé par le ménage) sont en majorité positifs et significatifs traduisant la corrélation positive entre revenu et niveau de vie.

Le comportement des paramètres a des répercussions sur l'analyse des contributions des facteurs y afférents à l'inégalité et la polarisation. Sur le plan géographique, le milieu de résidence et les départements permettent de capter les différences spatiales des niveaux de développement et de niveau de vie des ménages. La contribution du facteur milieu de résidence à l'indice de Gini a baissé de façon significative sur la période 2007-2011 avant de connaître un bond significatif en 2015. Elle est passée de 3,2% en 2007 à 1,2% en 2011 puis à 6,2% en 2015. Sur la période 2007-2015, la contribution moyenne du milieu de résidence est significative et estimée à 3,1%.

S'agissant des départements, leur contribution moyenne à l'indice de Gini est significative et est de 8,7%. Elle est passée de 8,8% en 2007 à 10,7% en 2009 et connaît une baisse continue en passant de 8% en 2011 à 4,8% en 2015. Le département du Littoral qui concentre la majorité des activités du secteur tertiaire et du secteur secondaire et qui se place en tête en termes de richesse a une contribution négative de -4,4% en 2007 et positive de +3,8% en 2011 et de 2,8% en 2015. La tendance des contributions de chaque département a beaucoup varié sur la période et traduit la dynamique économique de ces régions.

Pour ce qui concerne de l'âge du chef de ménage, sa contribution moyenne est de 6,0% sur la période. La contribution de l'âge du chef de ménage est significative avec un niveau élevé en 2007 (+25%) et reste négative et non significative sur la période 2009-2015.

La taille du ménage s'oppose à l'âge du chef de ménage par sa contribution plus forte à l'inégalité. Le revenu par tête décroît en fonction de la taille du ménage lorsque celle-ci est bornée à 35. Sa contribution moyenne sur la période 2007-2015 est de 21,6%. Sur ladite période, elle est croissante sur la sous-période 2007-2011 et décroissante sur la période 2011-2015. Elle passe de 0,3% en 2007 à 28,6% en 2009 et à 41,7% en 2011. En 2015, elle est évaluée à 15,9%.

La contribution moyenne du niveau d'instruction à l'inégalité est de 1,9%. Elle présente un pic en 2009 avec une contribution de 2,7% et baisse à 1,4% en 2015 [tableaux 7.a à 7.d].

Le confort du logement, les moyens de transports et certains moyens de communication et d'information possédés par le ménage sont positivement corrélés avec le niveau de revenu du ménage et contribuent de façon significative à l'inégalité globale. En moyenne, la contribution du confort du logement sur la période 2007-2015 est de 6,5% [Tableaux 7.a à 7.d] ; celle des moyens de communication et d'information est de 2,2% et celle des moyens de transports possédés par le ménage de 1,4%. La contribution de la variable équipements possédés par le ménage est aussi significative et estimée à 3,0%.

Au total, les variables ayant contribué de façon significative à l'inégalité et par ricochet à la polarisation sont par ordre décroissant de leur contribution moyenne la taille du ménage (21,6%), le département de résidence (8,7%), le confort du logement (6,5%), le milieu de résidence (3,1%), les équipements de logement possédés par le ménage (3,0%), les moyens de communication et d'information possédés par le ménage (2,2%), le niveau d'instruction du Chef de ménage (1,9%) , les moyens de transport possédés par le ménage (1,4%) et le statut socioprofessionnel (0,8%).

Les contributions absolues de chaque facteur à la variation de l'indice de Gini et de l'indice de polarisation sont présentées dans les tableaux 7.e et 7.f. En fonction de leur degré de significativité, on note que les variables énumérées ci-dessus à l'exception du statut socioprofessionnel contribuent de façon significative à la variation de l'indice d'inégalité et à celle de l'indice de polarisation des revenus sur la période de l'étude.

Ces variables sont regroupées en deux classes en fonction du signe de leur contribution absolue. La première est constituée des variables dont la variation est dans le même sens que celui des indices de polarisation et des inégalités. La seconde est constituée des variables agissant comme une force de rappel dont la variation est du signe opposé à celui des indices de polarisation et des inégalités. Dans l'une ou l'autre classe, on retrouve sur la période considérée, les variables citées ci-dessus.

7. Conclusion et enseignements tirés

Dans cette étude, les inégalités et la polarisation des revenus sont analysées sur la période 2007-2015 sur la base de l'indice d'inégalité de Gini et des indices de polarisation de Foster et Wolfson (1992) et de Duclos et al (2004) en considérant les dépenses par tête comme proxy du revenu par tête des ménages.

Dans cette perspective, l'indice de Gini est décomposé en sous-groupes en faisant ressortir les trois composantes suivantes : composante intragroupe, composante intergroupe nette et intensité de transvariation qui permet de saisir l'ampleur des chevauchements des distributions. Les indices de polarisation sont aussi décomposés en stratifiant la population des ménages en fonction des modalités des variables retenues. En particulier, l'indice DER de Duclos et al (2004) est d'abord décomposé en composantes intragroupe et intergroupe; puis en composantes aliénation, identification et corrélation entre ces deux dernières. Les variables retenues sont constituées par des variables spatiales, des variables sociodémographiques et des variables économiques et de niveau de vie.

La décomposition de l'indice de Gini a mis en évidence l'importance de la composante intergroupe nette quelle que soit la variable retenue à l'exception de la variable sexe du chef de ménage. En moyenne, la composante intergroupe nette représente 47% de l'indice d'inégalité contre 8% pour l'intensité de transvariation et 45% pour la composante intragroupe. Un résultat similaire est obtenu pour la décomposition de l'indice DER compte tenu de la corrélation positive entre cet indice et celui des inégalités. La composante intergroupe représente en moyenne 56% de l'indice de polarisation global.

La décomposition de l'indice de polarisation DER en composantes d'aliénation (correspondant à l'inégalité), d'identification et de corrélation a permis d'étudier la dynamique de la polarisation sur la période 2007-2015 en relation avec les variations desdites composantes. A cet égard, la baisse de la polarisation sur la période 2007-2009 est due à la réduction des inégalités et de l'identification. A l'opposé, l'augmentation de la polarisation sur les périodes 2009-2011 et 2011-2015 s'explique respectivement par l'augmentation de l'identification et des inégalités.

L'analyse des inégalités selon le milieu de résidence fait ressortir une hétérogénéité au sein des ménages qui serait de deux types : hétérogénéité intergroupe et hétérogénéité intragroupe dues à la contribution importante des inégalités intergroupe et intragroupe. Ceci suggère l'existence ou l'apparition de groupes hétérogènes mise en évidence par les indicateurs de polarisation, notamment l'émergence d'une classe moyenne en milieu rural. La décomposition de l'indice de Duclos et al selon le milieu de résidence montre la prépondérance de la composante intergroupe qui s'est accrue sur la période 2011-2015 et explique de ce fait l'influence de la forte polarisation des revenus des milieux de résidence sur la polarisation des revenus au niveau national. Au niveau des départements et des communes, l'analyse spatiale et dynamique des inégalités et de la polarisation a mis en évidence de fortes disparités régionales.

Les profils dynamiques des inégalités et de la polarisation sont présentés en fonction des variables sociodémographiques et des variables économiques et de niveau de vie. Ils font ressortir i) une polarisation des revenus en général plus forte dans les ménages dirigés par les hommes; ii) l'importance du niveau marquée par une polarité et des inégalités plus fortes lorsque le chef de ménage est instruit; iii) une polarisation plus forte des revenus dans les autres branches par rapport à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt; iv) des revenus moins polarisés chez les moins de 25ans et les 60 ans et plus; v) une forte polarisation des revenus dans les ménages de petite taille.

Pour mettre en évidence les facteurs déterminants des inégalités et de la polarisation des revenus, les paramètres d'un modèle exprimant le revenu annuel par tête des ménages en fonction des variables socio-économiques et démographiques et les variables spatiales ont été estimés sur la période 2007-2015. Ils ont conduit à l'évaluation des contributions des facteurs à la variation de l'indice d'inégalité et de polarisation.

Les variables ayant contribué de façon significative à l'inégalité et par ricochet à la polarisation sont par ordre décroissant de leur contribution moyenne, la taille du ménage (21,6%), le département de résidence (8,7%), le confort du logement (6,5%), le milieu de résidence (3,1%), les équipements de logement possédés par le ménage (3,0%), les moyens de communication et d'information possédés par le ménage (2,2%), le niveau d'instruction du Chef de ménage (1,9%), les moyens de transport possédés par le ménage (1,4%) et le statut socioprofessionnel (0,8%). Ces mêmes variables, à l'exception du statut socioprofessionnel, contribuent de façon significative à la variation de l'indice d'inégalité et à celle de l'indice de polarisation des revenus sur la période de l'étude.

Concernant en particulier, les inégalités de revenus, les résultats obtenus corroborent ceux de Bigotta (2012) et ceux de Morduch et Sicular (2002) sur respectivement l'Inde et la Chine qui ont identifié dans leur étude l'éducation, la taille du ménage, le village et l'âge du chef de ménage comme des variables importantes qui contribuent à l'inégalité.

S'agissant de la polarisation, l'émergence d'une classe moyenne en milieu rural en 2015 concomitamment à une augmentation de l'indice de polarisation contraste avec le résultat de Lefranc (2012) selon lequel la classe moyenne s'est accrue avec une baisse de la polarisation en Russie sur la période 2005-2010.

Compte tenu des défis identifiés par le Gouvernement du Bénin dans ses stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté, défis qui portent notamment sur la réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base et la correction des disparités entre les différentes zones du pays, les résultats obtenus appellent pour les politiques quelques enseignements énumérés ci-après :

- **Taille du ménage** : La taille du ménage est apparue comme un déterminant important des inégalités et de la polarisation des revenus. La réduction de la taille du ménage est donc préoccupante puisque de nombreuses études ont déjà relevé la grande taille des ménages comme un facteur défavorable aux politiques de réduction de la pauvreté. Il s'ensuit que le renforcement des politiques de planification familiale et de parenté responsable doit être mise en œuvre grâce à l'action conjuguée des différents partenaires.
- **Département et Milieu de résidence** : Le développement local et la gestion de l'espace sont des éléments de la politique de l'aménagement du territoire. Ils contribuent au renforcement des bases de l'économie locale avec un impact sur le niveau de la population. L'impact de ces variables replace les questions liées à la décentralisation et la déconcentration comme éléments centraux dans la lutte contre les inégalités. La gestion des territoires constitue aussi l'un des objectifs du développement durable à l'horizon 2030.
- **Confort du logement** : Le confort du logement concerne essentiellement la nature moderne du mur, du sol et du toit et les questions relatives à l'hygiène et l'assainissement (gestion des ordures ménagères et des eaux usées). Cette question est prise en charge généralement dans le cadre d'une politique de facilitation d'accès à un logement décent et font également partie des ODD.

- **Niveau d'instruction:** Ce point vise une problématique générale concernant l'éducation et la formation professionnelle. L'impact attendu devra s'inscrire dans une vision de moyen et long termes en s'inspirant notamment de l'expérience réussie de la Chine.
- **Age du chef du ménage :** L'âge n'est pas neutre. La formation continue ou La formation tout au long de la vie apparait comme un élément important du renforcement du capital humain. En lien avec l'éducation, elle porte sur l'objectif 4 des ODD. Elle inclut les trois composantes traditionnelles que sont le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. La prise en compte de cette variable est liée à la politique de l'emploi qui concerne toutes les classes d'âge.

Enfin, il peut être utile d'étendre cette étude à l'analyse de la polarisation sociale en vue de mieux comprendre certains faits de la société béninoise qui pourraient constituer des freins aux actions de développement.

Références bibliographiques

- Amiel, Y. and F. Cowell (1992): "Measurement of Income Inequality: Experimental Test by Questionnaire," *Journal of Public Economics*, 47, 3–26.
- Anderson, G. (2004): "Toward an empirical analysis of polarization," *Journal of Econometrics*, 122, 1–26.
- Anderson, G. (2010): "Polarization of the poor: Multivariate relative poverty measurement sans frontières," *The Review of Income and Wealth*, 56, 84–101.
- Anderson, G. (2011): "Polarization Measurement and Inference in Many Dimensions When Subgroups Cannot be Identified," *Economics, The Open-Access, Open-Assessment E-Journal*, 2011.
- Anderson, G., O. Linton, and T. Leo (2012): "A polarization-cohesion perspective on crosscountry convergence," *Journal of Economic Growth*, 17, 49–69.
- Apouey, B. (2007): "Measuring Health Polarization with Self-Assessed Health Data," *Health Economics*, 16, 875–894.
- Atkinson, A. (1970): "On the Measurement of Inequality," *Journal of Economic Theory*, 2, 244–263.
- Chakravarty, S. and B. Maharaj (2011a): "Subgroup decomposable inequality indices and reduced-form indices of polarization," *Keio Economic Studies*, 47, 57–83.
- Chakravarty, S. R. (2009): *Inequality, Polarization and Poverty*, vol. 6 of *Advances in Distributional Analysis: Economic Studies in Inequality, Social Exclusion and Well-Being*, New York: Springer.
- Chakravarty, S. R., N. Chattopadhyay, and B. Maharaj (2010): "Inequality and Polarization: An Axiomatic Approach," in *The Measurement of individual well-being and group inequalities: Essays in memory of Z. M. Berrebi*, ed. by J. Deutsch and J. Silber, London: Routledge, chap. 4.
- Chakravarty, S. R. and C. D'Ambrosio (2010): "Polarization Ordering of Income Distributions," *The Review of Income and Wealth*, 56, 47–64.
- Chakravarty, S. R. and B. Maharaj (2011b): "Measuring ethnic polarization," *Social Choice and Welfare*, 37, 431–452.
- Chakravarty, S. R. and B. Maharaj (2011b): (2012): "Ethnic polarization orderings and indices," *Journal of Economic Interaction and Co-ordination*, 7, 99–123.
- Chakravarty, S. R. and A. Majumder (2001): "Inequality, Polarization and Welfare: Theory and Applications," *Australian Economic Papers*, 40, 1–13.
- Chakravarty, S. R., A. Majumder, and S. Roy (2007): "A treatment of absolute indices of polarization," *The Japanese Economic Review*, 58, 273–293.
- Craipes (2015) "Les secteurs clés de l'économie béninoise et leviers de promotion de croissance, d'emplois et de revenus," *Etude réalisée pour le Pnud-Bénin*.
- Davidson, R. and J.-Y. Duclos (2000): "Statistical Inference for stochastic dominance and for the measurement of poverty and inequality," *Econometrica*, 68 N 6, 1435–1464.

- Duclos, J. and A. Araar (2006a): *Poverty and Equity: Measurement, Policy and Estimation with DAD, Economic Inequality and Poverty Series*, Springer.
- Duclos, J.-Y. and A. Araar (2006b): *Poverty and Equity: Measurement, Policy, and Estimation with DAD*, Berlin and Ottawa: Springer and IDRC.
- Duclos, J.-Y., J.-M. Esteban, and D. Ray (2004): "Polarization: Concepts, Measurement, Estimation," *Econometrica*, 72, 1737–1772.
- Duclos, J.-Y. and D. chevin (2005): "Bi-polarization comparison," *Economics Letters*, 87, 249–258.
- Easterly, W. (2001): "The Middle Class Consensus and Economic Development," *Journal of Economic Growth*, 6, 317–335.
- Easterly, W. and R. Levine (1997): "Africa's growth tragedy: policies and ethnic divisions," *Quarterly Journal of Economics*, 112, 1203–1250.
- Echevin D. et A. Parent (2002): "Les indicateurs de polarisation et leur application à la France," *Economie et Prévision*, n° 155, 2002-4
- Esteban, J., L. Mayoral, and D. Ray (2012a): "Ethnicity and Conflict: An Empirical Study," *American Economic Review*, 102, 1310–42.
- Esteban, J.-M. and D. Ray (1994): "On the Measurement of Polarization," *Econometrica*, 62, 819–851.
- Foster, J. E. and A. F. Shorrocks (1988): "Poverty Ordering," *Econometrica*, 56, 173–177.
- Foster, J. E. and M. C. Wolfson (2010/1992): "Polarization and the decline of the middle class: Canada and the U.S." *Journal of Economic Inequality*, 8, 247–273.
- Gigliarano, C. and K. Mosler (2009): "Constructing indices of multivariate polarization," *Journal of Economic Inequality*, 7, 435–460.
- Glaeser, E. L. and B. A. Ward (2006): "Myths and Realities of American Political Geography," *The Journal of Economic Perspectives*, 20, 119–144.
- Lefranc, J. (2012): "Polarisation et déclin de la classe moyenne: le cas de la Russie," *Documents de travail du Centre d'Economie de la Sorbonne*, 2012-54.
- Zhang, X. and R. Kanbur (2001): "What Difference Do Polarization Measures Make? An Application to China," *Journal of Development Studies*, 37, 85–98.
- Zheng, B. (2007): "Unit-Consistent Decomposable Inequality Measures," *Economica*, 74, 97–111.

Annexe des tableaux

Tableau 1: Évolution de la répartition de la masse des revenus par décile

	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015
Ensemble du Bénin				
décile 1	4,79	4,96	6,10	2,61
décile 2	6,73	6,61	7,57	4,62
décile 3	7,50	7,56	8,49	6,18
décile 4	8,35	8,55	8,86	7,39
décile 5	9,24	9,18	9,81	8,53
décile 6	10,24	10,13	10,63	9,69
décile 7	11,20	11,10	10,99	10,69
décile 8	12,46	11,65	11,69	12,64
décile 9	13,49	13,32	11,81	15,12
décile 10	16,01	16,94	14,05	22,52
Décile 1 -Décile 3	19,02	19,14	22,16	13,41
Décile 4 - Décile 7	39,02	38,96	40,29	36,30
>= Décile 8	41,95	41,91	37,55	50,29
L(0,50)	0,366	0,369	0,408	0,293
Milieu urbain				
décile 1	3,36	4,32	4,55	2,24
décile 2	5,46	5,99	6,43	4,16
décile 3	6,47	6,90	7,49	5,58
décile 4	7,44	8,01	8,01	6,45
décile 5	9,03	8,95	9,47	7,05
décile 6	10,54	9,86	10,72	8,77
décile 7	11,53	11,27	11,33	9,51
décile 8	13,20	11,89	12,31	11,34
décile 9	14,78	14,23	12,90	16,37
décile 10	18,20	18,58	16,78	28,53
Décile 1 -Décile 3	15,29	17,20	18,47	11,98
Décile 4 - Décile 7	38,54	38,09	39,53	31,78
>= Décile 8	46,17	44,71	42,00	56,24
L(0,50)	0,318	0,342	0,360	0,255
Milieu rural				
décile 1	6,27	5,66	8,47	3,27

décile 2	8,06	7,29	9,32	5,46
décile 3	8,57	8,29	10,04	7,27
décile 4	9,29	9,14	10,17	9,09
décile 5	9,46	9,42	10,34	11,20
décile 6	9,92	10,42	10,49	11,37
décile 7	10,86	10,92	10,46	12,81
décile 8	11,69	11,38	10,74	14,99
décile 9	12,15	12,32	10,13	12,88
décile 10	13,73	15,15	9,84	11,66
Décile 1 -Décile 3	22,90	21,24	27,84	16,00
Décile 4 - Décile 7	39,53	39,90	41,46	44,46
>= Décile 8	37,57	38,86	30,70	39,54
L(0,50)	0,416	0,398	0,483	0,363

Source : Calcul des auteurs à partir des données des EMICoV 2007, 2009, 2011 et 2015

Tableau 2: Indice d'inégalité de Gini et indices de polarisation de Foster et Wolfson (FW) et de Duclos, Esteban et Ray (DER)

	Année 2007	Année 2009	Année 2011	Année 2015
Indice de Gini				
Milieu de résidence				
Urbain	0,4646	0,4679	0,4517	0,4906
	0,0047	0,0064	0,0040	0,0042
Rural	0,4162	0,3958	0,3733	0,3948
	0,0054	0,0043	0,0035	0,0066
Ensemble	0,4715	0,4688	0,4638	0,4996
	0,0036	0,0043	0,0031	0,0036
Décomposition de Gini				
Gini intra	0,2138	0,2081	0,2038	0,2263
Gini inter	0,2096	0,2197	0,2256	0,2307
Transvariation	0,0481	0,0409	0,0345	0,0426
Indice de Foster et Wolfson (FW)				
Milieu de résidence				
Urbain	0,2280	0,2245	0,2306	0,2289
	0,0040	0,0038	0,0039	0,0039
Rural	0,1825	0,1712	0,1614	0,1504
	0,0024	0,0022	0,0021	0,0021
Ensemble	0,2268	0,2148	0,2310	0,2048
	0,0025	0,0024	0,0027	0,0024
Indice de Duclos, Esteban et Ray (DER)				
Milieu de résidence				
Urbain	0,2711	0,2720	0,2689	0,2850
	0,0025	0,0033	0,0022	0,0022
Rural	0,2510	0,2396	0,2343	0,2654
	0,0026	0,0020	0,0017	0,0034
Contribution absolue du milieu de résidence				
Intra groupe	0,1280	0,1230	0,1210	0,1270
Inter groupe	0,1510	0,1510	0,1590	0,1600
Ensemble	0,2774	0,2738	0,2792	0,2870
	0,0019	0,0022	0,0017	0,0019
Aliénation	0,4715	0,4688	0,4638	0,4996
Identification	0,7600	0,7579	0,7911	0,7522
Corrélation	-0,2259	-0,2293	-0,2390	-0,2365

Source : Calcul des auteurs à partir des données des EMICoV 2007, 2009, 2011 et 2015

Tableau 3 : Indices d'inégalité et de polarisation par département sur la période 2007-2015

Département	Gini	SE	FW	STE	DER	STE	Aliénation	Identification	Corrélation
Année 2007									
Alibori	0,4430	0,0200	0,1875	0,0081	0,2669	0,0127	0,4425	0,7527	-0,1988
Atacora	0,3850	0,0090	0,1679	0,0067	0,2457	0,0057	0,3849	0,8069	-0,2089
Atlantique	0,4330	0,0060	0,2267	0,0063	0,2623	0,0037	0,4334	0,7396	-0,1818
Borgou	0,4510	0,0120	0,2157	0,0078	0,2675	0,0072	0,4512	0,7234	-0,1804
Collines	0,3780	0,0100	0,1685	0,0057	0,2363	0,0051	0,3777	0,7550	-0,1715
Couffo	0,3670	0,0090	0,1621	0,0059	0,2345	0,0048	0,3672	0,7681	-0,1683
Donga	0,4540	0,0150	0,2027	0,0106	0,2729	0,0094	0,4535	0,7558	-0,2038
Littoral	0,4110	0,0090	0,1971	0,0061	0,2478	0,0044	0,4113	0,7230	-0,1669
Mono	0,5140	0,0200	0,2078	0,0095	0,3141	0,0148	0,5136	0,8237	-0,2576
Ouémé	0,4440	0,0090	0,2091	0,0072	0,2646	0,0053	0,4443	0,7628	-0,2193
Plateau	0,3780	0,0120	0,1794	0,0069	0,2394	0,0066	0,3783	0,7439	-0,1494
Zou	0,3850	0,0090	0,1693	0,0051	0,2416	0,0048	0,3849	0,7728	-0,1878
Ensemble du Bénin	0,4715	0,0040	0,2268	0,0025	0,2774	0,0019	0,4715	0,7600	-0,2259
Année 2009									
Gini intra	0,0412								
Gini inter net	0,2866								
Transvariation	0,1437								
Alibori	0,3898	0,0109	0,1732	0,0069	0,2411	0,0061	0,3898	0,7450	-0,1698
Atacora	0,4028	0,0100	0,1759	0,0064	0,2480	0,0057	0,4028	0,7623	-0,1924
Atlantique	0,4298	0,0108	0,2044	0,0058	0,2556	0,0055	0,4298	0,7404	-0,1970
Borgou	0,3987	0,0093	0,1749	0,0062	0,2447	0,0052	0,3987	0,7479	-0,1792
Collines	0,3750	0,0078	0,1685	0,0057	0,2332	0,0041	0,3750	0,7432	-0,1634
Couffo	0,3801	0,0114	0,1562	0,0056	0,2370	0,0061	0,3801	0,7720	-0,1925
Donga	0,4100	0,0159	0,1709	0,0079	0,2506	0,0090	0,4100	0,7662	-0,2023
Littoral	0,4305	0,0122	0,2135	0,0065	0,2644	0,0068	0,4305	0,7531	-0,1846
Mono	0,4271	0,0176	0,1886	0,0075	0,2660	0,0111	0,4271	0,7811	-0,2027
Ouémé	0,3974	0,0094	0,1735	0,0057	0,2461	0,0051	0,3974	0,7824	-0,2085

Département	Gini	SE	FW	STE	DER	STE	Aliénation	Identification	Corrélation
Plateau	0,3830	0,0098	0,1667	0,0071	0,2388	0,0056	0,3830	0,7465	-0,1649
Zou	0,4032	0,0082	0,1796	0,0055	0,2429	0,0042	0,4032	0,7204	-0,1639
Ensemble du Bénin	0,4688	0,0043	0,2148	0,0024	0,2738	0,0022	0,4688	0,7579	-0,2293
Gini intra	0,0408								
Gini inter net	0,2958								
Transvariation	0,1322								

Tableau 3 : Indices d'inégalité et de polarisation par département sur la période 2007-2015 (Suite et fin)

Département	Gini	SE	FW	STE	DER	STE	Aliénation	Identification	Corrélation
Année 2011									
Alibori	0,3411	0,0089	0,1417	0,0057	0,2222	0,0048	0,3411	0,7745	-0,1587
Atacora	0,3905	0,0122	0,1590	0,0067	0,2519	0,0076	0,3905	0,8181	-0,2115
Atlantique	0,4673	0,0086	0,2416	0,0074	0,2837	0,0052	0,4673	0,7878	-0,2295
Borgou	0,4001	0,0106	0,1774	0,0063	0,2499	0,0061	0,4001	0,7798	-0,1991
Collines	0,3785	0,0089	0,1683	0,0060	0,2439	0,0052	0,3785	0,7876	-0,1817
Couffo	0,3496	0,0083	0,1454	0,0052	0,2236	0,0044	0,3496	0,7722	-0,1717
Donga	0,3652	0,0131	0,1483	0,0070	0,2356	0,0076	0,3652	0,8023	-0,1959
Littoral	0,3847	0,0062	0,1802	0,0052	0,2361	0,0033	0,3847	0,7266	-0,1554
Mono	0,3869	0,0102	0,1667	0,0065	0,2438	0,0057	0,3869	0,7799	-0,1922
Ouémé	0,4142	0,0074	0,1932	0,0063	0,2529	0,0043	0,4142	0,7692	-0,2062
Plateau	0,3770	0,0117	0,1611	0,0066	0,2358	0,0064	0,3770	0,7585	-0,1754
Zou	0,3623	0,0069	0,1568	0,0045	0,2284	0,0036	0,3623	0,7539	-0,1637
Ensemble du Bénin	0,4638	0,0031	0,2310	0,0027	0,2792	0,0017	0,4638	0,7911	-0,2390

Département	Gini	SE	FW	STE	DER	STE	Aliénation	Identification	Corrélation
Gini intra	0,0449								
Gini inter net	0,3077								
Transvariation	0,1112								
Année 2015									
Alibori	0,3972	0,0135	0,1452	0,0055	0,2515	0,0076	0,3972	0,7553	-0,1619
Atacora	0,4587	0,0139	0,1771	0,0059	0,2809	0,0082	0,4587	0,7578	-0,1919
Atlantique	0,3798	0,0108	0,1430	0,0053	0,2416	0,0060	0,3798	0,8050	-0,2096
Borgou	0,5471	0,0113	0,2330	0,0084	0,3150	0,0073	0,5471	0,7540	-0,2365
Collines	0,5047	0,0125	0,1984	0,0103		0,0087	0,5047	0,7953	-0,2457
Couffo	0,4031	0,0103	0,1566	0,0055		0,0055	0,4031	0,7277	-0,1465
Donga	0,4733	0,0191	0,1719	0,0086		0,0117	0,4733	0,7341	-0,1853
Littoral	0,4331	0,0076	0,2167	0,0066		0,0042	0,4331	0,7280	-0,1694
Mono	0,4261	0,0182	0,1579	0,0059		0,0113	0,4261	0,7470	-0,1995
Ouémé	0,5051	0,0103	0,2131	0,0082		0,0062	0,5051	0,7569	-0,2328
Plateau	0,3944	0,0121	0,1502	0,0060		0,0065	0,3944	0,7441	-0,1753
Zou	0,5264	0,0133	0,2153	0,0076		0,0084	0,5264	0,7664	-0,2457
Ensemble du Bénin	0,4996	0,0036	0,2048	0,0024		0,0019	0,4996	0,7522	-0,2365
Gini intra	0,0692								
Gini inter net	0,4142								
Transvariation	0,0162								

Tableau 4 : Classification des communes fondées sur les inégalités et la pauvreté monétaires

Départ	Commune	Gini2007	Gini2009	Gini2011	Gini2015	POM2007	POM2009	POM2011	POM2015	Groupe
Alibori	Banikoara	0,3815	0,4155	0,3247	0,4002	0,4050	0,3756	0,4357	0,4244	1
Alibori	Gogounou	0,3616	0,3664	0,3389	0,3673	0,2542	0,2185	0,3697	0,2692	2
Alibori	Kandi	0,4529	0,3833	0,3179	0,3535	0,3441	0,2073	0,2997	0,2239	2
Alibori	Karimama	0,3137	0,3392	0,3247	0,3853	0,8281	0,5983	0,6322	0,7065	3
Alibori	Malanville	0,5209	0,3695	0,3625	0,4445	0,5733	0,3358	0,4100	0,3812	1
Alibori	Ségbana	0,3186	0,3899	0,3342	0,3676	0,2650	0,2837	0,3613	0,4353	2
Atacora	Boukoumbe	0,3496	0,3786	0,3551	0,4049	0,9597	0,8558	0,8201	0,3919	3
Atacora	Cobly	0,3435	0,2877	0,3075	0,3695	0,7492	0,9317	0,8002	0,3853	3
Atacora	Kérou	0,3532	0,3709	0,4290	0,4205	0,4311	0,6581	0,4540	0,5096	1
Atacora	Kouandé	0,3026	0,3432	0,4163	0,4221	0,6518	0,4693	0,3915	0,5537	1
Atacora	Matéri	0,3851	0,3596	0,3112	0,3311	0,6806	0,7004	0,5730	0,5085	3
Atacora	Natitingou	0,4134	0,4755	0,3633	0,5503	0,5304	0,5799	0,4392	0,3587	4
Atacora	Péhunco	0,3386	0,3020	0,3654	0,4088	0,5968	0,4533	0,3360	0,3879	1
Atacora	Tanguiéta	0,4113	0,3815	0,4211	0,3565	0,6184	0,6800	0,8115	0,4401	3
Atacora	Toucountouna	0,2844	0,4123	0,3878	0,4411	0,9087	0,9735	0,8990	0,5711	3
Atlantique	Abomey-Calavi	0,3830	0,3531	0,4058	0,3432	0,2373	0,0588	0,0803	0,0558	5
Atlantique	Allada	0,3925	0,4667	0,3901	0,4010	0,5380	0,4954	0,2326	0,1667	1
Atlantique	Kpomasse	0,3746	0,3329	0,3430	0,2322	0,0700	0,3239	0,3384	0,5093	2
Atlantique	Ouidah	0,4387	0,3421	0,4628	0,3862	0,0404	0,0805	0,0733	0,0691	5
Atlantique	So-Ava	0,3458	0,3532	0,3307	0,2283	0,1415	0,5246	0,5406	0,2105	6
Atlantique	Toffo	0,3684	0,4448	0,3918	0,2052	0,6274	0,3813	0,4077	0,4313	1
Atlantique	Torri-Bossito	0,3485	0,3210	0,3415	0,3341	0,5121	0,3979	0,3358	0,6000	1
Atlantique	Ze	0,3498	0,4086	0,3283	0,2281	0,5726	0,5009	0,5140	0,3011	1
Borgou	Bembereke	0,4421	0,3560	0,3583	0,3697	0,4840	0,3838	0,3448	0,3683	1
Borgou	Kalale	0,4406	0,3228	0,3551	0,3986	0,7158	0,6139	0,5127	0,3167	3
Borgou	N'dali	0,4777	0,4044	0,3290	0,5624	0,5574	0,2447	0,2910	0,2971	1
Borgou	Nikki	0,3823	0,3774	0,3531	0,3640	0,5690	0,3727	0,4774	0,4229	1
Borgou	Parakou	0,3887	0,3884	0,3937	0,4973	0,0720	0,0632	0,1024	0,1323	5
Borgou	Perere	0,3776	0,2735	0,3756	0,4520	0,3053	0,1232	0,2170	0,1714	2
Borgou	Sinende	0,4256	0,3473	0,4100	0,3837	0,4197	0,3205	0,3127	0,1212	2

Départ	Commune	Gini2007	Gini2009	Gini2011	Gini2015	P0M2007	P0M2009	P0M2011	P0M2015	Groupe
Borgou	Tchaourou	0,4147	0,3972	0,3842	0,5828	0,6737	0,4420	0,2320	0,4629	1
Collines	Bante	0,3425	0,3349	0,3556	0,4651	0,2930	0,1554	0,1374	0,3035	2
Collines	Dassa-Zoume	0,3597	0,3716	0,3545	0,5258	0,2063	0,1354	0,2665	0,1910	2
Collines	Glazoue	0,3569	0,3832	0,3517	0,4318	0,2096	0,1584	0,1972	0,2100	2
Collines	Ouesse	0,3141	0,3716	0,3183	0,6117	0,4619	0,2423	0,2183	0,3228	1
Collines	Savalou	0,3967	0,3576	0,4022	0,4243	0,4513	0,1946	0,2993	0,3008	2
Collines	Save	0,4064	0,3745	0,3576	0,4678	0,2697	0,1412	0,1745	0,1652	2
Couffo	Aplahoue	0,3412	0,3652	0,3454	0,3352	0,3133	0,4563	0,3456	0,4425	1
Couffo	Djakotomey	0,3586	0,3373	0,4103	0,3522	0,4463	0,6097	0,3191	0,6067	1
Couffo	Dogbo	0,3283	0,4207	0,3887	0,3698	0,4671	0,2628	0,6785	0,4859	1
Couffo	Klouékanme	0,3836	0,3088	0,2724	0,2990	0,5372	0,3635	0,2993	0,3311	1
Couffo	Lalo	0,3798	0,4160	0,2930	0,5031	0,5139	0,5190	0,3221	0,3768	1
Couffo	Toviklin	0,3643	0,3336	0,3151	0,5078	0,5784	0,3670	0,2526	0,3246	1
Donga	Bassila	0,4029	0,4485	0,3898	0,5386	0,2800	0,2505	0,1332	0,2030	2
Donga	Copargo	0,4059	0,3163	0,2726	0,3514	0,4236	0,3352	0,5437	0,1564	6
Donga	Djougou	0,4808	0,4157	0,3883	0,4331	0,4163	0,1937	0,2039	0,2086	2
Donga	Ouake	0,4171	0,3192	0,3000	0,4062	0,1917	0,1140	0,1323	0,0912	5
Littoral	Cotonou	0,4113	0,4305	0,3847	0,4331	0,1502	0,1301	0,1888	0,2131	5
Mono	Athieme	0,2863	0,3360	0,2916	0,3895	0,5287	0,3990	0,5174	0,4263	1
Mono	Bopa	0,3262	0,4267	0,3123	0,4045	0,6634	0,7364	0,7433	0,3162	3
Mono	Come	0,5056	0,3533	0,4528	0,2971	0,4013	0,4376	0,3124	0,4907	4
Mono	Grand-Popo	0,5787	0,5500	0,3991	0,5183	0,3325	0,3349	0,3006	0,4600	4
Mono	Houeyogbe	0,2880	0,3720	0,3286	0,4688	0,5111	0,3580	0,2362	0,5667	1
Mono	Lokossa	0,3192	0,3916	0,4093	0,4165	0,3168	0,3627	0,3292	0,2473	2
Oueme	Adjarra	0,3525	0,3268	0,3685	0,5675	0,1657	0,1047	0,1426	0,1069	5
Oueme	Adjohoun	0,3314	0,3776	0,2964	0,4525	0,5408	0,4321	0,3590	0,2547	1
Oueme	Aguegues	0,3565	0,3669	0,2449	0,4474	0,2350	0,5762	0,5510	0,3199	6
Oueme	Akpro-Misserete	0,2720	0,2984	0,3038	0,5054	0,2715	0,1827	0,2266	0,3498	2
Oueme	Avrankou	0,3335	0,3320	0,4104	0,3492	0,2784	0,1606	0,1710	0,2685	2
Oueme	Bonou	0,2753	0,3356	0,2807	0,3661	0,3308	0,2208	0,2159	0,1897	2
Oueme	Dangbo	0,3584	0,4202	0,2995	0,3724	0,3484	0,5611	0,5047	0,2154	6

Départ	Commune	Gini2007	Gini2009	Gini2011	Gini2015	POM2007	POM2009	POM2011	POM2015	Groupe
Oueme	Porto-Novo	0,4461	0,3680	0,3586	0,4376	0,1489	0,0552	0,0689	0,0129	5
Oueme	Seme-Kpodji	0,3822	0,3657	0,3917	0,4908	0,1803	0,0732	0,1063	0,0450	5
Plateau	Adja-Ouere	0,4091	0,3641	0,3728	0,3607	0,3763	0,3748	0,3315	0,3436	1
Plateau	Ifangni	0,2989	0,3203	0,3133	0,4673	0,2782	0,2274	0,1326	0,2367	2
Plateau	Ketou	0,3570	0,4042	0,4073	0,3377	0,4698	0,2977	0,2307	0,3414	1
Plateau	Pobe	0,3738	0,4521	0,3823	0,3814	0,4422	0,3128	0,4200	0,3860	1
Plateau	Sakete	0,3704	0,3519	0,3327	0,4019	0,3114	0,2335	0,2339	0,2458	2
Zou	Abomey	0,4053	0,3383	0,3550	0,5244	0,2115	0,1508	0,1643	0,2656	5
Zou	Agbangnizoun	0,3068	0,3898	0,3755	0,4137	0,5702	0,3186	0,1697	0,3486	1
Zou	Bohicon	0,3633	0,3951	0,3240	0,5621	0,2712	0,1128	0,1203	0,1432	5
Zou	Cove	0,3150	0,4106	0,3270	0,4341	0,1514	0,1271	0,1402	0,1073	5
Zou	Djidja	0,3320	0,3883	0,3777	0,4641	0,3912	0,4406	0,3553	0,3369	1
Zou	Ouinhi	0,3367	0,3300	0,3462	0,4387	0,4344	0,6554	0,3630	0,3124	1
Zou	Zagnanado	0,3359	0,4249	0,3261	0,5139	0,4890	0,5579	0,4066	0,7045	1
Zou	Za-Kpota	0,3167	0,3633	0,3012	0,4000	0,4466	0,3255	0,4259	0,3005	1
Zou	Zogbodomey	0,3696	0,4122	0,3924	0,4655	0,4900	0,4220	0,3280	0,3894	1

Tableau 5 : Profil dynamique des inégalités sur la période 2007-2015

Variables	Année 2007				Année 2009			
	Contribution absolue				Contribution absolue			
	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation
Sexe du chef de ménage		0,2967	0,1031	0,0717				
Homme	0,4724	0,2690			0,4671	0,2636	0,1051	0,0713
Femme	0,0043	0,0042			0,0050	0,0046		
	0,4621	0,0277			0,4672	0,0287		
	0,0062	0,0011			0,0081	0,0012		
Niveau d'instruction du chef de ménage		0,1421	0,2426	0,0868		0,1626	0,2506	0,0556
Aucun	0,4062	0,0800			0,4132	0,1350		
Primaire	0,0053	0,0022			0,0046	0,0031		
	0,4644	0,0379			0,4259	0,0138		
	0,0067	0,0014			0,0068	0,0006		
Secondaire	0,4884	0,0235			0,4411	0,0120		
	0,0064	0,0010			0,0070	0,0006		
Supérieur	0,4065	0,0006			0,4444	0,0018		
	0,0181	0,0001			0,0254	0,0002		
Branche d'activité du chef de ménage		0,0641	0,4074	0		0,0910	0,2867	0,0911
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,3877	0,0494			0,3868	0,0587		
	0,0062	0,0016			0,0044	0,0016		
Industrie	0,457	0,0006			0,4507	0,0022		
	0,0231	0,0001			0,0126	0,0002		
Eau, électricité, gaz	0,3688	0,0000			0,3385	0,0000		
	0,0436	0,0000			0,0586	0,0000		
BTP	0,2981	0,0000			0,4730	0,0005		
	0,0469	0,0000			0,0628	0,0001		

Variables	Année 2007				Année 2009			
	Contribution absolue				Contribution absolue			
	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation
Commerce, Hôtel et restauration	0,431	0,0020			0,4354	0,0151		
	0,0154	0,0002			0,0082	0,0007		
Transport et communication	0,4267	0,0075			0,4458	0,0019		
	0,0074	0,0004			0,0144	0,0002		
Banques et assurances	0,3652	0,0000			0,3608	0,0000		
	0,0362	0,0000			0,0279	0,0000		
Autres services	0,4618	0,0044			0,4678	0,0071		
	0,0111	0,0003			0,0098	0,0005		
Non déclaré					0,4795	0,0055		
					0,0101	0,0004		
Age du chef de ménage								
moins de 25 ans	0,4521	0,1089	0,2211	0,1416	0,4500	0,1094	0,2112	0,1482
	0,0120	0,0013			0,0140	0,0007		
25 à 34 ans	0,4773	0,0393			0,5070	0,0297		
	0,071	0,0015			0,0112	0,0015		
35 à 44 ans	0,4758	0,0306			0,4527	0,0311		
	0,082	0,0013			0,0063	0,0012		
45 à 59 ans	0,4580	0,0255			0,4509	0,0321		
	0,061	0,0010			0,0071	0,0013		
60 ans et plus	0,4414	0,0123			0,4460	0,0159		
	0,066	0,0006			0,0083	0,0008		
Taille du ménage								
moins de 3 personnes	0,4298	0,1051	0,3182	0,0483	0,4335	0,1073	0,3074	0,0541
	0,0064	0,0351			0,0081	0,0410		
3 à 4 personnes	0,3985	0,0013			0,4047	0,0016		
		0,0383				0,0291		

Variables	Année 2007				Année 2009			
	Contribution absolue				Contribution absolue			
	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation
5 à 7 personnes	0.0058	0.0013			0.0075	0.0012		
	0.3791	0.0281			0.3827	0.0334		
	0.0042	0.0009			0.0055	0.0011		
8 personnes et plus	0.3478	0.0035			0.3622	0.0037		
	0.0067	0.0002			0.0064	0.0002		
Quintiles des dépenses par tête								
Plus pauvres	0.1506	0.0411	0.4304	0	0.3000	0.0937	0.3680	0.0071
	0.0025	0.0013			0.0038	0.0018		
Pauvres	0.0680	0.0001			0.2637	0.0001		
	0.0006	0.0011			0.0030	0.0030		
Moyens	0.0698	0.0000			0.0030	0.0001		
	0.0006	0.0017			0.2646	0.0052		
Riches	0.0864	0.0001			0.0027	0.0002		
	0.0007	0.0036			0.2771	0.0102		
Plus riches	0.2863	0.0001			0.0028	0.0004		
	0.0062	0.0335			0.3909	0.0735		
		0.0012			0.0068	0.0022		
Ensemble de la population	0.4715				0.4688			
	0.0036				0.0043			

Tableau 5 : Profil dynamique des inégalités sur la période 2007-2015 (Suite et fin)

Variables	Année 2011				Année 2015			
	Contribution absolue				Contribution absolue			
	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation
Sexe du chef de ménage				0,07				0,0888
Homme	0,4686	0,2652	0,1017		0,5051	0,2823	0,0977	
Femme	0,0036	0,004			0,0043	0,0043		
	0,4415	0,0269			0,4827	0,0307		
	0,0062	0,0011			0,0061	0,0011		
Niveau d'instruction du chef de ménage		0,126	0,2734	0,0644		0,1338	0,2591	0,1067
Aucun	0,3946	0,0793			0,4489	0,0301		
	0,0038	0,002			0,0074	0,0012		
Primaire	0,439	0,0229			0,4798	0,0552		
	0,0064	0,001			0,0065	0,0018		
Secondaire	0,4334	0,0209			0,4872	0,0450		
	0,0063	0,0009			0,0059	0,0015		
Supérieur	0,4022	0,0028			0,4750	0,0035		
	0,0088	0,0002			0,0107	0,0003		
Branche d'activité du chef de ménage		0,0716	0,3017	0,0906		0,1024	0,2321	0,1651
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,3509	0,0342			0,4829	0,0793		
	0,004	0,001			0,0057	0,0023		
Industrie	0,4183	0,0079			0,4858	0,0063		
	0,0075	0,0004			0,0087	0,0004		
Eau, électricité, gaz	0,4522	0			0,5097	0,0000		
	0,0465	0			0,0389	0,0000		
BTP	0,4514	0,0006			0,5161	0,0006		

Variables	Année 2011				Année 2015			
	Contribution absolue				Contribution absolue			
	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation
	0,0133	0,0001			0,0177	0,0001		
Commerce, Hôtel et restauration	0,4414	0,0123			0,5070	0,0099		
	0,0065	0,0006			0,0098	0,0006		
Transport et communication	0,4161	0,0017			0,4861	0,0014		
	0,0135	0,0002			0,0156	0,0001		
Banques et assurances	0,3932	0			0,4388	0,0000		
	0,0373	0			0,0326	0,0000		
Autres services	0,4493	0,0083			0,5044	0,0049		
	0,0074	0,0005			0,0133	0,0004		
Non déclaré	0,4672	0,0065						
	0,0094	0,0004						
Age du chef de ménage		0,1035	0,2205	0,1399		0,1149	0,2170	0,1677
moins de 25 ans	0,4372	0,0016			0,4936	0,0018		
	0,012	0,0002			0,0161	0,0002		
25 à 34 ans	0,4685	0,0305			0,5236	0,0367		
	0,0061	0,0012			0,0069	0,0014		
35 à 44 ans	0,4442	0,0268			0,4969	0,0326		
	0,0058	0,001			0,0069	0,0012		
45 à 59 ans	0,4678	0,029			0,4914	0,0304		
	0,0063	0,0011			0,0071	0,0012		
60 ans et plus	0,4477	0,0156			0,4689	0,0134		
	0,007	0,0007			0,0081	0,0006		
Taille du ménage		0,0944	0,3274	0,042		0,1333	0,2839	0,0824
moins de 3 personnes	0,3847	0,031			0,4986	0,0533		
	0,0051	0,0011			0,0059	0,0017		

Variables	Année 2011				Année 2015			
	Contribution absolue				Contribution absolue			
	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation	Gini	Gini intra	Gini inter net	Transvariation
3 à 4 personnes	0,3611	0,0282			0,4462	0,0462		
	0,0047	0,001			0,0054	0,0014		
5 à 7 personnes	0,3697	0,0303			0,4491	0,0318		
	0,0055	0,0011			0,0055	0,0011		
8 personnes et plus	0,3611	0,0048			0,4649	0,0021		
	0,0094	0,0003			0,0092	0,0001		
Quintiles des dépenses par tête								
Plus pauvres	0,1202	0,0004	0,3917	0	0,4259	0,0692	0,4142	0,0162
	0,0022	0			0,0040	0,0040		
Pauvres	0,0548	0,0004			0,0040	0,0002		
	0,0005	0			0,2667	0,0052		
Moyens	0,0573	0,0009			0,0030	0,0002		
	0,0004	0			0,2363	0,0068		
Riches	0,0833	0,003			0,0032	0,0003		
	0,0006	0,0001			0,2678	0,0117		
Plus riches	0,3037	0,0674			0,0033	0,0004		
	0,0042	0,0016			0,4141	0,0415		
					0,0052	0,0013		
Ensemble de la population	0,4638				0,4996			
	0,0031				0,0036			

Tableau 6 : Profil dynamique des indices de polarisation de Duclos et al (2004) sur la période 2007-2015

Variables	Année 2007										Année 2009										
	Contribution absolue					Aliénatio					Identificatio					Corrélatio					
	DER	DER intra	DER inter net	DER	DER	DER intra	DER inter net	DER	DER	DER intra	DER inter net	DER	DER	DER intra	DER inter net	DER	DER	DER intra	DER inter net	DER	DER
Sexe du chef de ménage	0,1770 0,1610 0,1770 0,1020 0,1770 0,1020																				
Homme	0,2780	0,1610	0,1610	0,4724	0,7647	0,7647	-0,2304	0,2731	0,2731	0,1570	0,1570	0,4671	0,7599	0,7599	0,4671	0,7599	0,7599	0,2306	0,2306	-0,2306	-0,2306
Femme	0,0023	0,0160	0,0160	0,4621	0,7479	0,7479	-0,2078	0,0026	0,0026	0,0160	0,0160	0,4672	0,7500	0,7500	0,4672	0,7500	0,7500	0,2187	0,2187	-0,2187	-0,2187
Niveau d'instruction du chef de ménage	0,0880 0,0550 0,0880 0,1900 0,0880 0,1700																				
Aucun	0,2478	0,0550	0,0550	0,4062	0,7666	0,7666	-0,2042	0,2477	0,2477	0,0910	0,0910	0,4132	0,7493	0,7493	0,4132	0,7493	0,7493	0,2001	0,2001	-0,2001	-0,2001
Primaire	0,0026	0,0210	0,0210	0,4644	0,7440	0,7440	-0,2078	0,0022	0,0022	0,0080	0,0080	0,4259	0,7356	0,7356	0,4259	0,7356	0,7356	0,1929	0,1929	-0,1929	-0,1929
Secondaire	0,2737	0,0120	0,0120	0,4884	0,7147	0,7147	-0,1948	0,2605	0,2605	0,0060	0,0060	0,4411	0,7225	0,7225	0,4411	0,7225	0,7225	0,1824	0,1824	-0,1824	-0,1824
Supérieur	0,0036	0,0000	0,0000	0,4065	0,7234	0,7234	-0,1482	0,0038	0,0038	0,0010	0,0010	0,4444	0,7358	0,7358	0,4444	0,7358	0,7358	0,1715	0,1715	-0,1715	-0,1715
	0,2505	0,0114	0,0114					0,2709	0,2709												
	0,0114							0,0160	0,0160												
Branche d'activité du chef de ménage	0,0430 0,0360 0,0430 0,2360 0,0430 0,2160																				
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,2399	0,0360	0,0360	0,3877	0,7747	0,7747	-0,2013	0,2365	0,2365	0,0420	0,0420	0,3868	0,7510	0,7510	0,3868	0,7510	0,7510	0,1860	0,1860	-0,1860	-0,1860
Industrie	0,0031	0,0000	0,0000	0,4570	0,7652	0,7652	-0,1926	0,0021	0,0021	0,0010	0,0010	0,4507	0,7493	0,7493	0,4507	0,7493	0,7493	0,2030	0,2030	-0,2030	-0,2030
Eau, électricité, gaz	0,2823	0,0162	0,0162	0,3688	0,8003	0,8003	-0,0823	0,2692	0,2692	0,0000	0,0000	0,3385	0,9285	0,9285	0,3385	0,9285	0,9285	0,1408	0,1408	-0,1408	-0,1408
BTP	0,0162	0,0000	0,0000	0,2981	0,8527	0,8527	0,0014	0,0075	0,0075	0,0000	0,0000	0,4730	0,8077	0,8077	0,4730	0,8077	0,8077	0,2330	0,2330	-0,2330	-0,2330
Commerce, Hôtel et restauration	0,2708	0,0425	0,0425	0,4310	0,7475	0,7475	-0,1822	0,0600	0,0600	0,0000	0,0000	0,4354	0,7343	0,7343	0,4354	0,7343	0,7343	0,1912	0,1912	-0,1912	-0,1912
Transport et communication	0,2545	0,0620	0,0620	0,4267	0,7351	0,7351	-0,1812	0,2931	0,2931	0,0040	0,0040	0,4458	0,7539	0,7539	0,4458	0,7539	0,7539	0,2073	0,2073	-0,2073	-0,2073
	0,2635	0,0091	0,0091					0,0482	0,0482												
	0,0091	0,2568	0,2568					0,0043	0,0043												
	0,2568	0,0041	0,0041					0,2664	0,2664												
	0,0041							0,0085	0,0085												

Variables	Année 2007					Année 2009				
	DER		Aliénatio		Corrélatio	DER		Aliénatio		Corrélatio
	DER	intra	n	n		DER	intra	n	n	
Banques et assurances	0,2656	0,0000	0,3652	0,8108	-0,1031	0,2710	0,0000	0,3608	0,8257	-0,0902
	0,0393					0,0298				
Autres services	0,2751	0,0020	0,4618	0,7434	-0,1987	0,2748	0,0030	0,4678	0,7393	-0,2053
	0,0067					0,0057				
Non déclaré						0,2764	0,0030	0,4795	0,7286	-0,2087
						0,0058				
Age du chef de ménage		0,0640				0,0650	0,2100			
moins de 25 ans	0,2723	0,0010	0,4521	0,7371	-0,1827	0,2714	0,0000	0,4500	0,7268	-0,1702
	0,0076					0,0089				
25 à 34 ans	0,2827	0,0220	0,4773	0,7594	-0,2202	0,2968	0,0160	0,5070	0,7709	-0,2407
	0,0041					0,0066				
35 à 44 ans	0,2818	0,0180	0,4758	0,7724	-0,2333	0,2666	0,0190	0,4527	0,7517	-0,2166
	0,0046					0,0033				
45 à 59 ans	0,2717	0,0160	0,4580	0,7615	-0,2212	0,2660	0,0190	0,4509	0,7557	-0,2194
	0,0033					0,0037				
60 ans et plus	0,2627	0,0080	0,4414	0,7454	-0,2015	0,2630	0,0090	0,4460	0,7526	-0,2167
	0,0035					0,0043				
Taille du ménage		0,0610				0,0620	0,2130			
moins de 3 personnes	0,2597	0,0140	0,4298	0,7492	-0,1936	0,2588	0,0170	0,4335	0,7393	-0,1924
	0,0034					0,0041				
3 à 4 personnes	0,2459	0,0230	0,3985	0,7635	-0,1919	0,2454	0,0180	0,4047	0,7613	-0,2035
	0,0029					0,0037				
5 à 7 personnes	0,2380	0,0200	0,3791	0,7704	-0,1850	0,2350	0,0240	0,3827	0,7546	-0,1862
	0,0022					0,0026				
8 personnes et plus	0,2221	0,0030	0,3478	0,7742	-0,1752	0,2265	0,0030	0,3622	0,7483	-0,1645
	0,0033					0,0031				
Ensemble de la population	0,277		0,4715	0,7600	-0,2259	0,273		0,4688	0,7579	-0,2293
	4					8				
	0,001					0,002				
	9					2				

Tableau 6 : Profil dynamique des indices de polarisation de Duclos et al (2004) sur la période 2007-2015 (Suite et fin)

Variables	Année 2011				Année 2015							
	Contribution absolue				Contribution absolue							
	DER	DER intra	DER inter	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n	DER	DER intra	DER inter	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n
Sexe du chef de ménage												
Homme	0,282 9 0,002	0,1780 0,1620	0,1020	0,4686	0,8005	-0,2459	0,289 8 0,002	0,1800 0,1630	0,107 0	0,5051	0,7554	-0,2406
Femme	0,265 7 0,003	0,0150	0,4415	0,7715	-0,2200	0,279 9 0,003	0,0180	0,4827	0,7437	-0,2202		
Niveau d'instruction du chef de ménage												
Aucun	0,245 1 0,001	0,0140	0,3946	0,7832	-0,2068	0,267 5 0,004	0,0790	0,2080		0,4489	0,7495	-0,2049
Primaire	0,267 1 0,003	0,0110	0,4390	0,7812	-0,2213	0,277 4 0,003	0,0340	0,4798	0,7461	-0,2250		
Secondaire	0,259 9 0,003	0,0010	0,4334	0,7426	-0,1924	0,282 0 0,003	0,0250	0,4872	0,7384	-0,2161		
Supérieur	0,243 4 0,005	0,0560	0,4022	0,7043	-0,1407	0,282 3 0,006	0,0010	0,4750	0,6985	-0,1492		
Branche d'activité du chef de ménage												
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,224 9	0,0430 0,0260	0,2360	0,3509	0,7940	-0,1928	0,281 1	0,4829	0,7591	-0,2330		

Variables	Année 2011					Année 2015						
	Contribution absolue					Contribution absolue						
	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n
	0,002 0						0,003 0					
Industrie	0,255 9	0,0050	0,4183	0,7660	-0,2016		0,284 0		0,4858	0,7500	-0,2205	
	0,004 2						0,005 2					
Eau, électricité, gaz	0,308 8	0,0000	0,4522	0,7791	-0,1238		0,390 6		0,5097	0,8806	-0,1299	
	0,046 8						0,049 8					
BTP	0,275 3	0,0000	0,4514	0,7531	-0,1902		0,304 6		0,5161	0,7407	-0,2031	
	0,009 5						0,011 8					
Commerce, Hotel et restauration	0,264 5	0,0070	0,4414	0,7509	-0,2020		0,292 0		0,5070	0,7446	-0,2267	
	0,003 8						0,005 8					
Transport et communication	0,252 7	0,0010	0,4161	0,7414	-0,1808		0,281 9		0,4861	0,7289	-0,2045	
	0,007 6						0,009 3					
Banques et assurances	0,267 8	0,0000	0,3932	0,7129	-0,0444		0,277 8		0,4388	0,7582	-0,1650	
	0,037 2						0,025 3					
Autres services	0,269 4	0,0040	0,4493	0,7441	-0,1943		0,290 0		0,5044	0,7484	-0,2318	
	0,004 4						0,008 1					
Non déclaré	0,536 3	0,0000	0,5459	1,0974	-0,1049							

Variables	Année 2011					Année 2015						
	Contribution absolue					Contribution absolue						
	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n
Age du chef de ménage	0,316 9	0,0630	0,2170				0,0660	0,2210				
moins de 25 ans	0,264 1 0,007 5 0,284 6 0,003	0,0010	0,4372	0,7506	-0,1951	0,293 2 0,011 4 0,301 1 0,004	0,0010	0,4936	0,7689	-0,2274		
25 à 34 ans	0,272 5 0,003 4 0,282 2 0,003	0,0170	0,4685	0,7946	-0,2354	0,285 2 0,003 7 0,284 7 0,003	0,0200	0,5236	0,7582	-0,2416		
35 à 44 ans	0,269 7 0,003 9 0,240 8 0,002 8 0,232	0,0170	0,4442	0,8061	-0,2389	0,271 8 0,004 6 0,302 9 0,003 7 0,262	0,0190	0,4969	0,7439	-0,2286		
45 à 59 ans	0,003 7 0,0100 9 0,0550	0,0180	0,4678	0,7985	-0,2445	0,271 8 0,004 6 0,302 9 0,003 7 0,262	0,0180	0,4914	0,7540	-0,2316		
60 ans et plus	0,003 9 0,0550	0,0100	0,4477	0,7724	-0,2202	0,271 8 0,004 6 0,302 9 0,003 7 0,262	0,0080	0,4689	0,7414	-0,2182		
Taille du ménage	0,240 8 0,002 8 0,232	0,0120	0,3844	0,7667	-0,1829	0,302 9 0,003 7 0,262	0,0250	0,4986	0,7863	-0,2274		
moins de 3 personnes	0,232 1	0,0180	0,3615	0,8025	-0,1999	0,262 5	0,0280	0,4462	0,7413	-0,2065		
3 à 4 personnes												

Variables	Année 2011					Année 2015						
	Contribution absolue					Contribution absolue						
	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n
	0,002 5						0,002 8					
5 à 7 personnes	0,236 8	0,0220		0,3683	0,8407	-0,2354	0,266 3	0,0210		0,4491	0,7325	-0,1904
	0,003 0						0,002 9					
8 personnes et plus	0,231 3	0,0040		0,3601	0,8471	-0,2418	0,278 9	0,0020		0,4649	0,7147	-0,1607
	0,005 1						0,005 2					
Ethnie du chef de ménage		0,0790	0,2000									
adja et apparentés	0,272 9	0,0070		0,4530	0,7783	-0,2259	0,272 9	0,0080		0,4578	0,7533	-0,2089
	0,004 2						0,006 0					
bariba et apparentés	0,266 4	0,0010		0,4313	0,8023	-0,2302	0,287 7	0,0020		0,4899	0,7340	-0,1998
	0,009 5						0,006 7					
dendi et apparentés	0,276 5	0,0000		0,4385	0,7882	-0,2001	0,291 3	0,0000		0,4881	0,7565	-0,2112
	0,011 1						0,011 8					
fon et apparentés	0,276 7	0,0660		0,4606	0,7788	-0,2287	0,287 4	0,0560		0,4988	0,7404	-0,2218
	0,002 5						0,002 8					
yoa & lokpa apparentés	0,261 0	0,0000		0,4008	0,8339	-0,2193	0,290 2	0,0000		0,4793	0,7535	-0,1967

Variables	Année 2011					Année 2015						
	Contribution absolue					Contribution absolue						
	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n	DER	DER intra	DER inter net	Aliénatio n	Identificatio n	Corrélatio n
betamaribe et apparentés	0,011						0,018					
	9						2					
	0,245	0,0000		0,3734	0,8343	-0,2114	0,296	0,0000		0,4803	0,7536	-0,1823
	7						0					
	0,008						0,012					
peuhl et apparentés	2						7					
	0,247	0,0000		0,3818	0,8003	-0,1898	0,244	0,0010		0,3770	0,7292	-0,1112
	6						4					
	0,009						0,006					
	1						1					
yoruba et apparentés	0,274	0,0040		0,4540	0,7743	-0,2203	0,292	0,0040		0,4937	0,7750	-0,2362
	1						2					
	0,005						0,006					
	0						0					
	0,282	0,0000		0,4474	0,7388	-0,1446	0,287	0,0000		0,4886	0,6767	-0,1307
pays limitrophes	8						4					
	0,019						0,010					
	0						7					
	0,260	0,0000		0,4075	0,7071	-0,0964	0,331	0,0000		0,5095	0,7708	-0,1548
	4						9					
Autres pays	0,017						0,039					
	2						7					
	0,285	0,0000		0,4635	0,8046	-0,2353	0,293	0,0000		0,4773	0,7189	-0,1459
	1						1					
	0,014						0,013					
Autre ethnique	2						9					
	0,279						0,287					
	2						0					
	0,001						0,001					
	7						9					
Ensemble de la population												
	0,279			0,4638	0,7911	-0,2390	0,287			0,4996	0,7522	-0,2365
	2						0					
	0,001						0,001					
	7						9					

Tableau 7.a : Coefficients de régression du proxy du revenu par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2007

Variable dépendante: log du proxy du revenu par tête	coefficient			Contribution des facteurs à l'indice de Gini			
	t	tstat	Sig	part	Sk	stderror	Sig.
constante	13,940	81,30	***				
Milieu de résidence (variable indicatrice)				0,032	0,00279		***
milieu urbain	0,140	11,32	***	0,032	0,00279		***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)				-0,002	0,00062		***
sexe féminin	-0,046	-3,26	***	-0,002	0,00062		***
Age du chef de ménage				0,250	0,00951		***
Age en année révolue	-0,002	-1,44		0,000	0,00017		
Age au carré	-0,019	-59,33	***	0,472	0,00795		***
Age au cube	0,001	42,55	***	-0,222	0,00521		***
Taille du ménage				0,003	0,06900		
taille	-0,052	-3,92	***	0,115	0,02948		***
Taille au carré	0,001	3,12	**	-0,175	0,05620		**
Taille au cube	-0,000	-2,31	**	0,063	0,02708		**
Niveau d'instruction du Chef de ménage				0,012	0,00191		***
Aucun niveau							
niveau primaire	0,048	3,83	***	0,002	0,00062		***
niveau secondaire	0,051	3,34	***	0,005	0,00138		***
niveau supérieur	0,121	4,01	***	0,005	0,00117		***
Département de résidence (variable indicatrice)				0,088	0,00539		***
Alibori							
Atacora	-0,517	-20,23	***	0,017	0,00082		***
Atlantique	-0,606	-24,57	***	-0,020	0,00081		***
Borgou	-0,750	-29,48	***	0,031	0,00105		***
Collines	-0,379	-14,25	***	-0,004	0,00030		***
Couffo	-0,843	-26,59	***	0,043	0,00160		***
Donga	-0,599	-19,90	***	0,013	0,00066		***
Littoral	-0,311	-9,75	***	-0,044	0,00455		***
Mono	-0,654	-19,94	***	0,006	0,00028		***
Oueme	-0,570	-17,90	***	-0,015	0,00082		***
Plateau	-0,912	-26,95	***	0,020	0,00076		***
Zou	-0,811	-33,23	***	0,041	0,00123		***
Confort du logement (variables indicatrices)				0,075	0,00721		***
sol en matériau moderne	0,082	6,05	***	0,019	0,00313		***
mur en matériau moderne	0,060	4,16	***	0,014	0,00346		***
toit en matériau moderne	0,046	3,42	***	0,004	0,00123		***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,108	6,97	***	0,027	0,00381		***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,008	0,77		0,001	0,00105		
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,027	0,72		0,001	0,00120		
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,067	2,72	**	0,009	0,00342		**
Branches d'activité (variables indicatrices)				0,022	0,00595		***
Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,099	-4,61	***	0,026	0,00563		***
Industrie	-0,048	-1,69	*	-0,001	0,00041		*
Eau, électricité, gaz	-0,042	-0,48		0,000	0,00022		

Variable dépendante: log du proxy du revenu par tête	coefficient			Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
	t	tstat	Sig	part Sk	stderror	Sig.
BTP	-0,036	-0,32		0,000	0,00014	
Commerce, Hôtel et restauration	-0,039	-1,55		-0,001	0,00079	
Transport et communication	-0,027	-1,28		-0,002	0,00161	
Banques et assurances	0,005	0,06		0,000	0,00046	
Autres services et non déclaré						
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)				0,007	0,00448	
Salarié du public	-0,032	-0,52		0,000	0,00049	
Salarié du privé formel	-0,051	-1,33		-0,001	0,00087	
Salarié du privé informel	0,039	1,05		0,001	0,00111	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,071	1,82	*	0,002	0,00094	*
Agriculteurs vivriers	0,016	0,36		0,000	0,00046	
Eleveurs	0,129	2,07	**	0,001	0,00044	**
Pêcheurs	-0,031	-1,10		0,004	0,00407	
Indépendants et employeurs non agricoles	0,062	1,03		0,000	0,00015	
Inactif et chômeur		ref				
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,015	0,00248	***
possède une voiture	0,081	6,61	***	0,005	0,00081	***
possède une motocyclette	-0,046	-3,90	***	0,009	0,00229	***
possède une bicyclette	0,062	2,15	**	0,000	0,00011	**
possède une pirogue	0,030	2,31	**	0,001	0,00048	**
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,032	0,00592	***
possède un ordinateur	-0,008	-0,19		0,000	0,00072	
possède un téléphoné fixe	0,107	6,58	***	0,023	0,00345	***
possède un téléphone portable	0,115	5,54	***	-0,002	0,00039	***
le ménage a accès à l'internet	0,093	2,86	**	0,003	0,00120	**
possède un poste radio	0,022	0,93		0,004	0,00422	
possède un poste TV	0,070	2,26	**	0,004	0,00180	**
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,026	0,00613	***
Possède une chaine HiFi	-0,037	-1,45		-0,006	0,00383	
Possède un vcd/dvd	0,101	4,51	***	0,005	0,00105	***
Possède un magnétoscope	0,068	1,98	**	0,003	0,00153	**
Possède un réfrigérateur	0,097	2,19	**	0,003	0,00149	**
Possède une cuisinière	0,090	3,76	***	0,013	0,00350	***
Possède une machine à laver	0,086	2,93	**	0,001	0,00022	**
Possède un Groupe électrogène	0,063	3,05	**	0,007	0,00222	**
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)				0,022	0,00245	***
Possède une terre cultivable ou une maison en location	-0,111	-8,89	***	0,022	0,00245	***
résidu				0,420	0,07131	***
Nombre d'observations	12051					
R2 ajusté	0,577					

Source: Emicov 2007; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 7.b : Coefficients de régression du proxy du revenu par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2009

Variable dépendante: log du proxy du revenu par tête	coefficient	tstat	Sig	Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
				Part sk	stderror	Sig.
constante	14,274	72,71	***			
Milieu de résidence (variable indicatrice)				0,018	0,00246	***
milieu urbain	0,082	7,40	***	0,018	0,00246	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)				-0,002	0,00084	**
sexe féminin	-0,028	-2,43	**	-0,002	0,00084	**
Age du chef de ménage				-0,001	0,02337	***
Age en année révolue	-0,070	-4,66	***	0,057	0,01216	***
Age au carré	0,002	4,96	***	-0,093	0,01867	***
Age au cube	-0,000	-5,01	***	0,035	0,00705	***
Taille du ménage				0,286	0,02779	***
taille	-0,440	48,08	***	0,710	0,01476	***
Taille au carré	0,035	26,87	***	-0,586	0,02179	***
Taille au cube	-0,001	18,13	***	0,162	0,00893	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage				0,027	0,00281	***
Aucun niveau						
niveau primaire	0,057	4,31	***	0,002	0,00055	***
niveau secondaire	0,092	5,64	***	0,009	0,00168	***
niveau supérieur	0,240	7,27	***	0,016	0,00219	***
Département de résidence (variable indicatrice)				0,107	0,00482	***
Alibori						
Atacora	-0,335	14,01	***	0,008	0,00058	***
Atlantique	-0,425	18,71	***	-0,006	0,00031	***
Borgou	-0,269	11,53	***	0,001	0,00008	***
Collines	-0,402	16,56	***	0,006	0,00036	***
Couffo	-0,628	25,79	***	0,033	0,00127	***
Donga	-0,475	17,22	***	0,008	0,00044	***
Littoral	-0,022	-0,82		-0,003	0,00397	
Mono	-0,504	19,76	***	0,013	0,00066	***
Oueme	-0,115	-4,84	***	-0,007	0,00145	***
Plateau	-0,492	18,74	***	0,008	0,00042	***
Zou	-0,674	29,49	***	0,046	0,00155	***
Confort du logement (variables indicatrices)				0,034	0,00575	***
sol en matériau moderne	0,008	0,63		0,001	0,00237	
mur en matériau moderne	0,048	3,77	***	0,011	0,00285	***
toit en matériau moderne	0,041	3,20	***	0,003	0,00108	***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,091	6,01	***	0,017	0,00281	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,027	2,83	**	0,002	0,00056	**
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,068	2,26	**	0,003	0,00116	**
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	-0,016	-0,86		-0,003	-0,00294	
Branches d'activité (variables indicatrices)				0,014	0,00501	**
Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,025	-1,30		0,006	0,00471	
Industrie	0,036	1,51		0,001	0,00044	
Eau, électricité, gaz	0,096	0,92		0,000	0,00018	
BTP	0,046	1,52		0,001	0,00040	
Commerce, Hôtel et restauration	0,075	3,76	***	0,005	0,00141	***
Transport et communication	0,019	0,79		0,000	0,00058	

Variable dépendante: log du proxy du revenu par tête	coefficient	tstat	Sig	Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
				Part sk	stderror	Sig.
Banques et assurances	0,127	1,63	*		0,001	0,00042 *
Autres services et non déclaré	ref					
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)				0,008	0,00404	**
Salarié du public	0,063	1,16		0,001	0,00078	
Salarié du privé formel	0,089	2,48	**	0,003	0,00102	**
Salarié du privé informel	0,045	1,32		0,001	0,00095	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,008	0,21		0,000	0,00043	
Agriculteurs vivriers	-0,026	-0,59		0,000	0,00026	
Éleveurs	0,093	2,09	**	0,001	0,00048	**
Pêcheurs	-0,013	-0,47		0,002	0,00365	
Indépendants et employeurs non agricoles	-0,049	-1,08		0,000	0,00005	
Inactif et chômeur	ref					
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,018	0,00211	***
possède une voiture	0,218	7,64	***	0,008	0,00108	***
possède une motocyclette	0,127	11,86	***	0,010	0,00086	***
possède une bicyclette	0,000	0,04		0,000	0,00160	
possède une pirogue	0,201	7,21	***	0,000	0,00001	***
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)				-0,001	0,00421	
possède un ordinateur	0,121	3,18	***	0,001	0,00044	***
possède un téléphone fixe	0,023	0,64		0,000	0,00021	
possède un téléphone portable	0,090	7,86	***	0,001	0,00012	***
le ménage a accès à l'internet	0,050	1,64	*	-0,007	0,00412	*
possède un poste radio	0,035	3,13	**	0,000	0,00001	**
possède un poste TV	0,111	6,07	***	0,004	0,00069	***
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,010	0,00414	**
Possède une chaîne HiFi	0,030	1,25		0,002	0,00195	
Possède un vcd/dvd	0,057	3,01	**	-0,008	0,00279	**
Possède un magnétoscope	0,051	2,20	**	0,000	0,00001	**
Possède un réfrigérateur	0,162	5,91	***	0,010	0,00163	***
Possède une cuisinière	0,124	3,65	***	0,006	0,00166	***
	-	-				
Possède une machine à laver	0,031	0,37		0,000	0,00021	
Possède un Groupe électrogène	0,018	0,75		0,000	0,00036	
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)				0,000	0,00199	
	-	-				
Possède une terre cultivable ou une maison en location	0,001	0,11		0,000	0,00199	
résidu				0,481	0,03829	***
	1482					
Nombre d'observations	0					
R2 ajusté	0,585					

Source: Emicov 2009; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 7.c : Coefficients de régression du proxy du revenu par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2011

Variable dépendante: log du proxy du revenu par tête	coefficient	tstat	Sig	Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
				Part sk	stderror	Sig.
constante	13,531	93,29	***			
Milieu de résidence (variable indicatrice)				0,01229	0,00219	***
milieu urbain	0,048	5,614	***	0,01229	0,00219	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)				-0,00053	0,00055	
sexe féminin	-0,010	-0,958		-0,00053	0,00055	
Age du chef de ménage				-0,00534	0,05222	
Age en année révolue	-0,022	-1,899	*	0,04342	0,02287	*
Age au carré	0,001	2,365	**	-0,10041	0,04246	**
Age au cube	-0,000	-2,583	**	0,05175	0,02003	**
Taille du ménage				0,41695	0,02644	***
taille	-0,452	-72,622	***	1,03063	0,01419	***
Taille au carré	0,031	41,477	***	-0,85746	0,02067	***
Taille au cube	-0,001	-29,020	***	0,24378	0,00840	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage				0,02358	0,00224	***
Aucun niveau	ref					
niveau primaire	0,046	5,095	***	0,00164	0,00032	***
niveau secondaire	0,065	5,629	***	0,00750	0,00133	***
niveau supérieur	0,191	8,128	***	0,01444	0,00178	***
Département de résidence (variable indicatrice)				0,08024	0,00436	***
Alibori	ref					
Atacora	-0,064	-3,611	***	0,00280	0,00078	***
Atlantique	-0,231	-13,443	***	-0,00112	0,00008	***
Borgou	-0,055	-3,141	**	0,00124	0,00039	***
Collines	-0,172	-9,429	***	0,00360	0,00038	***
Couffo	-0,214	-11,572	***	0,00690	0,00060	***
Donga	-0,190	-9,445	***	0,00397	0,00042	***
Littoral	0,203	9,718	***	0,03830	0,00394	***
Mono	-0,144	-7,511	***	0,00186	0,00025	***
Oueme	0,067	3,715	***	0,00377	0,00101	***
Plateau	-0,130	-6,629	***	0,00209	0,00032	***
Zou	-0,307	-17,869	***	0,01683	0,00094	***
Confort du logement (variables indicatrices)				0,08607	0,00564	***
sol en matériau moderne	0,067	7,161	***	0,01437	0,00201	***
mur en matériau moderne	0,026	2,694	**	0,00672	0,00231	**
toit en matériau moderne	0,109	5,594	***	0,00701	0,00125	***
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,114	11,748	***	0,03223	0,00274	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,002	0,204		0,00013	0,00063	
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,035	1,610		0,00249	0,00154	
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,110	7,102	***	0,02312	0,00326	***
Branches d'activité (variables indicatrices)				-0,00096	0,00633	
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,023	0,970		-0,00594	0,00613	
Industrie	-0,021	-1,326		-0,00072	0,00054	
Eau, électricité, gaz	0,023	0,425		0,00008	0,00018	
BTP	0,021	0,895		0,00031	0,00034	

Commerce, Hôtel et restauration	0,060	3,611 ***	0,00490	0,00136 ***
Transport et communication	0,007	0,345	0,00015	0,00043
Banques et assurances	0,081	1,091	0,00026	0,00024
Autres services et non déclaré	ref			
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)			0,01753	0,00846 **
Salarié du public	0,090	3,245 ***	0,00383	0,00118 ***
Salarié du privé formel	0,131	3,424 ***	0,00208	0,00061 ***
Salarié du privé informel	0,032	1,146	0,00167	0,00145
Agriculteurs industriels pour l'exportation	0,014	0,342	-0,00014	0,00041
Agriculteurs vivriers	-0,023	-0,727	0,00552	0,00759
Éleveurs	0,081	1,629 *	-0,00021	0,00013 *
Pêcheurs	0,077	1,810 *	-0,00035	0,00019 *
Indépendants et employeurs non agricoles	0,042	1,627 *	0,00513	0,00315 *
Inactif et chômeur	ref			
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)			0,01093	0,00153 ***
possède une voiture	0,215	9,565 ***	0,00867	0,00091 ***
possède une motocyclette	0,107	13,080 ***	0,00431	0,00033 ***
possède une bicyclette	0,023	2,684 **	-0,00305	0,00114 **
possède une pirogue	-0,077	-3,265 ***	0,00100	0,00031 ***
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)				
0,03175				0,00421 ***
possède un ordinateur	0,101	3,512 ***	0,00522	0,00149 ***
possède un téléphone fixe	-0,086	-2,480 **	-0,00153	0,00062 **
possède un téléphone portable	0,097	10,592 ***	0,01291	0,00122 ***
le ménage a accès à l'internet	0,064	1,494	0,00145	0,00097
possède un poste radio	0,043	5,429 ***	0,00377	0,00069 ***
possède un poste TV	0,042	2,845 **	0,00993	0,00349 **
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)			0,04966	0,00491 ***
Possède une chaîne HiFi	0,134	6,889 ***	0,01017	0,00111 ***
Possède un vcd/dvd	0,111	7,424 ***	0,02447	0,00430 ***
Possède un magnétoscope	-0,001	-0,048	-0,00003	0,00048
Possède un réfrigérateur	0,130	5,692 ***	0,00900	0,00142 ***
Possède une cuisinière	0,098	4,027 ***	0,00615	0,00143 ***
Possède une machine à laver	-0,128	-1,287	-0,00021	0,00004
Possède un Groupe électrogène	-0,033	-2,389 **	0,00011	0,00032 *
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)			-0,00604	0,00384 **
Possède une terre cultivable ou une maison en location	0,022	2,117 **	-0,00604	0,00384 **
résidu			0,28382	0,06048 ***
Nombre d'observations	14639			
R2 ajusté	0,706			

Source: Emicov 2011; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 7.d : Coefficients de régression du proxy du revenu par tête sur les variables socioéconomiques et démographiques du chef de ménage et contributions de chaque facteur à l'indice d'inégalité de Gini en 2015

Variable dépendante: log de la consommation annuelle par tête	coefficient	tstat	Sig	Contribution des facteurs à l'indice de Gini		
				Part sk	stderror	Sig
constante	12,176	47,055	** *			
Milieu de résidence (variable indicatrice)				0,0622	0,0028	***
milieu urbain	0,333	21,865	** *	0,0622	0,0028	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)				0,0000	0,0004	
sexe féminin	0,002	0,098		0,0000	0,0004	
Age du chef de ménage				-0,0019	0,0145	
Age en année révolue	0,015	0,732		-0,0058	-0,0079	
Age au carré	-0,0002	-0,443		0,0051	-0,0116	
Age au cube	0,0000	0,329		-0,0012	-0,0038	
Taille du ménage				0,1592	0,0171	***
taille	-0,356	-32,604	** *	0,3419	-0,0105	***
Taille au carré	0,024	18,194	** *	-0,2339	-0,0129	***
Taille au cube	-0,0005	-12,096	** *	0,0512	-0,0042	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage				0,0141	0,0024	***
Aucun niveau						
niveau primaire	0,068	3,805	** *	-0,0032	-0,0009	***
niveau secondaire	0,093	4,666	** *	0,0052	0,0011	***
niveau supérieur	0,228	6,398	** *	0,0122	0,0019	***
Département de résidence (variable indicatrice)				0,0477	0,0042	***
Alibori						
Atacora	-0,092	-2,877	** *	0,0030	-0,0010	***
Atlantique	-0,033	-0,943		-0,0003	0,0003	
Borgou	-0,125	-4,007	** *	0,0032	-0,0008	***
Collines	-0,015	-0,423		0,0001	-0,0001	
Couffo	-0,213	-6,187	** *	0,0052	-0,0008	***
Donga	-0,218	-5,578	** *	0,0040	-0,0007	***
Littoral	0,305	7,965	** *	0,0278	0,0035	***
Mono	-0,104	-2,897	** *	0,0004	-0,0001	***
Oueme	0,038	1,119		0,0016	0,0015	
Plateau	-0,072	-1,957	** *	0,0003	-0,0002	**
Zou	-0,209	-5,97	** *	0,0023	-0,0004	***
Confort du logement (variables indicatrices)				0,0653	0,0063	

sol en matériau moderne	0,156	9,135	** *	0,0228	0,0025	***
mur en matériau moderne	0,058	3,157	** *	0,0095	0,0030	***
toit en matériau moderne	0,009	0,267		0,0003	0,0012	
le ménage possède une latrine ou une fosse	0,088	4,533	** *	0,0163	0,0036	***
Le ménage utilise de l'eau potable pour la boisson	0,039	2,501	**	0,0019	0,0008	**
Les eaux usées sont versées dans une fosse ou un égout	0,109	3,083	** *	0,0044	0,0014	***
Les ordures ménagères sont ramassées par la voirie ou un service privé	0,097	3,703	** *	0,0100	0,0027	***
Branches d'activité (variables indicatrices)				0,0036	0,0024	
Agriculture, élevage, pêche et forêt	-0,048	-1,513	*	0,0034	-0,0022	*
Industrie	-0,017	-0,58		-0,0002	0,0004	
Eau, électricité, gaz	-0,106	-0,941		-0,0001	0,0001	
BTP	-0,024	-0,567		-0,0001	0,0002	
Commerce, Hôtel et restauration	0,004	0,13		0,0001	0,0006	
Transport et communication	0,016	0,465		0,0002	0,0004	
Banques et assurances	0,075	1,119		0,0003	0,0003	
Autres services et non déclaré						
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)				-0,0006	0,0013	
Salarié du public	0,018	0,464		0,0001	0,0002	
Salarié du privé formel	0,018	0,481		0,0002	0,0003	
Salarié du privé informel	-0,002	-0,064		0,0000	0,0004	
Agriculteurs industriels pour l'exportation	-0,052	-1,346		0,0006	-0,0004	
Agriculteurs vivriers	0,035	1,53	*	-0,0017	-0,0011	*
Eleveurs	-0,068	-1,155		0,0003	-0,0003	
Inactif et chômeur	ref					
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,0136	0,0017	***
possède une voiture	0,253	6,351	** *	0,0068	0,0011	***
possède une motocyclette	0,149	9,634	** *	0,0070	0,0007	***
possède une bicyclette	-0,005	-0,294		0,0003	-0,0010	
possède une pirogue	0,193	3,843	** *	-0,0005	-0,0001	***
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,0264	0,0051	***
possède un ordinateur	0,051	1,147		0,0019	0,0016	
possède un téléphoné fixe	-0,196	-2,777	** *	-0,0008	0,0003	***
possède un téléphone portable	0,139	7,134	** *	0,0102	0,0014	***
le ménage a accès à l'internet	0,178	3,591	** *	0,0052	0,0014	***
possède un poste radio	0,055	3,636	** *	0,0047	0,0013	***
possède un poste TV	0,032	1,248		0,0052	0,0042	
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)				0,0336	0,0045	***
Possède une chaîne HiFi	0,02	0,587	**	0,0007	0,0012	
Possède un vcd/dvd	0,167	6,311	** *	0,0250	0,0040	***
Possède un magnétoscope	0,087	2,1	**	0,0020	0,0010	**
Possède une cuisinière	0,168	3,906	** *	0,0058	0,0015	***

Possède une machine à laver	-0,277	-1,758 *	-0,0002	0,0001 *
Possède un Groupe électrogène	0,026	0,928	0,0003	0,0003
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)			-0,0198	-0,0023
Possède une terre cultivable ou une maison en location	0,148	8,744 ** *	-0,0198	-0,0023 ***
résidu			0,5967	0,0252 ***
Nombre d'observations	18137			
R2 ajusté	0,4			

Source: Emicov 2011; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Tableau 7.e : Contributions absolues de chaque facteur à la variation de l'indice d'inégalité de Gini sur les périodes 2007-2009, 2009-2011 et 2011-2015

Variables indépendantes	Période 2007-2009			Période 2009-2011			Période 2011-2015		
	Contribution	Écart type	Sig	Contribution	Écart type	Sig	Contribution	Écart type	Sig
Milieu de résidence	-0,00646	0,00174	***	-0,00275	0,00153	*	0,0254	0,0017	***
Sexe du chef de ménage	0,00000	0,00048		0,0007	0,00047		0,0003	0,0003	
Age du chef de ménage	-0,11825	0,01171	***	-0,00218	0,02652		0,0015	0,0253	
Taille du ménage	0,13108	0,03499	***	0,06098	0,01778	***	-0,1139	0,0150	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage	0,00734	0,00159	***	-0,00192	0,00167		-0,0039	0,0016	**
Département de résidence	0,0079	0,00338	**	-0,01176	0,00301	***	-0,0134	0,0029	***
Confort du logement	-0,01951	0,00432	***	0,02404	0,00373	***	-0,0073	0,0041	*
Branches d'activité	-0,00382	0,00364		-0,00694	0,00374	*	0,0022	0,0032	
Statut socioprofessionnel du chef de ménage	0,00000	0,00282		0,00474	0,00435		-0,0085	0,0040	**
Moyens de transport possédés par le ménage	0,00132	0,00152		-0,00342	0,00121	**	0,0017	0,0011	*
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage	-0,01502	0,0034	***	0,01475	0,00276	***	-0,0015	0,0032	
Equipements de logement possédés par le ménage	-0,00769	0,00347	**	0,01845	0,00298	**	-0,0063	0,0032	**
Patrimoine immobilier possédé par le ménage	-0,01015	0,00148	***	-0,00291	0,00201		-0,0071	0,0021	***
résidu	0,02466	0,13561		-0,0909	0,13434		0,1665	0,0308	***
variation de Gini	-0,0086	0,00576		0,0009	0,00546		0,0358	0,0048	***

Source: Nos calculs basés sur Emicov 2015, 2011, 2009 et 2007; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

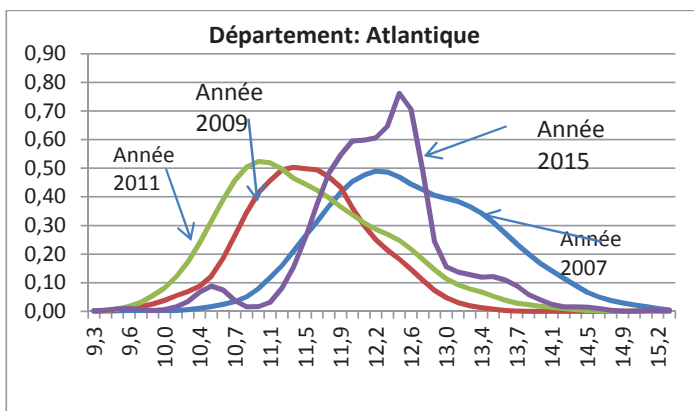
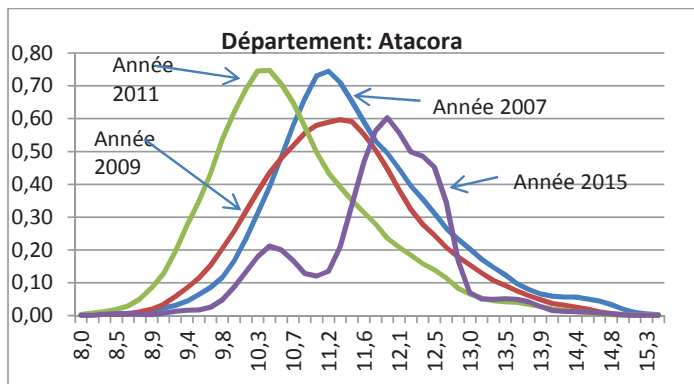
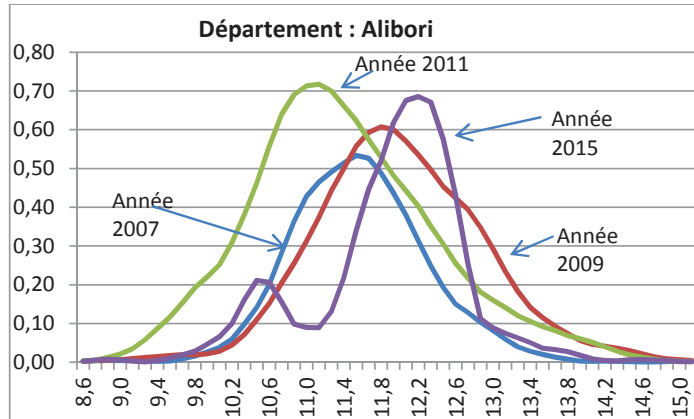
Tableau 7.f: Contributions absolues de chaque facteur à la variation de l'indice de polarisation DER sur les périodes 2007-2009, 2009-2011 et 2011-2015

Variables indépendantes	Période 2007-2009			Période 2009-2011			Période 2011-2015		
	DER2009-2007	std	Sig	DER2011-2009	std	Sig	DER2015-2011	std	Sig
Milieu de résidence (variable indicatrice)	-0,0039	0,0010	***	-0,0015	0,0009	*	0,0144	0,0010	***
Sexe du chef de ménage (variable indicatrice)	0,0000	0,0003		0,0004	0,0003		0,0002	0,0002	
Age du chef de ménage	-0,0696	0,0069	***	-0,0012	0,0159		0,0009	0,0152	
Taille du ménage	0,0775	0,0206	***	0,0381	0,0106	***	-0,0708	0,0089	***
Niveau d'instruction du Chef de ménage	0,0041	0,0009	***	-0,0008	0,0010		-0,0025	0,0009	***
Département de résidence (variable indicatrice)	0,0049	0,0020	***	-0,0069	0,0018	***	-0,0087	0,0017	***
Confort du logement (variables indicatrices)	-0,0115	0,0025	***	0,0147	0,0022	***	-0,0053	0,0024	**
Branches d'activité (variables indicatrices)	-0,0023	0,0021		-0,0041	0,0022	**	0,0013	0,0019	
Statut socioprofessionnel (variables indicatrices)	0,0002	0,0017		0,0027	0,0026		-0,0051	0,0024	**
Moyens de transport possédés par le ménage (variables indicatrices)	0,0008	0,0009		-0,0019	0,0007	***	0,0008	0,0006	
Moyens de communication et d'information possédés par le ménage (variables indicatrices)	-0,0092	0,0020	***	0,0091	0,0016	***	-0,0013	0,0019	
Equipements de logement possédés par le ménage (variables indicatrices)	-0,0045	0,0020	**	0,0111	0,0018	***	-0,0042	0,0019	**
Patrimoine immobilier possédé par le ménage (variables indicatrices)	-0,0061	0,0009	***	-0,0017	0,0012		-0,0040	0,0013	
résidu	0,0160	0,0224		-0,0527	0,0199	***	0,0919	0,0184	***
Variation de DER	-0,0036	0,0029		0,0054	0,0028	**	0,0077	0,0026	***

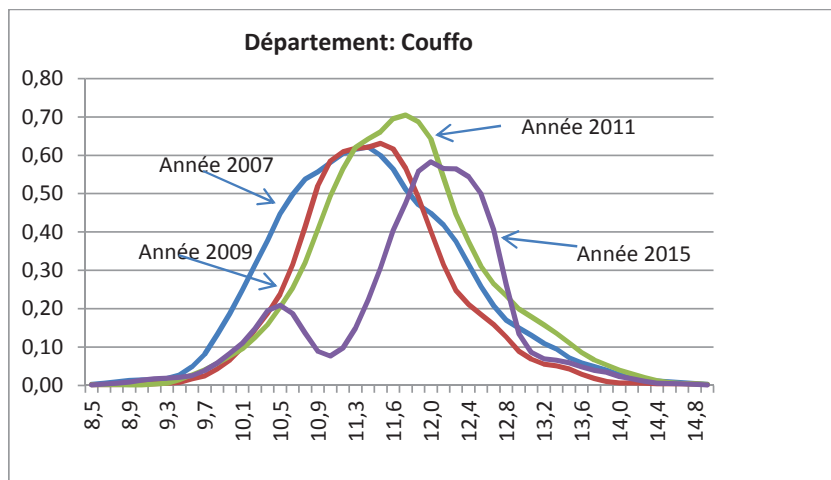
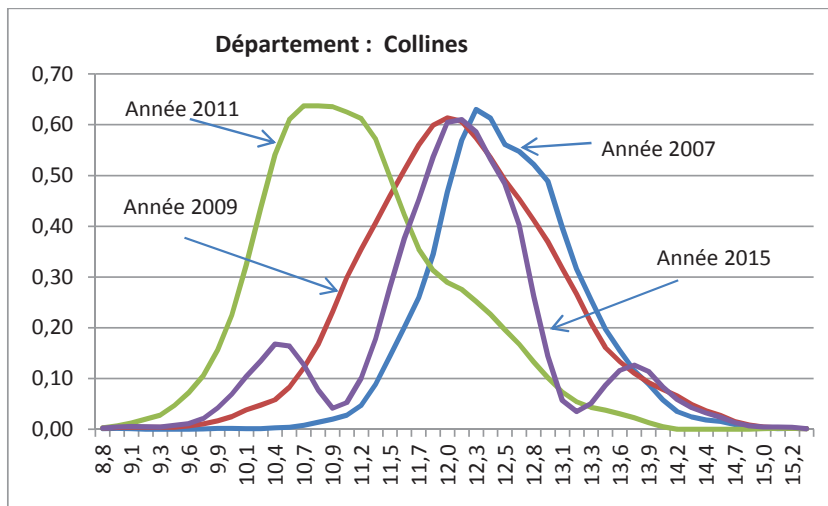
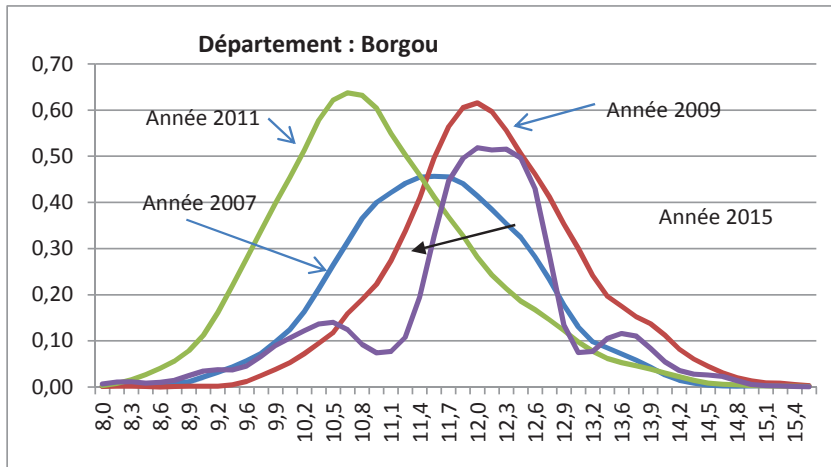
Source: Nos calculs basés sur Emicov 2015, 2011, 2009 et 2007; ***, **, * significatif à 1%, 5% et 10%

Annexe des graphiques

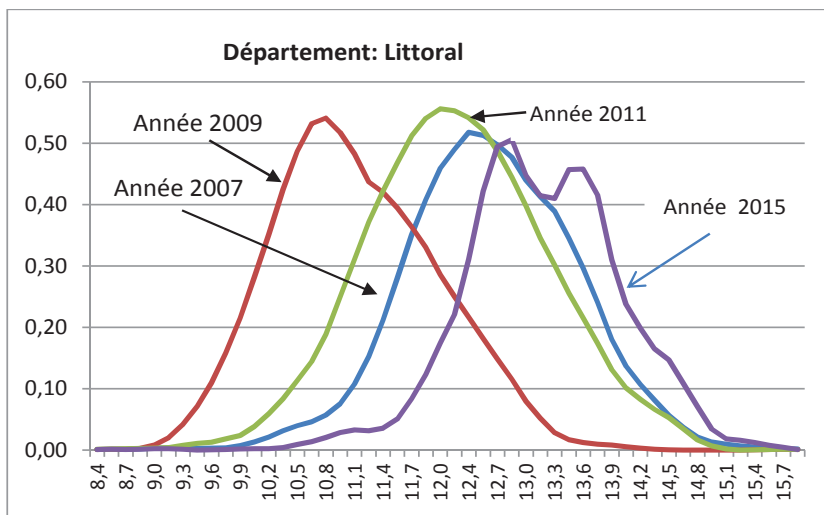
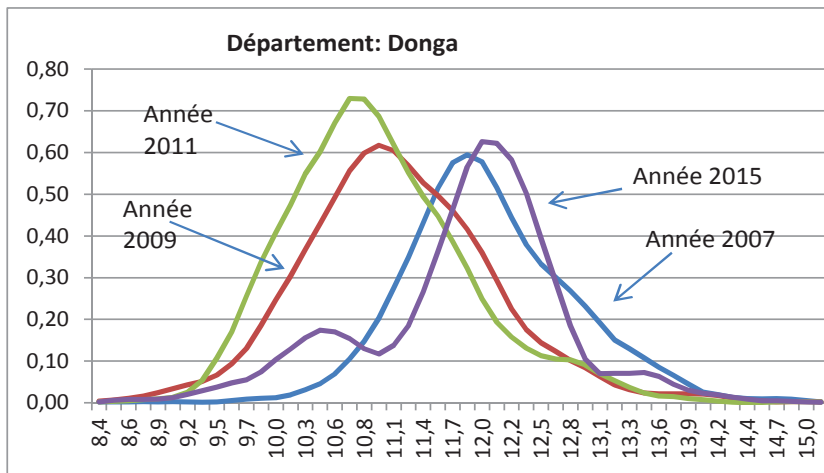
Graphique A.1 : Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 par Département

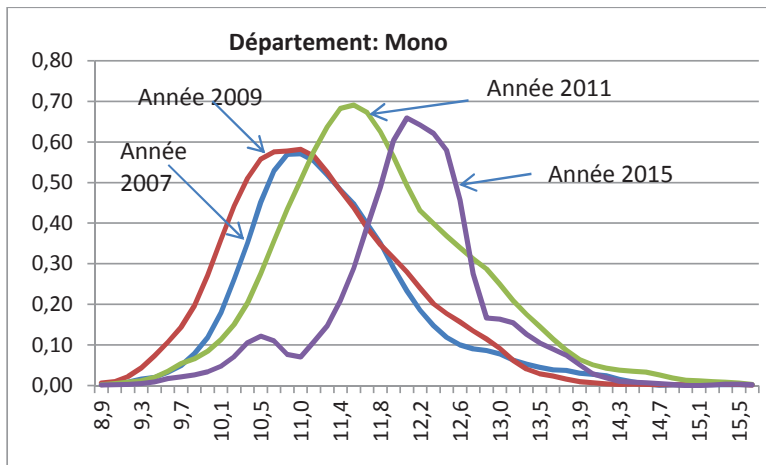


Graphique A.1 : Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 par Département (suite 1)

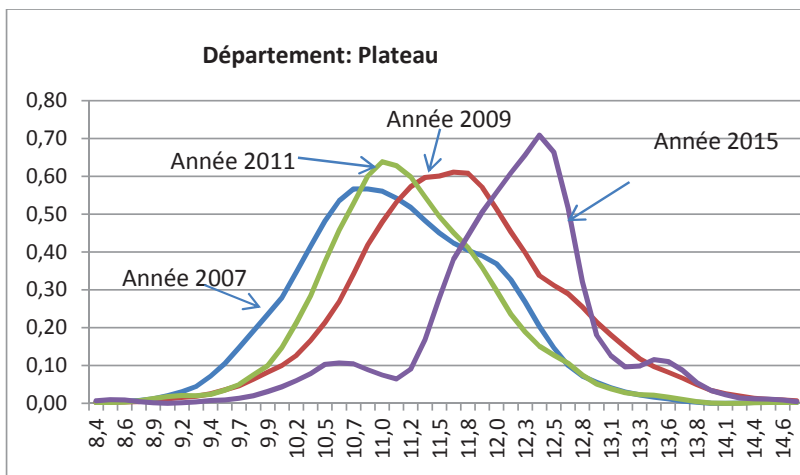
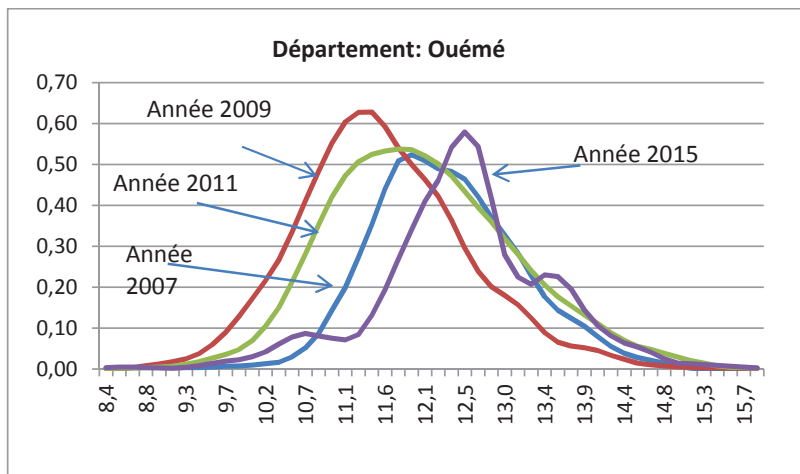


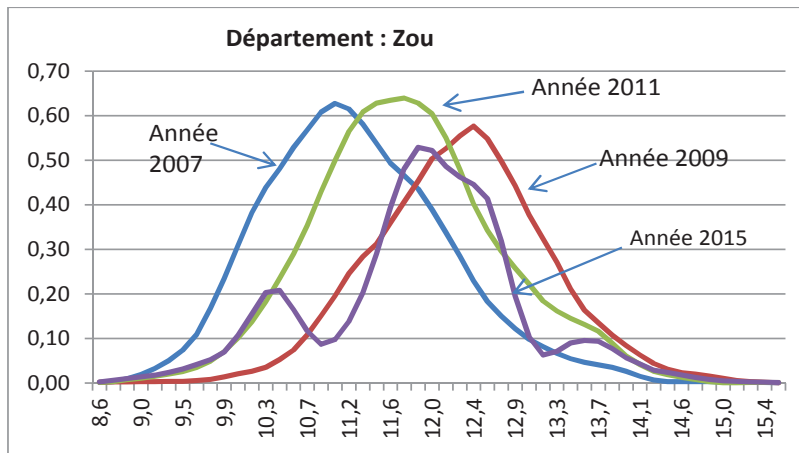
Graphique A.1: Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 par Département (suite 2)





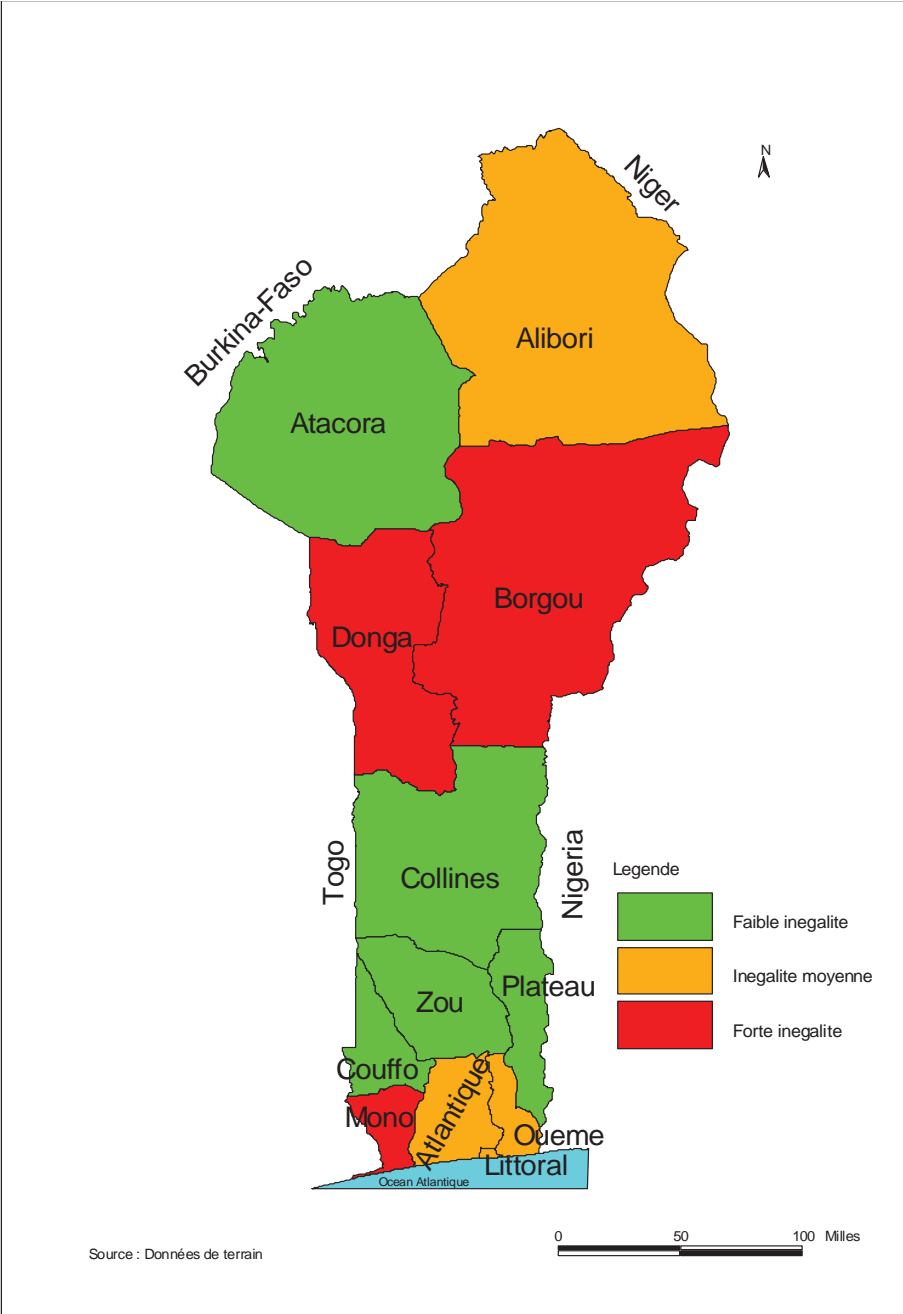
Graphique A.1: Evolution de la fonction de densité des revenus par tête sur la période 2007-2015 par Département (suite 3 et fin)



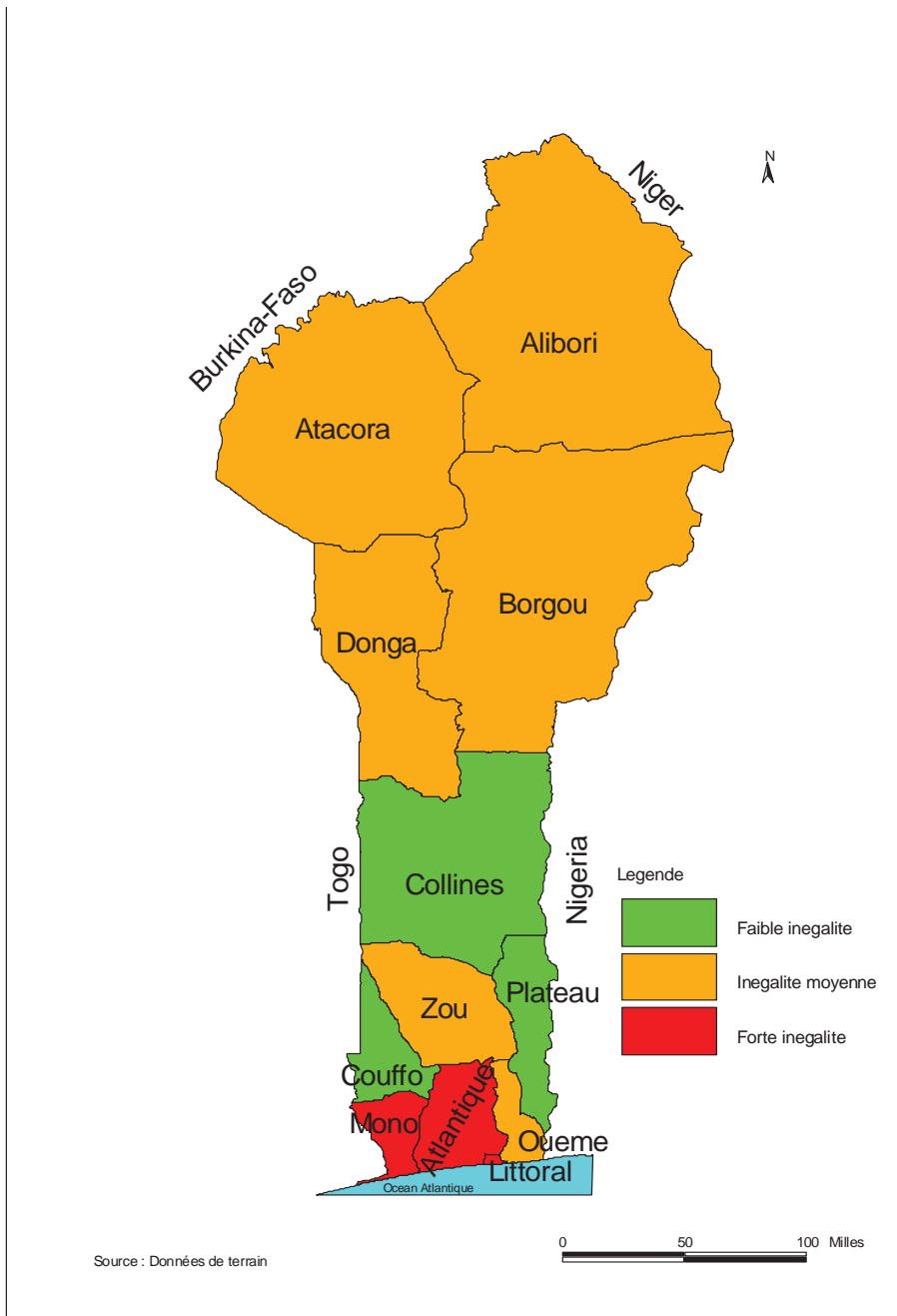


Annexe des cartes

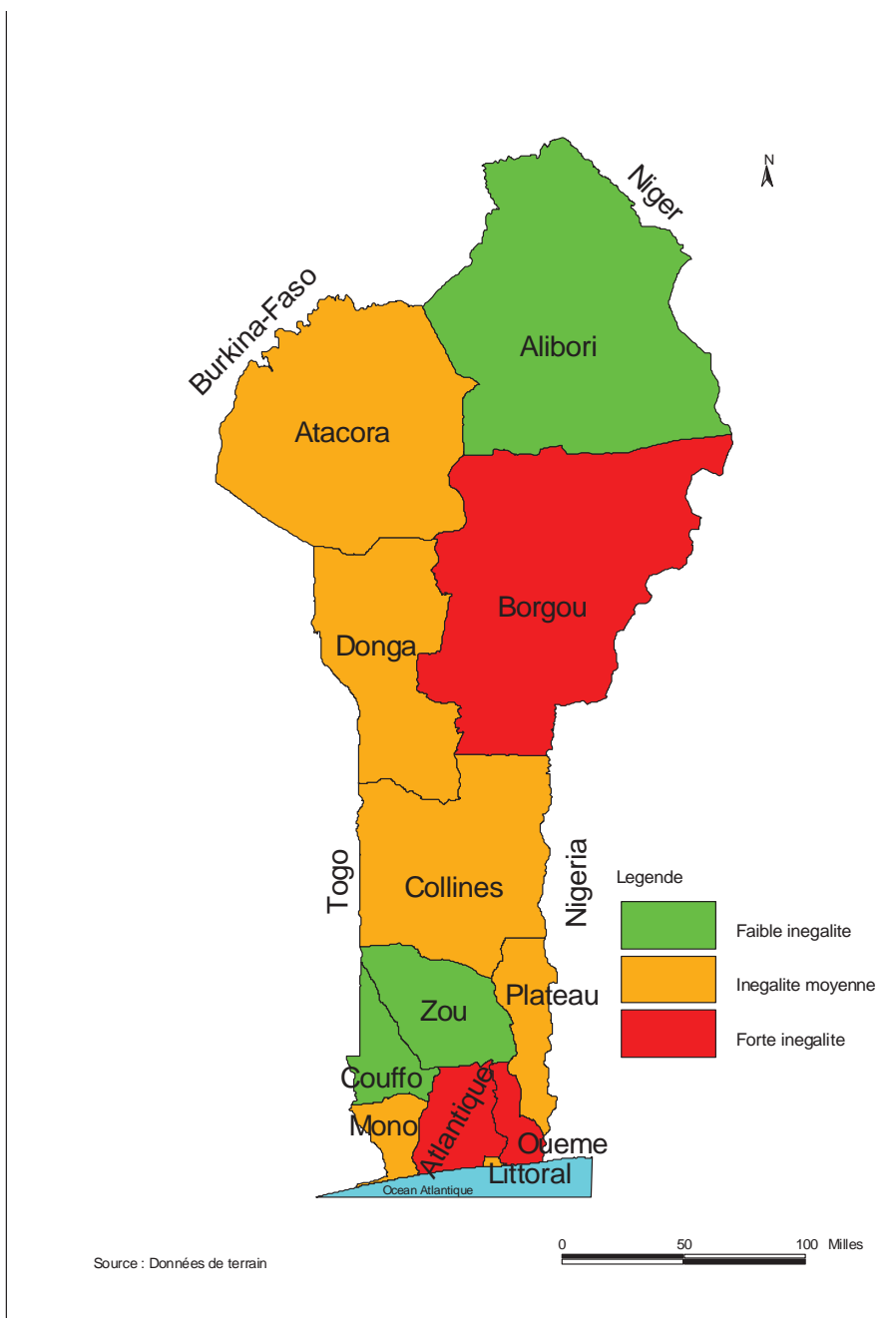
Carte 1.1 : Indice d'inégalité de Gini par département en 2007



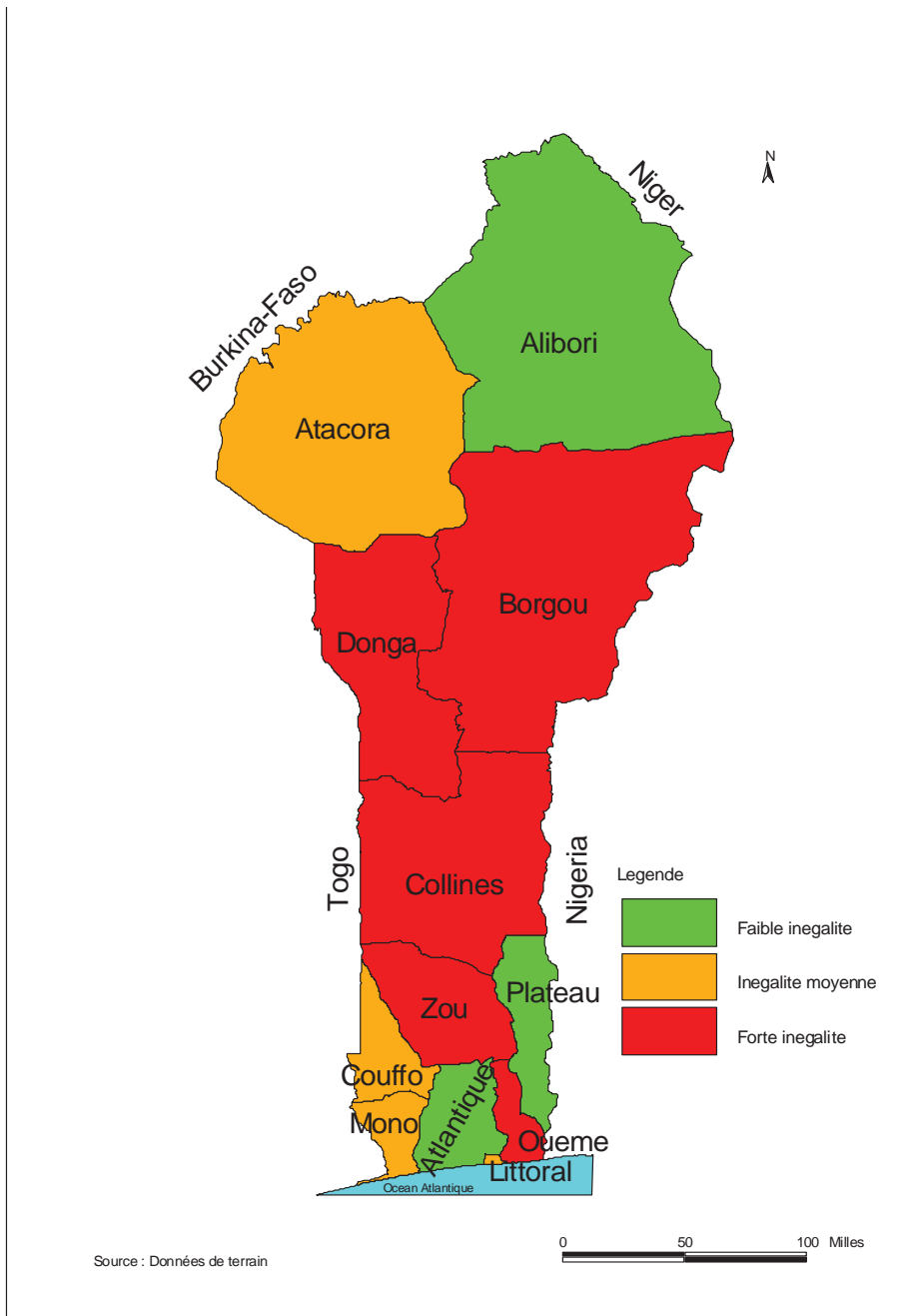
Carte 1.2 : Indice d'inégalité de Gini par département en 2009



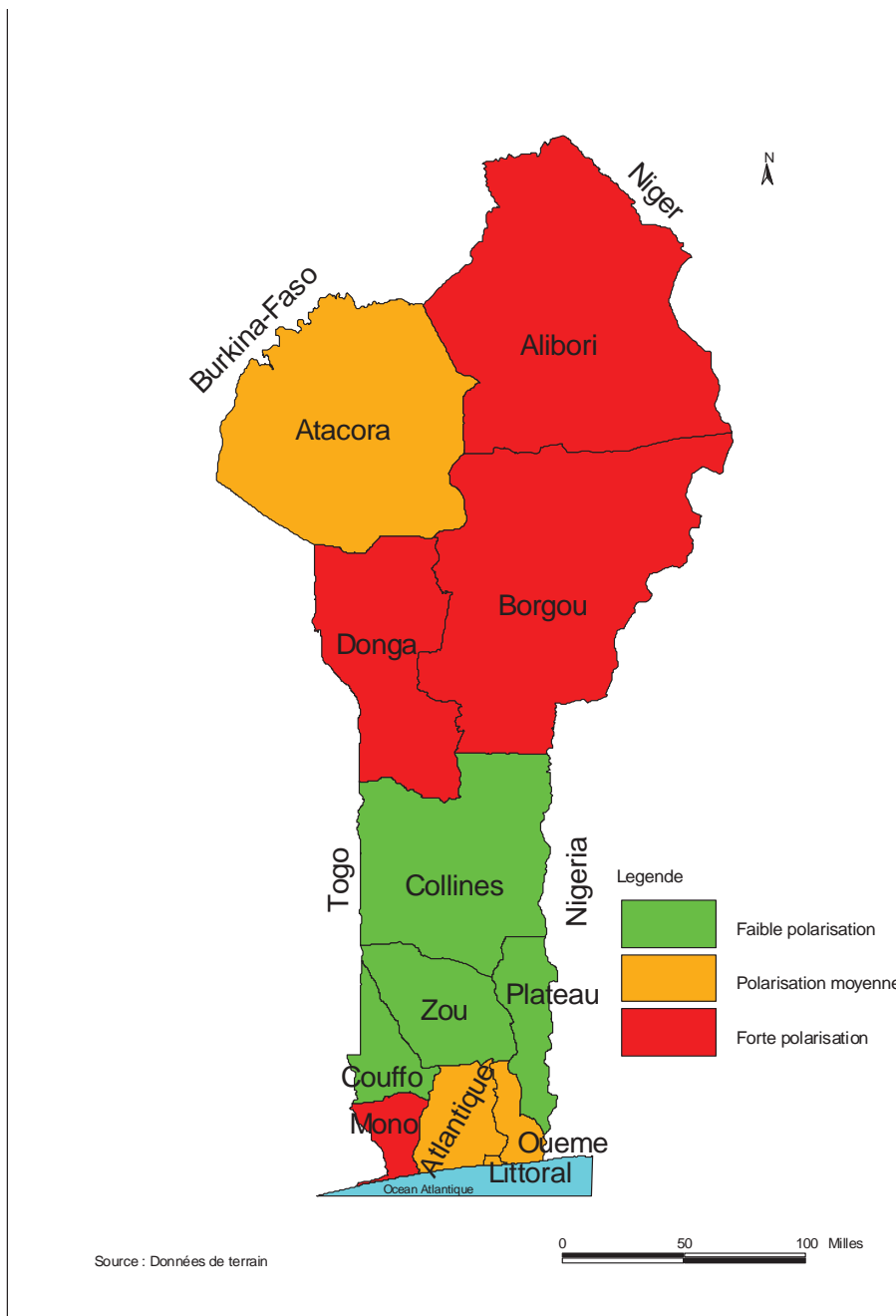
Carte 1.3 : Indice d'inégalité de Gini par département en 2011



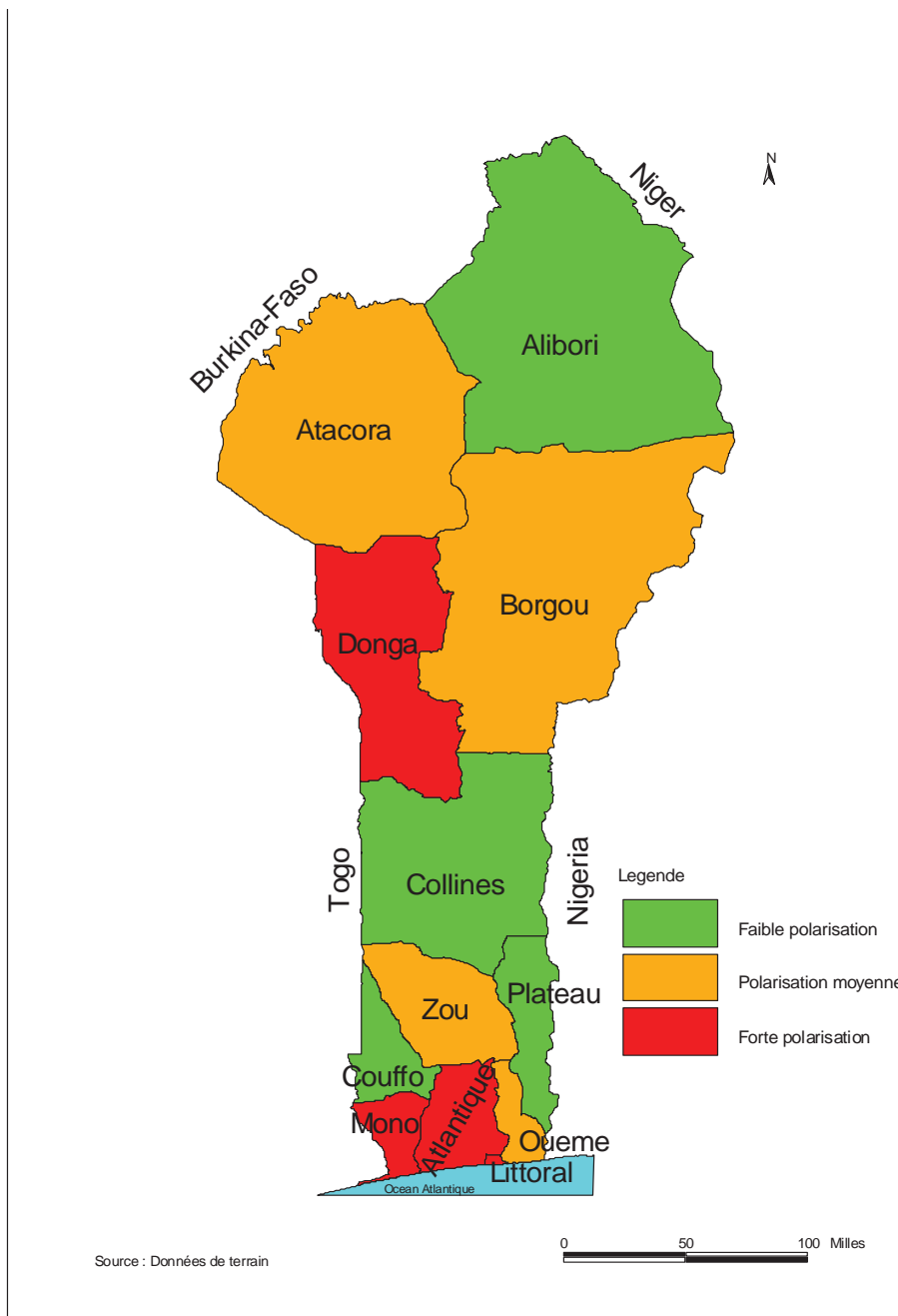
Carte 1.4 : Indice d'inégalité de Gini par département en 2015



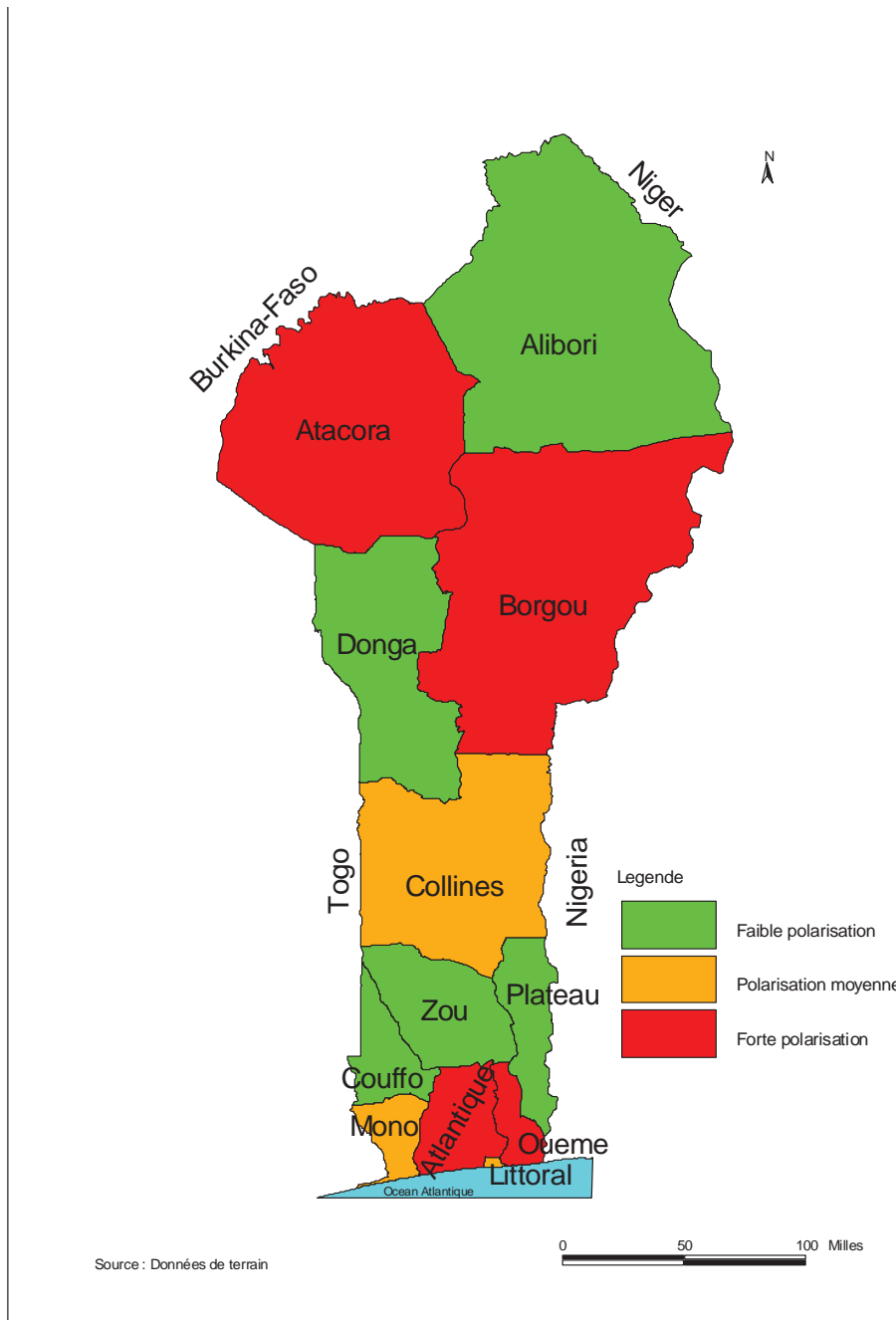
Carte 2.1 : Indice de polarisation de Duclos et al (2004) par département en 2007



Carte 2.2 : Indice de polarisation de Duclos et al (2004) par département en 2009

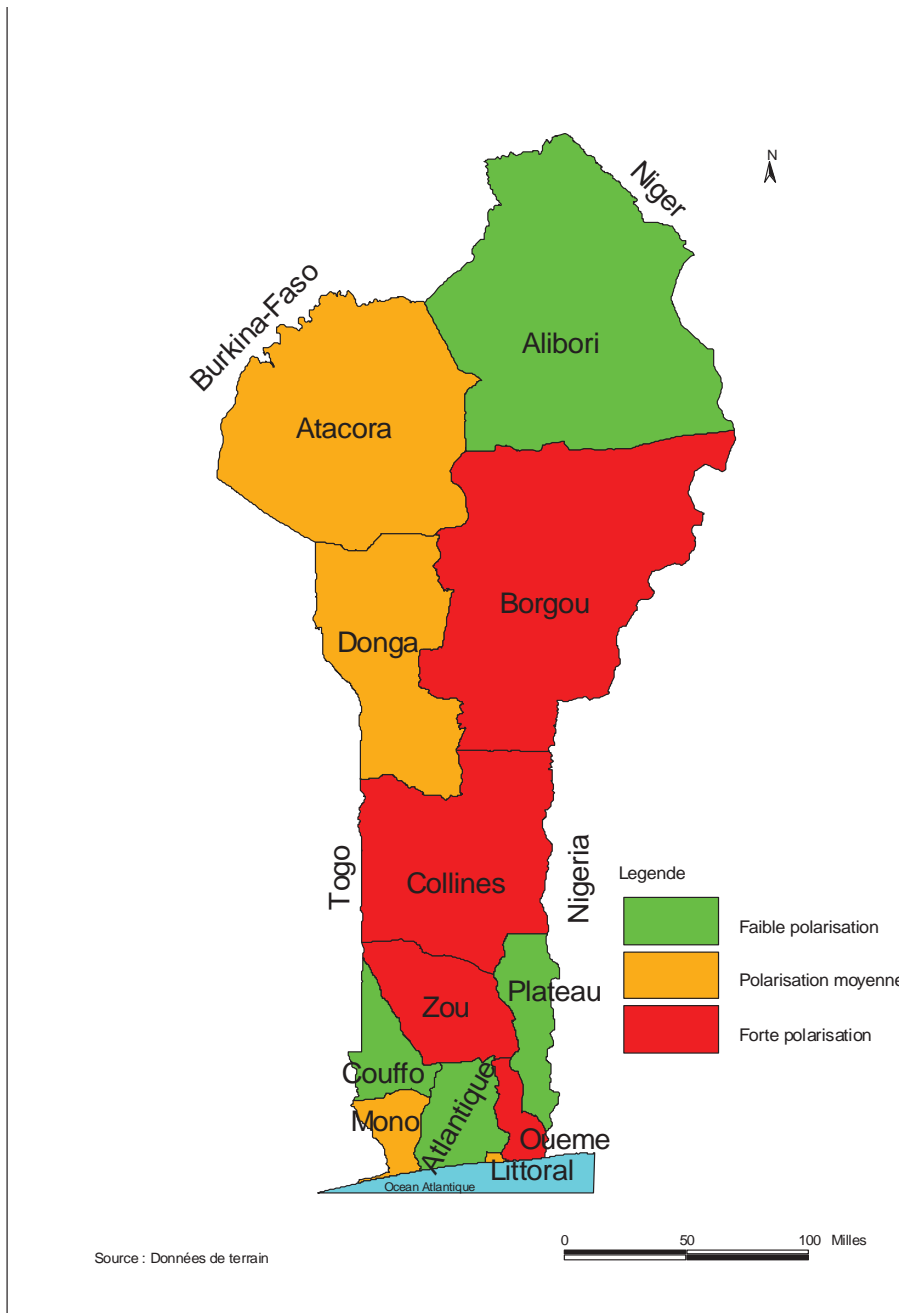


Carte 2.3 : Indice de polarisation de Duclos et al (2004) par département en 2011

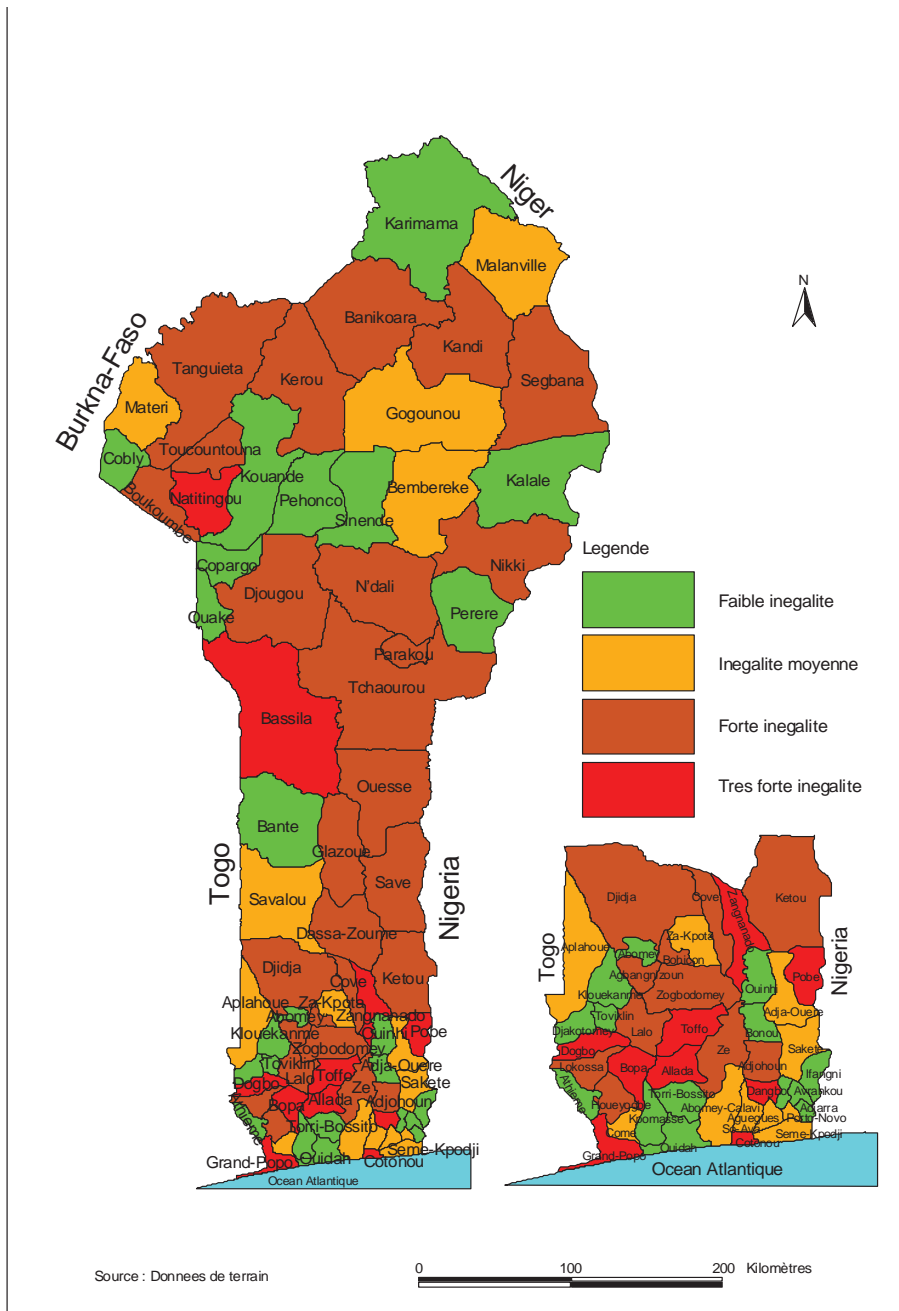


Source : Données de terrain

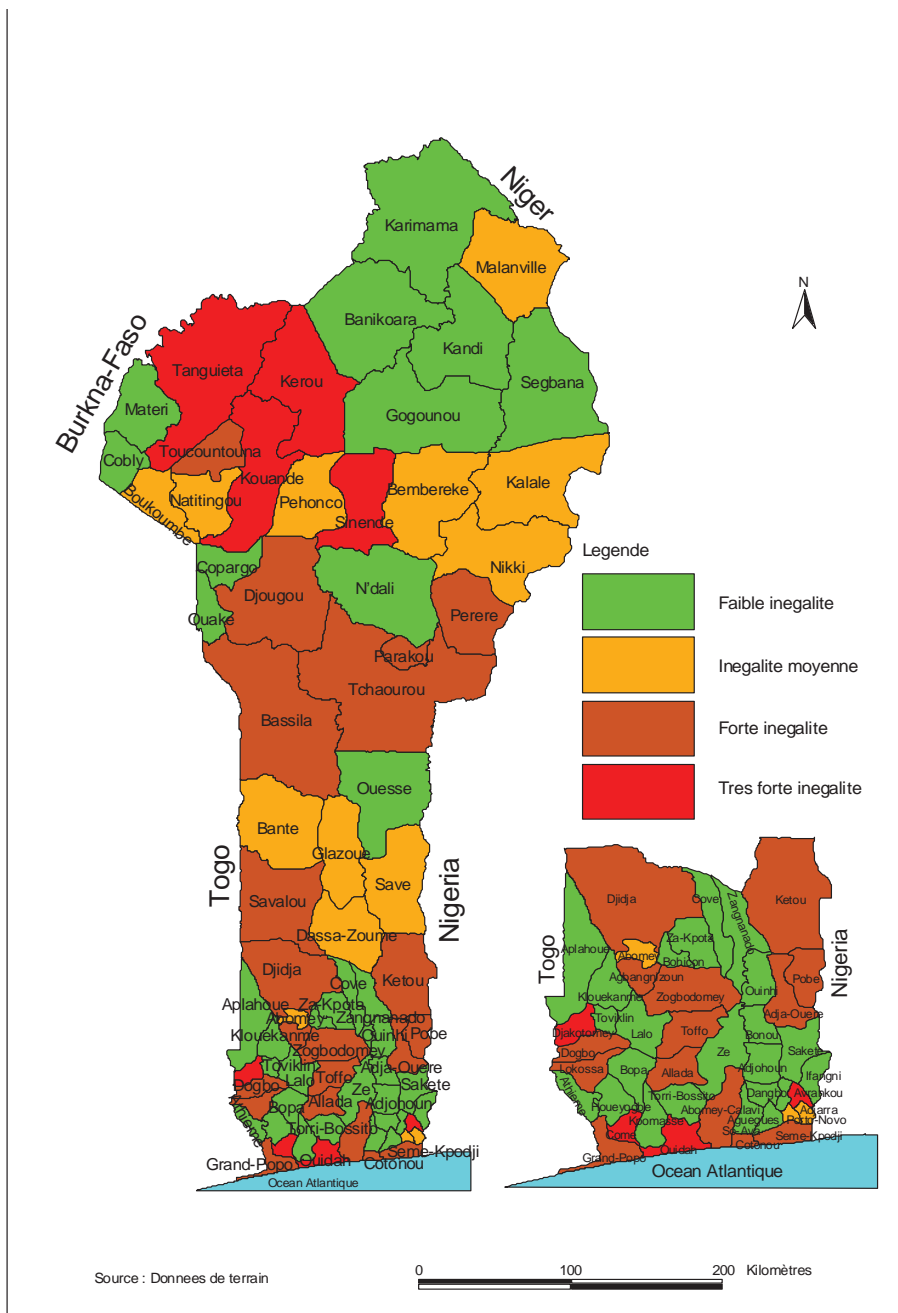
Carte 2.4 : Indice de polarisation de Duclos et al (2004) par département en 2015



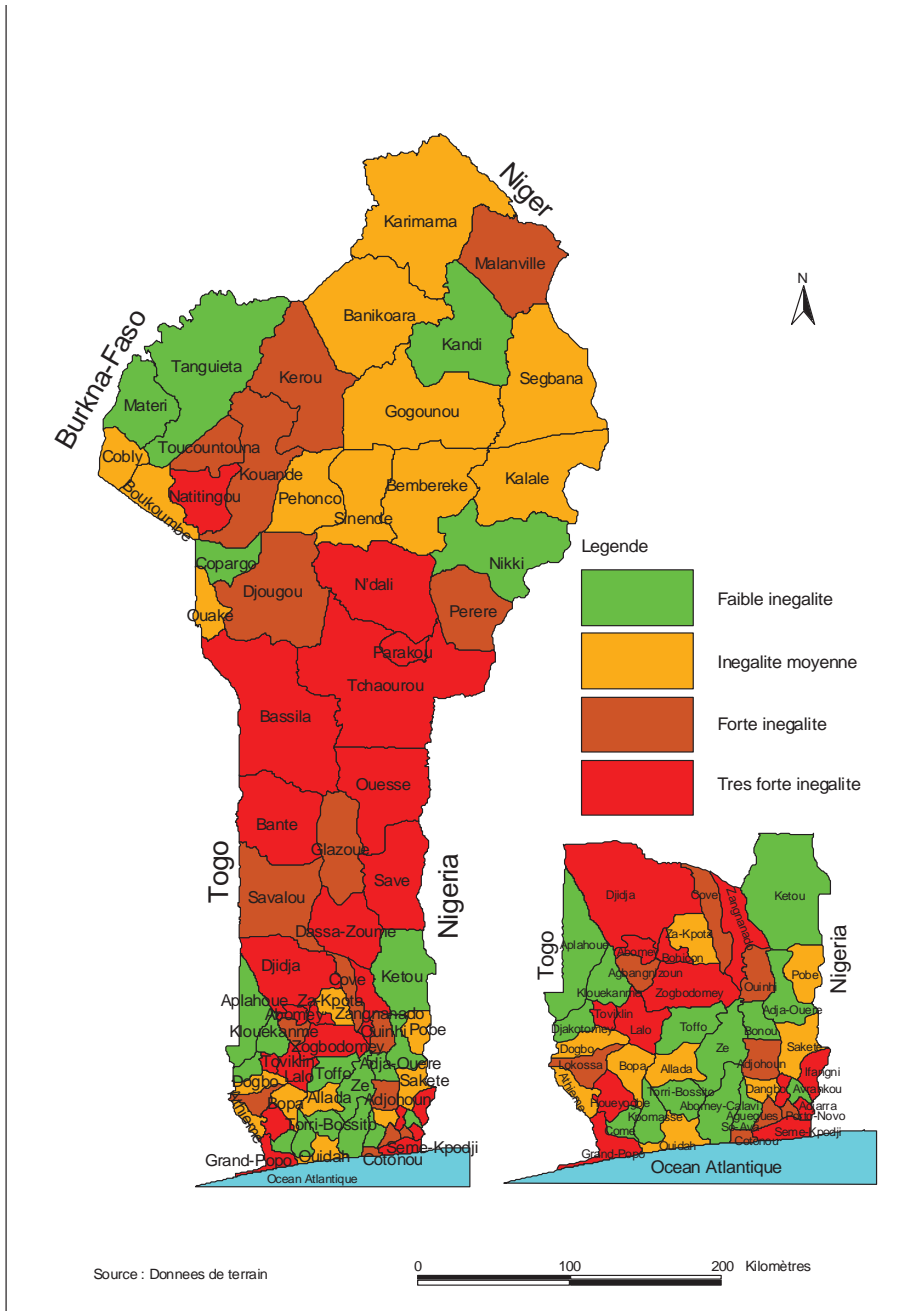
Carte 3.2 : Indice d'inégalité de Gini par commune en 2009



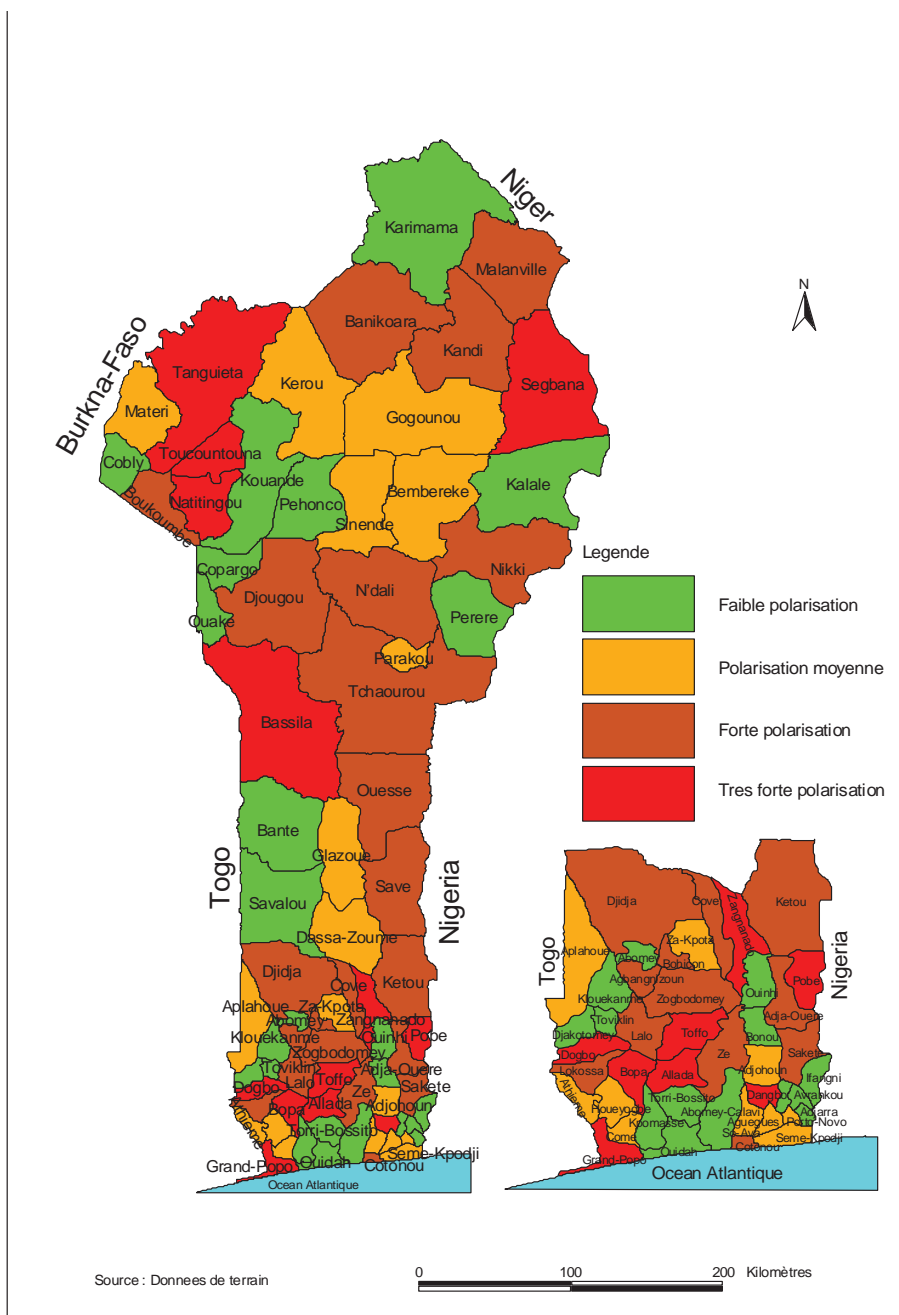
Carte 3.3 : Indice d'inégalité de Gini par commune en 2011



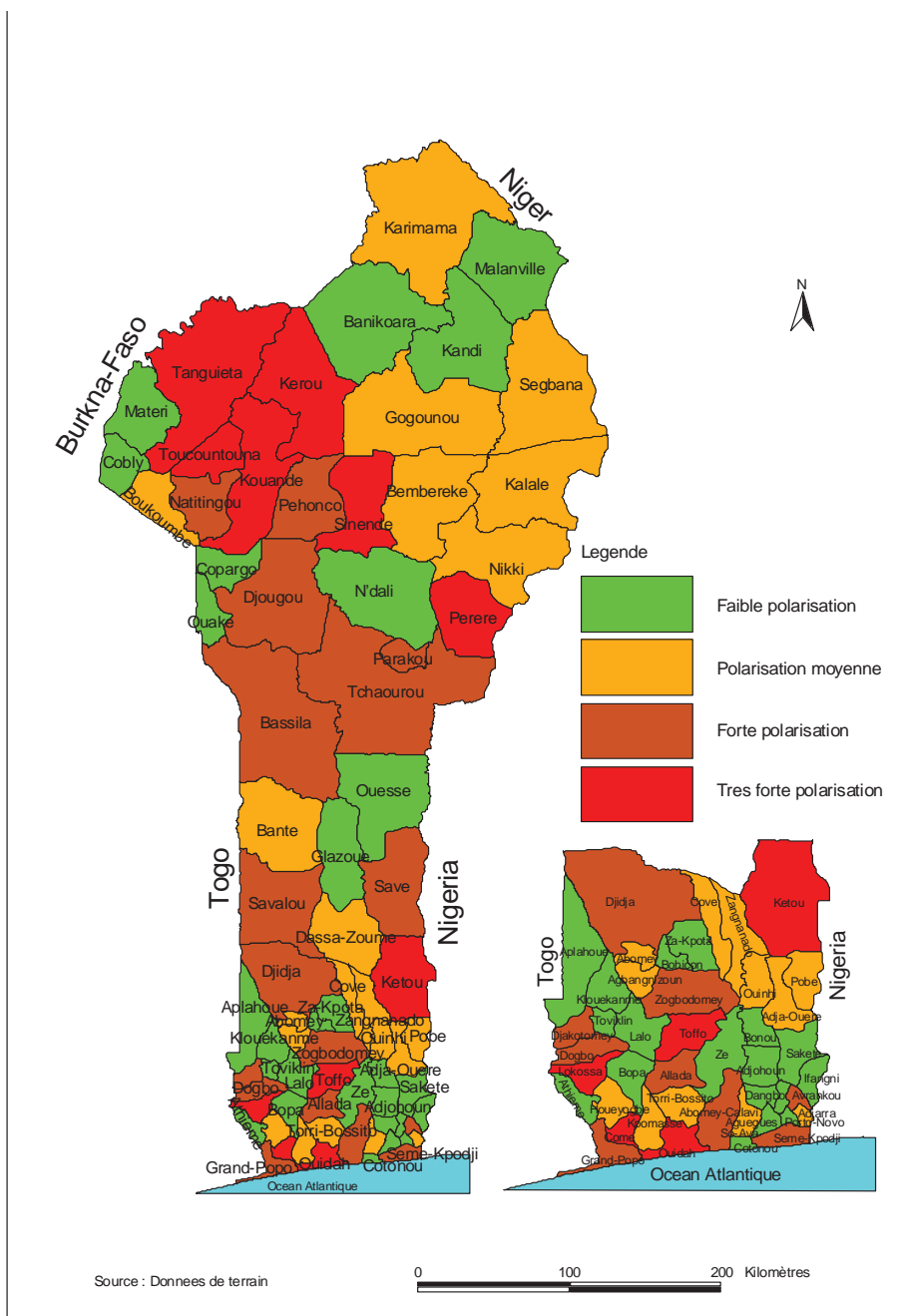
Carte 3.4 : Indice d'inégalité de Gini par commune en 2015



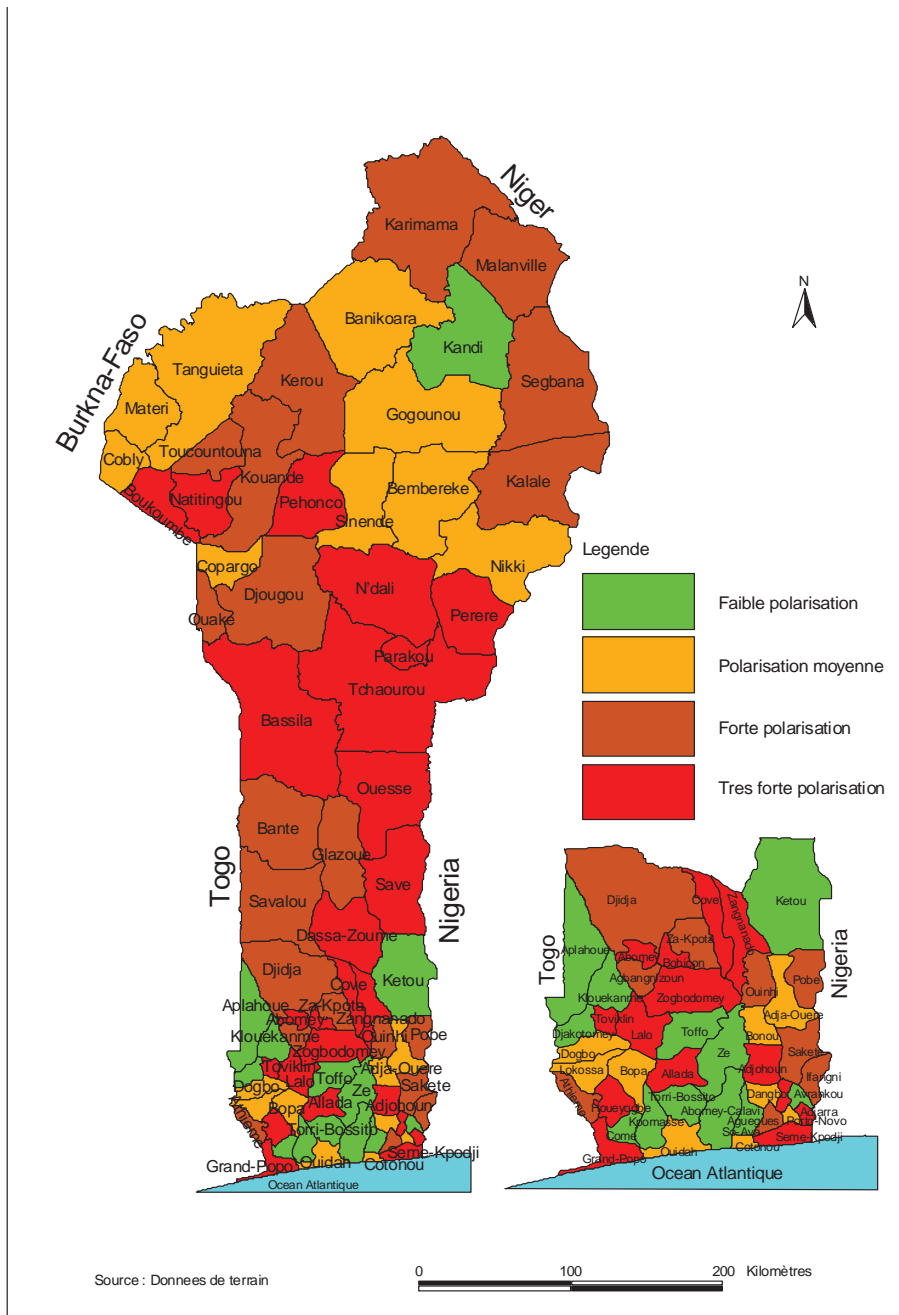
Carte 4.2 : Indice de polarisation de Duclos et al (2004) par commune en 2009



Carte 4.3 : Indice de polarisation de Duclos et al (2004) par commune en 2011



Carte 4.4 : Indice de polarisation de Duclos et al (2004) par commune en 2015



Le concept de pauvreté, de par son caractère dynamique, a connu d'importantes évolutions au cours de ces dernières décennies, sous l'impulsion entre autres, du PNUD qui s'emploie à promouvoir une approche plus inclusive voire holistique du développement. Au Bénin, l'analyse tendancielle des données d'enquêtes récentes auprès des ménages montre que la pauvreté objective non monétaire est en recul, alors que la pauvreté objective monétaire est en accroissement avec une incidence atteignant 40,1% en 2015. Le facteur déterminant de l'aggravation de la pauvreté monétaire est la composante «redistribution», la composante «croissance» ayant un impact faible. Parallèlement, les inégalités connaissent une augmentation de près de 8% sur la période 2011-2015. Les résultats obtenus corroborent ceux d'autres pays qui identifient l'éducation, la taille du ménage, le village et l'âge du chef de ménage comme des variables importantes qui contribuent à l'inégalité. S'agissant de la polarisation, l'émergence au Bénin d'une classe moyenne en milieu rural en 2015, concomitamment avec une augmentation de l'indice de polarisation contraste avec l'expérience dans d'autres pays où l'apparition de la classe moyenne s'est réalisée avec une baisse de la polarisation.

En conséquence, les interventions publiques devraient toucher un spectre d'actions orientées vers la gestion harmonieuse et durable des espaces urbains, le développement équilibré du territoire national, le renforcement du capital humain et l'amélioration des infrastructures. En terme de ciblage de zones, les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Mono et du Couffo doivent être ciblés comme prioritaires en matière de lutte contre la pauvreté extrême.

Auteurs

ALOFA Janvier Polycapre, *Economiste national du PNUD*

FALL El Hadji, *Conseiller Economique Principal du PNUD*

MEDEDJI Damien, *Economiste-chercheur, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique*

SOSSOU André-Félix, *Coordonnateur du projet « Appui à l'opérationnalisation des stratégies de développement (PASD) »*

VODOUNOU Cosme, *Directeur général d'AFRISTAT*

Réalisé en Mai 2016